



NIORT AGGLO
Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Déplacement (PLUi-D)
Diagnostic - Partie A

Prescription	Arrêt	Approbation
14 décembre 2015	27 mars 2023	8 février 2024

Sommaire

A - UN TERRITOIRE RAYONNANT AUX SPECIFICITES PORTEUSES DANS LE GRAND OUEST	4
1. UNE AGGLOMERATION « CONNECTEE » : UNE LOCALISATION A LA CROISEE D'AXES STRATEGIQUES	5
1) Un positionnement géographique stratégique	5
2) Une accessibilité du territoire d'abord axée sur la voiture	7
3) Des transports collectifs longue distance performants sur certains itinéraires	8
4) Un positionnement qui affiche le rôle de l'agglomération à une plus grande échelle	10
5) Une inscription centrale dans l'aire urbaine.....	12
6) Synthèse – Partie A1.....	15
2. UN TERRITOIRE REVELANT D'IMPORTANTES ATOUTS PAYSAGERS, ECOLOGIQUES ET PATRIMONIAUX INTRINSEQUES.....	16
1) Un territoire marqué par l'eau	16
2) Des sols calcaires et sources d'activités	24
3) Un climat océanique en mutation	33
4) Un patrimoine naturel et paysager exceptionnel.....	39
5) La trame verte et bleue	75
6) Un patrimoine historique riche	84
7) Synthèse – Partie A2.....	97
3. UN ESPACE ECONOMIQUE DYNAMIQUE	101
1) Des dynamiques économiques porteuses, marquées par une forte tertiarisation	101
2) Le tertiaire, chef de file de l'emploi niortais.....	106
3) Le tertiaire supérieur, une spécificité niortaise, lié au secteur des assurances, très concentré sur le cœur d'agglomération	106
4) L'industrie et l'artisanat : des savoir-faire spécifiques à valoriser.....	115
5) Une offre touristique diversifiée	118
6) Une offre à destination des entreprises et des actifs, propice au développement de l'activité.....	124
7) L'élaboration d'un schéma directeur des zones d'activités économiques sur le territoire de Niort Agglo.....	135
8) Synthèse – Partie A3.....	151
4. AGRICULTURE : UN POTENTIEL A VALORISER	152
1) Un territoire très agricole	152
2) Une économie conséquente pour le territoire.....	153
3) Des agricultures et non pas une seule agriculture	155

4) Des points de vigilance à ne pas négliger	159
5) Synthèse – Partie A4	165
5. UN DYNAMISME DE L’EMPLOI ET UNE QUALITÉ DE SERVICE QUI ASSURE UN RENOUVELLEMENT DÉMOGRAPHIQUE.....	166
1) Un dynamisme démographique marqué par une forte attractivité résidentielle	166
2) Un territoire familial	168
3) Un vieillissement de la population à l’œuvre, mais moins marqué que dans les autres villes moyennes	170
4) Une population avec une moyenne de revenus importante.....	172
5) Un territoire bien équipé.....	175
6) Synthèse – Partie A5	184

A - Un territoire rayonnant aux spécificités porteuses dans le Grand Ouest



Cette partie vise à présenter les atouts multiples du territoire qui font de Niort Agglo un territoire dynamique et attractif d'un point de vue économique et résidentiel : rayonnement économique et fonctionnel sur la région du grand Ouest, richesses environnementales, niveau de services...

1. Une agglomération « connectée » : une localisation à la croisée d'axes stratégiques



À l'interface entre le littoral et les terres, Niort Agglo bénéficie d'une position géographique stratégique et d'une accessibilité efficace à l'échelle régionale et nationale. Cette partie a pour objectif d'exposer les atouts du territoire en matière de desserte, tant routière que ferroviaire à l'échelle du grand territoire, de la région et locale. Ce positionnement influence le statut et le rôle de l'Agglomération au sein de l'Ouest français et de l'aire urbaine.

1) Un positionnement géographique stratégique

Située dans la Région Nouvelle-Aquitaine, à l'extrémité Sud-Ouest des Deux-Sèvres, Niort Agglo est composée de 40 communes, dont la ville de Niort, chef-lieu du département, et couvre une superficie de 821 km².

À l'interface de deux régions (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire), à proximité d'autres agglomérations de ville moyenne (La Rochelle notamment) et limitrophe des départements de la Vendée et de la Charente-Maritime, Niort Agglo possède une position stratégique.

Le territoire est caractérisé par le passage des autoroutes A83 (permettant de rejoindre Nantes) et A10 (Paris-Bordeaux). Ces grandes infrastructures routières marquent particulièrement :

- les communes de Villiers-en-Plaine, Échiré et Saint-Gelais pour l'A83, qui borde le Nord de l'Agglomération,

- les communes de Vouillé, Aiffres, Fors, Granzay-Gript, Marigny, Beauvoir-sur-Niort, La Foye-Monjault et Plaine d'Argenson pour l'A10 qui longe la limite Est du territoire.



SITUATION GEOGRAPHIQUE DE NIORT AGGLO - SOURCE : PROJET DE TERRITOIRE, NIORT AGGLO, 2017

Plusieurs échangeurs desservent l'Agglomération : Niort Nord (n°10) sur la commune d'Échiré, Vouillé (n°32) et La Rochelle-Niort Sud (n°33) sur la commune de Fors. Un autre échangeur d'importance est implanté à proximité, mais à l'extérieur de la Communauté d'Agglomération : l'échangeur A10-A83 à La Crèche, commune limitrophe au territoire. La sortie n°9, bien que située hors du territoire (Rives-d'Autise, Vendée), permet aussi d'accéder au Marais Poitevin.

Au-delà de la desserte autoroutière, le territoire est également traversé par la D611, la 2X2 voies amenant à La Rochelle (55 minutes).

Par ailleurs, de grands équipements permettent également des connexions vers l'extérieur. Deux « petits » aéroports sont situés à proximité (à Poitiers et à La Rochelle) et un aérodrome est implanté à l'Est de Niort, au Sud de la RD948 (reliant le centre-ville à l'échangeur de Vouillé). Celui-ci est utilisé par des aéronefs, des avions de transport militaire, des avions d'affaires et des avions légers. Il est géré par la Ville de Niort depuis 2007.

Le territoire est également desservi par une gare TGV, permettant de rejoindre, entre autres, Paris en 1h50, et neuf gares fret et voyageurs (Niort, Fors, Marigny, Beauvoir-sur-Niort, Plaine d'Argenson, Épannes (fret), Prin-Deyrançon, Mauzé-sur-le-Mignon).

Enfin, le port maritime de La Rochelle est le port le plus proche de l'agglomération et le seul en eau profonde de la Région Nouvelle-Aquitaine.



LES GRANDS EQUIPEMENTS DE DEPLACEMENT - SOURCE : PROJET DE TERRITOIRE, NIORT AGGLO 2017

2) Une accessibilité du territoire d'abord axée sur la voiture

Le nombre et la longueur des déplacements augmentent ainsi que l'usage de la voiture, mode de transport le plus utilisé. En dépit des récents progrès techniques, les transports motorisés restent la principale source de pollution atmosphérique. Outre la pollution, l'augmentation de la mobilité a des incidences fortes sur les ressources énergétiques, les nuisances sonores, l'insécurité routière, la dégradation des paysages, la consommation d'espaces, etc.

Les politiques de déplacement doivent constituer un levier efficace pour répondre à ces enjeux. À cet effet, elles doivent :

- Garantir le droit au transport pour tous et développer économiquement les territoires avec des systèmes de déplacements performants ;
- Favoriser une bonne intégration des infrastructures de transport en préservant les espaces naturels et les paysages et en régulant l'étalement urbain ;
- Renforcer la sécurité des déplacements ;
- Faciliter les échanges de proximité et concevoir un cadre de vie de qualité.

Principal pôle urbain du département des Deux-Sèvres, Niort Agglo constitue un pôle intermédiaire sur l'axe La Rochelle – Niort – Poitiers – Châtelleraut – Tours. L'agglomération se situe en limite d'aire d'influence de Poitiers.

Le maillage routier du territoire, composé d'axes autoroutiers, nationaux et départementaux, permet une connexion rapide de Niort Agglo aux principales agglomérations de l'ancienne Région Poitou-

Charentes (Poitiers, La Rochelle) et aux métropoles régionales de l'Ouest de la France (Bordeaux et Nantes).

L'accessibilité externe du territoire est facilitée par les axes autoroutiers d'envergure nationale et par les nombreux échangeurs qui le constituent.

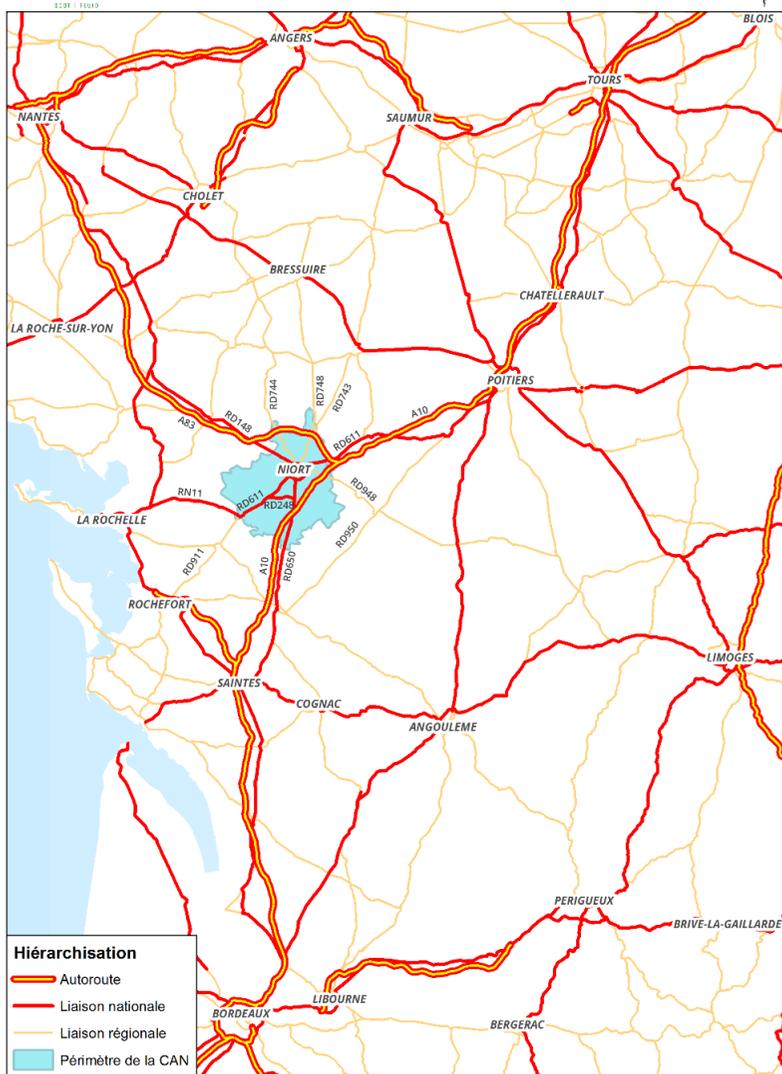
L'autoroute A10 permet de relier l'agglomération à Poitiers en 55 minutes de trajet, Bordeaux en 2 heures et Paris en 4 heures. L'autoroute A83 rejoint Nantes en 1h40, la RD611 – RN11 la ville de La Rochelle en 50 minutes (pas de traversées de bourgs et 2x2 voies sur l'essentiel du tracé).

La RD743 relie Niort à Angers.

La RD948 peut être qualifiée de « peu performante » au regard de ses caractéristiques (vitesses max, traversées d'agglomération, 1 voie par sens, caractère parfois sinueux) et repousse Niort Agglo à 1H40 d'Angoulême et à 2H30 de Limoges, pourtant seulement distantes de 117 et 163 km, soit des vitesses 70 et 65 km/h.

Le CPER (Contrat Plan État Région) 2021 / 2027 définira et proposera un volet mobilité sur la période 2023-2027. À noter que le précédent CPER contenait une action relative à la sécurisation de la RN248 par la suppression des carrefours plans, pouvant donc de nouveau être inscrite. En revanche, on sait déjà que l'État a levé les emplacements réservés pour la mise à 2X2 voies de la RN11 au droit du contournement de Mauzé-sur-le-Mignon.

Hierarchisation du réseau de voirie élargi



Réalisation : 160957_GCA_C1_Hierarchisation

 Source : IGN, INSEE

 Fond de plan : OpenStreetMaps

0 5 10

 Kilomètres

07/04/2017

HIERARCHISATION DU RESEAU DE VOIRIE ELARGI

3) Des transports collectifs longue distance performants sur certains itinéraires

Le territoire de Niort Agglo est connecté par plusieurs liaisons ferroviaires de qualité au Nord-Est et à l'Ouest, voire au Sud. La ligne Paris – Poitiers – La Rochelle, sur laquelle circulent TER et TGV, permet de rallier Paris en 1h50 après mise en service de la LGV (trajet le plus court), La Rochelle en 40 minutes, Poitiers en 44 minutes et Saintes en 1h05 environ. Sur les liaisons régionales, la qualité de service est attractive, avec 17 dessertes assurées quotidiennement par sens en lien avec Poitiers et La Rochelle, pour 6 avec Saintes, et des fréquences inférieures ou égales à l'heure en période de pointe. Les amplitudes larges permettent les déplacements professionnels et domicile – travail en plus de ceux de journée. Cependant, le temps de parcours est élevé pour les déplacements en lien avec Saintes, du fait des difficultés techniques que connaît la ligne. De plus, Royan n'est joignable qu'une seule fois par jour sans correspondance, pour un temps de parcours de 1h45 à 2h00.

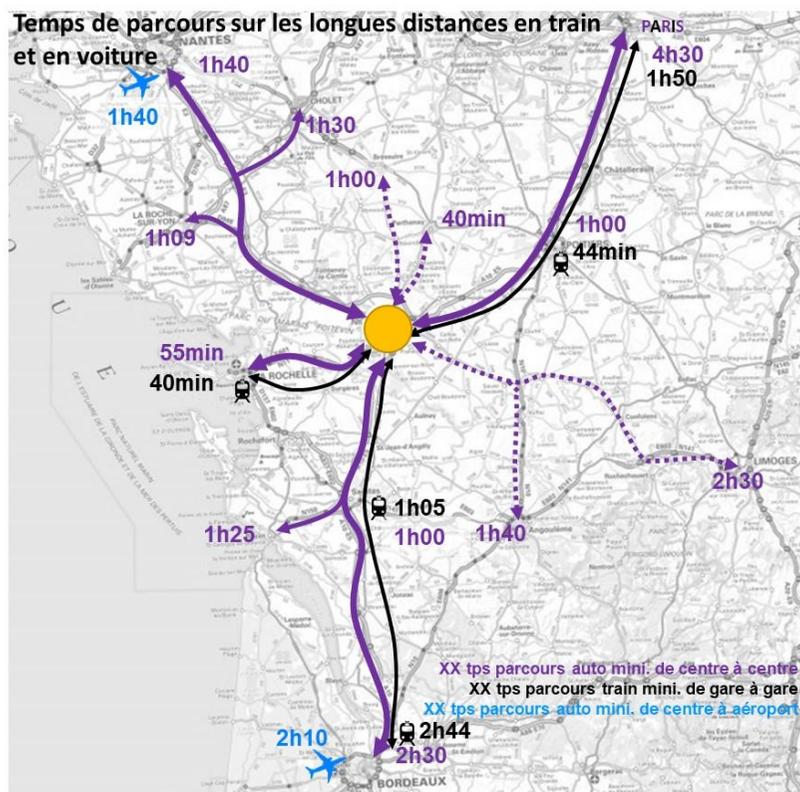
La liaison ferroviaire permettant de joindre Bordeaux est de qualité médiocre : retards réguliers, temps de parcours élevés, étape par Poitiers pour de nombreux trains vers Bordeaux, renchérissement du prix.

Ville	Premier départ	Dernière arrivée	Fréquence période pointe	Fréquence période creuse
Saintes	5h58	22h41	50 min	1h15 à 2h30
Poitiers	6h01	20h50	30 min	1h30 à 3h00
La Rochelle	5h39	20h25	30 min	1h20 à 3h00

DESSERTE FERROVIAIRE EN LIEN AVEC LES PRINCIPALES AGGLOMERATIONS

 (SOURCE : SNCF)

Le territoire est concerné par plusieurs projets ferroviaires qui amélioreraient l'accessibilité de Niort Agglo, avec notamment la mise à 220 Km/h de la section Niort - La Rochelle pour les TGV (auparavant limitée à 140 Km/h) permettant un gain de 7 minutes sur le trajet entre Niort et La Rochelle. La LGV Paris – Bordeaux, associée à l'ensemble des autres projets de LGV à l'échelle nationale, va rapprocher Niort Agglo des autres agglomérations connectées au réseau LGV.



TEMPS DE PARCOURS SUR LES LONGUES DISTANCES EN TRAIN ET EN VOITURE (SOURCE : MAPPY ET SNCF)



LA GARE DE NIORT

Afin de subvenir à un trafic global en gare de Niort passant de 1 090 000 voyageurs/an en 2015 à 1 300 000 estimés en 2022, soit une augmentation de 19%, c'est l'ensemble des accès à la gare (voiture, bus et cars, deux-roues, piétons, parkings) qui doivent être repensés. Cette démarche positionnera la gare et ses abords au niveau du statut métropolitain particulier de Niort Agglo et identifiera la gare de Niort comme porte d'entrée touristique du territoire. Les études et les travaux en gares et haltes sont éligibles aux fonds d'aides européens, jusqu'à 60% de leur coût. Le Conseil Régional y participe également activement.

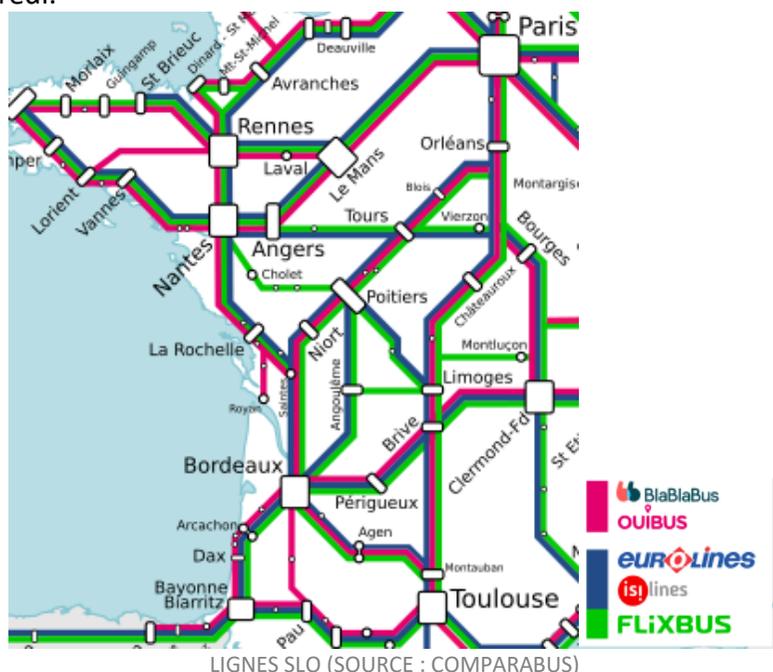
En complément du transport ferroviaire, plusieurs lignes de cars régulières sur longue distance, également nommé Services de transport Librement Organisés (SLO) desservent Niort. Deux lignes de cars Flixbus y passent. La première relie Paris à La Rochelle 4 jours par semaine (1 A/R par jour), avec une durée minimum de trajet de 6h00 pour Paris (12 € mini), 1h15 pour Poitiers (5 € mini) et 1h15 pour la Rochelle (4 € mini). La seconde relie Nantes à Bordeaux avec 1 à 4 dessertes par jour, quasiment tous les jours. La durée minimum de trajet est de 2h05 pour Bordeaux (10 € mini), 1h50 pour Nantes (6 € mini). Cette dernière est parfois prolongée jusqu'à Rennes au Nord (4 jours par semaine avec 1

A/R par jour, 3h30 minimum de trajet, 13 € minimum) et Toulouse au Sud (0 à 3 A/R par jour, 5h35 minimum de trajet, 20 € minimum).

Par ailleurs, Blablacar Bus propose sur sa ligne Rennes – Bordeaux une desserte 4 jours / semaine, à raison d'1 A/R par jour (Bordeaux : 2h05 et 7 € mini, Nantes : 2h25 et 6 € mini, Rennes : 3h55 et 10 € mini). Eurolines et Ouibus ne desservent plus Niort.

L'arrêt se fait au Pôle des Abattoirs, route de La Rochelle, au Sud-ouest de la ville.

La SNCF assure également une desserte de Fontenay-le-Comte par car, depuis la gare SNCF de Niort, à raison de 8 allers-retours du lundi au vendredi.



4) Un positionnement qui affiche le rôle de l'agglomération à une plus grande échelle

Le territoire de Niort Agglo se situe à proximité de pôles d'attractivité économique comme Nantes ou encore Bordeaux. Afin de s'affirmer comme un pôle d'attractivité à part entière entre ces deux métropoles, des partenariats sont créés. La création du pôle métropolitain Centre-Atlantique, en 2015, en est un exemple. Il regroupe plus de 500 000 habitants répartis en dix Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : Niort Agglo, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, la Communauté de Communes Val de Gâtine, la Communauté de Communes Aunis Sud, la Communauté de Communes Aunis Atlantique, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise, et la Communauté de communes Sud Vendée Littoral.

Il a vocation à développer des projets communs, partager des stratégies, en dépassant à la fois les frontières administratives et les schémas habituels de concurrence, et de représenter le territoire à l'échelle régionale, nationale et européenne. Une charte métropolitaine a été signée en 2016 et fixe neuf actions prioritaires :

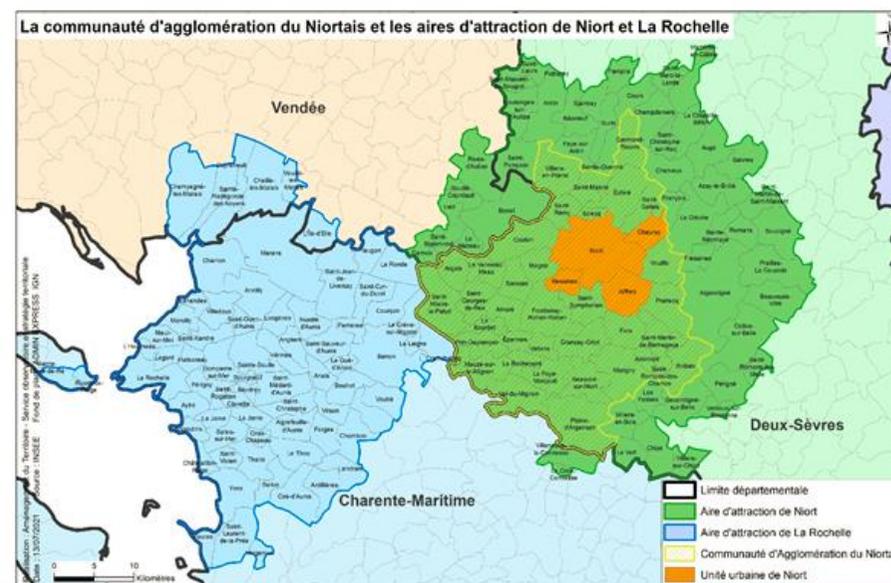
- > Promouvoir les filières d'excellence et les pépites économiques.
- > Favoriser l'innovation, le transfert de technologies, la recherche et leur développement par les filières d'enseignement supérieur territoriales.
- > Garantir l'accès aux territoires (multimodes, passagers et fret).
- > Élaborer un schéma territorial de l'intermodalité.
- > Partager les stratégies de planification et contribuer aux documents régionaux.

5) Une inscription centrale dans l'aire urbaine

Niort Agglo s'inscrit au sein de l'aire d'attraction de Niort, chef-lieu du département avec 59 193 habitants en 2019 (INSEE, données 2022). Niort Agglo compte pour 47% de la superficie de l'aire d'attraction de Niort, concentre 68% de la population et 75% des emplois.

L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de population et d'emploi, et d'une couronne, constituée des communes dont au moins 15% des actifs travaillent dans le pôle. Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée « commune-centre ». L'aire d'attraction de Niort compte 91 communes dont deux de Charente-Maritime et 7 de Vendée.

Les deux aires d'attraction de Niort et de la Rochelle s'inscrivent dans un continuum géographique permettant la valorisation territoriale d'un positionnement stratégique entre les deux aires d'attraction (Mauzé-sur-le-Mignon est un exemple).



NIORT AGGLO ET LES AIRES D'ATTRACTION DE NIORT ET LA ROCHELLE

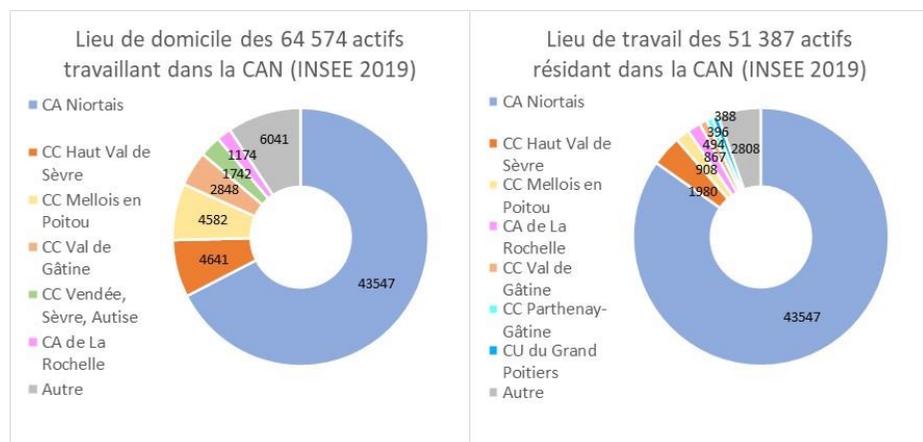
La ville de Niort fait partie du pôle urbain de l'aire urbaine avec trois autres communes : Aiffres, Chauray et Bessines.

Ces communes concentrent les équipements structurants, tels que l'offre commerciale, la gare TGV, des établissements de santé, des salles de spectacle, des stades, mais également des équipements sportifs, des services administratifs et des établissements d'enseignement supérieur. Les autres communes de l'agglomération s'articulent autour de ce pôle principal dans des dynamiques économiques et sociodémographiques consolidées autour d'un niveau intermédiaire de services et d'équipements.

Niort Agglo représente donc le pôle central et la majeure partie de l'aire urbaine de Niort ; elle ne fonctionne cependant pas en « vase clos » et entretient des relations importantes avec les collectivités limitrophes. Les mouvements pendulaires domicile-travail dévoilent cette « porosité » de manière assez lisible. Les emplois localisés sur Niort Agglo étaient ainsi occupés à 67% par des habitants du territoire en 2019 (pour 69% en 2013), le reste étant assuré par les populations extérieures, se rendant sur le territoire. L'origine des autres actifs est très diverse mais les Communautés de Communes du Haut Val de Sèvre et du Mellois en Poitou sont les plus représentées.

Communes du Mellois en Poitou et autant vers la Communauté d'Agglomération de la Rochelle.

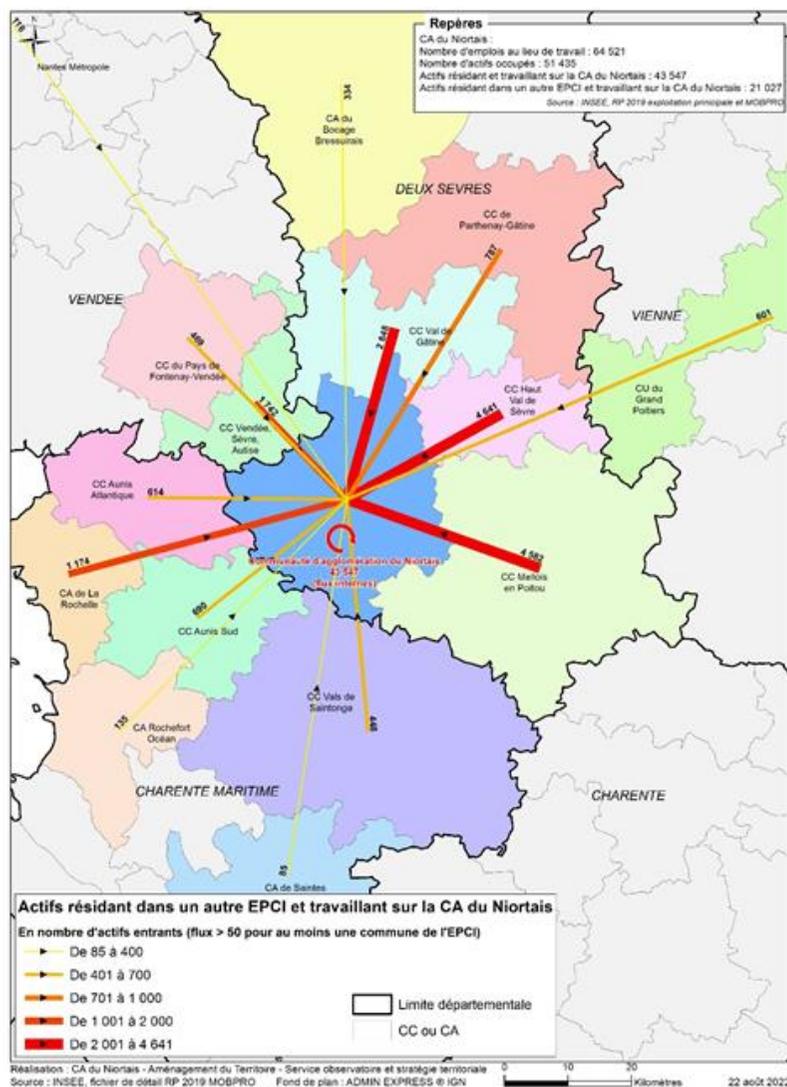
Le solde est donc de 3 fois plus d'actifs entrant que sortant.



ECHANGES DOMICILE – TRAVAIL ENTRE EPCI EN 2019 (SOURCE : INSEE)

À l'inverse, une partie de la population de Niort Agglo se rend à l'extérieur du territoire communautaire pour accéder à l'emploi. Ils étaient ainsi un peu plus de 7 800 en 2019 à travailler sur une autre commune (soit 15% des actifs du territoire), pour 6 800 en 2013 (13,7%). Près de 2 000 d'entre eux, soit plus du quart, se rendaient sur la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre, principal pôle attractif hors de Niort Agglo, pour près de 900 vers la Communauté de

Flux domicile-travail des EPCI vers la CA du Niortais en 2019



FLUX DOMICILE-TRAVAIL DES EPCI VERS LA CA DU NIORTAIS EN 2019 (SOURCE : INSEE)

Au-delà de l'emploi, un certain nombre d'infrastructures sont disponibles ou implantées à proximité de Niort Agglo et participent à l'amélioration de son cadre de vie. La gare de La Crèche et les réseaux autoroutiers en sont des exemples typiques ; dans un autre ordre d'idée, le rattachement au PNR du Marais Poitevin relie une grande partie de Niort Agglo jusqu'au littoral atlantique vendéen et charentais.

Au travers de la gestion de ces grands espaces et points stratégiques, des coopérations sont déjà engagées avec les territoires limitrophes ; lesquelles peuvent même relever de la « solidarité locale » lors de chantiers provisoires. Ainsi, pendant les travaux de la déchetterie de Souché à Niort, les habitants peuvent accéder à celle de La Crèche (délivrance d'une carte d'accès). Un exemple parmi d'autres de service « de proximité » assuré par un territoire voisin.

6) Synthèse – Partie A1

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Desserte routière de qualité (A10, A83, RN11 ...) • Liaisons ferroviaires de qualité avec l'Ouest et Paris (effet LGV) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de sécurisation de la RN248 • Desserte complémentaire par des liaisons cars, avec Nantes, Rennes et Paris notamment • Électrification prévue au CPER de la voie ferrée Niort - Saint-Jean-d'Angély - Saintes • Transformation de la gare de Niort en Pôle d'Échanges Multimodal • Une croissance attendue de 60% du trafic voyageurs SNCF en gare de Niort entre 2015 et 2022. <i>Nota : données à actualiser ultérieurement</i> • Potentiel de développement d'un pôle métropolitain avec La Rochelle
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Liaisons routières de mauvaise qualité avec le Sud-est • Desserte ferroviaire absente avec Nantes et le Sud-Est • Liaison ferroviaire existante mais médiocre avec le Sud 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de projet de renforcement des grandes infrastructures au Sud-est • Dysfonctionnements réguliers sur la ligne ferroviaire Niort - Saintes

2. Un territoire révélant d'importants atouts paysagers, écologiques et patrimoniaux intrinsèques



1) Un territoire marqué par l'eau

A. *Un réseau hydrographique dense*

Le territoire présente un réseau hydrographique dense, constitué de rivières et de canaux, pour un linéaire total d'environ 577 km de cours d'eau permanents. La réalisation d'un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres a été lancée en 2015 par les services de l'État¹.

Le réseau hydrographique s'organise principalement autour de la Sèvre Niortaise, dont le bassin versant englobe le territoire de Niort Agglo. Les principaux cours d'eau ; le Lambon, la Guirande, L'Egray, le Mignon et la Courance ; sont ainsi des affluents ou des sous-affluents de la Sèvre Niortaise. En outre, si la Boutonne ne traverse pas le territoire, Brûlain et Saint-Romans-des-Champs sont concernées par la partie amont de son bassin versant.

¹ Ce chantier vise à répondre aux attentes des usagers, notamment agricoles, et est conduit à travers une collaboration avec les Commissions locales de l'eau (CLE) des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Sèvre niortaise et du Marais Poitevin, d'une part, et du Thouet, d'autre part. Cet effort d'inventaire concerne plus de 6000 kilomètres d'écoulements qu'il conviendra d'expertiser au regard de la définition juridique du cours d'eau. Cette définition, issue de la jurisprudence du Conseil d'État, tient compte de 3 critères relatifs au lit de la rivière, de son débit et de sa source (<http://deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Eau-peche/Cours-d-eau-et-continuite-ecologique/Inventaire-des-cours-d-eau-dans-le-departement-des-Deux-Sevres#>)



Agence MTD, Nov 2019

RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DU SCOT

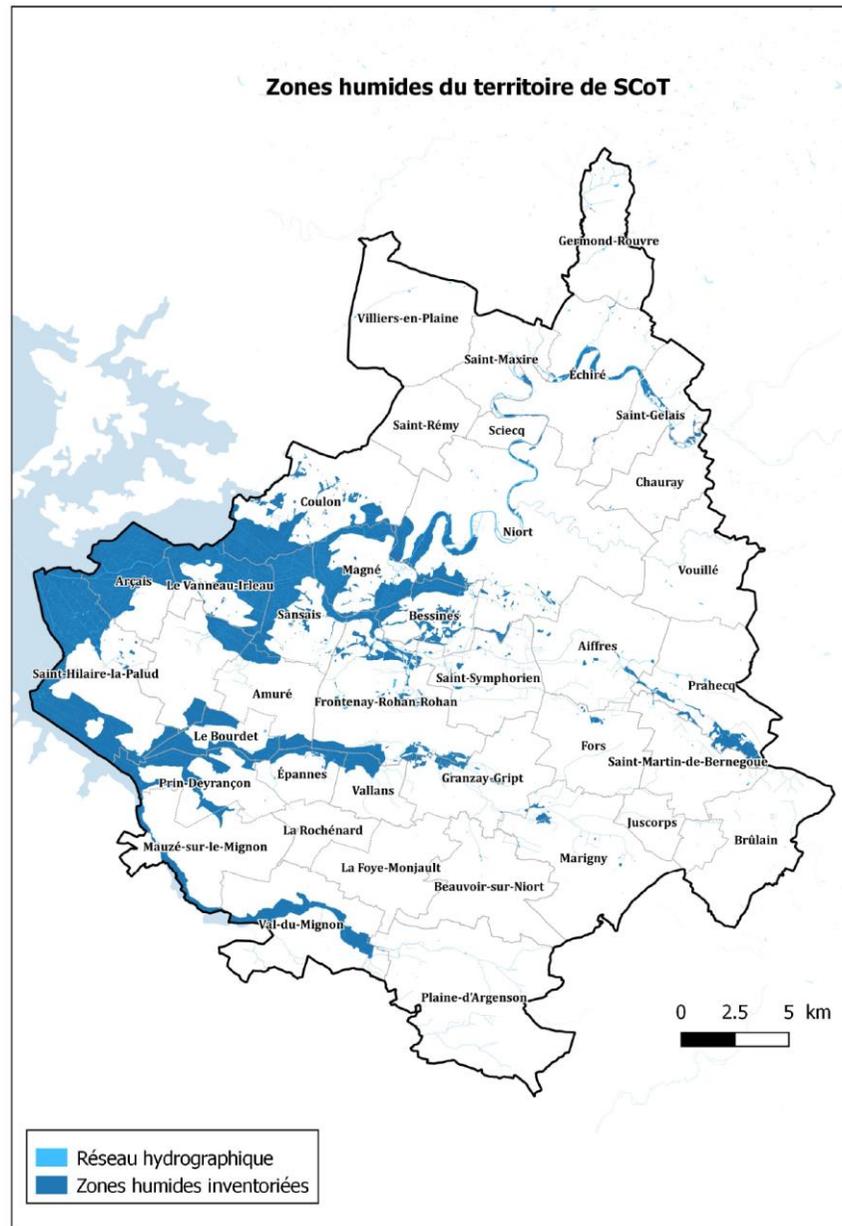
Le Marais Poitevin se démarque d'un point de vue hydrographique du fait de son maillage important en canaux et par son rôle d'exutoire et de stockage des eaux pluviales. Les niveaux d'eau y sont gérés depuis le XI^{ème} siècle via un grand nombre de barrages, qui étagent le réseau en biefs et sous biefs. Cette gestion est encadrée par des règlements et de nombreux acteurs, ce qui ne permet pas une connaissance exhaustive des procédés de gestion mais assure une adaptabilité en fonction des besoins locaux quotidiens.

L'Établissement Public du Marais Poitevin (EPMP) est un établissement public de l'État en charge de la gestion de l'eau et de la biodiversité sur la zone humide du Marais Poitevin et son bassin versant. Il coordonne les règlements et acteurs concernés par la gestion de la zone humide.

À noter que plusieurs **Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau** (SAGE de la Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin, SAGE de la Boutonne, SDAGE Loire Bretagne, SDAGE Adour-Garonne) s'imposent au PLUi-D de Niort Agglo avec lesquels il entretient une relation de compatibilité. L'articulation avec ces documents est développée dans l'évaluation environnementale.

B. Un territoire marqué par les zones humides

Les zones humides sont définies au sein de l'article R211-108 du Code de l'Environnement comme des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». Identifiées sur la base de critères pédologiques et floristiques très précis, elles remplissent plusieurs fonctions fondamentales.



Agence MTDA, Nov 2019

ZONES HUMIDES DU TERRITOIRE DU SCOT

Malgré leur utilité, on estime que près de 70% des zones humides ont été détruites en France durant le siècle passé. C'est pourquoi, l'assèchement, le remblaiement ou le drainage de ces zones est aujourd'hui soumis à déclaration ou autorisation au titre de l'article R. 214-1 du Code de l'Environnement.

Plusieurs inventaires ont été conduits sur le territoire à l'échelle des SAGE et à l'échelle de certaines communes pour évaluer de manière plus ou moins précise la localisation et l'intérêt des zones humides. Des inventaires communaux ont aussi été réalisés.

Le Marais Poitevin constitue la principale zone humide du territoire, labellisé site Ramsar en décembre 2023, mais des potentialités importantes de présence sont également à souligner le long des vallées et des cours d'eau.



Régulation
(éponge
naturelle)



Filtration
de l'eau



Loisirs,
Tourisme et
Paysages



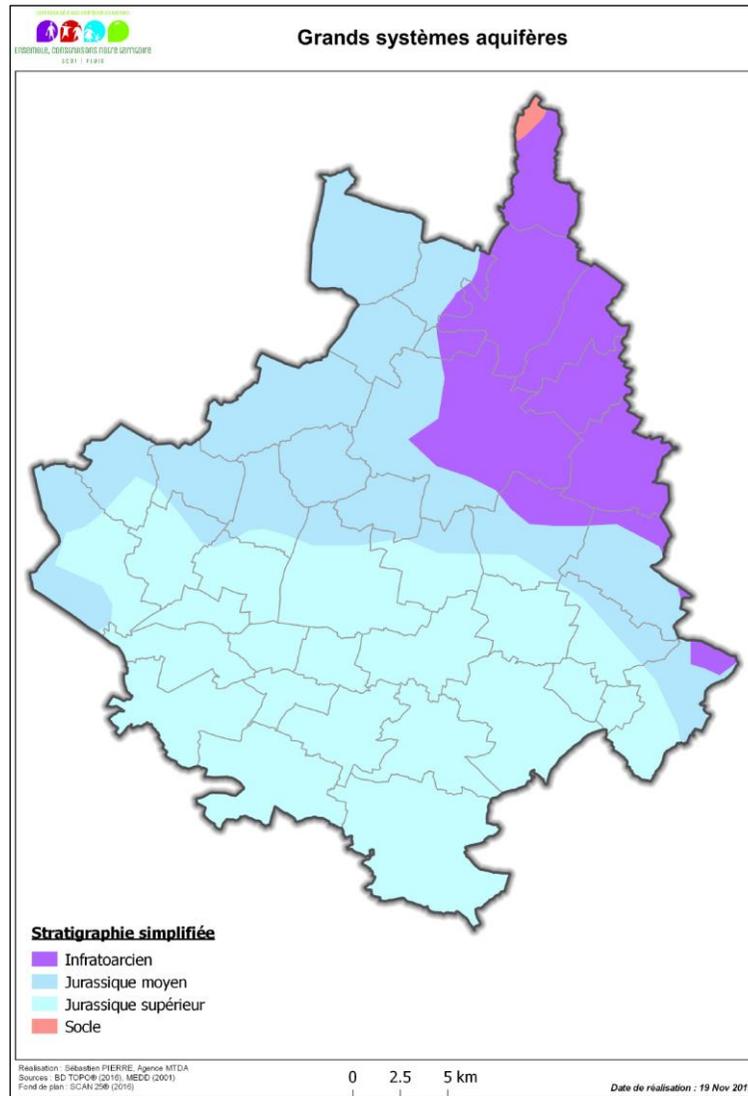
Refuge de
biodiversité

FONCTIONS DES ZONES HUMIDES (SOURCE : WWW.ZONESHUMIDES29.FR)

C. Grands aquifères souterrains

Les nappes d'eau souterraines de Niort Agglo appartiennent à **3 grands aquifères** :

- **Le Dogger (Jurassique moyen)** : Situé dans la partie Nord de Niort Agglo (au-delà de Niort), il est sollicité pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation. Le toit et le mur de l'aquifère sont respectivement les marnes de l'Oxfordien et les marnes du Toarcien. L'eau de cette aquifère forme la nappe appelée plus communément "nappe Supra-Toarcienne".
Dans sa partie libre (plateau Mellois), elle est alimentée par les eaux de pluie, tandis que sa partie captive (sous l'oxfordien) est alimentée par les pertes de la nappe du Lias. La fracturation des calcaires produit localement des débits très intéressants dans les zones d'affleurement du Dogger. Au Nord du Marais, les eaux présentent essentiellement un faciès bicarbonaté calcique. Sous le Marais, les eaux présentent un faciès chloruré sodique et potassique.
- **Le Malm (Jurassique supérieur, Oxfordien)** : Cette nappe est localisée dans la partie Sud et Est de Niort Agglo. C'est un réservoir productif, qui est sollicité pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable. Tantôt affleurante, tantôt non affleurante, cette nappe présente des eaux bicarbonatées calciques et peu sulfatées. Nappe principalement libre, elle s'alimente grâce aux eaux de pluies. Les eaux de cet aquifère communiquent latéralement avec celles du Dogger par l'intermédiaire de la faille Sud. La productivité est intéressante à proximité des failles et des vallées.
- **Le Lias (Infratoarcien, Domérien)** : Présente de manière plus ponctuelle, cette nappe est localisée principalement au Nord du territoire. Elle est sollicitée au niveau des zones d'affleurement pour l'alimentation en eau potable et pour l'irrigation. Elle s'inscrit dans le socle géologique, surmonté des marnes du toarcien, d'où son appellation de nappe de l'Infra-Toarcien. Les eaux sont de type sulfatées calciques. Cette nappe est principalement captive.



GRANDS SYSTEMES AQUIFERES

2) Des sols calcaires et sources d'activités

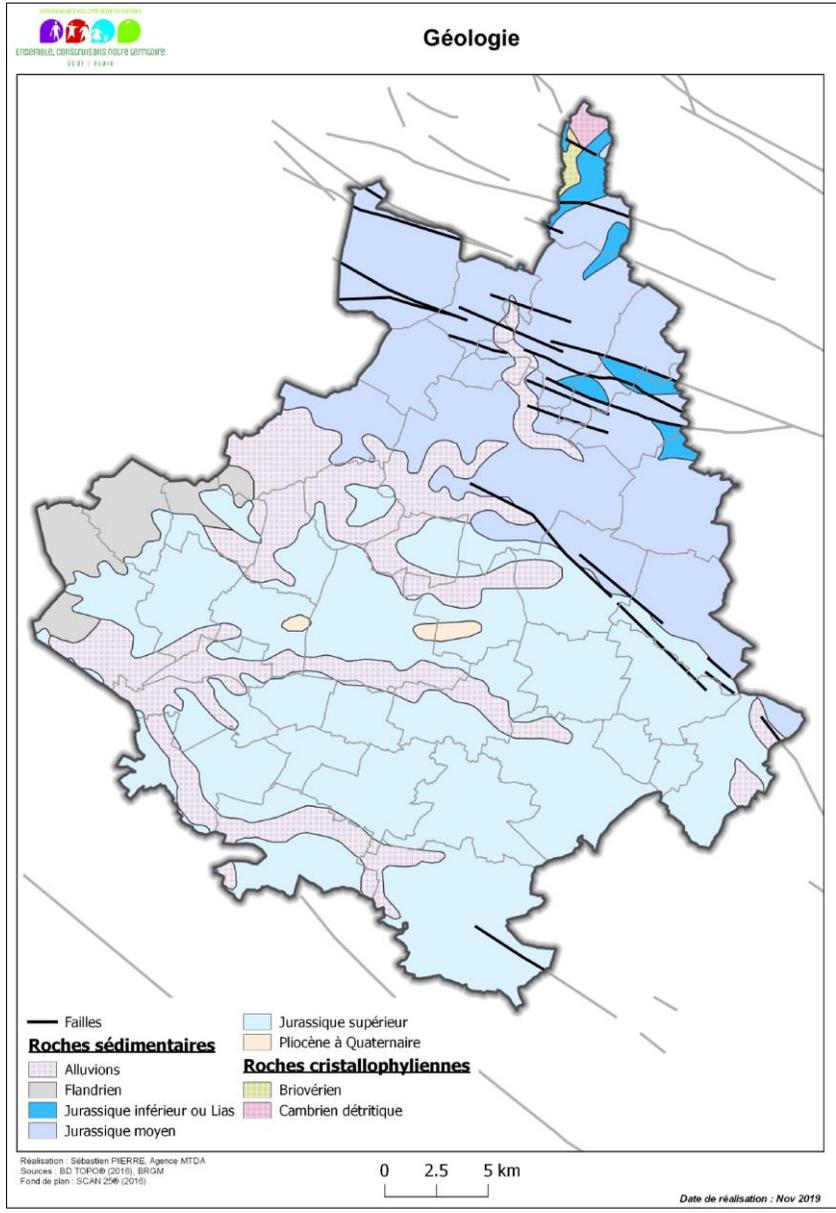
A. *Une assise géologique calcaire*

Niort Agglo se situe au niveau du « Seuil du Poitou », à l'intersection de quatre grandes unités géologiques : le massif central au Sud-Est, le massif armoricain au Nord, le bassin parisien au Nord-Est et le bassin Aquitain au Sud. Elle s'intègre plus précisément dans la bordure septentrionale du bassin Aquitain.

Niort Agglo se caractérise par des assises géologiques affleurantes calcaires, d'origine marine : Le jurassique inférieur (Lias moyen) au Nord, le jurassique moyen (Dogger) au Nord et le jurassique supérieur (Malm) au Sud. Le bâti ancien témoigne de la présence de cette roche calcaire dans les sous-sols, qui constitue un matériau de base pour de nombreuses constructions.

D'autres formations plus récentes, datant du Quaternaire, occupent le Marais Poitevin et les fonds de vallées. Le Marais est ainsi recouvert de dépôts marins d'argiles marines ou d'eau douce appelées bri. Localement, on observe certaines « îles » jurassiques au-dessus de la surface du Marais Poitevin, correspondant à des calcaires plus durs non érodés. Dans les fonds de vallées, on retrouve plutôt des alluvions fluviales et des colluvions. Des formations de pente relativement peu épaisses (grèzes, colluvions et dépôts de pente soliflués) recouvrent localement les talwegs et les bas de reliefs.

À noter enfin l'existence de plusieurs failles géologiques notamment la faille d'Aiffres et les failles du Nord de Niort Agglo, autour d'Échiré.



GEOLOGIE

B. Les carrières encore en activité

Deux carrières à ciel ouvert sont encore en activité sur l'agglomération : il s'agit de d'un gisements calcaire et d'une exploitation de schiste (BRGM).

La carrière « Les Rochards », située sur la commune de Germond-Rouvre, exploite un gisement de schiste depuis 1973. Elle est gérée depuis 2011 par « Carrière et Matériaux du Grand Ouest », et possède une autorisation d'exploiter jusqu'en 2023 pour une production moyenne autorisée de 150 kilotonnes par an. Un réaménagement en plan d'eau est prévu à l'issue de cette échéance.



CARRIERE « LES ROCHARDS » A GERMOND-ROUVRE

La carrière « Vallée Frelet », située sur la commune de Coulon, est exploitée depuis 1989 par l'entreprise Roche pour la production de concassés de roche calcaire (20 kt autorisées en moyenne par an). Son autorisation d'exploiter prévoit un réaménagement en zone agricole à partir de son échéance prévue en 2026.



CARRIERE « VALLEE FRELET » A COULON

Ces carrières sont situées en retrait par rapport aux principales zones urbanisées. Néanmoins, quelques habitations sont présentes à proximité et peuvent être concernées par des nuisances sonores directes (exploitation des matériaux sur place, tir de mines) ou indirectes (transport des matériaux).

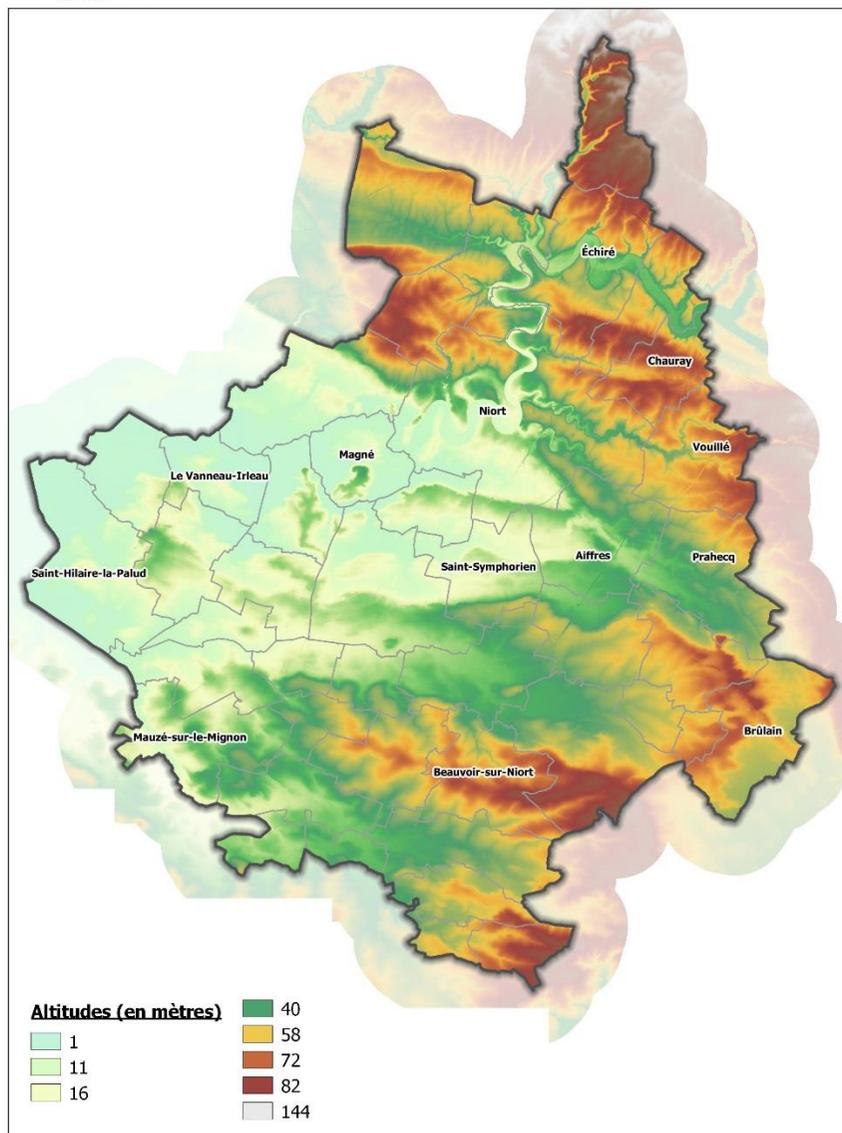
Autrefois, plusieurs dizaines d'autres carrières étaient exploitées autour de l'agglomération niortaise. La plupart ont depuis été réaménagées, notamment par comblement avec des matériaux inertes.

Les impacts des carrières sur l'environnement sont variés : modification de la biodiversité des sols et sous-sols, modification des régimes hydrauliques, dégradation des paysages, nuisances diverses (hygiène, salubrité, bruit, vibrations, tirs de mines, etc.), sécurité des biens et des personnes. Pour limiter au maximum ces nuisances, les exploitants doivent présenter dès la soumission de l'étude d'impact du projet d'exploitation, un projet de réaménagement du site post-exploitation, selon sa vocation : pêche-loisirs, réserve d'eau, etc.

C. Une topographie identifiable

Le territoire se caractérise par un relief doux, modelé par l'eau. L'altitude, comprise entre 1 et 145 mètres au-dessus du niveau de la mer, varie peu. Seuls le Marais poitevin et les vallées forment des discontinuités topographiques plus franches avec des altitudes plus basses.

Le Marais poitevin, tout d'abord, forme une dépression topographique remarquable avec les altitudes les plus basses de Niort Agglo (entre 1 à 3 mètres au-dessus du niveau de la mer). Sur son pourtour, de faibles reliefs de côtes marquent la topographie, notamment à Coulon. Dans la cuvette, se dégagent également de petits îlots à des altitudes légèrement plus importantes (de l'ordre de 40 mètres), notamment à Saint-Georges-de-Rex, le Champ du Château à Sansais ou la Garenne à Magné.



Réalisation : Sébastien PIERRE, Agence IVTDA
 Sources : BD TOPOR® (2016)
 Fond de plan : BD ALTI® (2016)

0 2.5 5 km

TOPOGRAPHIE

Date de réalisation : 10 Avril 2017

Les vallées modèlent également le relief, notamment au niveau de la Sèvre Niortaise, en creusant des sillons dans le substrat calcaire. Entre ces vallées, s'expriment des secteurs aux altitudes plus élevées (Saint-Martin-de-Bernegoue, Marigny, Boisserolles, Germond-Rouvre, Saint-Rémy, Échiré, Chauray, Saint-Gelais...).

D. Une pédologie diversifiée

Les sols sur calcaire dur et marnes jurassiques s'étendent sur la majeure partie des plaines calcaires. Ils sont formés de groies plus ou moins profondes, issues de l'altération des matériaux calcaires du Jurassique. Ces sols sont généralement caillouteux, peu profonds et de couleur rouge. De manière générale, leur rétention en eau est relativement faible. Ces sols calcaires ont une bonne qualité agronomique pour les cultures d'hiver (céréales d'hiver, colza, fourrages...) même si cette qualité varie en fonction de la profondeur des sols, de l'hydromorphie et de sa teneur en cailloux. Les cultures de printemps sont moins bien adaptées (maïs notamment) car les sécheresses précoces ont un impact important sur les cultures (Chambre d'agriculture Poitou Charentes).

On retrouve également quelques plateaux d'argiles rouges non calcaires au Nord notamment sur Germond-Rouvre, Chauray et Saint-Gelais. Ils sont issus d'une altération passée des calcaires sous climat tropical (massif hercyniens) et présentent des textures argileuses, parfois limoneuses, qui favorisent la rétention de l'eau. Ces sols sont donc sensibles à la battance et au compactage. Ils offrent de bons rendements sur les cultures d'hiver et présentent davantage de potentialités pour les cultures de printemps que les groies, en lien avec leur pouvoir supérieur de rétention des eaux. Les cultures de printemps restent néanmoins sensibles aux sécheresses printanières, même si leur effet est plus tardif sur ce type de sol.

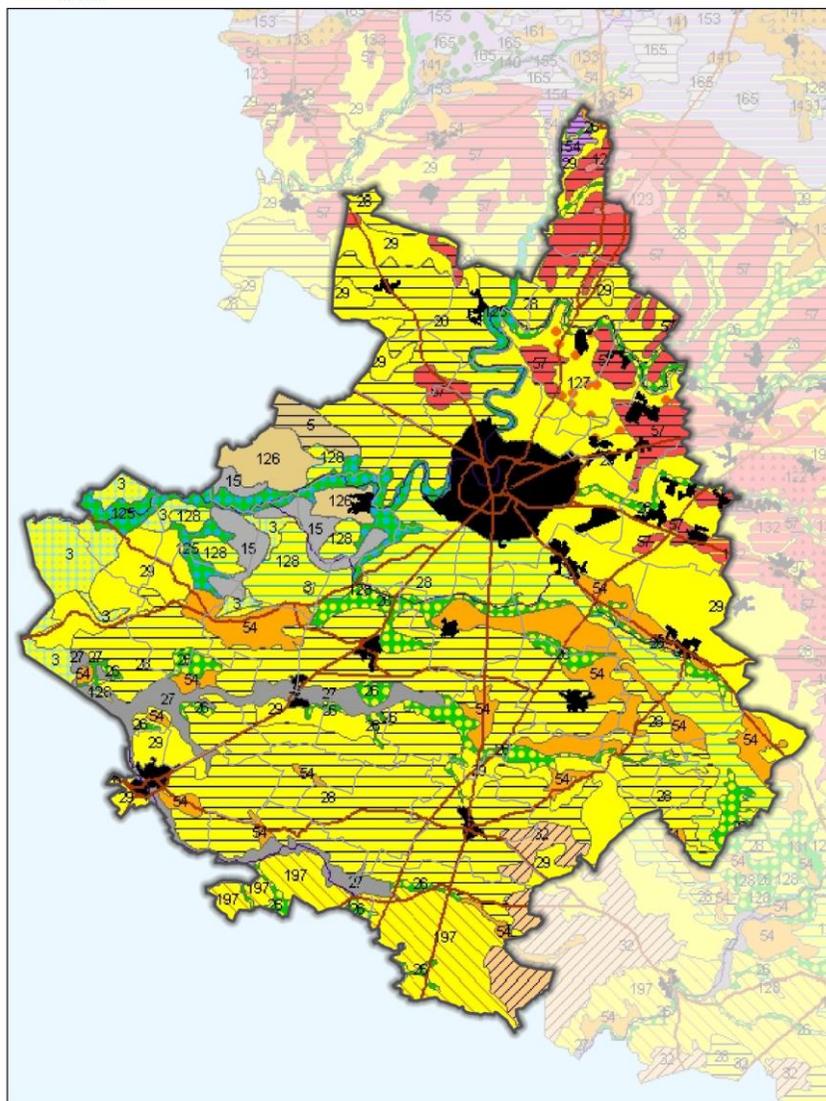
Les vallées modèlent le relief, notamment au niveau de la Sèvre Niortaise, en creusant des sillons dans le substrat calcaire. On y distingue les terrasses anciennes, les moyennes terrasses et les alluvions récentes. Ces sols sont le plus souvent hydromorphes et sont composés d'une suite de dépôts argileux calcaires et tourbeux. L'hydromorphie du sol conditionne les cultures possibles. Les secteurs les plus humides sont valorisables pour les cultures de printemps, les prairies permanentes, les peupleraies tandis que les terrasses plus hautes et moins humides peuvent produire de bons rendements en blé, maïs et tournesol.

Enfin, le Marais poitevin sur le territoire de Niort Agglo correspond à un Marais ancien, calcaire et peu salé, issus de dépôt argileux anciens de couleur gris olive, bri ancien du Marais poitevin. On y trouve aussi des dépressions tourbeuses ou sableuses, très humides du Marais « Mouillé ». Ces sols partagent plusieurs points communs avec les sols des vallées et peuvent accueillir des cultures similaires, selon l'hydromorphie des sols. On peut y trouver aussi du maraichage.

Les caractéristiques pédologiques du territoire sont présentées sur la cartographie de la page suivante.

A noter que, de manière générale, certains sols font état d'une composition argileuse. Cette présence d'argile peut provoquer un phénomène de retrait/gonflement des sols, le gonflement se produisant en hiver quand l'eau est « absorbée » par les argiles, et le retrait en été, quand l'eau est plus rare. Cet aléa est responsable de fissuration dans le bâti : il est détaillé et cartographié dans la partie risque du présent rapport.

Pédopaysages



0 2.5 5 km

Date de réalisation : Nov 2019

Marais et dunes littorales

- UC 3, 12, 25 - Marais anciens calcaires
- UC 15, 23 - Marais tourbeux

Vallées et terrasses alluviales

- UC 5 - Terrasses de la Sèvre
- UC 19, 24, 27, 36, 51,
- UC 26, 35, 43, 50, 98, 135 - Vallées calcaires
- UC 61, 188 - Terrasses calcaires de la Charente
- UC 67, 140, 166 - Vallées étroites et encaissées
- UC 100, 126 - Terrasses alluviales
- UC 125 - Vallée de la Sèvre aval
- UC 131 - Vallées argileuses du Pays Mellois
- UC 136 - Terrasses du Thouet et de ses affluents
- UC 167 - Terrasses de la Sèvre Nantaise

Plaines calcaires

- UC 4, 16, 29, 101 - Groies moyennement profondes
- UC 28, 115, 116, 117, 137 - Groies superficielles
- UC 31, 54, 102, 117 - Groies profondes

Plateaux du Seuil du Poitou

- UC 69, 133, 138, 141 - Argile à silex peu profonde
- UC 70, 134, 142 - Argile à silex profonde
- UC 71, 120, 113 - Bornais
- UC 112, 119, 130 - Terres fortes
- UC 129 - Colluvion sur calcaire
- UC 143 - Argile à silex peu profonde sur socle
- UC 144 - Argile à silex profonde sur socle

Collines et plateaux des massifs anciens

- UC 89, 146, 168 - Sols sur diorites
- UC 90, 124, 169 - Sols sur granite rose
- UC 91, 147, 170 - Sols sur granite à deux micas
- UC 92, 148, 171 - Sols sur leucogranite
- UC 94, 152, 174 - Sols sur gneiss et cornéenne
- UC 149 - Sols sur granite porphyroïde
- UC 150 - Sols sur granite porphyroïde rose
- UC 151 - Sols sur granite de Moncoutant
- UC 153 - Sols sur schistes verts
- UC 154 - Sols sur schistes pourprés

- UC 32 - Plaine forestière
- UC 33, 114, 128 - Groies hydromorphes
- UC 55 - Groies marneuses
- UC 56 - Terres de groies
- UC 127 - Groie plus ou moins profonde
- UC 197 - Groie moyenne de la Saintonge vallonnée

Collines calcaires

- UC 37, 46, 58, 108 - Champagnes ou aubues
- UC 109 - Tuffeau blanc

Plateaux des terres rouges

- UC 57 - Terres rouges moyennement profondes
- UC 122 - Terres rouges peu profondes
- UC 123 - Terres rouges profondes
- UC 132 - Terres rouges sur calcaire

Collines et dépressions des bordures du Bassin Parisien

- UC 107 - Argilo-calcaire sableux
- UC 139 - Plaines sableuses
- UC 189 - Sols argileux sur grès verts

- UC 155, 177 - Sols sur schistes et grès verts
- UC 156, 178 - Sols sur rhyolite schisteuse
- UC 157, 175 - Sols sur schistes granulitisés
- UC 158, 172 - Sols sur quartzite
- UC 159 - Sols sur schistes bleus
- UC 160, 179 - Sols argileux sur socle
- UC 161, 180 - Sols profonds sur schistes
- UC 162, 182 - Sols sableux
- UC 163, 185 - Sols limoneux profonds
- UC 164, 186 - Sols limoneux sur altérite de granite
- UC 165, 187 - Sols limoneux sur altérite de schiste
- UC 173 - Sols sur migmatite
- UC 176 - Sols sur micaschistes
- UC 181 - Sols profonds sur granite
- UC 183 - Sols limoneux sur granite
- UC 184 - Sols limoneux sur rhyolite

3) Un climat océanique en mutation

A. *Le climat actuel*

Le relief n'étant pas suffisant sur Niort Agglo pour altérer l'influence de l'océan atlantique, le territoire de l'agglomération s'inscrit dans un climat océanique. Les printemps sont donc précoces et cléments, les hivers sont doux et pluvieux et les étés tempérés par la brise de mer. Les printemps et les étés sont relativement secs.

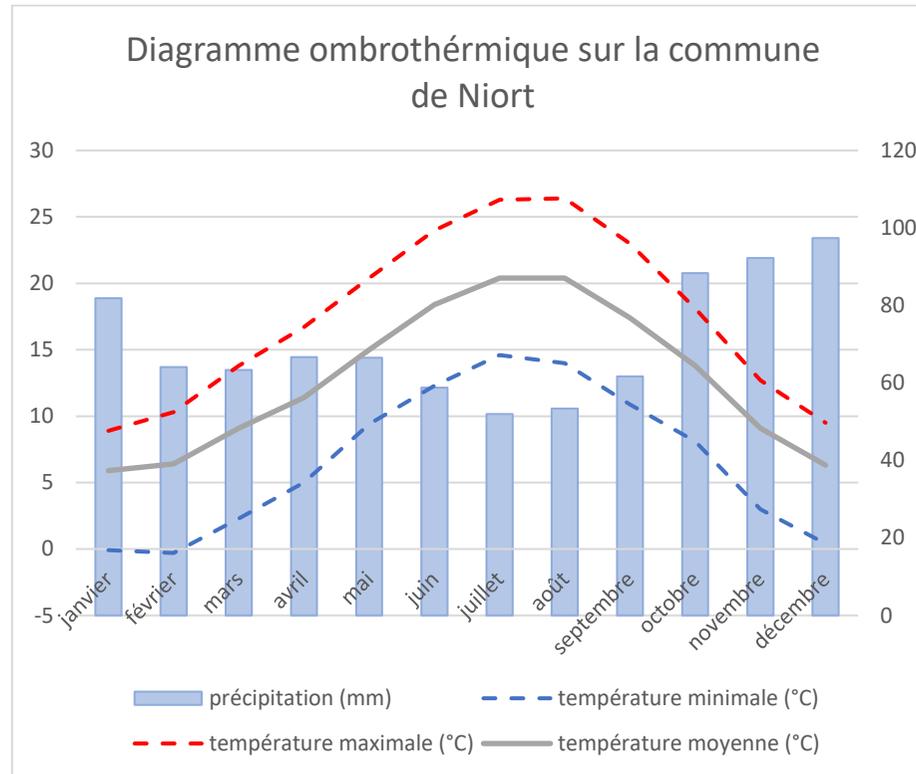
À l'intérieur des terres, ce climat est influencé progressivement par la tendance continentale avec des hivers plus rigoureux et des étés plus chauds. Le Marais Mouillé bénéficie, quant à lui, d'un microclimat moins arrosé, avec une température en moyenne légèrement supérieure et des amplitudes thermiques atténuées. Les brouillards y sont fréquents, de l'ordre de 50 jours par an (Météo France).

Précipitations

Sur Niort Agglo, les précipitations sont d'importance moyenne, avec 120 jours de pluie par an et une pluviométrie moyenne annuelle de l'ordre de 846 mm, soit légèrement supérieure aux moyennes annuelles nationales (800 mm) et régionale (839 mm). C'est une pluviométrie plutôt abondante pour une région de plaine, notamment sur la partie Nord, Nord-Est.

Les chutes de neige sont plutôt rares.

On note une présence régulière de pluie tout au long de l'année, avec une saison plus humide d'octobre à janvier (360 mm en cumulé) et une saison plus sèche de juin à septembre (226 mm en cumulé). Les vents Nord-Ouest et Sud-Ouest sont à l'origine de plus fortes pluies.



HAUTEURS DE PRECIPITATION MOYENNES MESUREES ENTRE 1981 ET 2020 A NIORT (EN MM) (SOURCE : METEO-FRANCE)

Températures

Les températures sont plutôt douces en hiver et tempérées en été. Le nombre de jours de gelées est donc plutôt faible, de l'ordre de 35 jours sur Niort et de 20 sur le Marais Poitevin. La moyenne annuelle des températures sur le Poitou-Charentes se situe entre 10,5°C à l'intérieur des terres, à 13°C le long de la côte atlantique. Sur Niort, les moyennes annuelles se situent entre 12°C et 13°C. Les mois les plus chauds sont juillet et août alors que les mois de décembre et janvier sont les plus froids.

La température minimale moyenne mesurée entre 1981 et 2020 est de 8,1 °C et la température maximale moyenne de 17,5°C. La température maximale atteinte à Niort est de 41°C en août 2022 ; la température minimale recensée est de -16°C en janvier 1987.

L'amplitude thermique, soit la différence entre la moyenne minimale et maximale, s'abaisse régulièrement à mesure que l'on se rapproche de l'océan. Elle est de l'ordre de 9,4°C sur Niort Agglo.

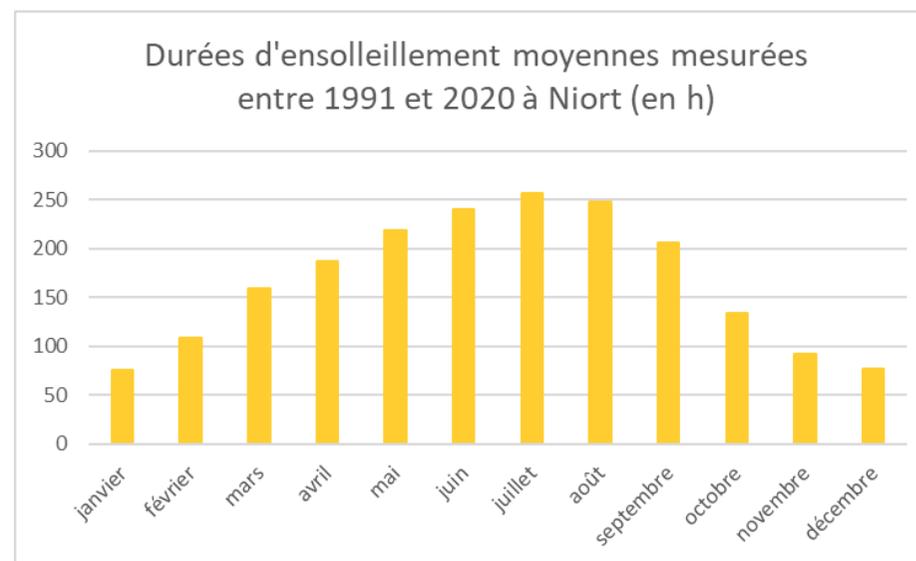
Ensoleillement

L'influence du climat océanique conduit à un ensoleillement important, qui diminue progressivement lorsqu'on s'éloigne de la façade atlantique. À Niort, la durée d'insolation se situe aux alentours de 1 980 heures annuelles, contre environ 2 005 heures de soleil par an sur La Rochelle et la côte charentaise et 1 890 heures sur Poitiers.

Les mois les plus ensoleillés sont les mois de juin, juillet et août tandis que les mois les moins ensoleillés sont les mois de décembre et janvier.

Vents

L'analyse des roses des vents met en évidence des vents océaniques dominants d'Ouest et de Sud-Ouest. La brise de mer pénètre jusqu'à 15 à 20 km à l'intérieur des terres et se fait ressentir jusqu'au Marais de la Sèvre niortaise. Néanmoins, la force du vent est rapidement atténuée à l'intérieur des terres.



DUREES D'ENSOLEILLEMENT MOYENNES MESUREES ENTRE 1991 ET 2020 A NIORT (SOURCE : METEO-FRANCE)

B. Vulnérabilité au changement climatique

Évolutions constatées du climat

La manifestation du réchauffement climatique en Poitou-Charentes correspond essentiellement à une élévation des températures moyennes (0,3°C par décennie sur la période 1959-2009) avec une accentuation depuis les années 1980 et un réchauffement plus marqué au printemps et en été (Météo France).

Le schéma ci-après illustre ce phénomène avec une augmentation de plus en plus marquée des écarts positifs à la moyenne (notamment à partir des années 90).

On observe également une forte augmentation du nombre de journées chaudes, entre 3 et 5 jours par décennie sur la période 1959-2009. À noter en parallèle une diminution des journées de gel, de l'ordre de -2 à -3 jours par décennie.

En outre, l'évolution de la moyenne décennale montre une hausse des sécheresses depuis les années 1980. On observe ainsi un assèchement de l'ordre de 6 % sur l'année, concernant principalement le printemps et l'été. Pour les cultures irriguées, cette évolution se traduit potentiellement par un accroissement du besoin en irrigation. On note que les événements récents de sécheresse (2012, 2011, 2005) correspondent aux records de sol sec depuis 1959 pour les mois de mai à septembre.

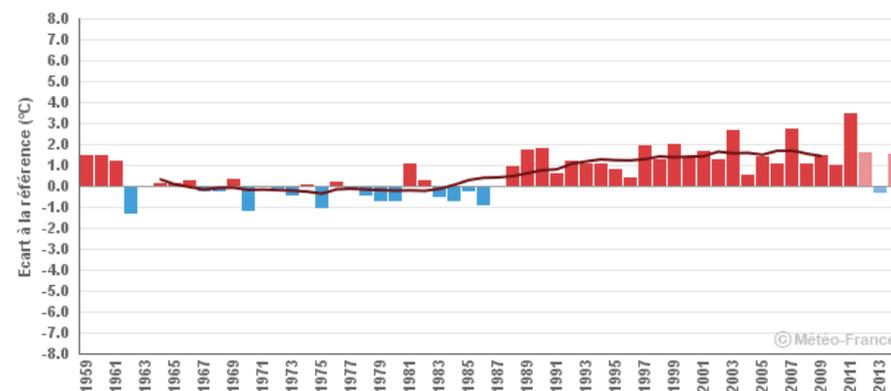
A contrario, les données de Météo France n'indiquent pas ou peu d'évolution en termes de précipitations.

² RCP2.6 : scénario intégrant une politique climatique visant à faire baisser les concentrations en CO₂

Projections climatiques

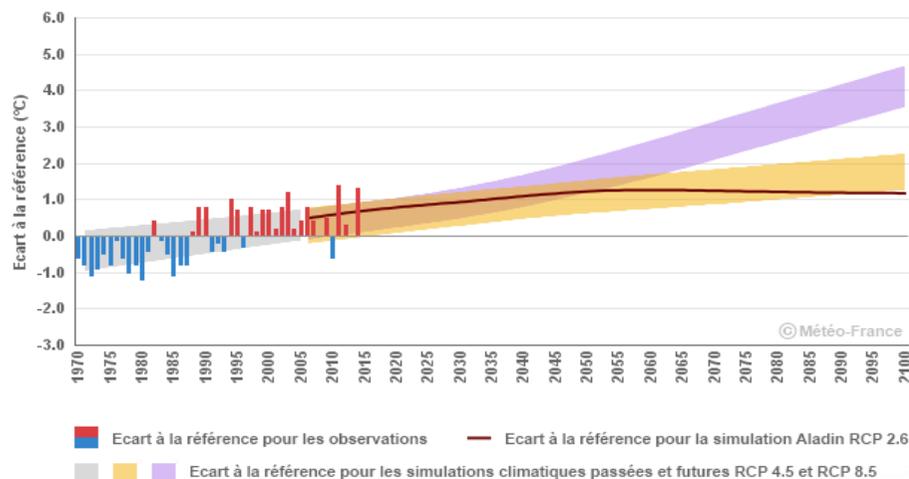
En région Poitou-Charentes, les projections climatiques montrent une poursuite du réchauffement annuel.

L'évolution de la température moyenne annuelle diffère néanmoins selon le scénario considéré². Le seul qui stabilise le réchauffement est le scénario RCP2.6. Selon le RCP8.5, le réchauffement pourrait atteindre 4°C à l'horizon 2071-2100.



TEMPERATURE MOYENNE PRINTANIERE : ECART A LA REFERENCE 1961-1990 SUR LA STATION DE NIORT (SOURCE : METEO-FRANCE)

De même, les prévisions mettent en lumière une poursuite de la diminution du nombre de jours de gel et de l'augmentation du nombre de journées chaudes, quel que soit le scénario. Les analyses de Météo France montrent aussi un assèchement des sols de plus en plus marqué au cours du XXI^e siècle, et ce, quelle que soit la saison. On note que l'humidité moyenne du sol en fin de siècle pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui.



TEMPERATURE MOYENNE ANNUELLE EN POITOU-CHARENTES : ECART A LA REFERENCE 1976-2005 – OBSERVATIONS ET SIMULATIONS CLIMATIQUES POUR TROIS SCENARIOS D'EVOLUTION (SOURCE : METEO FRANCE)

A contrario, quel que soit le scénario considéré, les projections climatiques montrent peu d'évolution des précipitations annuelles d'ici la fin du XXIème siècle. Néanmoins, des disparités saisonnières peuvent se manifester (réduction des précipitations hivernales et augmentation des précipitations automnales).

Répercussions

Les répercussions de ces changements climatiques sont nombreuses et concernent des thématiques très diversifiées :

- Les **usages de la ressource en eau** sont multiples sur le territoire : l'approvisionnement en eau potable, l'équilibre des écosystèmes aquatiques, l'irrigation des cultures, le tourisme et les loisirs, la production énergétique (barrage), etc. Avec le réchauffement climatique, les déficits chroniques en eau, déjà observés sur le territoire, devraient s'aggraver en intensité et en durée et entraîner une exacerbation des conflits d'usages. Cette problématique sera particulièrement prégnante pendant la

période estivale, avec des répercussions non négligeables sur les activités agricoles. L'apport d'eau du Marais, bien que régulé aujourd'hui par le barrage de la Touche Poupard, peut se trouver périclité (Plan Climat Energie Territorial de Niort Agglo, étude de vulnérabilité, 2012). La diminution en quantité de la ressource peut également participer à la concentration des polluants et donc à une dégradation de la qualité de l'eau. Les plus fortes chaleurs peuvent aussi favoriser la prolifération de bactéries dans les lieux de baignade et de loisirs.

- Le changement climatique représente une pression supplémentaire sur **la biodiversité** qui s'exerce directement (augmentation des températures...) et indirectement sur les milieux naturels et les espèces (disponibilité de l'eau...). Les écosystèmes de Niort Agglo sont souvent liés à l'eau et sont donc particulièrement fragiles face à la raréfaction de cette ressource. En effet, la diminution en eau impacte en premier lieu le réseau hydrographique et les zones humides. De nombreuses plantes et animaux dépendent également de l'eau. Le Marais poitevin est donc un point particulièrement sensible du territoire face au changement climatique : il est déjà en proie à des pénuries en eau et son alimentation en aval dépend de la Sèvre Niortaise. Le glissement des aires de répartition vers le Nord ou en altitude est un autre impact du réchauffement et nécessite une perméabilité du territoire pour le déplacement des espèces concernées.

Ce procédé d'adaptation peut ne pas être assez rapide pour les espèces à faible capacité de déplacement et pour la flore, qui risque de disparaître. À noter également l'augmentation des espèces invasives, souvent mieux adaptées aux températures chaudes. Le réchauffement climatique peut également impacter les mouvements migratoires, les dates de floraison, les processus d'hibernation...

- **Les risques naturels** seront amenés à s'intensifier notamment le retrait-gonflement des argiles, les risques de feux de forêt et les risques d'inondations fluviales. Avec la montée des eaux pressentie, le Marais poitevin pourrait être concerné par le risque de submersion marine, qui n'est aujourd'hui pas d'actualité sur le territoire.
- En matière **d'économie**, le changement climatique devrait impacter plus ou moins fortement les différentes branches d'activités de la région, avec une prédominance dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme. En effet, concernant l'agriculture, les changements climatiques vont nécessiter une adaptation en matière de cultures et de pratiques agricoles. Les impacts sur l'agriculture sont liés aux changements de dates de floraison et de récoltes, à la raréfaction de l'eau, à l'augmentation de certains bio-agresseurs, à des chaleurs plus importantes pour le bétail... Le tourisme sera également concerné par les évolutions du climat qui engendreront une modification des saisons touristiques. Les structures d'accueil des touristes devront être adaptées aux fortes chaleurs.
- De même, la diminution des ressources en eau en période estivale impactera certaines activités de loisir (golf, piscines, sports aquatiques) et le tourisme fluvial. La clientèle touristique est aussi plus vulnérable aux risques car moins bien

informée, mobile et accueillie dans des infrastructures souvent situées dans des zones vulnérables. Les impacts sur le Marais poitevin à cause de la diminution de la ressource en eau pourraient aussi avoir de graves répercussions sur l'attractivité du territoire, ce site étant l'un des pôles touristiques majeurs de la CAN.

- En matière **d'énergie**, on anticipe une diminution des consommations d'énergie en hiver, en raison de la réduction des besoins en chauffage mais une hausse des consommations en été, liée à l'augmentation des besoins en rafraîchissement. Cette augmentation des besoins, combinée à l'épuisement des ressources fossiles³ et à la diminution de la production, vont concourir à l'augmentation du coût de l'énergie. Aussi faut-il s'attendre à une augmentation de la précarité énergétique qui frappe en premier lieu les ménages aux revenus modestes.
- En matière de **santé**, les événements extrêmes liés au climat (feux de forêt, inondations, canicules etc.) peuvent entraîner des conséquences sanitaires significatives. La population âgée du territoire est particulièrement fragile face à la multiplication des journées chaudes et des phénomènes de canicule. Les modifications climatiques seront aussi responsables de plus fortes concentrations en ozone, en pollens et en CO₂ dans l'air. Selon l'ONERC⁴, on doit ainsi s'attendre à une augmentation des maladies infectieuses, des allergies, à une modification du comportement des espèces et à des impacts sanitaires liés à la dégradation de la qualité de l'eau. Les zones urbaines sont particulièrement concernées par ces risques, du fait de la présence d'îlot de chaleur urbain⁵ et d'une pollution atmosphérique plus importante.

³ Ressources produites à partir des roches issues de la fossilisation des êtres vivants : pétrole, gaz naturel et houille.

⁴ Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique

⁵ Les îlots de chaleur correspondent à des microclimats spécifiques aux villes caractérisés par un excès de température au sol en comparaison aux zones rurales qui l'entourent.

4) Un patrimoine naturel et paysager exceptionnel

Le territoire de l'agglomération est riche en milieux naturels et agricoles diversifiés, couvrant de grandes surfaces et accueillant une biodiversité importante et des espèces rares. Ainsi, les espaces naturels de Niort Agglo occupent 9% de la surface de son territoire contre 77% d'espaces cultivés et 19% d'espaces urbains ou artificialisés.

Le patrimoine naturel de Niort Agglo forge en grande partie l'identité de son territoire et compose les paysages et le cadre de vie de l'agglomération. Le territoire bénéficie ainsi de paysages diversifiés, de très grande qualité.

Le **Marais poitevin a d'ailleurs été labellisé Grand Site de France en 2010** par le Ministère de l'écologie, de par sa « grande notoriété et sa forte fréquentation et la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable ». Au-delà de cet intérêt patrimonial, les milieux naturels et les espèces sont à l'origine de nombreux services pour l'homme (économiques, sociaux, culturels...) qu'il convient de pérenniser pour les générations actuelles et futures.

Cette richesse écologique est reconnue au niveau local, national et européen et se traduit par plusieurs zonages réglementaires de protection de la biodiversité et de zonages d'inventaire des espèces. On compte ainsi une cinquantaine de zonages de protection et d'inventaires de la biodiversité sur le territoire de Niort Agglo.

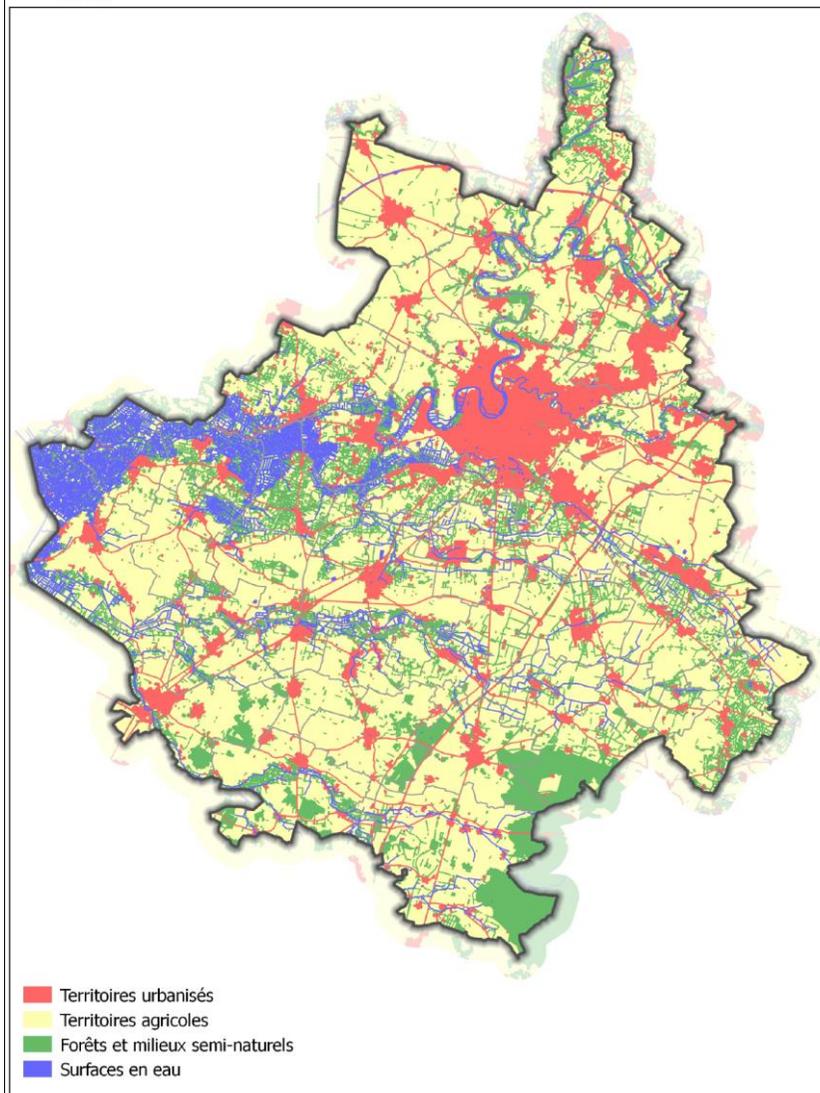
Les paysages et la biodiversité font l'objet d'une approche combinée par une analyse des unités éco-paysagères. Ces unités éco-paysagères ont été identifiées en se basant sur l'atlas des paysages de Poitou-Charentes, les zones de protection et d'inventaires de la biodiversité et les inventaires terrain réalisés en avril 2017 par l'agence MTDA.

Elles rendent compte des grands paysages observés sur le territoire qu'ils soient naturels, urbains ou agricoles.



LE MARAIS POITEVIN (SOURCE : FORUM DES MARAIS)

Occupation des sols

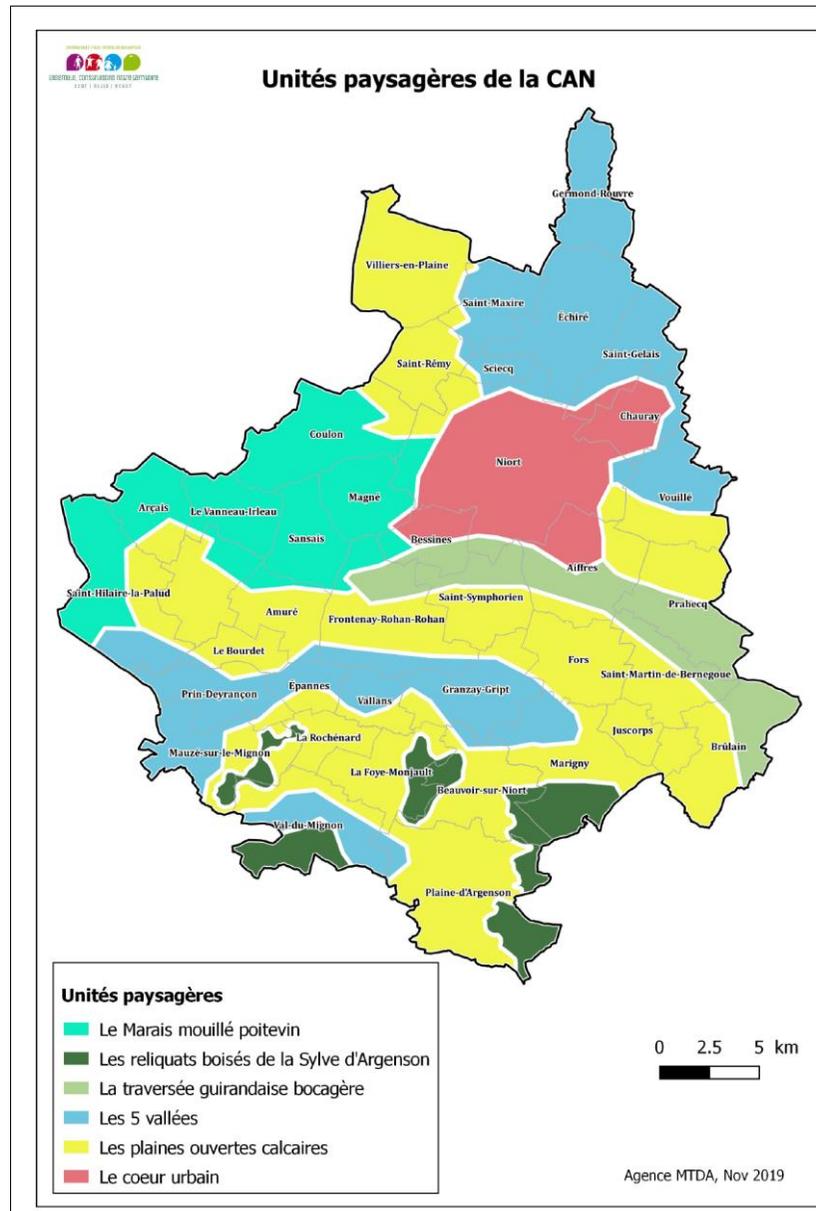


Realisation : Sébastien PIERRE, Agence MTD A.
Sources : BD TOPOR® (2016), Régistre-Parcelaire Graphique (2015), BD
FORET V2® (2016)
Fond de plan : SCAN 25® (2016)

0 2.5 5 km

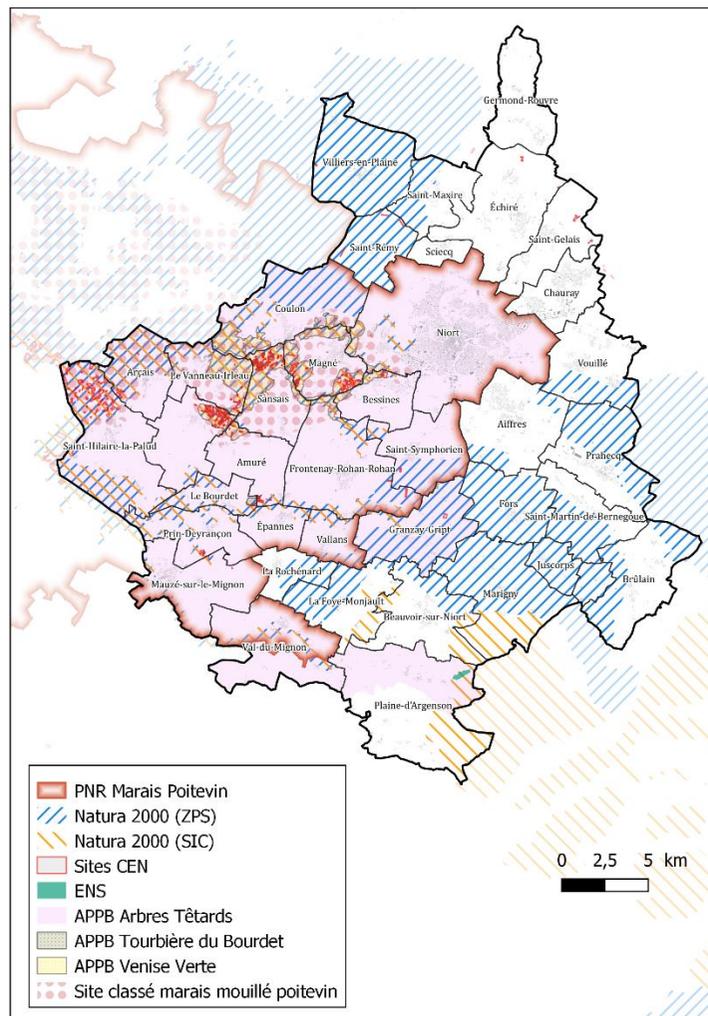
Date de réalisation : Nov 2019

OCCUPATION DES SOLS



UNITES PAYSAGERES DE LA CAN

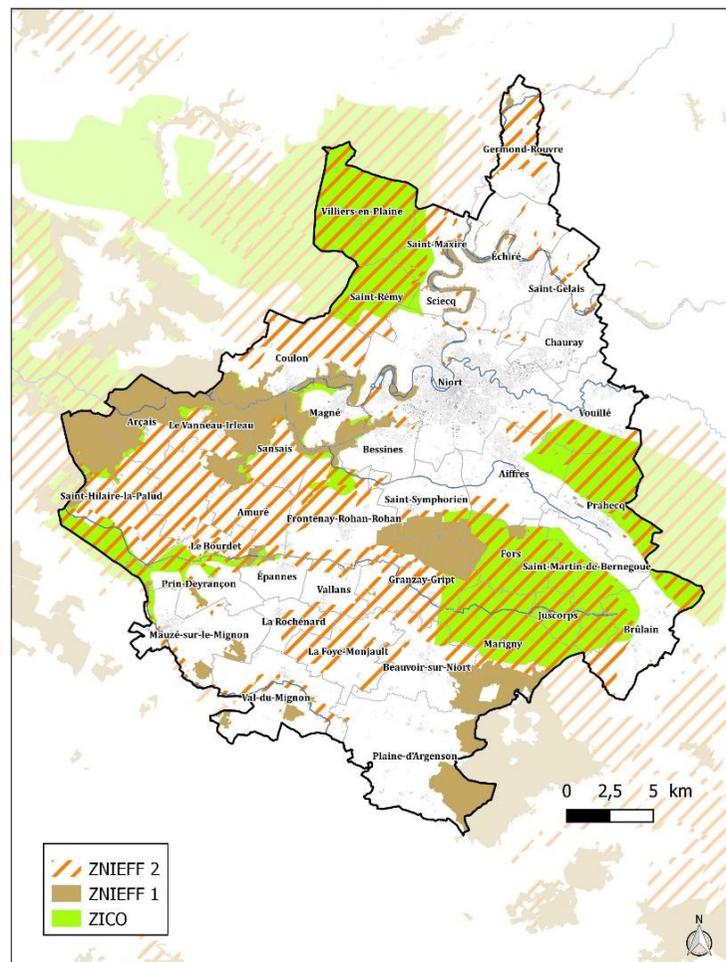
Zonages de protections réglementaires et contractuelles



Agence MTDA, Fev 2023

ZONAGES DE PROTECTIONS REGLEMENTAIRES ET CONTRACTUELLES

Zonages d'inventaires du patrimoine naturel



Agence MTD, Février 2023

ZONAGES D'INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL

A. Le Marais poitevin

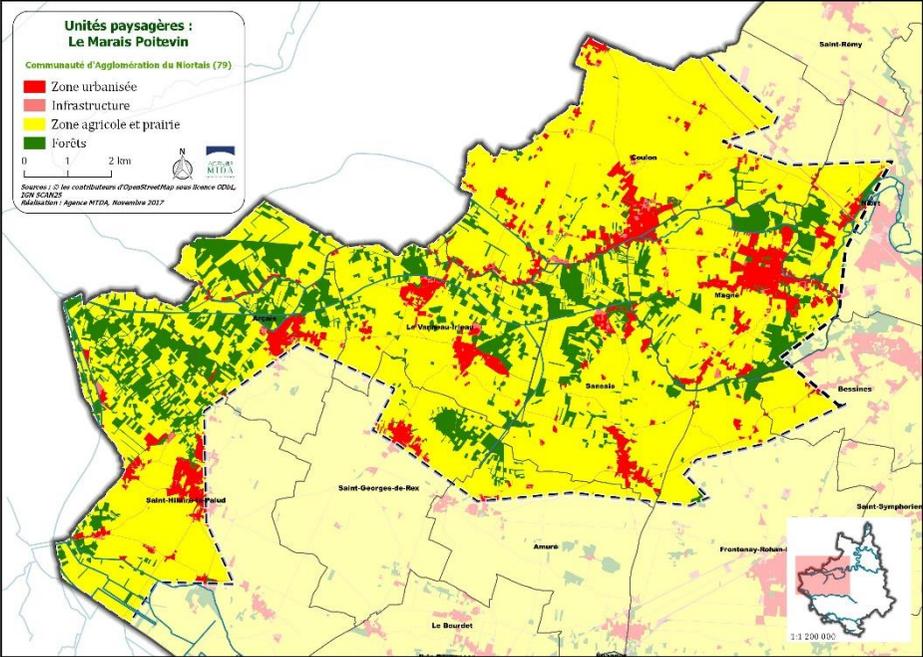
Localisation

Le Marais poitevin, situé à l'Ouest de Niort Agglo, est un site emblématique du territoire. Il représente, par sa superficie, le premier des Marais littoraux de l'Ouest, est à cheval sur 3 départements et 2 régions. Gigantesque zone réceptacle des eaux des bassins amont, avant leur évacuation vers l'Océan Atlantique, il constitue aussi une réserve d'eau importante. Au sein de cette vaste zone humide, le territoire de Niort Agglo s'inscrit plus précisément dans les Marais Mouillés et la Venise verte qui se caractérisent par des réseaux hydrauliques, bocagers et boisés denses en zone humide inondable. Ses caractéristiques lui confèrent un rôle de « poumon vert » pour les populations de Niort Agglo, et notamment pour les habitants de Niort, situés à seulement quelques kilomètres du Marais.

Paysage

Ce paysage singulier est associé dans les représentations à l'image de la maison maraîchine aux volets colorés et aux barques transportant soit des touristes, soit des animaux (vaches, chèvres).

Omniprésente, l'eau des canaux est au cœur des paysages. Ce réseau dense de canaux se décline entre les conches navigables et les rigoles plus étroites qui définissent une trame de parcelles, petites ou grandes. Beaucoup sont en prairies ou en friches, mais certaines accueillent peupleraies, élevage ou potager. Tous ces éléments contribuent à définir une ambiance de labyrinthe végétal. Maraîchins et visiteurs se déplacent en barques plates, à coup de rames ou en poussant sur la pigouille, évoquant les gondoles vénitiennes.



UNITES PAYSAGERES : LE MARAIS POITEVIN

La végétation et le vert sont aussi des composantes majeures de ce paysage et justifient très justement l'image de cathédrale verte qui y est souvent associée. Les arbres en voûtes, du fait de l'étroitesse des canaux, instaurent une ambiance où même la lumière est verte. L'eau s'accorde à cette ambiance végétale en reflétant les arbres et en se couvrant de lentilles d'eau d'un vert saturé (Atlas des paysages Poitou-Charentes).

La structure arborée du Marais est constituée de frênes têtards le long des rives, emblèmes du Marais Mouillé, suivi le plus souvent par un rang de peupliers. Étêter régulièrement les troncs est une ancienne pratique de taille effectuée par les maraîchins afin de récolter du bois de chauffage et donne une silhouette facilement identifiable aux frênes têtards. Dans les parcelles, les prairies et les friches dominent, quelquefois supplantées par une plantation de grands peupliers blancs. Les vues sont donc très intimistes, le regard ne portant jamais très loin du fait de la présence importante de végétation qui quadrille les paysages.

Îlots et avancées de terre caractérisent également cette unité en produisant des paysages très spécifiques, comme le Tertre à Sansais, le mont de la Chapelle Sainte-Macrine à Magné, l'île de Sazais à Saint-Hilaire-la-Palud, l'île Bapaume au Bourdet.

La structure villageoise dominante correspond au village-rue en pierre calcaire en frontière du Marais même si des variantes et exceptions existent. Cette implantation permettait un accès à l'eau pour le transport des marchandises et des animaux par barque et la possibilité de cultiver sur les côteaux et le plateau calcaire. Les exemples les plus significatifs sont : Irleau et la Belette au Vanneau, la Garette à Sansais, Chanteloup à Bessines et l'Ouchette à Magné, la Garenne à Arçais, etc. Le bâti villageois aggloméré est complété par un habitat isolé de fermes et de hameaux implantés au pied du Marais. Les villages-rues, les

façades préservées et la maison traditionnelle du Marais font partie du patrimoine remarquable de cette unité. À ce patrimoine villageois s'ajoute le petit patrimoine lié à l'eau et à l'exploitation des Marais (production agricole, piscicole, forestière, etc.) : moulins, lavoirs, fontaines, ponts, passerelles, ports, cales, cabanes... On trouve également de petits potagers boisés, typiques de cette unité.



LE MARAIS POITEVIN (©NIORT AGGLO)

La perception de ces paysages dépend du mode de déplacement. Une promenade en voiture et en petit train est possible (et même balisée) mais se restreint aux rares routes sillonnant le secteur, construites sur les zones émergées, côtes et îles. Si elle ne permet donc pas de pénétrer le sanctuaire du réseau des canaux, elle donne cependant accès aux vues sur les villages et les maisons. La découverte par bateau reste le moyen de prédilection pour découvrir le réseau de canaux.

Afin de préserver la qualité des paysages et du cadre de vie du PNR du Marais poitevin, la publicité est interdite sur l'ensemble des communes du parc à l'exception de Niort, dotée d'un RLP approuvé le 11/04/16.

Biodiversité

Le Marais poitevin abrite une grande richesse écologique, à la fois par la diversité des milieux qui le composent et surtout par ses spécificités de zones humides. Ce fort intérêt écologique se matérialise par une superposition de nombreux zonages d'inventaires et de protections de la biodiversité :

- Site Natura 2000 ZPS « Marais Poitevin »
- Site Natura 2000 ZSC « Marais Poitevin »
- ENS « Marais de la Garette » et « Marais de Saint-Georges-de-Rex – Amuré »
- APPB « Arbres Têtards »⁶ et APPB « Venise Verte »⁷ ;
- ZNIEFF I « La Venise Verte » ;
- ZNIEFF II « Marais Poitevin ».

On y observe une grande diversité floristique en lien avec le gradient salin et des espèces endémiques des grands Marais littoraux centre-atlantiques. Des formations plus ponctuelles mais d'un grand intérêt

(dunes, tourbières alcalines, pelouses calcicoles à orchidées) contribuent par ailleurs à la biodiversité globale du site. Les Marais représentent aussi une zone de très grande importance mammalogique (Loutre, Vison d'Europe, Chauves-souris), batracologique (Triton crêté) et entomologique avec un riche cortège d'invertébrés. Niort Agglo abrite plusieurs Marais (Marais de Galuchet, de la Grève, de Saint-Georges-de-Rex...) ainsi que des tourbières alcalines (tourbières des fontaines, du Bourdet et des vieilles herbes).

Le Marais poitevin est en outre un site majeur de migration, de nidification et d'hivernage pour une grande diversité d'oiseaux notamment pour les oiseaux d'eau. On peut y observer la Barge à queue noire, le Courlis corlieu, la Guifette noire, le Gorgebleue à miroir blanc de Nantes, le Vanneau huppé, la Spatule blanche ainsi que de nombreux anatidés et limicoles. Enfin, plusieurs espèces exotiques invasives sont localisées sur le territoire du Marais Poitevin comme l'Écrevisse de Louisiane et deux types de Jussies (*Ludwigia peploides* et *Ludwigia grandiflora*).



LOUTRE D'EUROPE (©INPN)



TRITON CRETE (©INPN)

⁶ Avec interdiction d'abattre les arbres têtards

⁷ Circulation des bateaux à moteur interdite sauf sur la Sèvre Niortaise

Continuités écologiques

Au vu de sa surface et de ses caractéristiques, le Marais poitevin constitue un réservoir de biodiversité majeur à l'échelle du territoire mais également aux échelles régionale et nationale. Il est constitué d'un cœur fortement maillé en canaux, qui délimitent de petites parcelles de prairies et de bois.

Ce cœur est ceinturé d'une zone de transition avec la plaine, qui ne dispose pas du maillage hydrographique de la zone cœur mais présente un réseau de haies dense, qui compartimente des zones de prairies et plus souvent de cultures au fur et à mesure que l'on se rapproche de la plaine agricole.

Le Marais et sa périphérie forment un véritable nœud écologique à l'Ouest de Niort Agglo entre la Sèvre Niortaise, la traversée bocagère le long de la Guirande, la vallée de la Courance et la vallée du Mignon. Il assure donc une connectivité entre les autres ensembles naturels du territoire, permettant ainsi un maintien des fonctionnalités écologiques. Le Marais connaît par ailleurs quelques dégradations dues aux difficultés d'entretien, à la qualité de l'eau et à la fréquentation touristique et les risques associés de propagation des espèces invasives.

Menaces et fragmentation

Les espaces du Marais poitevin sont très convoités, pour le tourisme (environ 850 000 visiteurs par an), le résidentiel (espace densément peuplé et attractif) mais aussi pour l'agriculture (la qualité agronomique des sols est bonne).

L'attractivité touristique met les communes sous la pression de nouveaux équipements de loisirs, dont la consommation d'espaces et l'intégration dans le paysage peuvent parfois poser des difficultés. Néanmoins, les nouveaux aménagements sont fortement encadrés dans le Marais pour préserver sa biodiversité et ses paysages.



CANAUX ET BOCAGE AU VANNEAU IRLEAU (©AGENCE MTD)

Par ailleurs, la modernisation de l'agriculture a conduit à des travaux de drainage, à des modifications des systèmes culturaux et à un développement de l'irrigation en périphérie de la zone humide. Ainsi, une partie des prairies naturelles a été reconvertie en cultures céréalières avec des effets indirects d'altération de la ressource en eaux (qualité/quantité) et d'appauvrissement de la végétation aquatique. Néanmoins, on assiste aujourd'hui à une prise de conscience collective du monde agricole qui s'investit dans la replantation de haies et la préservation du Marais.

L'apparition de la chalarose, une maladie du flétrissement du frêne, est également un très fort enjeu avec un risque réel de disparition de ce repère emblématique du paysage du Marais. L'arrivée de la chalarose vient en effet d'être confirmée dans le Marais poitevin par le Centre Régional de la Propriété Forestière. Le PNR pour faire face à cette menace a d'ailleurs lancé un appel à projet « Plantons les arbres têtards de demain », qui dans le cadre d'une démarche participative, propose de diversifier les essences (<https://pnr.parc-Marais-poitevin.fr/chalarose-appel-projet-renouveler-arbres-tetards>).

La question de l'entretien des canaux se pose également avec l'observation d'une détérioration au fil des années, liée en partie à la multiplicité d'acteurs assurant la gestion du Marais mais également à un phénomène de déprise agricole marquée depuis plusieurs années sur le territoire. Des obstacles à l'écoulement (seuils en rivière, digues, obstacles induits par les ponts, etc.) sont par ailleurs identifiés dans le Marais et peuvent nuire aux déplacements de certaines espèces.

La déprise agricole de certaines parcelles difficiles d'accès est également un sujet de préoccupation, et menacent de fermeture des zones de prairies auparavant ouvertes. De même, la prolifération récente d'espèces exotiques animales (Ragondin) ou végétales (Ludwigia peploides) est une menace sérieuse à prendre en compte.

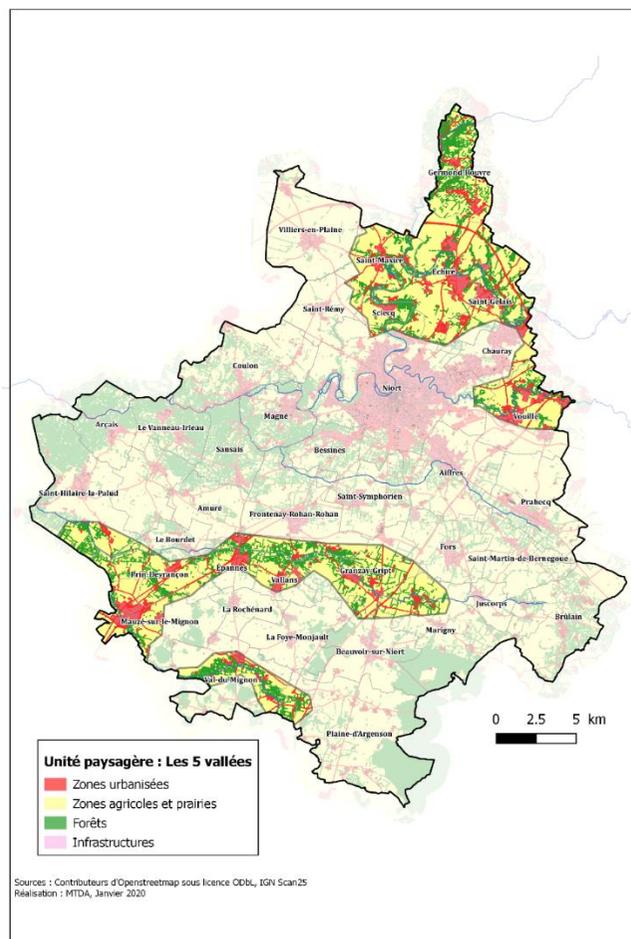
Enfin, le Marais, du fait de son caractère humide, est tout particulièrement sensible au réchauffement climatique, dont les effets doivent être anticipés pour limiter au mieux ses impacts sur les milieux, la faune et la flore.

La fragmentation de ce réservoir de biodiversité reste donc limitée, les hameaux étant de taille réduite et bien intégrés dans le bocage et les réseaux routiers étant peu développés à l'intérieur de la zone humide.

B. Les 5 vallées

Localisation

5 vallées traversent le territoire : la vallée de la Sèvre niortaise, du Lambon, de l'Egray, de la Courance et du Mignon. Elles ont été incluses dans une seule unité paysagère au vu de leurs nombreux traits communs.



UNITES PAYSAGERES : LES 5 VALLEES

Paysage

Ces vallées forment de véritables coupures vertes et bleues dans les plaines et les bourgs qu'elles traversent. Par endroits, elles creusent le relief et permettent de dégager des panoramas particulièrement intéressants. Elles condensent le plus souvent plusieurs paysages et réunissent l'eau, la végétation, le patrimoine bâti et les habitants.



LA VALLEE DE LA SEVRE NIORTAISE (©AGENCE MTD)

Dans la majorité des cas, la présence d'eau est discrète mais reste décelable grâce à la ripisylve qui accompagne le réseau hydrographique ou par les bandes bocagères qui ont été préservées de part et d'autre du cours d'eau (vallée de l'Egray et de la Courance notamment). La présence d'eau se dévoile de manière ponctuelle lors du franchissement du cours d'eau par des ponts et via quelques tronçons en rives.

La Sèvre Niortaise est la vallée la plus emblématique de cette unité paysagère et structure fortement le paysage. Sa partie amont se caractérise par des méandres et un fond de vallée large et plat où prairies, bois humides et peupleraies se côtoient et se succèdent. Cette vallée s'accompagne de plusieurs vallées sèches peu profondes (vallée de Vigon, de Périgny, de Guignerole...) qui correspondent à d'anciens bras de la Sèvre, aujourd'hui asséchés et cultivés. De Sciecq jusqu'aux portes Sud-Ouest de Niort, la Sèvre se resserre et le cours d'eau devient moins accessible physiquement et visuellement. Les versants courts et pentus sont principalement boisés, sauf dans la traversée de Niort.

Il y a peu d'accès direct à la Sèvre pour le promeneur du fait de la forte concentration des parcelles agricoles autour de la rivière. De petites parcelles bordées de haies restent accessibles par des chemins agricoles étroits. L'agriculture joue d'ailleurs un rôle très important dans le maintien de ce paysage et prend différentes formes : maïsiculture, pâturage, peupleraies, prairies fauchées, etc.

Les autres vallées s'inscrivent dans un paysage alternant cultures, prairies, haies, friches et bois. Dans la plaine, elles s'accompagnent aussi de peupleraies.



LA VALLEE DE L'EGRAY (©AGENCE MTDA)

Plusieurs villages se sont implantés historiquement le long du réseau hydrographique, au sommet de petites falaises (Chauray, Sciecq, etc.) ou à proximité d'un passage de franchissement (Échiré, Saint-Gelais), afin de profiter des ressources associées et d'une situation stratégique.

Les routes et chemins marquent eux aussi le paysage des 5 vallées qu'il s'agisse de ponts, de gués, d'écluses ou de passerelles. Ces points de franchissement permettent de révéler le paysage lié au cours d'eau. La perception n'est pas globale mais ponctuelle et irrégulière.

On retrouve également dans cette unité un bâti patrimonial non négligeable : fermes, châteaux en position défensive (Coudray-Salbart), domaines, manoirs et châteaux des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles (Taillée, Gaillard), moulins, ponts, barrages... qui est parfois laissé à l'abandon. Les bois qui composent en grande partie la vallée de la Courance sont les sièges de châteaux et de domaines privés.

Biodiversité

Aux milieux aquatiques de ces cours d'eau s'associent des milieux alluviaux comme les roselières, les ripisylves, les forêts alluviales (peupleraies, saulaies, aulnaies-frênaies...) ou les prairies. La formation aulnaies-frênaies représente un fort enjeu à l'échelle du territoire au vu de son intérêt européen.

Des zones Natura 2000 sont présentes : ZPS « Marais poitevin », ZPS « Plaine de Niort », SIC « Marais poitevin ».

Plusieurs ZNIEFF sont présentes : ZNIEFF I « Marais des tourbières des Fontaines », « Plaine de Frontenay », « Marais du Bourdet », « Vallon des Rochers de la Chaise », « Basse vallée de la Sèvre niortaise », ZNIEFF II « Plaine de Niort Sud Est », « Marais poitevin », « Vallée bocagère de l'Egray », « Méandres de la Vallée de la Sèvre niortaise ».

Les cours d'eau représentent des habitats pour plusieurs espèces de poissons mais aussi des corridors pour plusieurs poissons migrateurs notamment l'anguille, la lamproie marine et la grande alose. Plusieurs frayères à saumons, truites de mer, lamproie marine et alose sont recensées sur la Sèvre niortaise et le Mignon. La Loutre d'Europe, l'Azuré du serpolet, la Rosalie des Alpes et la Fritillaire pintade sont également des espèces à fort intérêt présentes au niveau du réseau hydrographique du territoire.

Les vallées sèches et les coteaux calcaires parfois associés abritent des habitats calcicoles rares notamment des pelouses sèches, des boisements calcicoles ou encore ourlets thermophiles. On y trouve de nombreuses espèces d'orchidées des coteaux secs ainsi que des papillons (Azuré du Serpolet), des orthoptères et des oiseaux (Bondrée apivore, Alouette des champs, Faucon crécerelle, Huppe fasciée). L'ensoleillement et la présence de pierriers sont également favorables aux reptiles (couleuvre verte et jaune, vipère aspic...).

Enfin, l'Écrevisse de Louisiane, espèce invasive, y est également présente.



© F. Melki / Biotope

ANGUILLE D'EUROPE (©INPN)



© F. Serre Collet

COULEUVRE VERTE ET JAUNE (©INPN)

Continuités écologiques

Les vallées du territoire forment à la fois des réservoirs et des corridors écologiques et ce, pour des espèces aquatiques comme terrestres.

La présence d'une mosaïque de milieux favorise en effet une biodiversité plus riche et la présence d'espèces inféodées aux milieux humides et aquatiques, qui ne se retrouvent pas ailleurs sur le territoire. Elles participent également au maintien de l'état de conservation des espèces en leur permettant de se déplacer entre les différents habitats pour l'accomplissement de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, refuge...).

Les pelouses sèches et les vallées sèches ont également été recensées et ajoutées en tant que réservoirs à partir de la bibliographie disponible (notamment des études de Deux-Sèvres Nature Environnement sur les pelouses sèches) et d'une interprétation de la photographie aérienne. Ce choix se justifie par l'enjeu écologique important représenté par ces milieux.

Menaces et fragmentation

La pollution des eaux est une pression à prendre en compte sur les milieux aquatiques et humides. Différents types de rejets occasionnent ces problèmes de pollution : les rejets d'eaux usées (problèmes d'assainissement), les rejets d'origine agricole (pesticides) ou encore des dépôts illégaux de matériaux de construction, gravats et autres déchets sauvages en bordure de cours d'eau.

Une pression foncière s'exerce sur cette unité notamment à proximité de Niort (Sainte-Pezenne, Saint-Liguaire) et d'Échiré, et ce malgré les risques inondation. L'artificialisation du territoire mais également le développement d'usages de loisirs impactent la qualité paysagère et l'intérêt écologique de l'unité. La topographie implique par ailleurs une sensibilité plus forte des paysages en lien avec la visibilité des aménagements entre eux et depuis la plaine. Les bords des canaux (Mignon) et de la Sèvre Niortaise sont particulièrement vulnérables au mitage du fait de leur attractivité pour l'installation de résidences secondaires et autres habitats légers de loisirs. Les routes D102, D123 et le chemin de halage en rive droite de la Sèvre entre Irleau et Arçais sont des axes d'accroche de ce type d'urbanisation. L'implantation non contrôlée de ces petites constructions pose un problème d'aménagement du territoire et dégrade la qualité des paysages.

La privatisation des bords des cours d'eau entraîne des difficultés de gestion et de mise en valeur des paysages du territoire liés à l'eau. La présence importante d'obstacles à l'écoulement nuit également à la continuité écologique des cours d'eau et peut mettre en danger la faune qui se déplace le long du lit majeur en entraînant des collisions routières.

La déprise agricole est également un enjeu fort de cette unité car elle engendre une fermeture des fonds de vallées, préjudiciable aux dégagements visuels. À l'inverse, sur les secteurs plats de fonds de vallée, plus favorables à l'agriculture, l'intensification agricole se développe au détriment des

prairies, du bocage et de la ripisylve vers une mise en culture monospécifique. Le développement des peupleraies pendant de nombreuses années a représenté un facteur de mutation des paysages en bordure de cours d'eau. Depuis les années 90, la tendance tend à s'inverser, avec une régression des surfaces de peupliers.

On note également la présence d'espèces invasives à la fois floristiques (Renouée du Japon, Jussie, Myriophylle du Brésil, Balsamine de l'Himalaya, Erable negundo) et faunistiques (Ragondin, Rat musqué, Écrevisse américaine...) qui causent des perturbations aux milieux aquatiques et humides et colonisent plus particulièrement la trame bleue du territoire. Ces espèces peuvent également entraver certains usages comme la navigation ou la pêche et engendrer des dégâts (effondrement de berges, récolte agricole...).



RENOUEE DU JAPON (©INPN)



© C. Fournier

RAGONDIN (©INPN)



DEPOT DE DECHETS DANS LA VALLEE DE LA SEVRE

Concernant les vallées sèches, les principales pressions sont liées à l'intensification de l'agriculture et à la mise en culture de certaines parcelles ou au contraire à leur abandon, induisant une fermeture des pelouses et ourlets thermophiles en l'absence d'activités pastorales. Localement, il existe d'autres menaces notamment l'exploitation de matériaux calcaires, la pratique de loisirs motorisés ou encore le dépôt de matériaux et déchets.

Plusieurs routes fragmentent les vallées (A10, A83, D1, D169, D174, D611, D648, D650, D743, D744, D850, N11...) ainsi que les voies ferrées et peuvent entraîner des collisions avec la faune. On note aussi une profusion d'obstacles à l'écoulement qui touche de manière différenciée les 5 vallées de l'unité paysagère.

Ainsi, la Courance, Le Mignon et la Sèvre sont plus fortement concernés, ce qui est beaucoup moins le cas du Lambon et de l'Egray. Ces obstacles représentent une problématique pour les espèces aquatiques mais aussi pour des espèces terrestres comme la Loutre qui sont parfois obligées de passer par la route pour franchir l'obstacle, renforçant le risque de collision.

C. Les plaines agricoles calcaires de Niort

Localisation

Les plaines agricoles de Niort représentent l'unité éco-paysagère la plus étendue de Niort Agglo et couvrent le Nord et le Sud-Ouest du territoire.

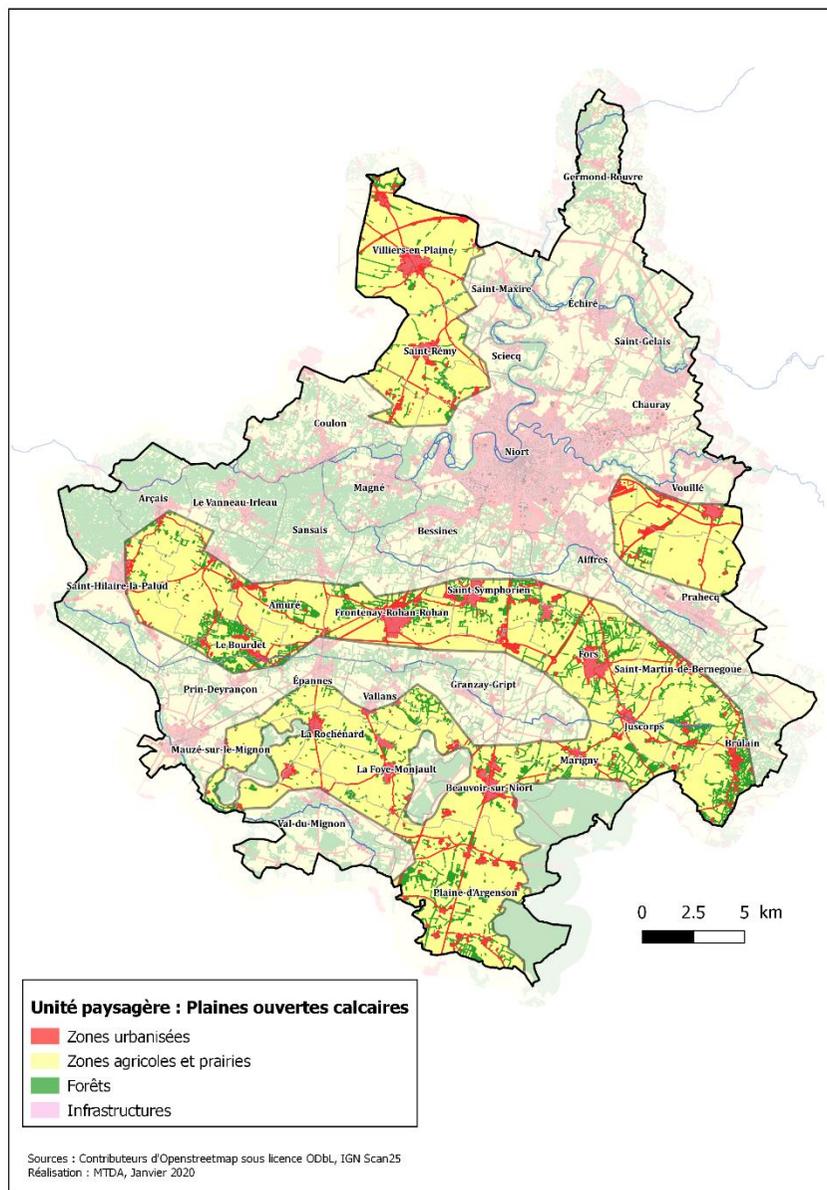
Traversées par d'autres unités paysagères, ces plaines se manifestent davantage par de vastes clairières agricoles plutôt que par une vaste plaine agricole d'un seul tenant. Elles partagent néanmoins les mêmes caractéristiques, d'où leur regroupement sous la même appellation.

Au Sud, les limites de la plaine sont marquées par des rebords de plaine assimilés aux événements de côtes mortes au-dessus du Marais poitevin, de Frontenay-Rohan-Rohan jusqu'aux portes de Mauzé-sur-le-Mignon. La perception depuis ces franges est celle d'un paysage agricole en balcon qui surplombe un paysage à dominante boisée et fermée.

Paysage

Cette unité paysagère se caractérise par un paysage de plaine ouverte et plane, cultivée en grand parcellaire de céréales et dans une moindre mesure de tournesol et de maïs. La culture généralisée des sols procure des perspectives lointaines et offre une succession de matières et de couleurs selon les cultures et les saisons. Au Sud, les perspectives visuelles sont davantage bornées par des linéaires bocagers dans les vallées et des massifs boisés en points hauts.

En raison de la quasi-absence de relief, les clochers, les châteaux d'eau, les hangars et silos agricoles et les alignements d'arbres se repèrent de loin. Le réseau électrique de haute tension, peu qualitatif, est ainsi particulièrement visible dans le paysage, de même que le parc éolien de Benêt, situé en limite Nord-Ouest de Niort Agglo. Il en est de même pour les aménagements urbains, commerciaux et industriels notamment au niveau de la périphérie de Niort, qui se développe aujourd'hui au-delà de la cuvette où la ville s'était implantée historiquement.



UNITES PAYSAGERES : LES PLAINES OUVERTES CALCAIRES



LA PLAINE AGRICOLE CALCAIRE NORD A VILLIERS EN PLAINE (©MTDA)



LA PLAINE AGRICOLE CALCAIRE SUD A BEAUVOIR-SUR-NIORT (©MTDA)

Quelques talwegs, vallées et côtes viennent ponctuellement moduler le relief et offrir des panoramas intéressants sur la plaine et les unités paysagères voisines. Il s'agit notamment de la côte « Bellevue » à Villiers-en-Plaine, des Chaumes de Niort à Saint-Gelais et Échiré, des côteaux d'Aiffres et de Coulon et des vallées de La Guirande et du Lambon.

La présence d'eau est discrète mais se devine par les variations du relief et par les peupleraies et les ripisylves qui les bordent. Elles apportent une diversité dans les ambiances paysagères et agricoles, les cours d'eau étant souvent accompagnés d'une végétation de haies et de bois qui quadrillent des parcelles de prairies. Le passage encore bien méandreux des cours d'eau de la Guirande et du Lambon est associé à des systèmes de bocage plus denses et plus diversifiés en fond de vallée. Ces éléments structurent fortement les villages d'Aiffres et de Vouillé. L'eau est aussi bien présente au Sud, avec le passage de la Courance et du Mignon.

Les villages forment des entités urbaines où le bâti est traditionnellement regroupé (Villiers-en-Plaine, Saint-Rémy...), même si certaines communes sont touchées par de l'urbanisation diffuse (Aiffres, Chauray...). On retrouve davantage de hameaux et de bâti diffus agricole et artisanal dans la plaine Sud que dans la plaine Nord.

Les villages sont souvent associés à davantage de végétation que les plaines cultivées qui les jouxtent ; haies le long des routes et en limite de parcelles, chemins creux et bocage, jardins... ; qui forment des coupures et des lisières vertes favorisant la lisibilité et l'intégration du bâti dans la plaine.

Quelques hameaux (Gascougnolles à Vouillé, Champbertrand à Villiers-en-Plaine, Est de Petit Breuil Deyrançon, Nord de La Rochénard, Sud de Saint-Georges-de-Rex) présentent des façades urbaines patrimoniales, mises en valeur par ces espaces non construits végétalisés. On note également un patrimoine bâti en marge des centres villageois qui participe à la qualité et à l'identité des villages : corps de ferme, château d'Allerit, château du Grand Breuil, château Gaillard.... Des sites ponctuels et isolés comme la Chapelle de Notre Dame de Day sont des atouts pour le paysage rural et agricole de cette unité. On recense cependant plusieurs bâtiments patrimoniaux à l'abandon. Les routes, nombreuses et fréquentées, sont des axes importants de découverte du territoire, d'autant plus que certaines surplombent en partie les unités paysagères voisines. Sur la partie Nord, ce sont principalement l'autoroute A83 et A10, la RD 744, la ligne TGV Poitiers-La Rochelle. Sur la partie Sud, la D611 (ancienne N11 Niort-La-Rochelle) est l'axe routier majeur de découverte de cette unité avec l'autoroute A10 et la RN 150. Il faut y ajouter la liaison par la RD 950 de St-Jean d'Angély à Melle.

Les alignements de grands arbres le long de certains axes routiers participent à l'animation de ces grands espaces dégagés.

Biodiversité

La plaine Nord-Ouest et la plaine Sud-Est de Niort constituent des zones de plaine ouverte où les champs de céréales et d'oléoprotagineux côtoient encore des prairies dédiées à l'élevage. Il en résulte une mosaïque de milieux diversifiés qui rend ces plaines particulièrement attrayantes pour l'avifaune. Ces plaines s'inscrivent d'ailleurs dans les huit zones de plaines à Outarde canepetière en région Poitou-Charentes et combinent 8% des effectifs régionaux. On y trouve aussi l'oedicnème criard et les busards des roseaux, cendré et Saint-Martin. A ce titre, elles sont couvertes par des sites Natura 2000 « oiseaux » (ZPS, ZSC) et par des zonages d'inventaire de la biodiversité (ZICO, ZNIEFF 1 et ZNIEFF 2). Une entomofaune messicole est également à souligner au niveau des bords de champs et de routes.

Plusieurs bâtiments d'habitation et d'élevage ainsi que des murets sont constitués de pierres calcaires issues de la géologie locale et laissent ouvertes des petites cavités favorables à la nidification d'espèces cavernicoles.

D'un point de vue floristique, on trouve encore plusieurs espèces des moissons (Miroir de Vénus, Peigne de Vénus, Adonis d'été, Violette des champs, Bleuets, etc.) qui tendent à se raréfier avec l'intensification des pratiques agricoles (DSNE, 2009).

La Plaine de Frontenay, classée en ZNIEFF de type 1, présente un profil et des enjeux identiques aux deux plaines de Niort.



OUTARDE CANEPETIERE (©INPN)

J.P. Siblet



CEDICNEME CRIARD (©INPN)

© J. LAIGNEL

Continuités écologiques

Certaines zones de plaines cultivées ont été retenues comme réservoirs de biodiversité en raison de leur sensibilité vis-à-vis de l'Outarde et du Busard cendré. Ces zones sont pour la plupart incluses dans les zones de protection spéciale du dispositif Natura 2000. On peut donc supposer que ces zones sont également intéressantes pour l'ensemble du cortège avifaunistique protégé par ces ZPS. Le reste de ces zonages ont été par ailleurs pris en compte sous la forme d'espaces à corridors diffus.

Les pelouses sèches et les vallées sèches les plus intéressantes ont également été recensées et ajoutées en tant que réservoirs de biodiversité à partir de la bibliographie disponible (notamment des études de Deux-Sèvres Nature Environnement sur les pelouses sèches) et d'une interprétation de la photographie aérienne. Les secteurs de pelouses plus ponctuels ou dégradés ont été intégrés à la trame verte et bleue via la couche de corridors ponctuels en pas japonais dédiée.

Menaces et fragmentation

La survie de l'Outarde canepetière et des autres espèces faunistiques comme floristiques est menacée par l'intensification des pratiques agricoles : augmentation de l'homogénéité parcellaire, disparitions des surfaces "pérennes" : prairies, luzernes, jachères, haies, etc.

À noter également l'augmentation des infrastructures routières (autoroutières en particulier) qui fragmentent les espaces agricoles et naturels. Leur implantation a considérablement modifié les paysages en induisant du remembrement agricole et une modification de l'organisation spatiale des communes. La pression industrielle et commerciale en bord de route crée une artificialisation linéaire particulièrement fragmentante pour les espèces (Mauzé-sur-le-Mignon, Epannes...).

Le développement rapide des jachères fleuries (flore non autochtone) induit des risques d'invasion par des espèces exotiques et une dénaturation du principe de flore des champs (DSNE, 2009).

Les extensions urbaines et le mitage s'exercent dans toutes les communes mais de manière plus significative le long des axes autour de Niort. Ce phénomène conduit à une urbanisation linéaire le long des axes routiers, à la banalisation des entrées de ville et à des transitions abruptes entre campagne et espaces urbains. Ces extensions provoquent des phénomènes de co-urbanisation avec les communes périphériques de Niort (Chauray et Aiffres).

A contrario, les centres villes et villageois semblent touchés par une vacance et un abandon du patrimoine bâti plus marquants qu'ailleurs.

L'évolution des pratiques agricoles peut également avoir des impacts directs sur les paysages (agrandissement des parcelles, homogénéisation des cultures, banalisation du paysage, destruction des haies, des alignements d'arbres...). Par exemple, les bandes bocagères en fonds de vallons de la Courance et du Mignon se déstructurent et le maillage de haies s'agrandit au profit d'une intensification agricole et d'une maïsiculture importante.

Certaines bassines (ou réserves de substitution) peuvent également être mal intégrées d'un point de vue paysage. Des alignements d'arbres favorisent parfois cette intégration.

Les châteaux d'eau et les lignes électriques aériennes ont aussi été identifiés comme des éléments peu qualitatifs dans les paysages très ouverts de cette unité, d'autant plus que certains châteaux d'eau ne sont plus en fonctionnement.

Les éoliennes situées à proximité du territoire et des plaines sont aussi des éléments de fragmentation pour certaines espèces et peuvent également avoir un impact négatif sur les paysages.



CHATEAU D'EAU A COULON (©MTDA)

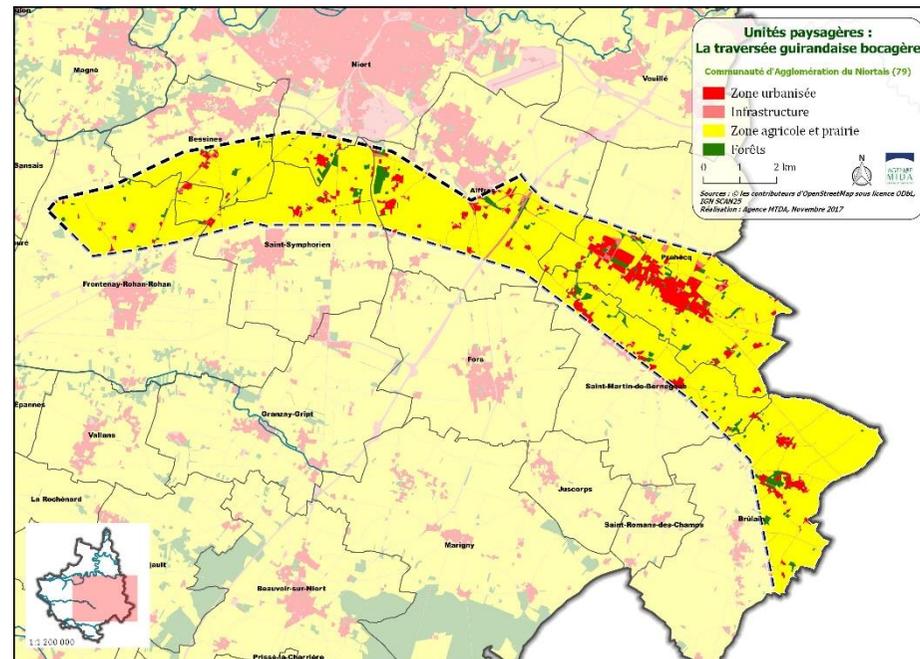


EOLIENNES VISIBLES DEPUIS GERMOND-ROUVRE (©MTDA)

D. La traversée guirandaise bocagère

Localisation

Il s'agit d'une écharpe bocagère, qui s'étire au sein de la plaine de Niort dont elle limite les horizons. Elle s'inscrit dans une légère dépression du relief associée à la vallée de la Guirande. La traversée guirandaise s'étend du Marais poitevin (elle encadre la partie de Marais Mouillé) jusqu'à la vallée de la Boutonne.



UNITES PAYSAGERES : LA TRAVERSEE GUIRANDAISE BOCAGERE

Cette unité se dévoile principalement par la R.D. 740, qui se trouve à la lisière de la bande bocagère et de la plaine depuis Niort jusqu'à la Boutonne.

Paysage

La traversée bocagère se caractérise par un paysage cloisonné et arboré, dont la haie constitue tant l'emblème que le principal élément de structuration de l'espace et sa composante la plus visible. La vocation première d'élevage et de pâturages a été favorisée par les sols plus humides, moins aptes aux grandes cultures et a façonné l'occupation du sol. Ce réseau de haies permet une approche intime de l'espace et un isolement aujourd'hui très apprécié. Les chemins creux, les arbres, les prairies pâturées, représentent une campagne aimable, aux espaces variés, très appréciée pour les promenades à pied ou à cheval. Mais le paysage bocager reste d'une accessibilité et d'une visibilité difficiles du fait de la privatisation des lieux et des chemins, des écrans visuels parfois trop importants et de l'absence de relief.

Par ailleurs, la traversée bocagère fait aussi contraste avec la plaine par la répartition du bâti : aux villages fortement regroupés de la plaine s'oppose la dispersion des établissements humains du bocage. Le cloisonnement de l'espace fait que les villages et bourg apparaissent et disparaissent subitement. Pour les mêmes raisons, une grande partie des installations agricoles et industrielles sont protégées des regards par le réseau dense des haies.

Les villages de Prahecq et de Saint-Symphorien sont placés à cheval sur les rivières et les côteaux qui les bordent sont occupés par des cultures diverses : potagers, vignes, vergers. Ces vallées douces s'aplanissent vers l'aval jusqu'à rejoindre le Marais poitevin.



LA VALLEE DE LA GUIRANDE (©MTDA)

Cette dispersion du bâti combinée à l'ancienneté du parcellaire conduisent à un réseau dense de petites routes et d'innombrables chemins, qui contribuent au sentiment d'enfouissement que procure le bocage. Par contraste, les routes récentes semblent appartenir à un autre territoire.

Un système paysager et rural très spécifique et identitaire se découvre au gré et en lisière de certains Marais : il s'agit de jardins-potagers qui diversifient le paysage et assurent une transition entre les espaces bâtis et le Marais très boisé.

Biodiversité

La traversée bocagère est principalement constituée par la Guirande, affluent de la Sèvre niortaise, sa ripisylve plus ou moins fragmentée et les milieux attenants. On y retrouve également des prairies inondables et des boisements alluviaux naturels qui sont parfois localisés à proximité directe de zones agricoles ou urbaines. Ces prairies inondables sont ceinturées par des systèmes bocagers faisant le lien avec le Marais poitevin et permettant ainsi l'accueil d'une faune diversifiée.



RESEAU BOCAGER ENSERRANT DES PARCELLES CULTIVEES A PRAHECQ (©MTDA)

Malgré l'intérêt écologique de cette traversée bocagère, on notera l'absence de zonage écologique réglementaire ou d'inventaire. Cet intérêt n'en est pas pour le moins bien représenté avec la présence de la Rosalie des Alpes, que l'on retrouve au niveau des frênes têtards qui jalonnent la vallée de la Guirande. Cette dernière abrite également de belles stations de Fritillaire pintade.

Continuités écologiques

La traversée bocagère est constituée de plusieurs réservoirs de biodiversité reliés entre eux grâce à la continuité créée par la vallée de la Guirande. Elle forme une passerelle entre le Marais et la vallée de la Boutonne, qui présente un grand intérêt écologique.

L'Ouest de cette traversée est marqué par le Marais et sa zone de transition, dont le bocage se maintient le long de la vallée de la Guirande ou en ceinture autour de zones urbanisées (dont Niort au Sud de la ville).

Plusieurs réservoirs de biodiversité ont donc été identifiés : les zones bocagères du Marais, celles de la vallée et les ceintures bocagères de villes et de villages. Des corridors écologiques diffus permettent la connectivité de ces zones entre elles.

Menaces et fragmentation

En matière de menace, la commune de Bessines est particulièrement soumise à des pressions urbaines de Niort. Ses entrées urbaines et les axes routiers qui les relient (D611, D3) sont très vulnérables au développement de l'urbanisation et des zones d'activités.

En outre, un début de mutation de la composition traditionnelle des haies s'opère dans les espaces péri-urbains avec l'apparition des haies de résineux aux abords des habitations et en ceinture de parcelles privatisées de loisirs, en incohérence totale avec le réseau de haies « traditionnel ».

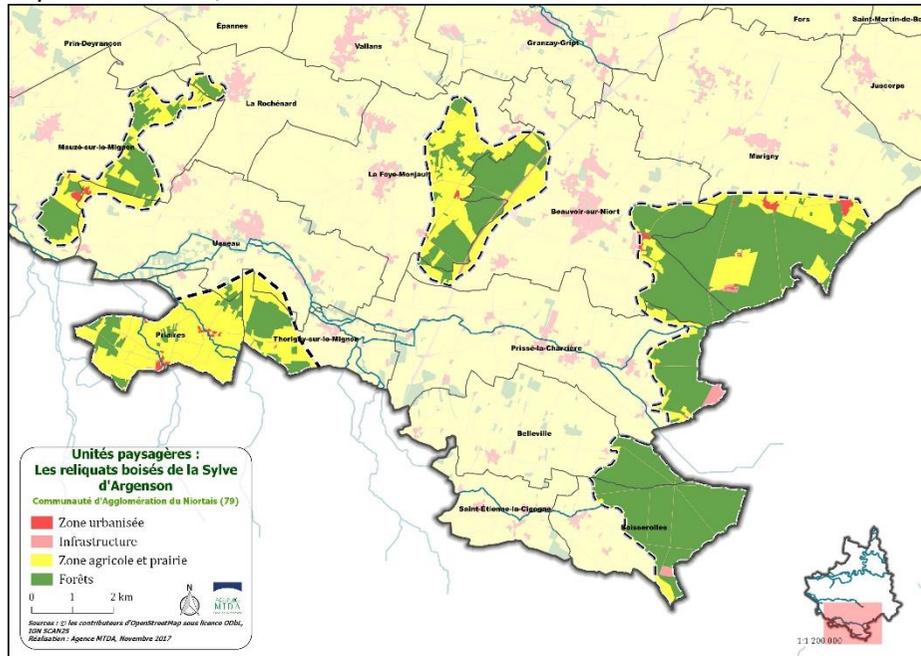
Plusieurs routes à grande circulation fragmentent cette traversée bocagère (A10, D104, D611, D650) ainsi que des voies ferrées.

On note également une présence non négligeable de seuils qui fragmentent le cours d'eau de la Guirande.

E. Les reliquats d'Argenson

Localisation

Les massifs de la sylve d'Argenson constituent encore un des plus vastes ensembles forestiers de Poitou-Charentes et présente un fort intérêt écologique. Il constitue l'héritage d'un gigantesque ensemble forestier, qui se poursuit à l'Est du territoire, morcelé au fil des âges et des défrichements. En effet, lors du peuplement celte, deux grands groupes se sont partagés le territoire régional, au Nord les Pictons (Poitiers et le Poitou) et au Sud les Santons (Saintes et la Saintonge). Entre eux deux, une zone de marche reste boisée, la forêt d'Argenson. Cette forêt marque toujours la limite entre les départements poitevins et charentais même si elle ne constitue plus un massif unique mais plutôt une série de massifs boisés qui alternent avec des clairières et des espaces ouverts, cultivés en céréales.



UNITES PAYSAGERES : LES RELIQUATS DE LA SYLVE D'ARGENSON

Ces massifs font l'objet d'un site Natura 2000 et d'une réserve biologique qui visent à protéger l'intérêt écologique de ce site et sont couverts par plusieurs zonages d'inventaires de la biodiversité (ZNIEFF de type 1 et 2).

Paysage

Cette unité se caractérise par des boisements de toute taille qui dominent les paysages et compte notamment quelques forêts domaniales (Chizé, Chef-Boutonne, Aulnay). Les chênes et les hêtres sont les espèces les plus représentées.

La forêt abrite de nombreuses sources de ruisseaux venant alimenter la Boutonne et la Couture. Les vallées assez plates forment les axes de clairières enchaînées les unes aux autres. Elles accueillent les principales agglomérations et de vastes peupleraies, magnifiées en hiver par les inondations.

L'alternance des forêts et de secteurs plus dégagés définit un très grand nombre de lisières qui constituent une composante paysagère forte. Outre leur richesse écologique, les lisières présentent en effet un intérêt paysager particulier car elles animent et structurent les horizons des plaines agricoles.

Plus ou moins proches de l'observateur, elles déterminent plus fortement l'ambiance du secteur que l'intérieur même des massifs, peu accessibles.

Il n'y a pas de villages dans les forêts. Ils se situent au centre des clairières, de préférence au bord d'un cours d'eau.

Biodiversité

Les massifs de la Sylve sont principalement des forêts caducifoliées sur calcaires dont l'espèce dominante est le Chêne pubescent accompagné parfois du Chêne pédonculé. Le site comprend également des surfaces non négligeables de hêtraie calcicole sud-occidentale.

Il abrite ainsi un remarquable cortège floristique associé à la hêtraie avec des populations importantes d'espèces rares ou en station unique au niveau régional (Belladone, Orge d'Europe).

Le site héberge également des espèces intéressantes d'invertébrés, de mammifères (Chiroptères, Genette, Chevreuil, Sanglier, Blaireau) et d'amphibiens (Salamandre, Triton). Des études récentes menées par le département et l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) ont montré la présence de 16 espèces de Chauves-souris dont 6 inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore. Le réseau d'allées, de mares, de lisières et de layons forestiers forme en effet des terrains de chasse favorables pour certaines espèces de chiroptères. Le bâti (granges, linteaux, volets, caves, greniers) constitue des gîtes attractifs pour les espèces anthropophiles identifiées. Les arbres à cavités ou fissurés, les écorces décollées sont des habitats indispensables aux chauves-souris arboricoles.

Par ailleurs, des pelouses et des ourlets calcicoles thermophiles subsistent au sein des chênaies pubescentes ou au milieu des zones céréalières (pelouses calcaires du bois de la Noue sur la commune de Granzay-Gript). Ces milieux sont associés à un très riche cortège d'espèces notamment le Sénéçon du Rouergue, la Sabline des chaumes, le Scorsonère hirsute, l'Inule à feuilles de spirée...



VUE SUR LA FORET DE CHIZE A BOISSEROLLES (©MTDA)



BARBASTELLE D'EUROPE (©INPN)



GENETTE COMMUNE (©INPN)

Continuités écologiques

Les réservoirs de biodiversité identifiés sur cette unité paysagère correspondent à de petits boisements disséminés dans la plaine agricole aux alentours de la forêt de Chizé, elle-même identifiée comme un réservoir de biodiversité majeur. Ces boisements ont été retenus du fait de leur ancienneté, du caractère rare des boisements sur le territoire de Niort Agglo et de leur association régulière à des ourlets thermophiles.

Des reliquats bocagers peuvent faire la liaison entre ces réservoirs et ont été identifiés en tant qu'espaces de corridors diffus afin de préserver les liens fonctionnels existants entre les réservoirs de biodiversité. Le fonctionnement écologique de cette entité repose sur des déplacements en pas japonais des espèces entre les réservoirs boisés. L'intérêt des boisements repose donc sur leur nombre et leur proximité pour maintenir ces échanges fonctionnels. Ces corridors en pas japonais permettent de créer des liens écologiques entre la vallée de la Courance et la vallée du Mignon.

Les trois corridors écologiques forestiers à remettre en bon état sont des corridors écologiques d'importance régionale identifiés dans le SRCE Poitou-Charentes. Leur remise en état doit permettre de recréer le lien écologique entre la vallée du Mignon et la forêt de Chizé.

Menaces et fragmentation

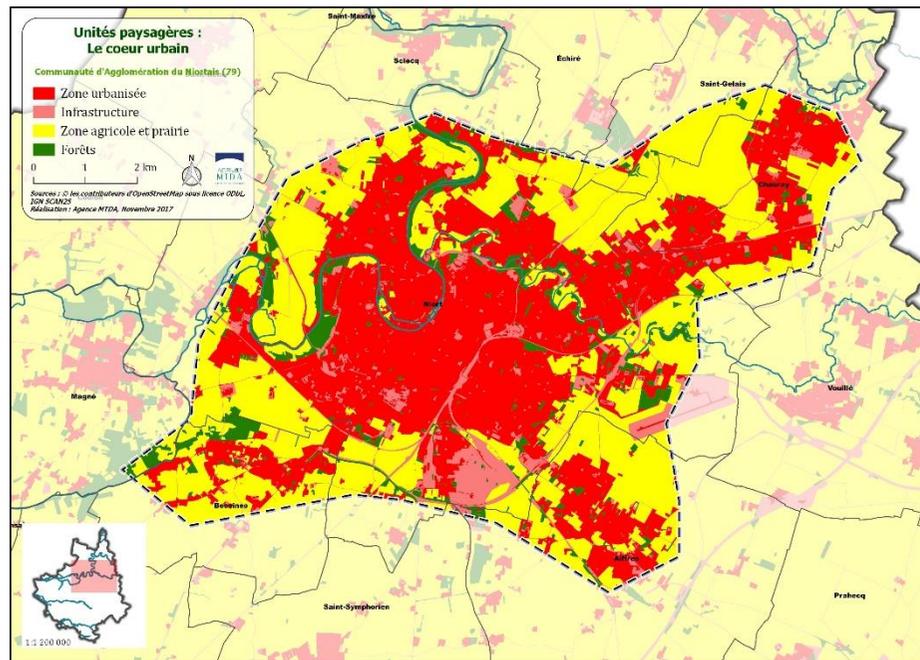
La principale menace pesant sur ces noyaux boisés est liée à leur enrésinement voire à leur défrichement qui induirait une modification des habitats des espèces. La conduite sylvicole moderne limite également la présence de futaie irrégulière et âgée avec des arbres sénescents ou morts qui sont plus favorables aux chauves-souris sylvicoles et aux invertébrés.

Les changements climatiques provoquent par ailleurs un dépérissement des hêtraies. La mise en place d'essences de remplacement entraîne souvent une banalisation de l'habitat. Concernant les pelouses et les ourlets thermophiles, leur maintien dépend des modalités de gestion et notamment de la lutte contre leur embroussaillage. Le bocage entre ces unités boisées est également menacé de destruction du fait d'une évolution possible des pratiques agricoles. Quelques routes (A10 et D650) et les voies ferrées peuvent fragmenter les continuités écologiques de cette unité.

F. Le cœur urbain

Localisation

Au bord de la Sèvre Niortaise et aux portes du Marais poitevin, Niort et sa périphérie forment un noyau urbain à l'interface des paysages du reste du territoire. La perception de cette unité se fait sur ses franges via le réseau routier et autoroutier qui converge ou contourne la ville.



UNITES PAYSAGERES : LE CŒUR URBAIN

Paysage

Du fait de sa position centrale, cette unité bénéficie de la diversité paysagère qui l'entoure et n'a pas connu d'extension trop destructrice. Le donjon occupe une place privilégiée dans l'évocation des paysages de cette unité.

La Sèvre constitue un élément structurant de Niort : elle est le siège de l'implantation historique de la ville et a fait l'objet d'aménagements paysagers en coulée verte. Avec le Lambon, elle forme une ceinture verte qui constitue un atout paysager majeur de l'unité. Elle met particulièrement en valeur le patrimoine qu'elle longe et les façades intra-urbaines. Elle est aussi le lieu privilégié des jardins et des espaces verts urbains (prairies inondables, parcs...), qui permettent une ouverture paysagère. Pourtant, le réseau hydrographique se réduit parfois au cours d'eau et à un simple alignement d'arbres et la privatisation des bords de Sèvre réduit la visibilité des paysages liés à l'eau et les leviers pour les mettre en valeur.

Les bandes bocagères présentes autour de la ville (Marais poitevin à l'Ouest, bande bocagère au Sud) participent également à cette ceinture verte et permettent une transition et une intégration de Niort dans son environnement.

La topographie est également une caractéristique identitaire de cette unité, la ville de Niort formant un « amphithéâtre ». Cette structure en pallier permet de mettre en valeur le patrimoine historique de la ville et de dégager des perspectives intéressantes. Les églises Saint-André et Notre-Dame ainsi que le château d'eau constituent des repères importants dans le paysage de Niort.

Enfin, les alignements d'arbres le long des principales routes qui convergent vers Niort font aussi partie des atouts paysagers de cette unité. Ils guident le visiteur, apportent ou prolongent une trame verte dans le contexte urbain, agrémentent les entrées de villes, participent à la qualité du cadre de vie des niortais et aident également à composer et organiser la lisibilité de la ville et de ses extensions urbaines.

Biodiversité

La ville n'est pas exempte de biodiversité, au contraire. De nombreux inventaires témoignent de la valeur écologique de la biodiversité sur ce secteur (APPB, sites Natura 2000, ZNIEFF, ZICO, sites inscrits et sites classés, AVAP, etc.). Les parcs et les espaces verts, les jardins « partagés » ou non, les zones maraichères, les haies, les bordures de routes, les murs végétalisés, les trottoirs et balcons fleuris peuvent accueillir de nombreuses espèces animales et végétales. On parle de nature en ville. La nature en ville participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants et permet la pratique d'activités de loisir. Elle est également à l'origine de nombreux services pour l'homme. Elle permet en effet une meilleure gestion de l'eau en permettant son infiltration. Elle assure aussi une meilleure régulation des températures en ville et permet de limiter le phénomène d'îlot de chaleur.



NATURE EN VILLE A NIORT (©MTDA)

Enfin, les espaces de nature en ville accueillent une biodiversité adaptée et peuvent donc participer à la trame verte et bleue du territoire. Certaines espèces remarquables peuvent s'y trouver (Grosbec casse-noyau, Moineau soulcie, Rougequeue à front blanc, Chauves-souris, insectes...). Certains jardins, parcs et autres espaces végétalisés peuvent donc constituer des refuges et concentrer un nombre non négligeable d'espèces. La mise en place de la politique « Zéro phyto » sur Niort va dans le sens de leur protection.

De façon localisée, l'aérodrome de Niort présente un intérêt écologique important, avec la présence de plus de 30,8 ha de pelouses sèches jamais retournées, caractérisé par une avifaune remarquable (Busards, Alouettes), une grande diversité d'orchidées et de nombreux insectes patrimoniaux d'intérêt européen (source : DSNE) ; ainsi que 31,6 hectares de prairies maigres de fauche. Un plan de gestion a été mis en œuvre par la ville de Niort sur l'aérodrome pour maintenir cette richesse écologique.

Continuités écologiques

Plusieurs espaces verts intra-urbains classés comme réservoirs de biodiversité dans le cadre du PLU de la ville de Niort ont été pris en compte dans la TVB intercommunale (24 au total, dont 6 réservoirs aquatiques), à savoir :

- > Les Marais Niortais : Marais de Galuchet et de la Plante, Marais de Saint-Rémy grand Marais de Bessines
- > La Sèvre Niortaise : méandres de la Sèvre amont, méandres de la Sèvre avale, plan d'eau de Noron
- > Le bois de la Tranchée, le boisement de Surimeau
- > La rivière du Lambon (secteur amont)
- > L'aérodrome
- > Les deux vallées sèches : la vallée de Buffevent-Torfou et la vallée de Vignon

- > Les secteurs bocagers : la Coudraie, dans la vallée du Lambon plus largement le secteur bocager de la commune de Niort
- > La plaine céréalière de la Goupillière
- > Les friches industrielles : ancien dépôt de tabac de la Seita, le long de la voie ferrée Niort-Poitiers

Plusieurs de ces sites ont fait l'objet d'une analyse par photo-interprétation et d'inventaires naturalistes précis pour identifier les espaces qui participent à ce réservoir et corridor écologique (Sèvre et ses abords, Lambon, etc.). Les grandes continuités écologiques qui se dessinent sur cette unité paysagère sont à associer aux cours d'eau qui traversent le centre-ville et à la bande bocagère au Sud du noyau urbain, le long de la Guirande.

Menaces et fragmentation

Les principales pressions qui s'exercent sur les paysages sont liées au développement urbain, industriel et commercial, exercées principalement le long des axes routiers et qui remet en question les contours de la ville. Ce phénomène est d'autant plus problématique que ces axes s'inscrivent parfois en entrée de ville ou dans des reliefs en points hauts et sont donc particulièrement visibles. La principale « entrée de ville » de l'agglomération s'inscrit ainsi dans un ensemble commercial peu qualitatif avec la présence singulière de sociétés d'assurance. En outre, des co-urbanisations se créent par agglomération de noyaux urbains autrefois séparés. La continuité urbaine qui se forme avec Saint-Maixent est une parfaite illustration de ce phénomène.

Vers les plaines, l'instauration d'une limite franche et lisible reste à établir pour faciliter l'articulation de la ville avec les paysages d' «

openfields » et une valorisation mutuelle. On retrouve également des pressions de densification et d'extension urbaine au niveau des trames vertes portées par les cours d'eau et les bandes bocagères ainsi qu'une problématique de fragmentation par les réseaux routiers. Les milieux anthropisés sont souvent plus fortement touchés par les espèces invasives (notamment au niveau des friches), qui font concurrence aux espèces locales et peuvent poser des problèmes sanitaires. En outre, le caractère favorable des espaces de nature en ville à la biodiversité dépend de la gestion appliquée (utilisation d'insecticides, tontes répétées...).

5) La trame verte et bleue

A. Définition de la trame verte et bleue

L'élaboration de la TVB de Niort Agglo⁸ s'appuie sur l'identification des cinq sous-trames écologiques, qui croisent les critères suivants :

- Les milieux naturels structurants du territoire de Niort Agglo constituent le premier critère (approche quantitative). Sur le territoire de Niort Agglo, ils sont représentés par le réseau hydrographique, les milieux bocagers, les plaines agricoles et les milieux forestiers
- Les milieux de moindre emprise géographique, à fort intérêt écologique sont également identifiés : il s'agit des zones humides, tourbières, mares et pelouses thermophiles.
- L'analyse retient également des enjeux plus spécifiques, comme ceux liés à la protection d'espèces protégées (Outardes canepetières, Busard cendré) présentes sur le territoire de Niort Agglo.

⁸ Une annexe détaille précisément la méthodologie mise en œuvre pour réaliser la Trame Verte et Bleue du SCoT de Niort Agglo

Le croisement des trois critères conduit à identifier sur le territoire de Niort Agglo les 5 sous-trames écologiques suivantes :

Sous-trames écologiques de Niort Agglo	Milieux supports des sous-trames
Sous-trame des milieux forestiers	Toutes les forêts du territoire : forêts de feuillus, conifères, mixtes
Sous-trame des milieux bocagers	Prairies permanentes, réseaux de haies, peupleraies, bosquets et mares
Sous-trame des plaines agricoles ouvertes	Zones de cultures et prairies
Sous-trame des milieux calcicoles	Pelouses, prairies maigres et coteaux calcaires
Sous-trame des milieux aquatiques et humides	Cours d'eau, plans d'eau, mares et zones humides du territoire

LES 5 SOUS-TRAMES ECOLOGIQUES DE NIORT AGGLO

Les sous-trames correspondent tout d'abord aux milieux naturels les plus représentés sur le territoire en termes de surface. Cette approche permet de faire ressortir les entités naturelles structurantes du territoire. Elle se base sur l'analyse de l'occupation des sols.

Cependant, certains milieux naturels occupant une petite surface peuvent représenter un fort intérêt écologique (landes, pelouses thermophiles, tourbières...). L'approche qualitative des entités

naturelles permet donc d'identifier ces milieux et de les intégrer dans les différentes sous-trames spécifiques.

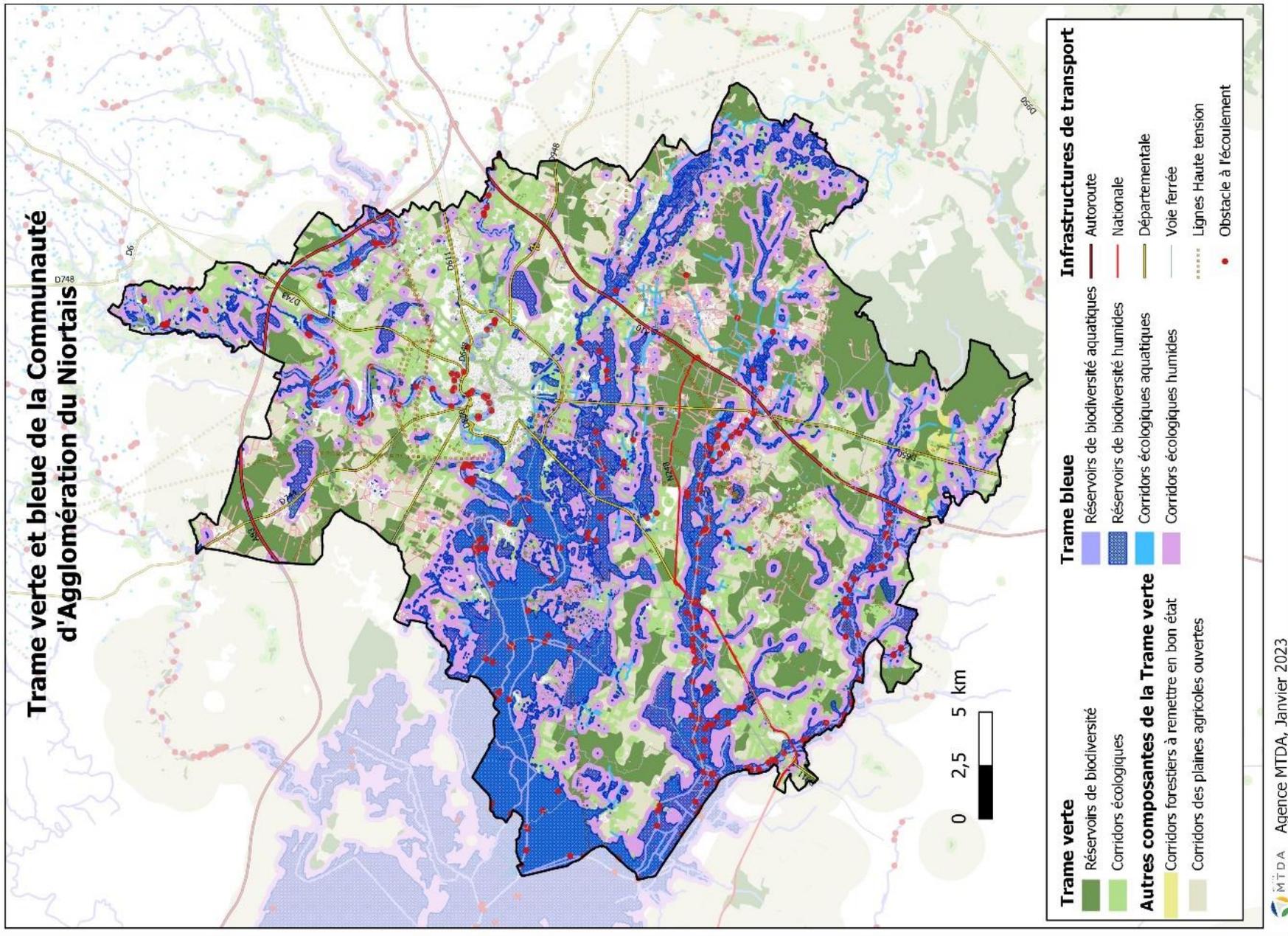
La cohérence avec les travaux réalisés aux échelles supra (SRADDET Nouvelle-Aquitaine, PNR, etc.) est prise en compte dans le choix de ces sous-trames, décrites ci-après.

Pour chaque sous-trame écologique, sont présentés les zonages de protection et d'inventaires associés à ces milieux ainsi qu'une liste des espèces sensibles à la fragmentation dont la préservation est un enjeu pour la cohérence de la Trame verte et bleue. Pour effectuer la sélection des espèces pour le territoire de Niort Agglo, nous nous sommes appuyés sur les listes d'espèces nationale et régionale. Un travail complémentaire avec les acteurs locaux a également été conduit (DSNE, GODS, PNR Marais poitevin).

L'élaboration de la TVB du PLUi-D de Niort Agglo a fait l'objet d'une note méthodologique détaillée, jointe en annexe.

Les **réservoirs de biodiversité de la TVB de Niort Agglo** correspondent aux massifs forestiers de grande ou de moyenne taille (forêt de Chizé, reliquats de la Sylve d'Argenson), et boisements de plus petite taille majoritairement connectés entre eux, à l'Ouest et au Centre du territoire de Niort Agglo. Les milieux bocagers sont particulièrement emblématiques du territoire et très concentrés sur la partie Ouest (zone de Marais Poitevin). Si les réservoirs de biodiversité bocagers sont les espaces au sein desquels la biodiversité y est la plus forte, c'est bien l'ensemble du maillage bocager qui permet la circulation des espèces.

Trame verte et bleue de la Communauté d'Agglomération du Niortais



LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) DE NIORT AGGLO

LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) DU SCOT DE NIORT AGGLO

LA TRAME VERTE

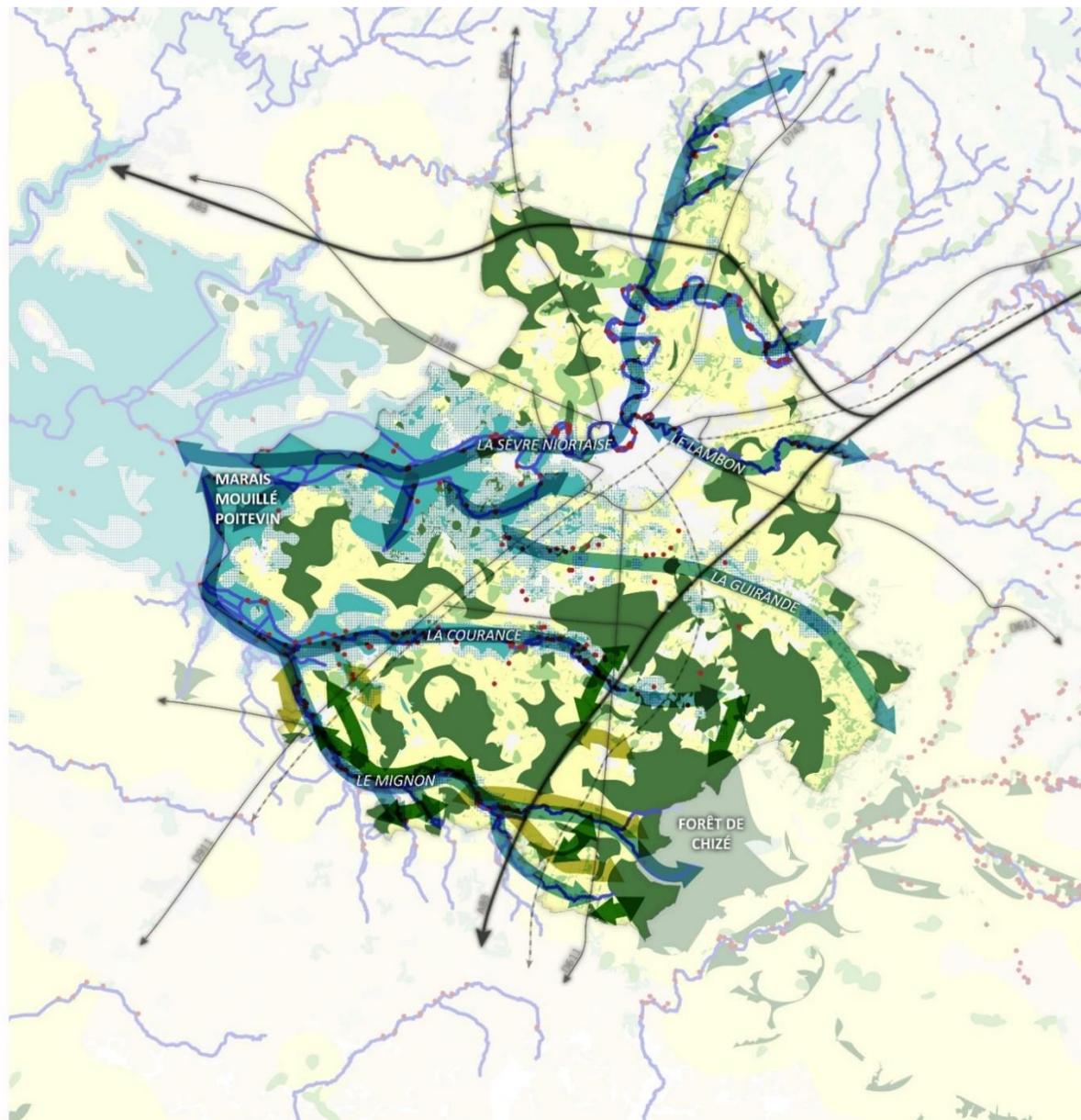
- RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ
- LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES :**
 - CORRIDOR DIFFUS DES PLAINES AGRICOLES OUVERTES
 - PRINCIPAL CORRIDOR DE LA TRAME VERTE
 - ↔ CORRIDOR FORESTIER À PRÉSERVER (DONT LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES FORESTIERS EN BON ÉTAT)
 - ↔ CORRIDOR FORESTIER À REMETTRE EN BON ÉTAT

LA TRAME BLEUE

- LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ :**
 - RÉSERVOIR DES MILIEUX HUMIDES
 - RÉSERVOIR DES MILIEUX AQUATIQUES
- LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES :**
 - ↔ CORRIDOR DES MILIEUX AQUATIQUES
 - CORRIDOR DIFFUS EN PAS JAPONAIS DES MILIEUX HUMIDES

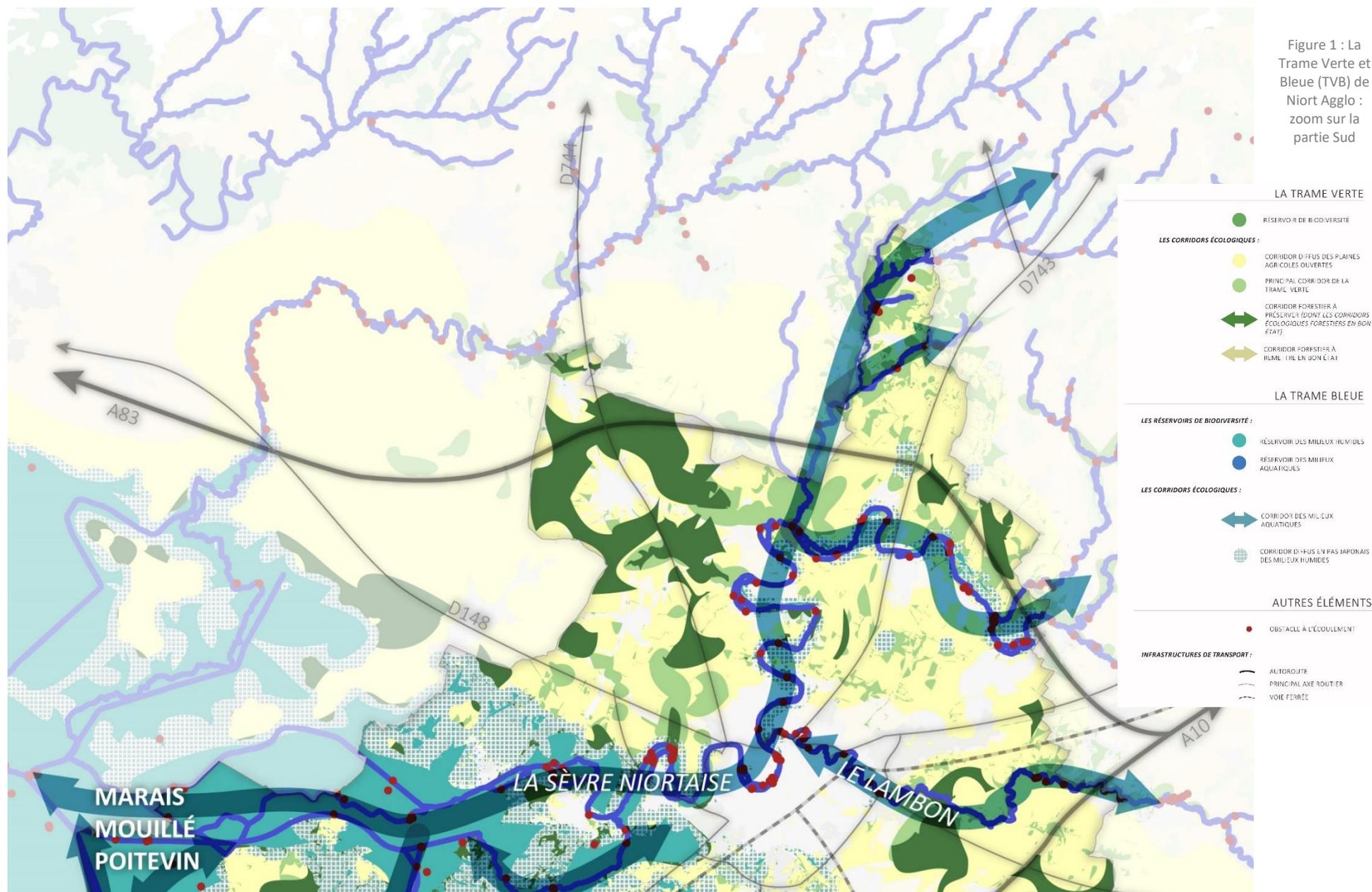
AUTRES ÉLÉMENTS

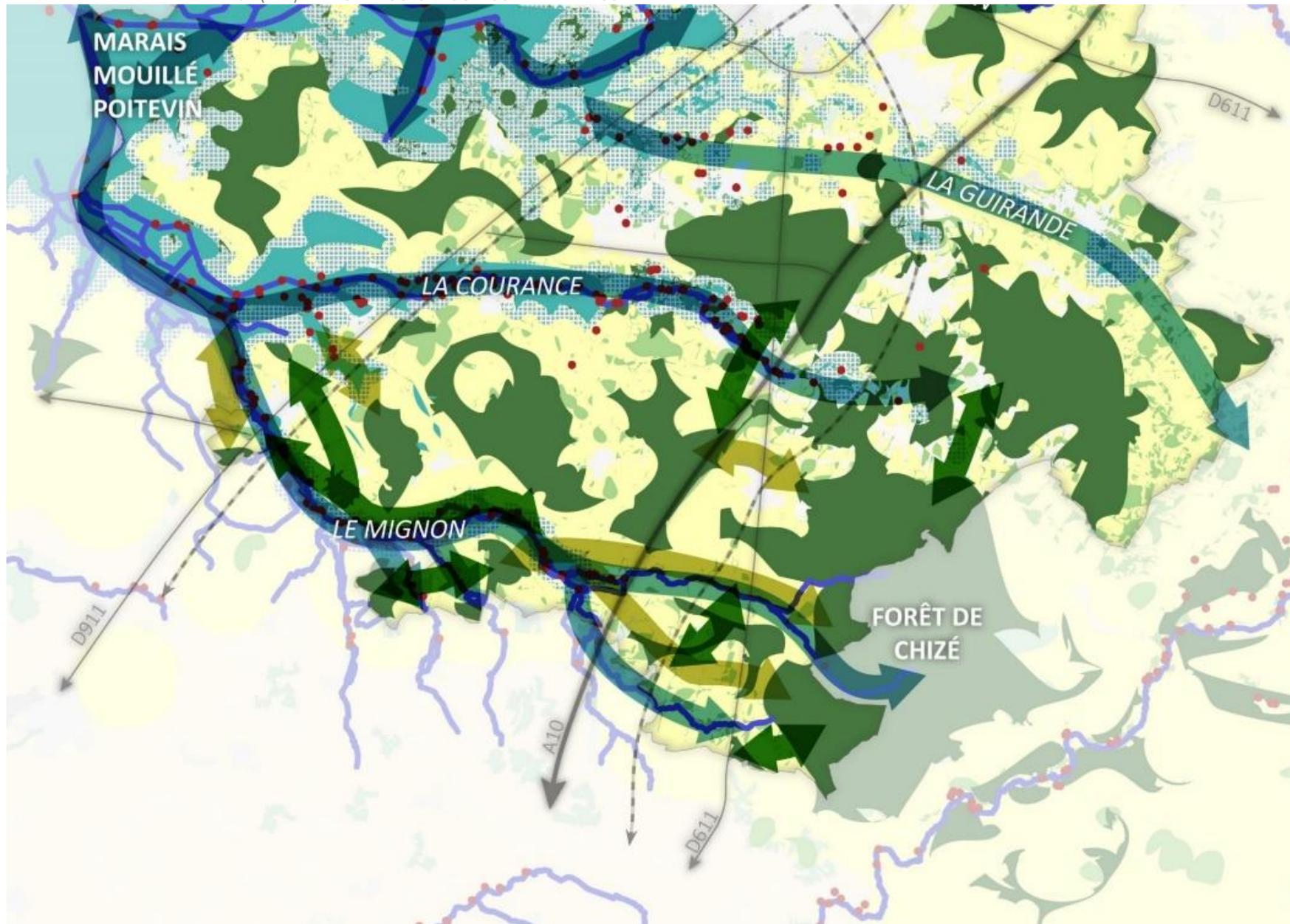
- OBSTACLE À L'ÉCOULEMENT
- INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT :**
 - AUTOROUTE
 - PRINCIPAL AXE ROUTIER
 - VOIE FERRÉE



LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) DE NIORT AGGLO

Figure 1 : La Trame Verte et Bleue (TVB) de Niort Agglo : zoom sur la partie Sud





La sous-trame des plaines agricoles ouvertes, construite au regard de l'enjeu avifaunistique important du territoire (avec la présence de plusieurs espèces protégées comme l'Outarde canepetière et le Busard cendré) concentre plusieurs réservoirs de grande taille au centre et au Nord de Niort Agglo (classés en sites Natura 2000 notamment). Enfin, les réservoirs de biodiversité associés aux milieux humides sont fortement concentrés sur la moitié Ouest du territoire de Niort Agglo (grande zone humide du Marais poitevin) mais sont également identifiables le long de plusieurs cours d'eau (Le Mignon, la Sèvre Niortaise, la Guirande, la Courance).

Plusieurs types de corridors ont été identifiés à l'échelle de Niort Agglo⁹. Les **corridors linéaires** correspondent à des corridors de largeur réduite et constitués d'un seul type de milieu, ce qui permet une représentation cartographique en format « flèche ». À l'échelle SCoT, ce sont principalement des corridors forestiers constitués de linéaires forestiers ou de boisements de petite taille quasi-contigus, qui ont pour vocation de lier entre eux les massifs forestiers de plus grande taille, classés en réservoirs de biodiversité.

Les **corridors paysagers ou diffus** correspondent à des espaces dont les milieux constitutifs sont plus diversifiés (plaines agricoles ouvertes, mosaïque d'habitats bocagers). Ces espaces de déplacements diffus et larges traduisent les capacités de dispersion des espèces autour des réservoirs de biodiversité.

Les **corridors en « pas japonais »** sont associés aux milieux « naturellement fragmentés », comme les milieux humides et les milieux calcicoles. Ils traduisent un potentiel de déplacements des espèces de proches en proches, dans la limite d'une distance seuil fixée

⁹ Cette approche sur l'analyse de la perméabilité des milieux de la sous-trame identifiés pour le cortège d'espèces indicatrices retenues (espèces sensibles à la fragmentation), voir note méthodologique TVB en annexe.

pour les groupes d'espèces inféodées à ces milieux (250 m pour les milieux humides et 200 m pour les milieux calcicoles).

La **fragmentation de la TVB de Niort Agglo** est essentiellement due au passage de plusieurs infrastructures de transports à grande circulation notamment l'autoroute A10 et A83 ainsi que la voie ferrée. Plusieurs routes départementales et nationales font aussi l'objet de collisions avec de la faune et présentent donc un caractère fragmentant pour la trame verte et bleue du territoire. Le déploiement de ce réseau a fortement modifié les paysages et les milieux et a notamment accéléré le phénomène de remembrement. Le caractère fragmentant de ces réseaux de transports dépend de plusieurs critères notamment de la fréquentation, des limitations de vitesse, de la présence d'engrillagement et de barrières centrales, du nombre de voies et de l'emplacement de ces réseaux par rapport aux continuités écologiques.

L'urbanisation peut également représenter un facteur de fragmentation. Sur le territoire, c'est surtout Niort et les noyaux urbains de la première couronne qui représentent les éléments les moins perméables à la faune. Les petits hameaux sont en effet souvent associés à du bocage, des jardins, des haies et sont de taille suffisamment réduite pour ne pas impacter fortement les déplacements des espèces. Néanmoins, les phénomènes d'urbanisation le long des axes et de co-urbanisation peuvent renforcer le caractère fragmentant de l'urbanisation.

À noter également que l'urbanisation est à l'origine d'une pollution lumineuse qui peut avoir des impacts sur la faune nocturne et un effet fragmentant. Cette pollution lumineuse présente également des répercussions sur l'homme.

Par ailleurs, un peu moins de 1 000 obstacles à l'écoulement ont été identifiés sur le territoire de Niort Agglo. Il s'agit principalement de seuils mais aussi de moulins, de ponts et de radiers de ponts, de passages à gué, de buses, de vannes et de barrage en remblais. Seule une trentaine de ces obstacles est équipée de passe à poissons (anguille principalement). Ces obstacles représentent bien souvent une fragmentation pour les espèces aquatiques et notamment pour les espèces migratrices. Sur le territoire de Niort Agglo, 3 espèces migratrices sont ainsi concernées : l'Anguille, la Lamproie marine et la Grande alose. Les ponts peuvent aussi être des obstacles pour la faune amphibie associée aux cours d'eau et aux zones humides (Loutre, amphibiens) et impliquer une traversée de l'obstacle par la voirie, renforçant les risques de mortalité par collision. Quatre cours d'eau sont particulièrement fragmentés : la Sèvre Niortaise, la Courance, le Mignon et de la Guirande.

Enfin, les lignes à haute tension et à moyenne tension ont également été identifiées comme des éléments de fragmentation, de même que les parcs éoliens situés à proximité du territoire de Niort Agglo. Ces structures posent particulièrement problème pour les déplacements de certaines espèces d'oiseaux et de chauves-souris.

B. Des démarches participatives innovantes autour de la biodiversité

La Ville de Niort a obtenu le titre de Capitale française 2013 de la biodiversité, décerné par l'association Natureparif. La qualité des projets et initiatives que la ville a su mettre en œuvre en matière de protection de la biodiversité a été soulignée et reconnue exemplaire. Plus précisément, sa volonté de stopper l'étalement urbain, sa gestion écologique des espaces publics, ses actions pour protéger la biodiversité, pour restaurer les cours d'eau et les zones humides et pour

économiser l'eau ont retenu l'attention du jury. Ses projets ont été jugés "originaux et ambitieux".

Le programme « Mon village, espace de Biodiversité » est un dispositif de sciences citoyennes qui vise à sensibiliser les citoyens à la biodiversité. Mis en place en collaboration avec le CNRS sur la Zone Atelier « Plaine & Val de Sèvre », il touche plusieurs communes du territoire de la CAN : Prissé-la-Charrière, Granzay-Gript, Aiffres, Fors, Marigny, Beauvoir-sur-Niort, La Foye-Monjault, Prahecq, Saint-Martin-de-Bernegoue, Vouillé, Brûlain et Frontenay-Rohan-Rohan.

Le principe consiste en l'appropriation par les citoyens de connaissances nécessaires pour exprimer leurs choix face aux enjeux actuels et s'engager pour leur territoire de façon responsable. Le programme permet ainsi à chacun de découvrir son territoire, de le comprendre et ainsi de se l'approprier.

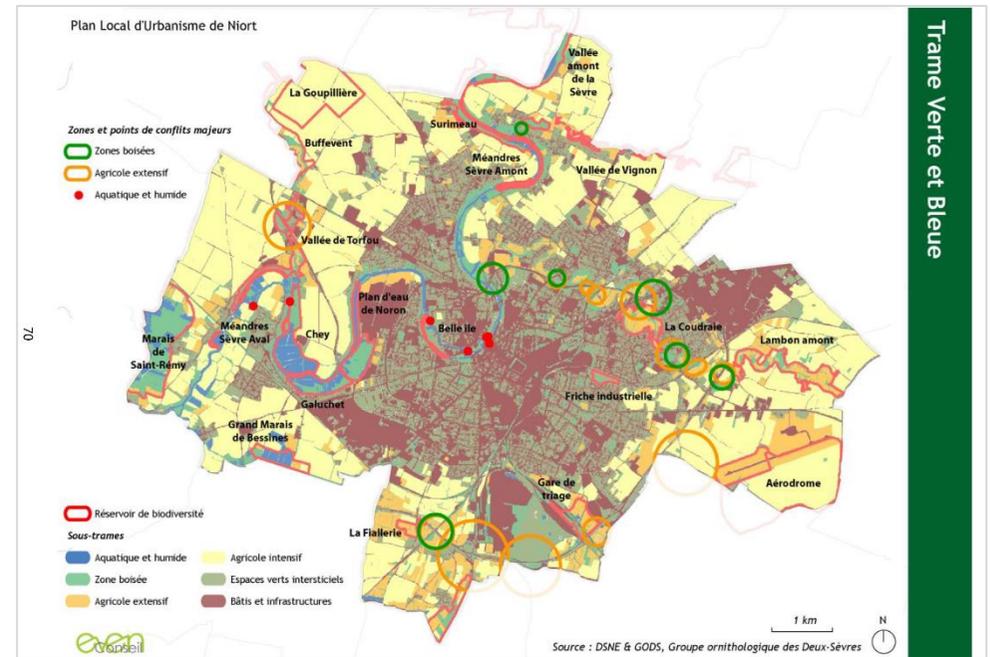
Les citoyens sont invités à pratiquer des observations dans le cadre d'une démarche participative (science citoyenne) favorisant leur 'reconnexion' avec la nature.

Six types d'actions sont prévus dans le cadre du programme :

- Intervention auprès des écoles
- Réalisation d'œuvres d'art communales
- Animations mensuelles auprès des habitants : distribution gratuite d'abris à insectes, ateliers « Jardin naturel et Compostage » au cœur de chaque commune, organisation d'une Université Populaire, fête annuelle des Abeilles en septembre avec récolte du miel par les habitants, etc
- Accueil d'un rucher pédagogique communal
- Accompagnement de Groupes de Citoyens Biodiversité volontaires pour l'élaboration de propositions environnementales pour leur commune

- Mise à disposition de protocoles expérimentaux pour suivre la biodiversité du jardin

Il convient également de souligner les différents travaux en cours ou finalisés entrepris par certaines communes pour l'identification de la TVB à l'échelon communal (PLU Grenellisés). Les TVB finalisées ont été prises en compte dans l'élaboration de la TVB à l'échelon intercommunal.



EXTRAIT DE LA TRAME VERTE ET BLEUE IDENTIFIEE DANS LE PLU DE LA VILLE DE NIORT

6) Un patrimoine historique riche

Niort Agglo est riche d'un patrimoine historique, culturel et paysager de grande valeur, réparti sur l'ensemble de son territoire et protégé en partie par des zonages réglementaires.

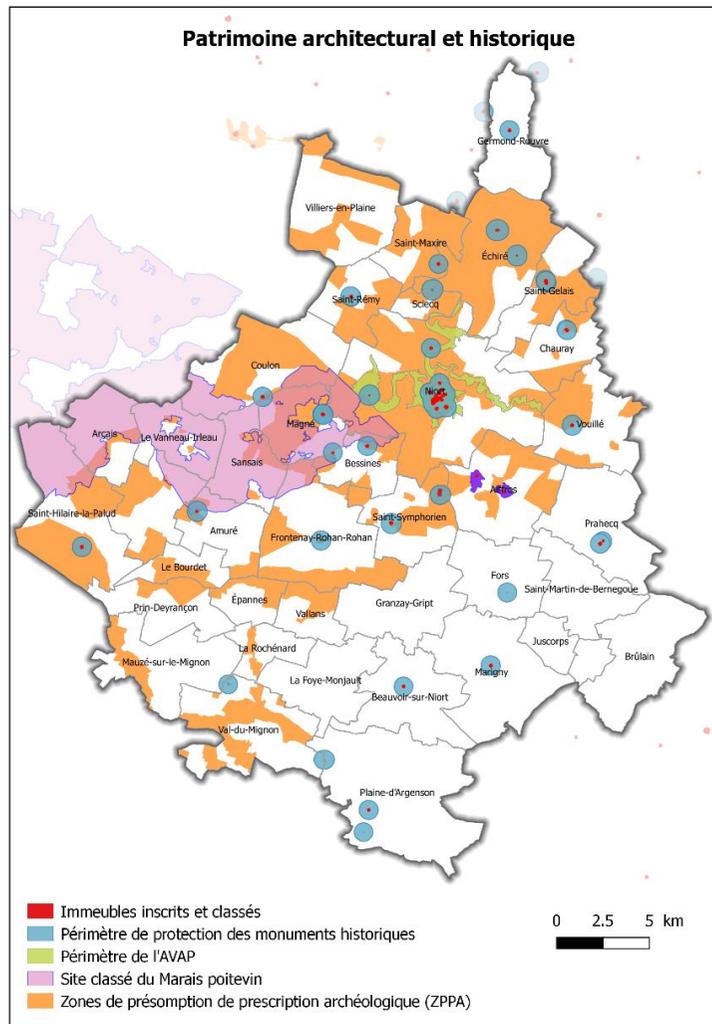
Le territoire compte ainsi 61 monuments historiques répartis sur 22 des 40 communes de Niort Agglo, 3 sites classés (le site du Marais mouillé poitevin, classé au titre de son patrimoine paysager, est un site emblématique du territoire le site du Rocher de la Chaise, à Germond-Rouvre et le site du Chêne Vert à Marigny), et 2 sites inscrits (site inscrit du cimetière d'Aiffres et le Moulin de Rimbault à Beauvoir-sur-Niort). En lien avec ce patrimoine riche, on compte également une centaine de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA). La Communauté d'Agglomération a par ailleurs fait part de sa volonté de créer un label Pays d'Art et d'Histoire au niveau du périmètre de Niort Agglo.

Niort concentre presque la moitié des monuments historiques du territoire et fait l'objet depuis 2016 d'un SPR (Site Patrimonial Remarquable), défini par le contour de l'actuelle AVAP (approuvée en 2016)¹⁰. En complément de l'AVAP et afin de renforcer son attractivité et de valoriser son patrimoine, Niort Agglo élabore actuellement le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du centre-ville de Niort, qui délimite un périmètre plus restreint que l'AVAP.

La création d'une AVAP a également été approuvée sur la commune d'Arçais par Niort Agglo (par délibération en date du 23 septembre 2019) et une autre AVAP est en cours d'étude sur la commune de Coulon.

¹⁰ L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) remplace la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Les monuments historiques et l'AVAP valent servitude d'utilité publique et s'imposent aux documents d'urbanisme.

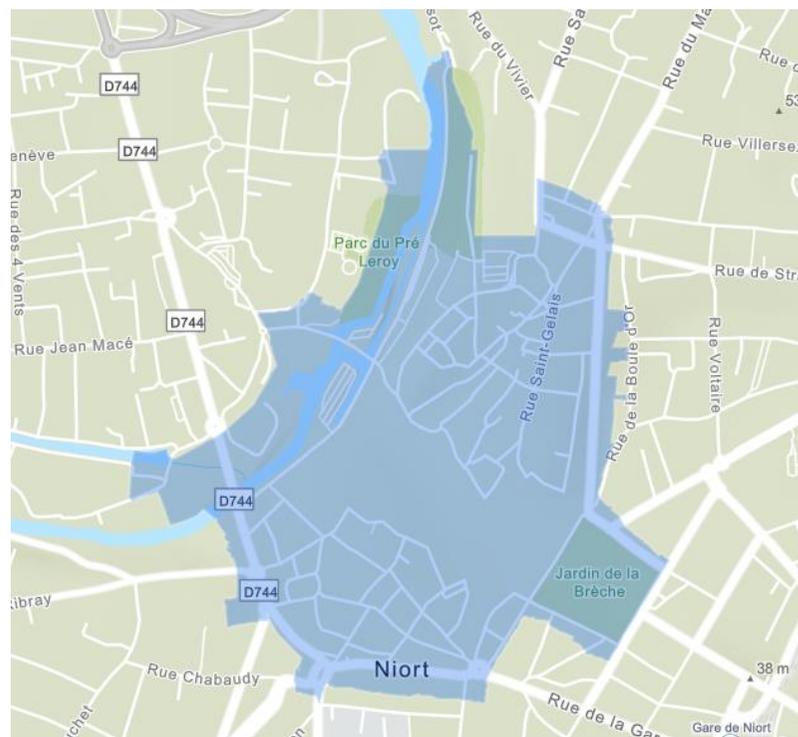


PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET HISTORIQUE

A. Le centre historique de Niort

Niort concentre à elle seule 27 monuments historiques et une AVAP.

Depuis 2019, la commune de Niort a engagé une démarche pour la mise en place d'un Périmètre de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) sur son cœur historique. Le périmètre arrêté en 2016 par le Préfet tient compte des spécificités patrimoniales de Niort : le tour de ville intra-muros, ses portes historiques, le parc naturel urbain de la Sèvre niortaise et le front de ville. Le PSMV est un document d'urbanisme qui se substituera entièrement au Plan local d'urbanisme (PLU) une fois qu'il aura été approuvé.



PERIMETRE ARRETE DU FUTUR PSMV (SOURCE : VILLE DE NIORT)

Ce patrimoine historique important s'explique par l'histoire de la ville qui se développe dès l'époque romaine du fait de sa situation privilégiée au bord de la Sèvre et aux portes du Marais poitevin grâce au tissage de draps et au tannage du cuir.

Au Moyen-Âge, la domination anglaise sur la région lui offre l'occasion de commercer avec l'Outre-Manche. Après la répression pendant les guerres de religion, la ville prospère à nouveau au XVIIIe siècle grâce à la chamoiserie. Au XIXe siècle, Niort connaît un nouveau développement urbain dont le centre-ville garde de nombreuses traces : maisons bourgeoises, halles de métal et de verre, édifices publics, places ...

La ville hérite d'un patrimoine riche et diversifié, provenant de toutes les époques qui ont marqué son histoire. Le Donjon, monument emblématique de la ville, est ainsi le vestige d'un château de Richard Cœur de Lion datant de la domination anglaise. La ville conserve aussi villas et façades d'inspiration Art Nouveau, datant du début du XXe siècle. On y trouve enfin plusieurs églises (Notre-Dame, Saint-Pezenne et Saint-Etienne du Port), des maisons et villas, la caserne Duguesclin... À ce patrimoine historique se mêle aujourd'hui l'architecture plus moderne du XXIe siècle (Espace niortais, Jardins de la Brèche...).



NIORT (©NIORT AGGLO)



DONJON DE NIORT (©NIORT AGGLO)

B. Un site naturel, culturel, et paysager exceptionnel : le Marais Mouillé Poitevin

Le Marais Mouillé Poitevin a été désigné Site classé par l'arrêté du 9 mai 2003 et concerne le Nord-Ouest du territoire soit les communes d'Amuré, Arçais, Bessines, Coulon, Frontenay-Rohan-Rohan, Magné, Niort, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Hilaire-la-Palud, Sansais et Vanneau-Irleau. Il s'étend au-delà de Niort Agglo sur une superficie d'environ 18 500 hectares et concerne 3 départements (Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres). Il est par ailleurs classé depuis 2014 Parc Naturel Régional et a été labellisé Grand Site en 2010.

Les paysages sont marqués par la présence majeure de l'eau (canaux et zones humides) et par l'étendue des espaces bocagers, qui signent véritablement l'identité emblématique du territoire. Le site est couvert par plusieurs protections réglementaires et certaines menaces nouvelles pèsent sur la biodiversité (apparition de la chararose, qui engendre le flétrissement du frêne notamment).

En plus de ses aspects paysagers et écologiques, cette zone humide abrite un patrimoine unique, qui tire sa spécificité de la relation qu'entretiennent l'homme et l'eau. Le bâti est ainsi organisé autour de l'eau et s'étire le long des canaux comme à Coulon, La Garenne d'Arçais ou encore La Garette de Sansais.

Certains villages disposent encore d'un ou plusieurs ports (Saint-Georges-de-Rex, Mauzé-sur-le-Mignon, Vanneau-Irleau) et on compte un nombre important d'écluses, de ponts et de passerelles. Sur les voies terrestres, la construction de passerelles métalliques, dès la fin du XIX^{ème} siècle, a permis la desserte de portions de Marais autrefois accessibles uniquement par barque.

Vestiges des cultures vivrières d'autrefois, des jardins potagers inondés pendant la moitié de l'année sont encore cultivés sur les « Mottes » dans le Marais d'Arçais et de Saint-Hilaire-la-Palud et participent au patrimoine paysager et culturel du Marais.



COULON (©NIORT AGGLO)



PASSERELLE METALLIQUE AU VANNEAU IRLEAU (©NIORT AGGLO)



PORT AU VANNEAU IRLEAU (©NIORT AGGLO)

C. Un patrimoine religieux et un patrimoine architectural d'une grande richesse

Niort Agglo compte de nombreux édifices religieux, notamment des églises romanes ainsi que quelques temples protestants. Une grande partie de ces édifices sont classés monuments historiques. On y trouve aussi des statues, des reliques et des vitraux qui s'inscrivent dans le petit patrimoine du territoire. On note également le cimetière d'Aiffres désigné site inscrit par l'arrêté du 24 janvier 1944.

Le territoire dispose également d'églises plus modestes, de petites chapelles isolées (Sainte-Macrine à Magné, Notre-Dame de Day à Prin-Deyrançon...), de presbytères, de tombes, hôtels funéraires, tabernacles, de croix et de calvaires qui ponctuent l'espace rural. La commune de Vouillé se démarque tout particulièrement par ses espaces péri-villageois, ponctués de tombes et de croix à l'arrière des habitations.

Le territoire abrite un grand nombre de châteaux et de logis qui sont le plus souvent implantés à l'écart du village dans un parc arboré ceinturé de hauts murs ou au cœur des bourgs. On les trouve également en position haute, sur des collines ou des côteaux, parfois le long des vallées.

Outre l'héritage historique, cette densité s'explique par la proximité de Niort autour de laquelle seigneurs et notables s'installaient pour la plaisance.

Le Donjon de Niort, les châteaux de Coudray-Salbart, de la Taillée, de Mursay, de Szais, d'Oriou, d'Olbreuse et de La Salmondière sont autant d'exemples illustrant la variété et la richesse de ce patrimoine bâti de prestige.

Plusieurs domaines sont associés à des pigeonniers et à des murets en pierres sèches qui s'inscrivent également dans le patrimoine de Niort Agglo.

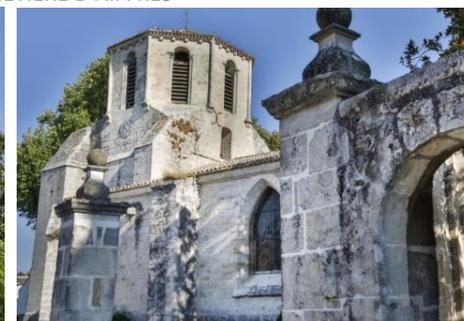
On recense également de belles maisons de maître, logis et fermes.



EGLISE ET CIMETIERE D'AIFFRES



EGLISE DE SAINT MARTIN DE BERNEGOUE



EGLISE DE GERMOND ROUVRE



CHATEAU DE COUDRAY-SALBART A ÉCHIRE (©NIORT AGGLO)

D. Des vestiges des activités agricoles et industrielles du passé

Le climat tempéré et les propriétés du sol de la région ont favorisé le développement important de l'agriculture et d'activités industrielles de transformation des produits agricoles pour l'alimentation. Ce passé économique est à l'origine d'un patrimoine important à l'échelle de l'agglomération.

Les terres étant propices à la culture céréalière, la transformation du blé en farine est une activité qui s'effectue dès le Moyen Age pour la consommation locale et l'exportation. On retrouve de ce fait une dizaine d'établissements conçus pour la mouture des grains, les minoteries et les moulins (à eau et à vent), notamment sur les bords de la Sèvre Niortaise. À noter le Moulin de Rimbault, sur la commune de Beauvoir-sur-Niort, site inscrit par l'arrêté ministériel du 10 avril 1975. Les moulins à blé sont des établissements artisanaux tandis que les minoteries rendent compte d'une industrialisation de cette activité à partir du XVIIIème siècle. Cette évolution n'a concerné que les moulins à énergie hydraulique, l'énergie éolienne n'étant pas suffisante pour le fonctionnement d'une minoterie. On recense également quelques chamoiseries (Boinot, Martin-Bastard, Bessac, Noiroit), tannerie (Sarraulx), blanchisserie (Grippon) et ganterie (Rousseau) sur le territoire.

On retrouve également plusieurs laiteries et fromageries, héritages du développement de cette activité industrielle à la fin du XIXème siècle, notamment la laiterie coopérative d'Échiré, reconstruite en 1909 par l'architecte départemental Paul Antoine Mongeaud. C'est à cette époque que débute la fabrication du beurre de façon industrielle, suivie par celle du fromage. Le lait de chèvre sera bientôt lui aussi transformé dans des fromageries spécialisées.

Plusieurs distilleries d'alcool de betterave sont aussi recensées sur le territoire. La betterave remplace la canne à sucre dont l'importation est rendue difficile par la guerre avec l'Angleterre à partir de 1793.

On retrouve enfin quelques éléments liés la viticulture du territoire notamment les anciennes cabanes de vignes (côteaux du Champ Carré, Champmoireau à Coulon, etc.).



MOULIN DE RIMBAULT, BEAUVOIR-SUR-NIORT (©NIORT AGGLO)



ANCIENNES CABANES DE VIGNE A COULON (©MTDA)

E. Un patrimoine lié à l'eau

Niort Agglo dispose d'un important patrimoine lié à l'eau.

En effet, l'eau a fortement guidé l'implantation humaine (sources, Marais et élevage, tourbières, exploitation houillère, etc.) notamment dans les Marais Mouillés. Les structures villageoises sont ainsi régulièrement situées à proximité du réseau hydrographique.

Le Registre des Obstacles à l'Écoulement des eaux (ROE) recense près de 290 éléments et ouvrages destinés à la valorisation de la force de l'eau ou à sa gestion. Ces ouvrages constituent pour la plupart un héritage patrimonial précieux et participent à la qualité et à l'identité des villages et des bordures de cours d'eau. On peut à titre d'exemple citer les écluses et les maisons éclusières, les canaux, les ponts, les cales, les ports dont un grand nombre sont visibles le long de la Sèvre Niortaise.

Dans la plaine du Nord de la Saintonge, la présence de nombreuses fontaines, puits et lavoirs ponctuent les villages-source de La Rochénard, Val-du-Mignon, Vallans ou Frontenay-Rohan-Rohan.

Le Marais Mouillé bénéficie également d'un très riche patrimoine lié à l'eau (cf. « Un site naturel, culturel et paysager exceptionnel : le Marais Mouillé »).



PONT EN PIERRE A CHAURAY



ANCIEN PUIITS A VALLANS



LAVOIR A USSEAU



PATRIMOINE DU MARAIS

Les ressources et qualités urbaines, patrimoniales et naturelles sont mises en avant par le biais de projets communaux et intercommunaux. Le projet de la Sèvre Niortaise navigable fait partie de ces projets.



LA SEVRE NIORTAISE A COULON

En janvier 2016, Niort Agglo s'est engagée, par délibération, dans le projet de tourisme fluvial de la Sèvre Niortaise. Cette dernière décennie, le rapport ville/fleuve a été ravivé au cœur des projets urbains. Les grandes villes comme Nantes, Bordeaux ou Lyon ont entrepris des projets en ce sens. On parle souvent de projet de « reconquête » ou de « réconciliation ». Sur le territoire de Niort Agglo, outre le fait de renouer les liens entre le fleuve et le territoire, il s'agira également dans ce projet d'habiter la Sèvre Niortaise.

F. Un rayonnement fort avec le Parc Naturel Régional

Niort Agglo est couverte pour partie par le **Parc Naturel Régional (PNR) du Marais Poitevin** : Niort, Coulon, Magné, Bessines, Saint-Symphorien, Sansais, Frontenay-Rohan-Rohan, Vallans, Épannes, Le Bourdet, Val-du-Mignon, Mauzé-sur-le-Mignon, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Georges-de-Rex, Amuré, Prin-Deyrançon, Arçais et le Vanneau-Irleau.

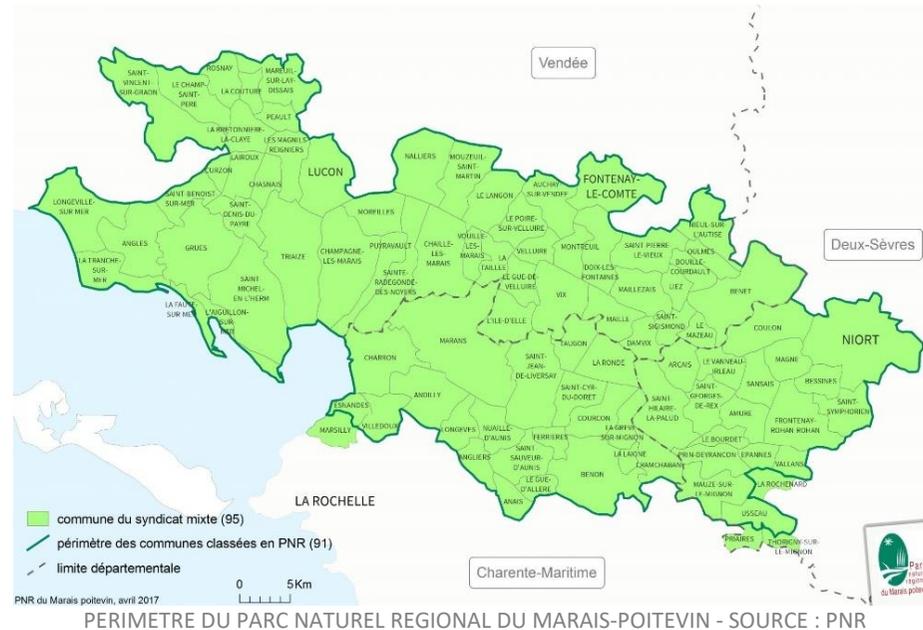
Le Marais poitevin a été classé Parc Naturel Régional par décret ministériel du 20 mai 2014 ; labellisation prorogée jusqu'en 2029. Le périmètre classé comprend désormais 89 communes réparties sur 3 départements (les Deux-Sèvres, la Vendée et la Charente-Maritime), dont 18 communes se situent sur Niort Agglo. Le Marais poitevin a d'ailleurs été labellisé Grand Site de France en 2010 par le Ministère de l'écologie, de par sa « grande notoriété et sa forte fréquentation et la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable ».

Particularité de Niort Agglo : Niort est la plus grande ville entièrement couverte par un PNR (en nombre d'habitants).

La Charte de Parc, approuvée pour la période 2014-2026 par l'ensemble des communes concernées, présente les spécificités paysagères et écologiques du territoire et ses enjeux.

La charte s'organise autour de trois axes opérationnels :

- Agir en faveur d'un Marais dynamique en soutenant une agriculture durable, en développant un tourisme durable rayonnant dans l'espace et le temps, et en favorisant l'émergence et le développement économiques fondés sur la valorisation du patrimoine et des ressources naturelles ;
- Agir en faveur d'un Marais préservé en garantissant durablement la multifonctionnalité de la zone humide, en préservant et restaurant le fonctionnement écologique du Marais et en mettant en valeur les paysages identitaires de la ruralité maraîchine ;
- Agir en faveur d'un Marais partagé par le biais du développement durable mais également en organisant la gouvernance du PNR.



Concernant le lien direct entre les activités d'élevage et le maintien des prairies humides du Marais, le PNR et ses partenaires mettent en œuvre de nombreuses mesures et actions afin de maintenir cette dynamique et l'existence de la marque « Valeur Parc naturel régional ».

L'orientation stratégique n°6 « **Préserver et mettre en valeur les paysages identitaires de la ruralité maraîchine** » concerne plus particulièrement la thématique de l'urbanisme. Deux objectifs sont définis :

- Promouvoir un aménagement du territoire, respectueux des paysages identitaires du Marais, notamment en :
 - Mettant en œuvre collectivement un urbanisme qualitatif et durable,
 - Elaborant des stratégies de planification spatiale cohérentes et compatibles avec les principes de respect de la zone humide notamment,
 - Elaborant une charte de préconisations architecturales,
 - En prenant en compte l'identité paysagère et les vocations territoriales dans les projets d'aménagement et d'infrastructures,
 - Renforçant l'urbanisation dans les cœurs de villages plutôt qu'en périphérie, en respectant les différentes typologies urbaines des bourgs, villages ou hameaux,
 - En gérant de manière raisonnée l'affichage publicitaire,
 - En conduisant des projets de valorisation d'éléments patrimoniaux emblématiques, de requalification de sites ou d'espaces identitaires, la réhabilitation des friches industrielles (exemple de l'ancienne scierie de Magné),
 - En partageant les principes de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme,

- En accompagnant la création ou la restauration des équipements structurants du territoire dans une démarche de développement durable.

- Sauvegarder l'architecture traditionnelle maraîchine et proposer des références pour un habitat « intégré » au Marais poitevin, notamment en :
 - Sensibilisant au patrimoine architectural et paysager,
 - Exerçant une assistance architecturale aux porteurs de projets.

À travers ces orientations, le PNR cherche à répondre aux trois enjeux suivants :

1. La préservation de la zone humide qui représente pour le Marais poitevin un espace fonctionnel, c'est-à-dire un milieu naturel support de production économique et un espace récréatif ;
 2. Le développement de l'économie territoriale composée de l'agriculture, la sylviculture, l'industrie du bois, la mytiliculture ou encore le tourisme ;
 3. Conforter l'identité du Marais, à travers sa géographie, son environnement mais également le patrimoine matériel et immatériel qui la composent.
- Conformément aux dispositions règlementaires du Code de l'Environnement, les SCoT et les PLU doivent être compatibles avec les orientations de la Charte.

Enfin, le Parc mène plusieurs actions qui s'inscrivent dans sa Charte et s'est engagé dans deux appels à projet :

- Le Plan Paysage « Chalarose et replantations » qui vise à renouveler la trame arborée composée essentiellement de frênes, arbres emblématiques du Marais et fragilisés par l'arrivée du champignon parasite, la chalarose ;
- Le Plan Architecture « Osez un architecte pour habiter le Marais ».

En tant que Personne Publique Associée, le Parc est attentif aux démarches SCoT et PLUi et s'assure de la bonne prise en compte des enjeux du territoire inscrits dans la Charte :

- La zone humide du Marais poitevin et de sa préservation
- Enjeux patrimoniaux et paysagers
- L'artificialisation des sols.



MAISON DU MARAIS POITEVIN A COULON

7) Synthèse – Partie A2

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none">• Un réseau hydrographique dense et son exutoire, le Marais poitevin, des éléments marquants du territoire• Un relief en général peu marqué, favorable à l'implantation humaine• Des sols en général favorables à l'agriculture• Des paysages et des milieux diversifiés, à l'origine d'une riche biodiversité• Le Marais poitevin, un paysage emblématique, assurant de multiples fonctions (écologiques, paysagères, touristiques, hydrauliques...)• Des alignements d'arbres très qualitatifs le long de certains axes routiers• Un patrimoine historique très riche qui anime et enrichit le paysage• Des réservoirs de biodiversité associés aux milieux humides fortement concentrés sur la moitié Ouest du territoire et le long de plusieurs cours d'eau (Le Mignon, la Sèvre Niortaise, la Guirande, la Courance).• Des réservoirs de biodiversité bocagers significatifs sur le territoire, particulièrement concentrés sur la partie Ouest (zone de Marais poitevin)• Des plaines agricoles intéressantes d'un point de vue écologique notamment pour l'avifaune (avec la présence de plusieurs espèces protégées comme l'Outarde canepetière et le Busard cendré) qui concentrent plusieurs réservoirs de grande taille au centre et au Nord• Des pelouses sèches encore préservées dans les vallées et les boisements• Une nature liée aux villes et villages ou encore à l'aérodrome de Niort	<ul style="list-style-type: none">• Des reliefs ponctuels qui offrent des vues sur les grands paysages• Une meilleure valorisation possible des points de vue• Un développement des chemins de randonnées pour la découverte et la protection des paysages et pour la connectivité écologique du territoire• Une instauration de limites plus franches entre urbanisation et plaine tout en traitant qualitativement les zones de transition• Mettre en valeur le patrimoine viticole moins connu des visiteurs du Marais poitevin• Identifier le patrimoine vernaculaire à préserver

<ul style="list-style-type: none">• Un bocage encore bien préservé dans le Marais et le long des vallées• Un patrimoine riche et diversifié en lien avec les activités passées du territoire, l'héritage chrétien, la gestion de l'eau sur le territoire• Un centre historique, Niort, marqué par un patrimoine riche, mis en valeur par le passage de la Sèvre• Un bâti de caractère notamment grâce à la pierre calcaire• De nombreuses actions de restauration de ce patrimoine	
--	--

Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Une géologie calcaire qui facilite l'infiltration des eaux mais pas sa filtration • Des formations argileuses qui peuvent entraîner des risques de retrait-gonflement • Des failles géologiques qui mettent en lien les nappes d'eau souterraine • Une pression foncière et touristique notamment autour de Niort et dans le Marais et au contraire un abandon de certaines maisons en centre-bourg • Une agriculture qui façonne les paysages et la biodiversité parfois à leur avantage mais aussi à leur détriment • Une difficulté d'entretien du Marais et des cours d'eau et des obstacles à l'écoulement dans certaines vallées • Des continuités écologiques fortement fragmentées, en particulier les continuités forestières du Sud-Est du territoire (reliquats de la Sylve d'Argenson) et plusieurs continuités aquatiques (Sèvre Niortaise, la Courance, le Mignon et de la Guirande) • Des milieux à fort enjeu écologique (milieux humides et pelouses calcicoles) menacés par l'artificialisation ou certaines pratiques agricoles (conversion de prairies en cultures par exemple) • Un maillage de haies fragilisé par l'urbanisation et l'agriculture en particulier sur la partie du territoire non couverte par le PNR • Des éléments verticaux peu qualitatifs très visibles en plaine : lignes électriques, château d'eau, silos, bâtiments agricoles • Des réseaux routiers, électriques et ferrés fortement fragmentant, qui ont bouleversé les paysages 	<ul style="list-style-type: none"> • Des répercussions difficilement évaluables du changement climatique sur l'eau, l'énergie, l'agriculture, la biodiversité... • Une pression foncière qui peut entraîner une urbanisation en extension et un mitage des paysages et des milieux • Un enrésinement des haies en rupture avec le réseau bocager « traditionnel » • La poursuite du déclin de l'élevage • Les impacts du changement climatique sur la biodiversité, l'agriculture et l'eau

- Des parcs éoliens dans le territoire et autour du territoire qui peuvent fragmenter et pénaliser les paysages.
- Des milieux humides et aquatiques sensibles aux pollutions (assainissement, dépôt de gravats...) et aux prélèvements (irrigation)
- Des espèces invasives et des maladies problématiques (Ragondins, jussiée, Renouée du japon, Chalarose du Frêne...)
- Un patrimoine architectural parfois laissé à l'abandon
- Un patrimoine parfois privé et donc difficilement valorisable

3. Un espace économique dynamique

Le développement économique du territoire est intimement lié à la présence importante de l'activité tertiaire des mutuelles, assurances et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Au-delà de l'effet d'entraînement qu'apporte la présence de la spécificité tertiaire, d'autres secteurs existent et seront présentés dans la présente partie.

1) Des dynamiques économiques porteuses, marquées par une forte tertiarisation

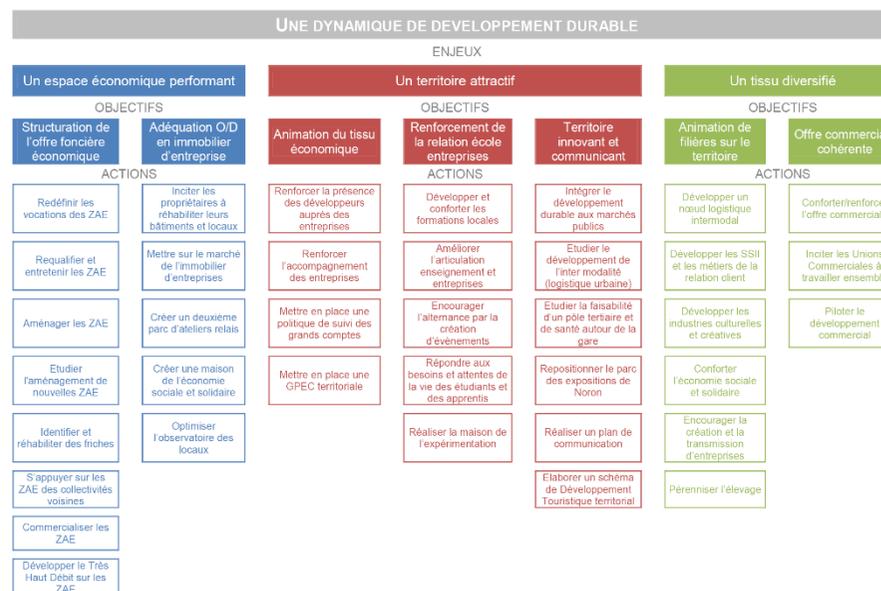
A. *Le Schéma de Développement économique et commercial, pierre angulaire de la stratégie de développement économique de l'agglomération*

Pour développer l'économie numérique et éviter la concurrence directe des grandes métropoles (Nantes, Bordeaux), Niort Agglo doit faciliter la création d'un écosystème regroupant des services de haute qualité (locaux, accompagnement, financement, mise en réseau, animation, formation). Plusieurs actions ont été enclenchées par l'agglomération.

Pour ce faire, le SDEC 2012-2016 avait identifié 3 axes majeurs :

- Accroître l'offre de formation supérieure ;
- Développer l'appui financier et d'équipement (locaux) pour les jeunes entreprises ;
- Développer l'attractivité sur les 20/30 ans à venir.

Le SDEC a permis de développer le Très Haut Début (THD) sur les différentes zones d'activités économiques en offrant aux entreprises installées sur les ZAE communautaires, la capacité de se connecter à l'internet THD grâce à la fibre optique ou à défaut à du haut débit par l'ADSL ou le SDSL.



EXTRAIT DU SDEC 2012-2016 PRESENTANT LES DIFFERENTES ACTIONS CIBLEES SELON LES OBJECTIFS ET LES ENJEUX QUI ONT ETE DEFINIS

Il faut également relever l'élaboration récente par la région Nouvelle Aquitaine du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Celui-ci prévoit plusieurs grandes orientations, qui se déclinent en axes stratégiques qui peuvent trouver des traductions concrètes sur la CAN (« Décliner la transformation numérique à l'échelle des opérateurs du développement économique » ou encore « Développer l'offre de stockage et de gestion des données sur des sites stratégiques et sécurisées »).

B. Un tissu économique en croissance marqué par les petites entreprises

Au 1^{er} janvier 2019, 8 259 établissements¹¹ sont recensés sur le territoire de l'agglomération. Cependant, 68% d'entre eux n'ont pas de salarié. Les 34% restants correspondent aux 2 678 établissements employeurs : 77% ont un effectif de moins de 10 salariés ; 21% ont un effectif compris entre 10 et 99 salariés ; 2% emploient plus de 100 salariés. Ces derniers, au nombre de 56 se trouvent dans les communes de Niort, Chauray, Bessines, Échiré, Prahecq et Granzay-Gript. Parmi lesquels 8 unités emploient plus de 500 personnes, à Niort (5), Chauray (2) et Granzay-Gript (1).

		Nombre d'établissements	Répartition en %
Ville centre	Niort	5 126	56,8
8 pôles économiques principaux	Chauray, Bessines, Aiffres, Echiré, Mauzé-sur-le-Mignon, Frontenay-Rohan-Rohan, Coulon, Magné	2 152	23,9
7 pôles d'activités secondaires	Vouillé, Prahecq, Saint-Hilaire-la-Palud, Beauvoir-sur-Niort, Saint-Gelais, Saint-Symphorien, Villiers-en-Paine	780	8,6
Autres communes	25 autres communes	1 044	11,6
Niort Agglo	40 communes	9 018	100

Source : INSEE, répertoire de Entreprises et des Etablissements 31/12/2020 (Sirene). Champ : activités marchandes (hors agriculture)

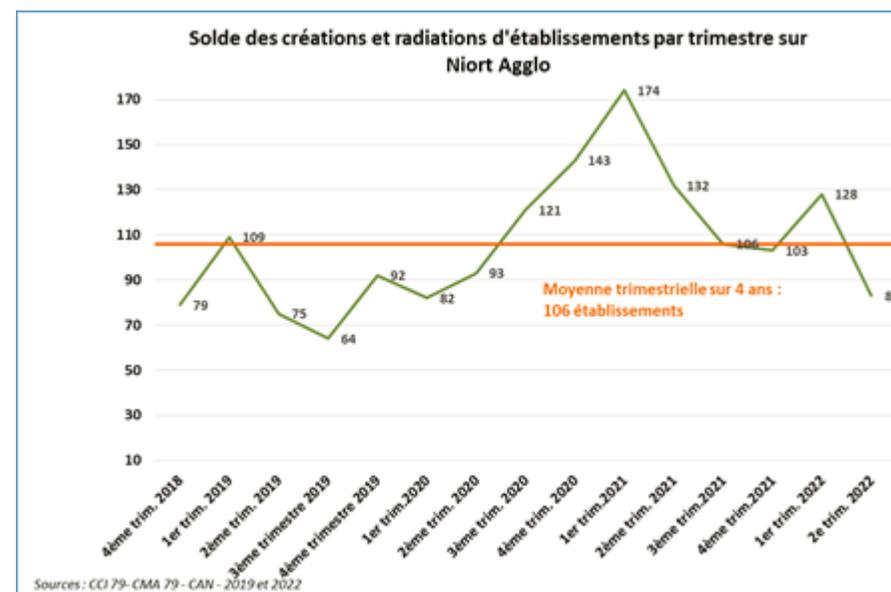
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR LOCALISATION

L'activité économique du territoire s'organise principalement autour de la ville-centre (attractivité pôle tertiaire et tourisme d'affaires), le long ou à proximité des grands axes routiers et autoroutiers (accessibilité/visibilité), sur les principaux parcs d'activités économiques (politique économique), et dans une moindre mesure dans le secteur du Marais (activité touristique) et les communes les plus peuplées (services de proximité).

¹¹ L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise [laquelle peut ainsi être composée d'un établissement "siège" (à minima), d'un établissement "principal" et d'un ou plusieurs

Niort concentre 57% du total des établissements du territoire. De plus, trois quarts des activités économiques sont concentrés sur 6 communes.

Un rythme de créations d'établissements plus soutenu que celui des radiations contribue à faire évoluer positivement le solde d'établissements selon un rythme annuel moyen de +6,4% en moyenne annuelle sur 5 ans.

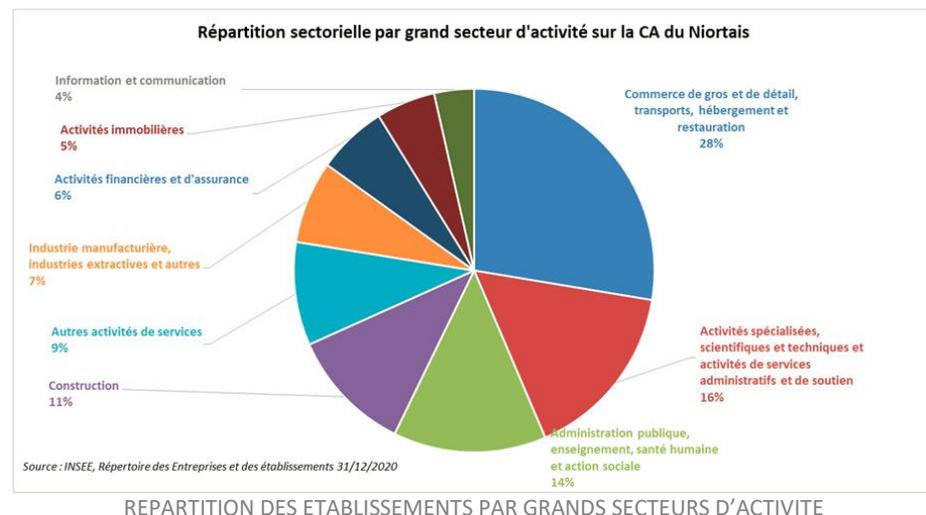


SOLDE DES CREATIONS-RADIATIONS D'ENTREPRISES PAR TRIMESTRE

Les activités tertiaires dominent largement le tissu économique niortais, notamment celles liées au commerce et aux services aux entreprises. Cependant, ces domaines très denses en entreprises ne sont pas forcément les plus pourvoyeurs en emploi. Pour une plus juste

évaluation, il faut également prendre en compte les établissements "secondaires", contribuant à l'exercice de ses activités, dans un ou plusieurs lieux géographiques].

appréciation du poids économique des différents secteurs d'activités, l'approche classique (répartition du nombre des établissements) doit nécessairement être complétée par une approche en termes d'emplois (répartition sectorielle des effectifs salariés) présentée ci-après.

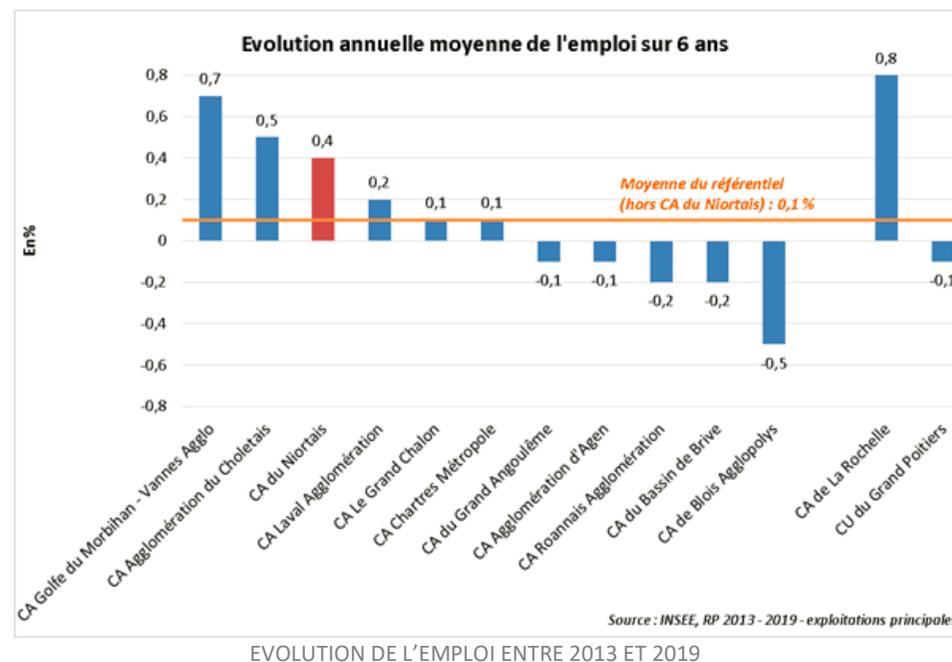


Le commerce de détail et la restauration rapide sont particulièrement développés sur la ville centre, ainsi que sur l'axe Niort - Poitiers (Chauray) et dans une moindre mesure l'axe Niort - La Rochelle (Bessines).

Les activités de restauration traditionnelle et d'hébergement, principalement liées au tourisme, sont davantage présentes sur le secteur du Marais (Coulon, Magné, Arçais, Saint-Hilaire-la-Palud et Sansais) que sur les autres communes de la CAN (à l'exception de Niort, Chauray et Bessines).

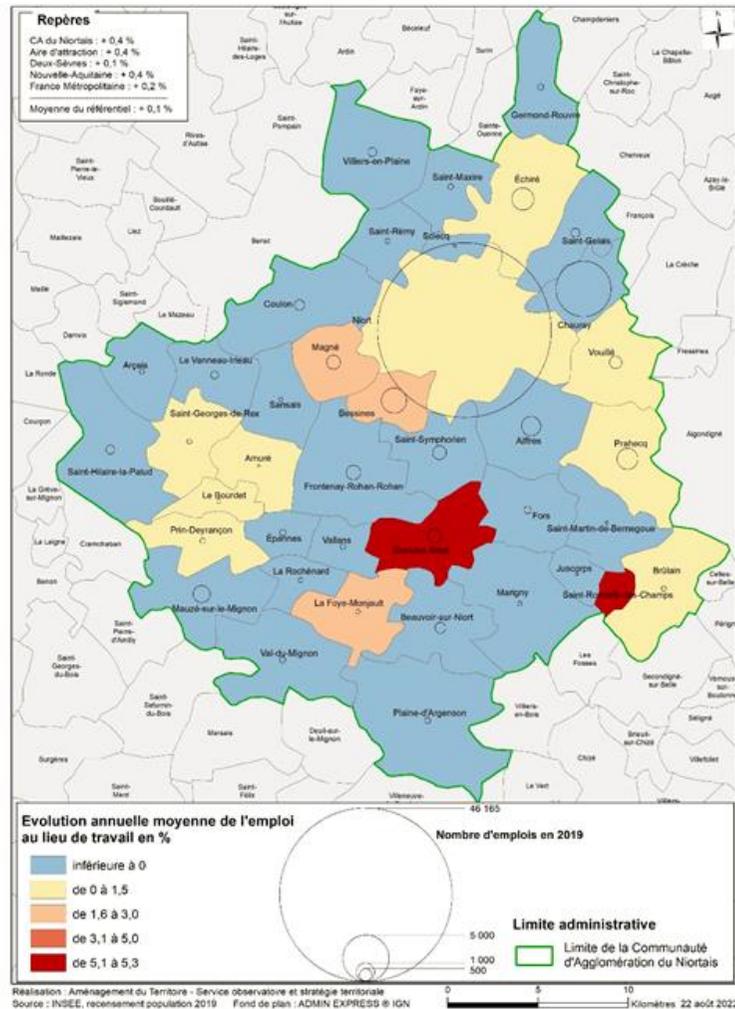
C. Un marché de l'emploi dynamique, marqué par une forte tertiarisation

En 2019, la CAN compte 64 521 emplois. C'est un chiffre en croissance sur la période récente, ce qui la distingue de la plupart des territoires de comparaison. Le taux de croissance de l'emploi sur la CA du Niortais depuis 2013 est de +0,4% en moyenne annuelle. Il demeure supérieur à celui du département (+0,1%) et de la France métropolitaine (+0,2%) et est similaire à celui de la région (+0,4%).



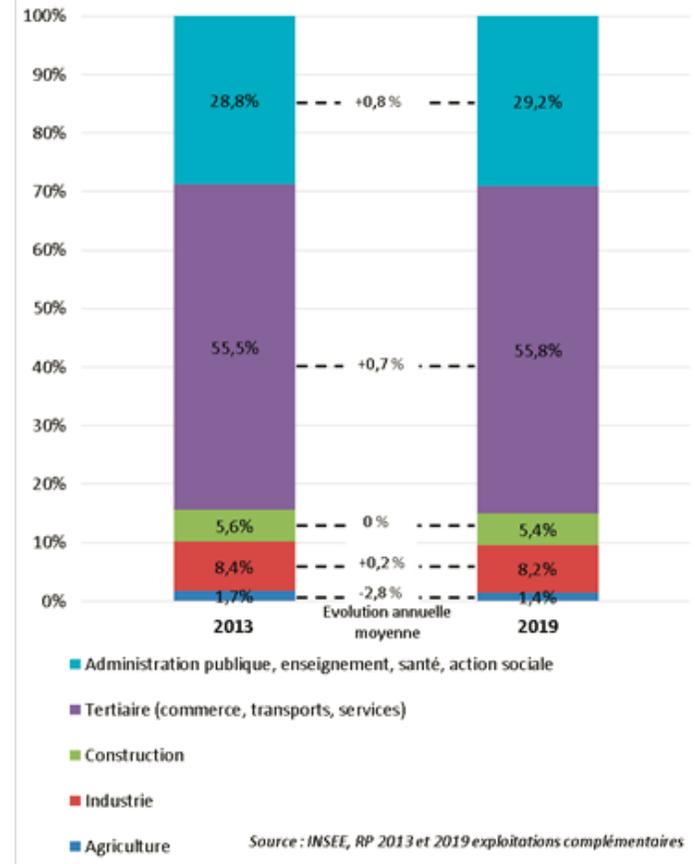
En 6 ans, 1 438 emplois y ont été créés. L'unité urbaine enregistre 1 864 emplois supplémentaires. Granzay-Gript est la commune qui a connu la plus forte hausse de l'emploi en 6 ans en pourcentage : +5,2% en moyenne annuelle soit +150 emplois. Elle est suivie par Bessines avec +2,7% soit +235 emplois.

Répartition et évolution de l'emploi au lieu de travail entre 2013 et 2019



REPARTITION ET EVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE 2013 ET 2019

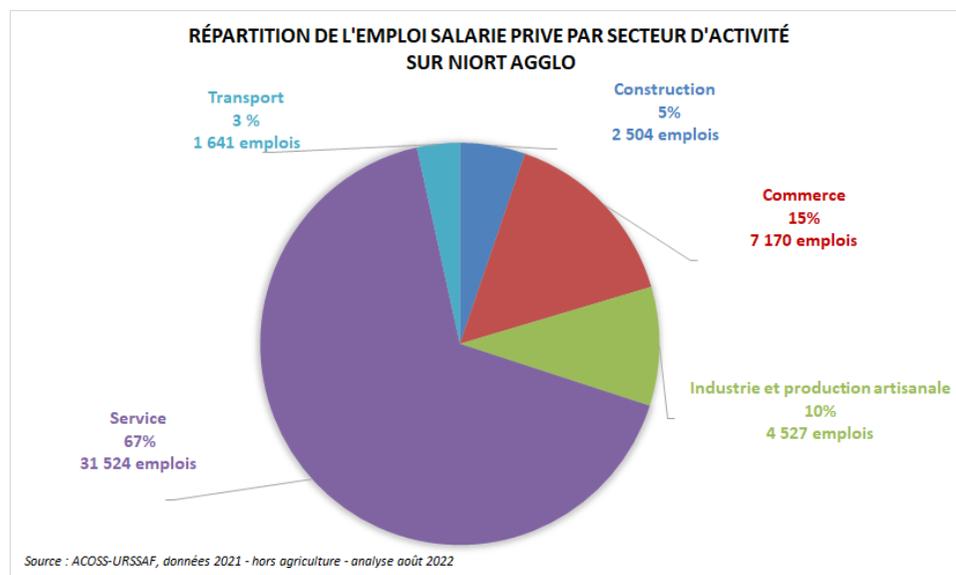
Répartition et évolution des emplois par secteur d'activité sur la CA du Niortais



REPARTITION ET EVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE 2013 ET 2019 PAR GRANDS SECTEURS

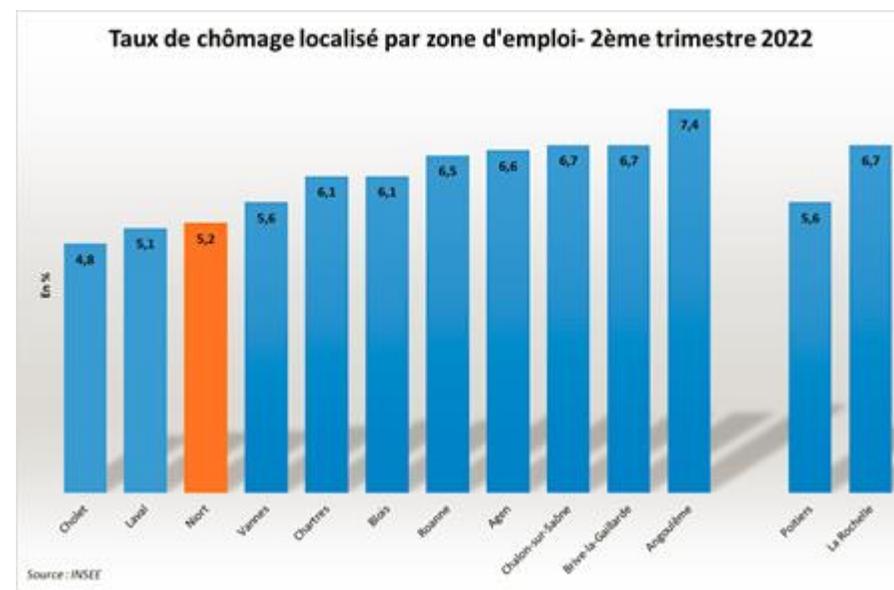
Le tertiaire représente la grande majorité des emplois sur le territoire (55,8% des emplois) et est en augmentation : +0,7% en moyenne annuelle soit +1 422 emplois sur la période de 6 ans.

Niort Agglo compte 47 366 emplois salariés privés en 2021 (environ les deux tiers des emplois). L'emploi salarié privé est particulièrement marqué par la tertiarisation puisque 67% de l'emploi salarié porte sur le secteur des services soit 31 524 emplois. C'est ce dernier qui porte la croissance de l'emploi depuis 6 ans : tandis que les autres secteurs sont relativement stables.



REPARTITION DE L'EMPLOI SALARIE PRIVE EN 2021 PAR GRANDS SECTEURS

Symbole de cette dynamique, le taux de chômage localisé de la zone d'emploi de Niort au 2ème trimestre 2022 est de 5,2%. Il compte parmi les plus bas en comparaison du référentiel de territoires comparables. Les taux de chômage localisés des Deux-Sèvres sont de 5,4%, celui de la Nouvelle-Aquitaine de 6,5% et celui de la France métropolitaine de 7,2%.



ANALYSE COMPAREE DU TAUX DE CHOMAGE - SOURCE : INSEE 2020

La CA du Niortais compte 3 897 demandeurs d'emplois de catégorie A¹² au 3ème trimestre 2022.

¹² Sont comptabilisés les personnes sans emploi, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).

2) Le tertiaire¹³, chef de file de l'emploi niortais

Le tertiaire privé représente près de 55% des emplois de l'agglomération mais ces emplois sont très concentrés géographiquement, principalement dans le cœur d'agglomération.

Dans les communes de Chauray et Bessines, ce secteur représente respectivement 75% et 70% des emplois, ceci étant dû à la présence des parcs d'activités Pierre Mendès-France, Trévins, Rochereaux et Guillés à Chauray et le parc d'activités Portes du Marais à Bessines. À contrario, il n'est pas représenté dans les communes de Belleville, Boisserolles, Saint-Etienne-la-Cigogne, Plaine d'Argenson, Saint-Martin-de-Bernegoue et Val-du-Mignon, communes au Sud et à l'Est de l'agglomération. En nombre, la ville de Niort concentre plus de 71% des emplois de l'agglomération dans le secteur « commerce, transports, services divers ». Vient ensuite la commune de Chauray avec 13,5% des emplois.

Le tertiaire public et parapublic regroupe près de 30 % des emplois. Il est davantage réparti sur l'ensemble du territoire niortais. Les emplois dans le secteur « Administration publique, enseignement, santé et action sociale », sont concentrés à près de 76% des emplois dans la ville-centre. Ce chiffre s'explique notamment par :

- Son statut de chef-lieu du département des Deux-Sèvres ; la ville concentre ainsi les principaux services de l'administration publique,
- La présence de grandes structures d'enseignement (nombreuses écoles primaires, collèges, lycées et établissements spécialisés).

Suit la commune de Chauray qui concentre 3,5% des emplois du secteur « Administration publique, enseignement, santé et action sociale ». À

13 Le secteur tertiaire recouvre un vaste champ d'activités qui s'étend du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l'éducation, la

l'échelle communale, les communes de La Foye-Monjault, Frontenay-Rohan-Rohan, La Rochénard, Saint-Rémy possèdent les plus fortes proportions d'emplois dans ce secteur par rapport à son nombre d'emplois total, soit plus de 50% de leurs emplois.

3) Le tertiaire supérieur, une spécificité niortaise, lié au secteur des assurances, très concentré sur le cœur d'agglomération

Niort Agglo se caractérise par la forte présence du tertiaire supérieur (services très spécialisés) qui marque son profil socioéconomique et son marché de l'emploi. Le secteur des assurances représente à lui seul 25% des emplois de l'agglomération. Il est d'ailleurs 18 fois plus présent sur la CAN qu'en moyenne sur le reste du territoire métropolitain.



SIEGE DE LA MAIF AU SEIN DU TECHNOPOLE - NIORT

La ville de Niort a connu, à partir de 1954, un essor considérable dû au baby-boom, à l'exode rural et au développement des secteurs des mutuelles. En 1970, Niort devient la « Capitale des mutuelles et assurances ». Aujourd'hui, le territoire reste l'une des places fortes de l'économie tertiaire et accueille notamment les sièges de la MAAF (PA

santé et l'action sociale. Le périmètre du secteur tertiaire est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire). Source : INSEE

Pierre Mendès-France à Chauray), MACIF (au Sud de Niort, Boulevard Jean Moulin), MAIF (dans le Technopole à l'Ouest de Niort), SMACL (au sein du Technopole), SMIP (à l'Est du Technopole), GROUPAMA (à l'est du Technopole), IMA (Niort), DARVA (Chauray), etc.

Les mutuelles continuent à se développer sur l'agglomération à l'image de la MACIF qui a récemment étendu son siège sur l'Avenue de La Rochelle, au sein du parc d'activités des Portes du Marais.

Le secteur des banques est également important sur le territoire avec la présence des sièges de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique (au sein de la zone d'activités Saint-Florent, à Niort), la Socram banque (en centre-ville de Niort) et C2C financement (au sein de la zone d'activité Pierre Mendès-France).

A. Le Numérique : secteur porteur sur le territoire

La prédominance du secteur des mutuelles-assurances a pour conséquence un effet d'entraînement sur d'autres secteurs, notamment sur le secteur informatique. Celui-ci est ainsi 3 fois plus présent sur la CAN que sur le reste du territoire français.

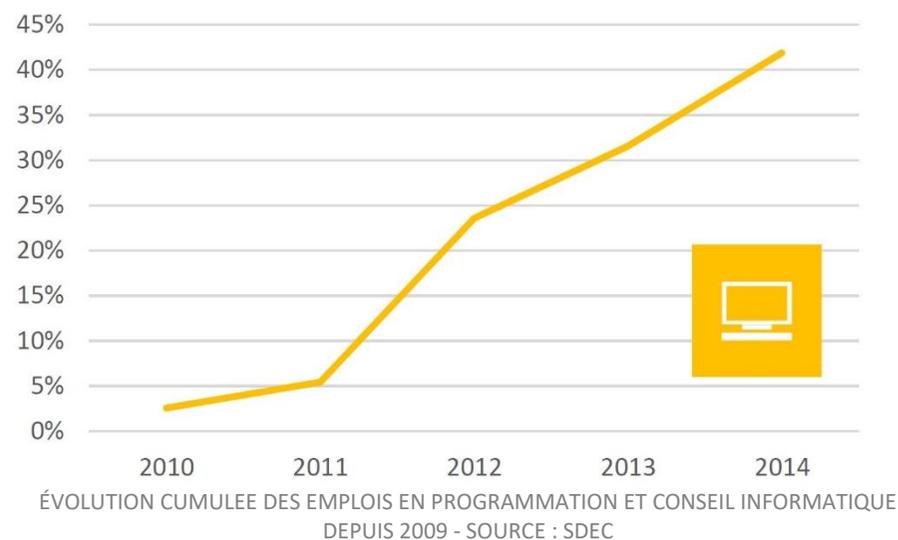
Le pôle mutualiste et ses besoins de traitement de données, de numérisation, ont entraîné un boom des entreprises du numérique sur le territoire : +42% en six ans sur les « *pure players* » (entreprises ayant démarré et exerçant dans un secteur d'activité unique) de la programmation et du conseil informatique. Le territoire concentre 3 fois plus d'entreprises de ce type qu'en moyenne.

En 2019, le secteur d'activités de l'information et de la communication représente 3,6% des entreprises et établissements présents sur le territoire de la communauté d'agglomération. Sa représentation est doublée, soit environ 120 entreprises, si on considère seulement les

entreprises de plus de 100 salariés sur le territoire. Le secteur emploie plus de 1 500 salariés et génère près de 2 500 emplois directs, soit 1,9% de l'emploi, résultat d'une volonté politique de la communauté d'agglomération de faire du développement de ce secteur une priorité sur le territoire.

Depuis 6 ans, les activités essentiellement basées sur l'internet et le digital (entreprises « *pures players* ») ont vu leurs effectifs augmenter de 42%.

Cette force de l'économie numérique distingue Niort Agglo de la majorité des autres villes moyennes françaises. Cette vitalité se retrouve plus facilement dans les agglomérations de plus grande importance, notamment les métropoles.



Plusieurs actions, événements et documents en faveur du développement du secteur du numérique sont mis en place sur le territoire de l'agglomération.

Depuis 2011, Niort Agglo a mis en place et pilote la filière via la marque Niort Numéric. Elle organise tout au long de l'année des événements pour valoriser et développer la filière (Hackathon, Job Dating, rencontres professionnelles, etc.) mais aussi un événement majeur, le Salon Niort Numéric.

Le 27 mars 2019, la 7ème édition du Salon Niort Numéric a été inaugurée. Celle-ci a été initiée en 2013 par Niort Agglo, en collaboration avec l'Université de Poitiers, département STID de l'IUT du Pôle Universitaire de Niort, la ville de Niort, le Réseau des Professionnels du Numérique (SPN), le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais (CBE) et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres (CCI). Il a pour but de faire se rencontrer les professionnels du secteur durant 2 jours pour assister à des ateliers, des conférences et une soirée French Tech. Chaque année fait l'objet d'une thématique liée au numérique. Un show-room permet de valoriser des entreprises. Un Job Dating est organisé pour recruter de nouveaux salariés. Cet événement est aussi l'occasion de faire connaître l'économie numérique auprès du grand public. Outre Niort Numéric, d'autres événements sont organisés en parallèle toute l'année par la Communauté d'Agglomération sur des thèmes d'actualité.

Depuis 2019, Niort Numéric, désormais renommé INNN, fait partie du réseau thématique French Tech Atlantic Valley venant concrétiser la pertinence et les compétences du territoire sur les thématiques de la donnée (« Big Data ») et de la finance (« FinTech »).

De plus, Niort est désormais le siège de l'accélérateur FrenchAssurTech, fondé par Niort Agglo en partenariat avec les grands comptes assurantiels du territoire. Cet accélérateur, un des premiers nationaux sur cette thématique, permet au territoire d'être acteur du futur de l'assurance et de se placer comme pionnier en la matière. La Technopole du Niortais a été créée en 2021.

À titre d'exemples, plusieurs entreprises innovantes dans le domaine de l'économie numérique peuvent être citées : l'entreprise Think Mobile, basée à Chauray, accompagne les entreprises dans leurs innovations et anime le Hackathon.

L'entreprise Karos a développé une application de covoiturage domicile-travail qui apprend les habitudes de déplacement des utilisateurs et propose automatiquement des covoitureurs sur le chemin dans l'agglo (administrations et entreprises).

L'entreprise Kereon Intelligence fait « parler les données » des entreprises et organisations. Elle gère, depuis son siège social niortais, 7 bureaux répartis en France et aux États-Unis.

Des Fablabs sont également organisés notamment d'avril à juin 2017 où le Moulin du Roc a accueilli des Fablabs itinérants permettant le partage de savoir-faire grâce à l'utilisation de nouvelles technologies.

La densité numérique est trois fois supérieure à la moyenne des agglomérations d'une taille similaire. Ce secteur bénéficie de la présence de donneurs d'ordre importants tels que les mutuelles, les industries, les nouveaux établissements secondaires, les SS2I ou les start-ups. Dès lors, il constitue aujourd'hui un secteur économique à part entière.

De plus, le réseau des professionnels du numérique en Nouvelle-Aquitaine est chargé de structurer la filière au niveau régional et de développer l'intégration des nouvelles technologies dans les entreprises, tous secteurs confondus. Niort Agglo met en valeur l'emploi et la formation nécessaires aux entreprises numériques locales en s'associant avec le Comité de Bassin d'emploi Niortais (CBE). Dès lors, il constitue aujourd'hui un secteur économique à part entière.

De plus, le réseau des professionnels du numérique en Nouvelle-Aquitaine est chargé de structurer la filière au niveau régional et de développer l'intégration des nouvelles technologies dans les entreprises, tous secteurs confondus. La Communauté d'Agglomération du Niortais met en valeur l'emploi et la formation nécessaires aux entreprises numériques locales en s'associant avec le Comité de Bassin d'emploi Niortais (CBE).

La Communauté d'Agglomération du Niortais a pour ambition de développer le Très Haut Débit (THD) pour les ZAE (action 8, enjeu 1, « un espace économique performant »).

Dans ce but, Niort Agglo a déjà investi 5 M€ dans l'immobilier d'entreprises dédiées au numérique dans le but d'incuber des petites entreprises du numérique et d'accélérer les projets sur le territoire. À cette fin, une pépinière d'entreprises a été créée et rassemble 80% d'entreprises liées au numérique. Elle est située au cœur d'une zone d'activités entourée des potentiels clients (mutuelles, assurances) dans la ZAE Nord-Ouest de Niort.

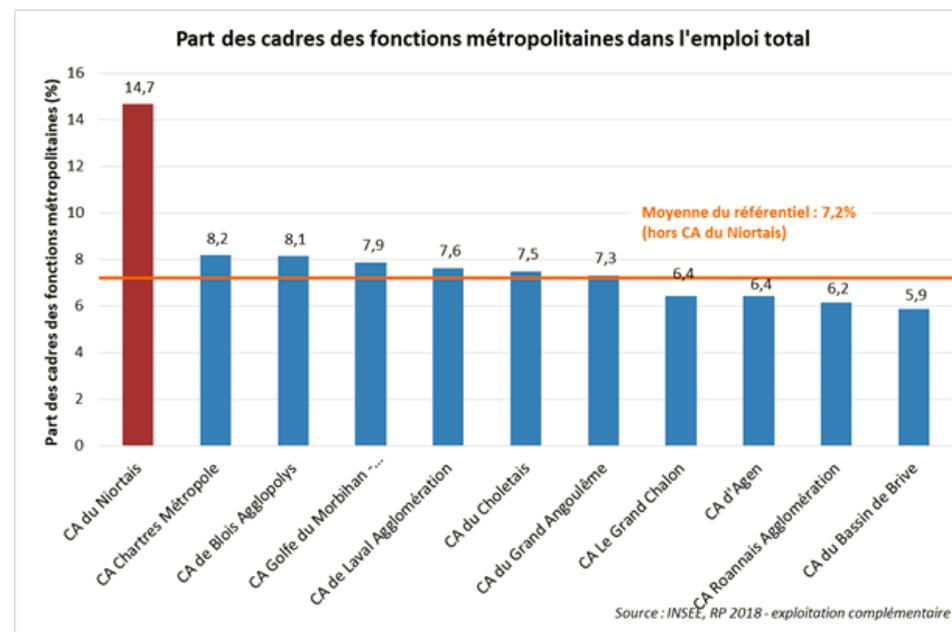
Par ailleurs, le développement du secteur du numérique s'accompagne par l'émergence d'une offre de formation adaptée à l'instar de la fabrique numérique qui permet une formation courte aux métiers du numérique. C'est dans ce cadre que le Pôle Universitaire Niortais souhaite également s'inscrire avec l'objectif de développer de nouvelles formations répondant aux besoins tout en veillant à mettre en place les nouvelles pratiques pédagogiques comme l'espace BrainLab (espace numérique partagé et modulaire de travail). À ce titre, deux nouveaux masters sont proposés par le PUN depuis la rentrée 2017.

¹⁴ Les cadres des fonctions métropolitaines sont les cadres exerçant des fonctions en termes de conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-

B. Les Cadres des Fonctions Métropolitaines, symbole de la forte présence du tertiaire supérieur dans le territoire niortais

L'effet d'entraînement a agi sur le secteur de soutien aux entreprises (courtage, assurances, expertise comptable, audit, gestion des risques, etc.) et les branches liées proposant des emplois en intérim.

Il résulte de ces dynamiques une part importante d'emplois métropolitains¹⁴, pour le territoire d'accueil. C'est une singularité forte pour une ville moyenne, comparable aux proportions observées sur la métropole bordelaise et près du double des proportions observées dans les territoires de comparaison.



PART DES CADRES DES FONCTIONS METROPOLITAINES DANS L'EMPLOI EN 2018

entreprises, gestion et culture-loisirs. Ils sont caractéristiques des marchés de l'emploi des grandes métropoles françaises.

C. Le secteur de la santé, principal employeur après le tertiaire supérieur

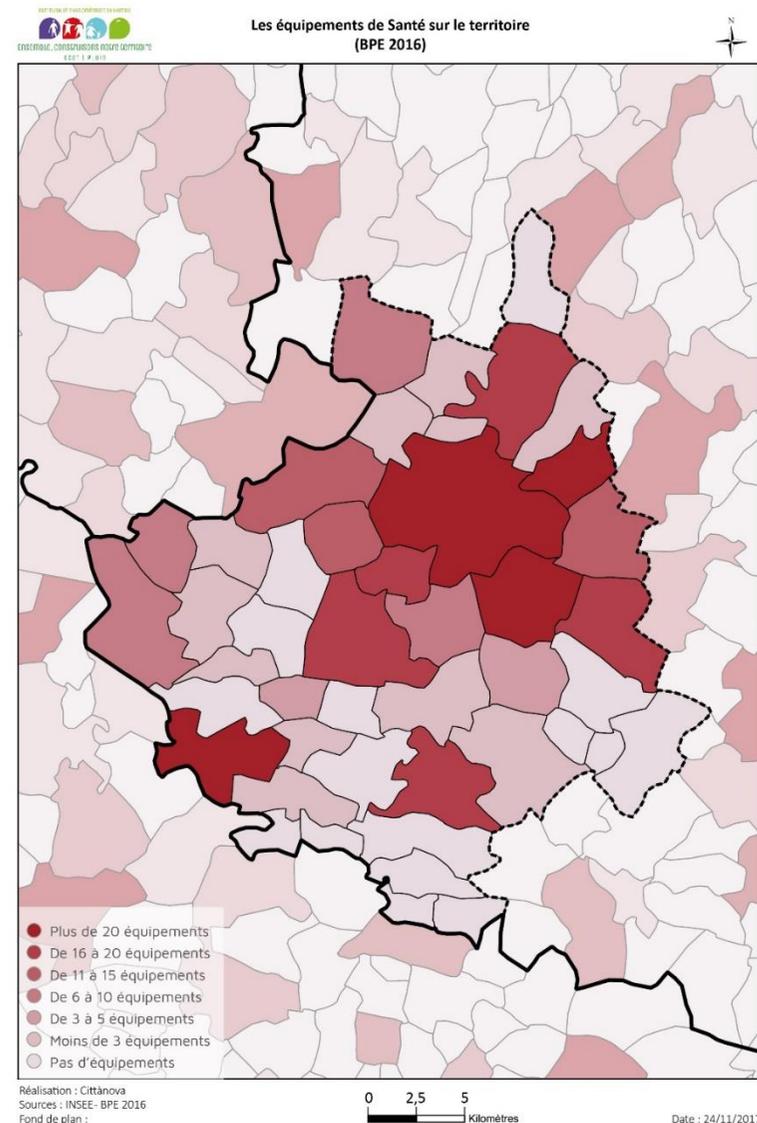
Le secteur de la santé représente également pour l'agglomération un secteur important dans l'économie du territoire. En effet, celui-ci accueille, entre autres, un centre hospitalier avec une capacité d'accueil de 1308 lits et places (selon la Fédération Hospitalière de France) et une clinique privée, la Polyclinique Inkermann sur la commune de Niort. Le centre hospitalier tient un rôle prépondérant dans le tissu économique niortais en comptant environ 3 500 salariés.



CENTRE HOSPITALIER DE NIORT

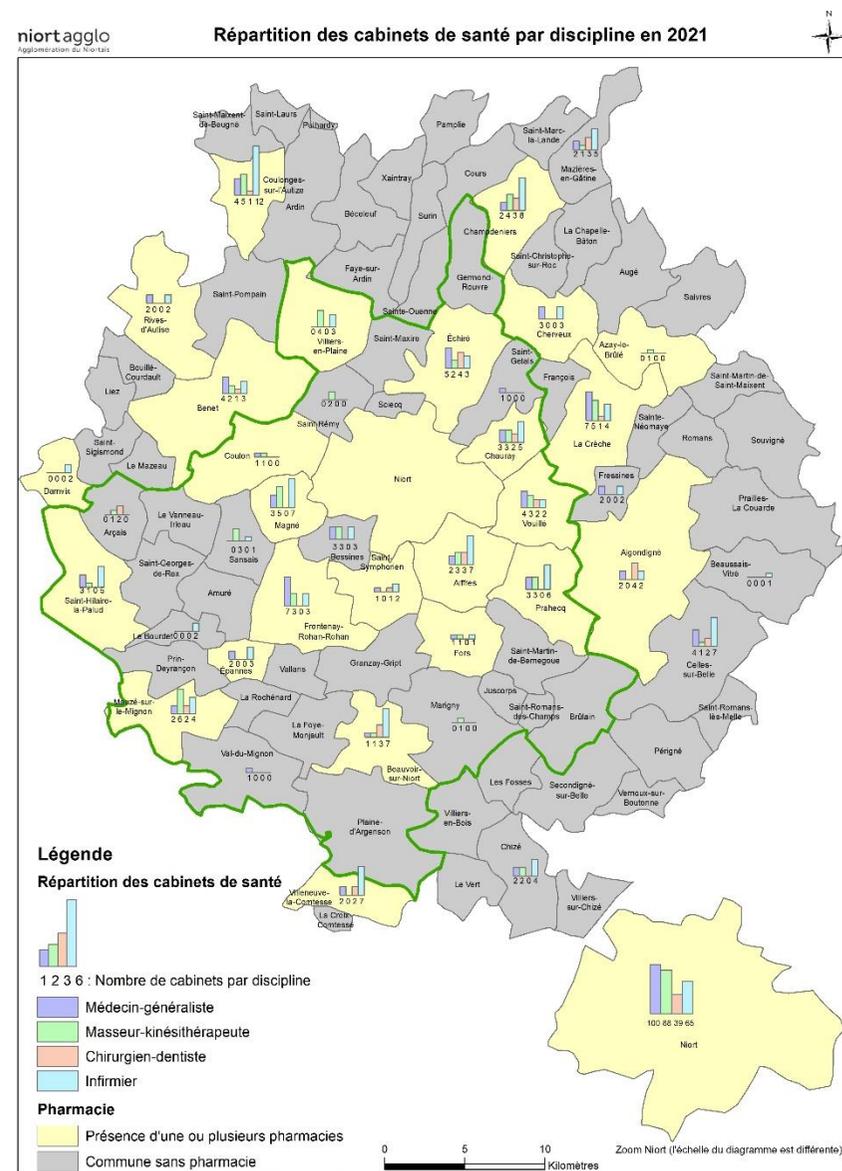
En 2014, les activités privées de la santé représentent un peu plus de 3 000 emplois répartis sur 86 établissements de type « santé humaine », et 87 hébergements médico-sociaux et sociaux. Toutefois, le secteur privé de la santé souffre d'un manque de poste : respectivement 300 postes pour les activités de la santé et 390 pour les hébergements

médico-sociaux et sociaux. Toutefois depuis 2009, le nombre de postes a progressé passant la barre des 3 000 emplois en 2014.



LES EQUIPEMENTS DE SANTE SUR LE TERRITOIRE (SOURCE BPE, 2016)

D'après la dernière mise à jour du diagnostic du Contrat Local de Santé, en 2022, sur l'aire d'attraction de Niort, 645 cabinets (principaux et secondaires) sont comptabilisés. On observe une concentration des cabinets en lien avec les bassins de vie du territoire à savoir l'organisation territoriale. 82% des cabinets se répartissent sur 13 communes (soit 530 sur les 645 cabinets). À l'échelle communale, quelques situations particulières : Benet, Aiffres, Chauray et Coulon sont des communes dynamiques démographiquement et économiquement, appartenant pour deux d'entre elles au cœur d'agglomération mais aux densités pour les 6 disciplines confondues, relativement basses : respectivement 3,2 pour 1 000 habitants, 3 pour 1 000 habitants, 2,1 pour 1 000 habitants et 0,9 pour 1 000 habitants. Logiquement, la ville de Niort concentre l'offre médicale de l'aire d'attraction avec la moitié des cabinets médicaux et notamment plus 56% des médecins, 57% des masseurs-kinésithérapeutes, 52% des chirurgiens-dentistes et 34% des infirmiers.



Réalisation : Aménagement du Territoire - Service observatoire et stratégie territoriale
Source : CPAM des Deux-Sèvres, données du 1er janvier au 31 décembre 2021 - Analyse 2022 Fond de plan : BD TOPO © IGN 21/11/2022

REPARTITION DES CABINETS DE SANTE PAR DISCIPLINE EN 2021 (SOURCE : CPAM)

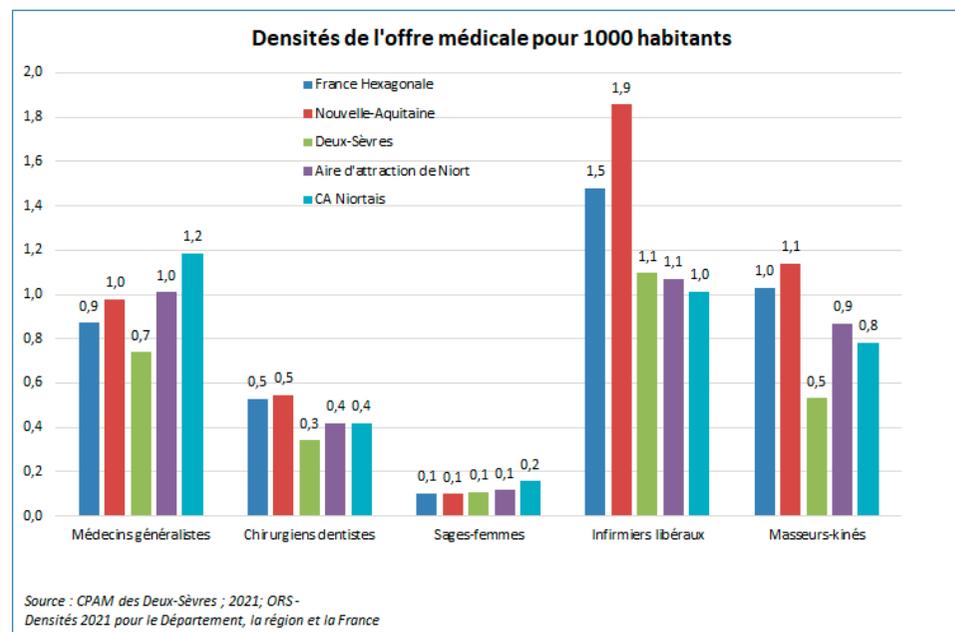
Densités des médecins par commune (nombre de cabinets pour 1 000 habitants)

La densité des médecins généralistes sur l'aire d'attraction de Niort est de 1 pour 1 000 habitants en 2021. Elle était de 1,1 en 2018.

Quelques communes ont des densités largement supérieures à celle de l'aire d'attraction. C'est le cas notamment de Villeneuve-le-Comtesse (2,7 pour 1 000 habitants) ; de Frontenay-Rohan-Rohan ou de Chizé (2,4 cabinets pour 1 000 habitants).

Inversement, certaines communes ont des densités en médecine générale en deçà de la moyenne de l'aire d'attraction de Niort (en bleu clair) dont deux appartenant au Cœur d'agglomération : Chauray et Aiffres : 0,4 pour 1 000 habitants en 2021.

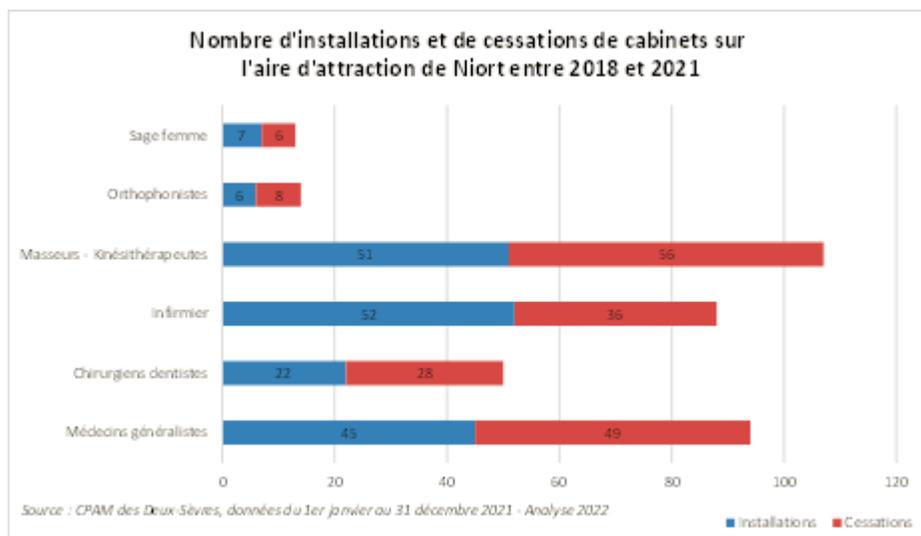
Les communes du cœur d'agglomération ont des densités réparties entre les plus fortes (Bessines) et les plus faibles (Chauray et Aiffres).



Installations - cessations

Seuls les cabinets infirmiers ont connu plus d'installations que de cessations sur le dernier cycle de recensement 2018-2021 (en dehors des cabinets de sages-femmes qui sont peu nombreux). Le différentiel entre les installations et les cessations est le plus marquant pour les infirmiers : plus 16 cabinets en 3 ans, soit un ratio moyen annuel similaire au précédent recensement (+5 cabinets moyen par an).

La situation pour les cabinets de médecins diffère entre les deux cycles. En effet, sur le dernier cycle de recensement, on a un rapport installation-cessation relativement équilibré même s'il reste déficitaire alors qu'il était totalement déficitaire sur le cycle précédent (5 cabinets en moins par an). Pour les chirurgiens-dentistes, d'un relatif équilibre, on passe à un déficit plus net. Idem pour les masseurs-kinésithérapeutes.



Professionnels de santé	Niort Agglo - 2018-2021		Aire d'attraction de Niort - 2018-2021		% d'installations de Niort Agglo sur l'aire d'attraction	% de cessations de Niort Agglo sur l'aire d'attraction
	Installations	Cessations	Installations	Cessations		
Médecins généralistes	36	41	45	49	80	84
Chirurgiens dentistes	16	25	22	28	73	89
Infirmier	43	23	52	36	83	64
Masseurs - Kinésithérapeutes	50	46	51	56	98	82
Orthophonistes	4	8	6	8	67	100
Sage femme	7	4	7	6	100	67

NOMBRE D'INSTALLATIONS ET DE CESSATIONS DE CABINETS SUR L'AIRE D'ATTRACTION DE NIORT ENTRE 2018 ET 2021

Les âges des professionnels de santé

Sur Niort Agglo, on observe un rajeunissement démographique des médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers et orthophonistes.

Niort Agglo						
Professionnels de santé	2018			2021		
	Plus de 60 ans (en %)	de 55 à 59 ans (en %)	TOTAL : + de 55 ans (en %)	Plus de 60 ans (en %)	de 55 à 59 ans (en %)	TOTAL : + de 55 ans (en %)
Médecins généralistes	35	20	55	36	13	49
Masseurs - Kinésithérapeutes	9	10	19	10	9	19
Chirurgiens dentistes	25	20	45	28	12	40
Infirmiers	9	13	22	9	10	19
Orthophonistes	25	20	45	12	12	24
Sages-femmes	Non étudié			11	5	16

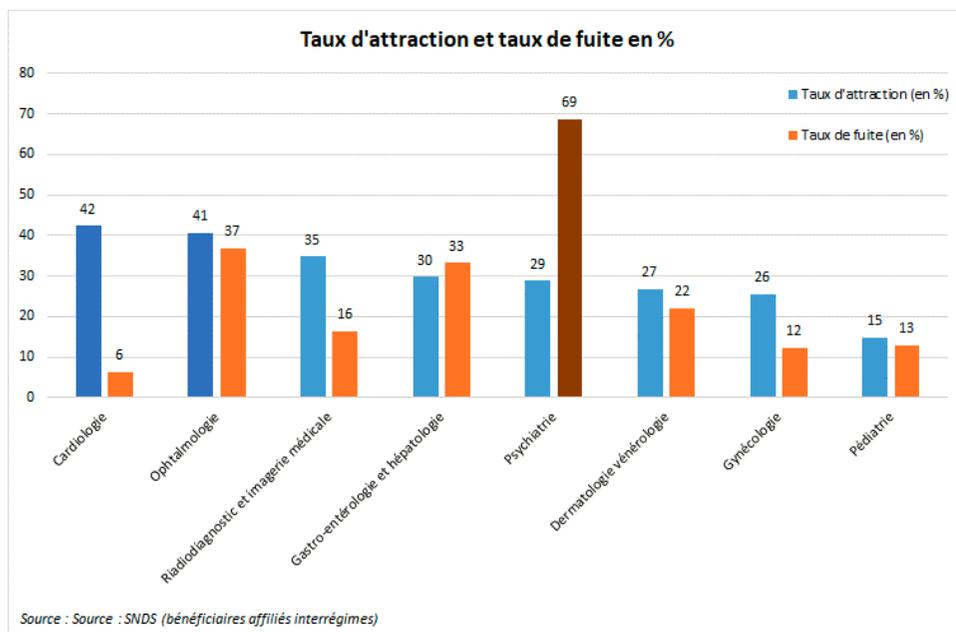
Sur l'aire d'attraction de Niort, un point de vigilance est à observer sur la pyramide des âges des infirmiers : +17 points en 3 ans sachant que pour cette profession, on observe de nombreuses créations de cabinets pouvant faire évoluer rapidement la pyramide des âges (+41 cabinets en 3 ans).

Aire d'attraction de Niort									
Professionnels de santé	2021		2026		2031		Total : + de 55 ans - 2021	Total : + de 55 ans - 2026	Total : + de 55 ans - 2031
	Plus de 60 ans (en %)	de 55 à 59 ans (en %)	Plus de 60 ans (en %)	de 55 à 59 ans (en %)	Plus de 60 ans (en %)	de 55 à 59 ans (en %)			
Médecins généralistes	37	13	49	13	62	18	50	62	80
Masseurs - Kinésithérapeutes	10	9	19	4	23	23	19	23	46
Chirurgiens dentistes	28	12	40	8	48	20	40	48	68
Infirmiers	9	14	23	17	40	37	23	40	77
Orthophonistes	17	13	30	13	43	17	30	43	60
Sages-femmes	10	5	14	14	29	14	15	28	43

REPARTITION DES CABINETS DE SANTE PAR DISCIPLINE (SOURCE : NIORT AGGLO)

Taux d'attraction les plus forts : en cardiologie et ophtalmologie : 42% et 41%.

Taux de fuite les plus forts : psychiatrie (69%) et dans une moindre mesure ophtalmologie (37%).



TAUX D'ATTRACTION ET TAUX DE FUITE (SOURCE : SNDS)

D. Un secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) très présent

Le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente 21% des emplois de Niort Agglo, soit environ 12 000 emplois et 13,5% des établissements (563 établissements).

En 2014, une maison de l'ESS a été créée par Niort Agglo, afin d'accueillir des activités en lien avec l'économie sociale et solidaire (plutôt à vocation économique).

Nommée l'ESSentiel, elle se situe à Niort dans la zone d'activités Saint-Liguairé. Le bâtiment abrite :

- Un hôtel d'entreprises destiné plus particulièrement aux têtes de réseau de l'ESS. Des coopératives se sont installées, comme la

Ruche Oxalis, Aca Scop, Uniformation (fonds formation pour le secteur mutualiste), ainsi qu'une tête de réseau APSA (structure d'accompagnement des publics aveugles).

- Une pépinière d'entreprises en faveur des entreprises de l'ESS en création ou en démarrage d'activités. Au sein de la pépinière se trouvent une SCOP (Société coopérative et participative) en communication, ainsi que des associations œuvrant sur de l'activité mécanique ou encore sur des services de comité d'entreprise pour des petites entreprises.

Dans le secteur de l'ESS, il existe également un PTCE (pôle territorial de coopération économique), Hub-ECO, qui intervient sur des projets clés (filière verte de recyclage, mobilité douce...), facilitant la coopération, les échanges en regroupant des acteurs économiques.

Enfin, créé en 2014, le salon national de l'ESS permet de mettre en avant une économie innovante, de favoriser les rencontres entre professionnels et de promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des visiteurs.

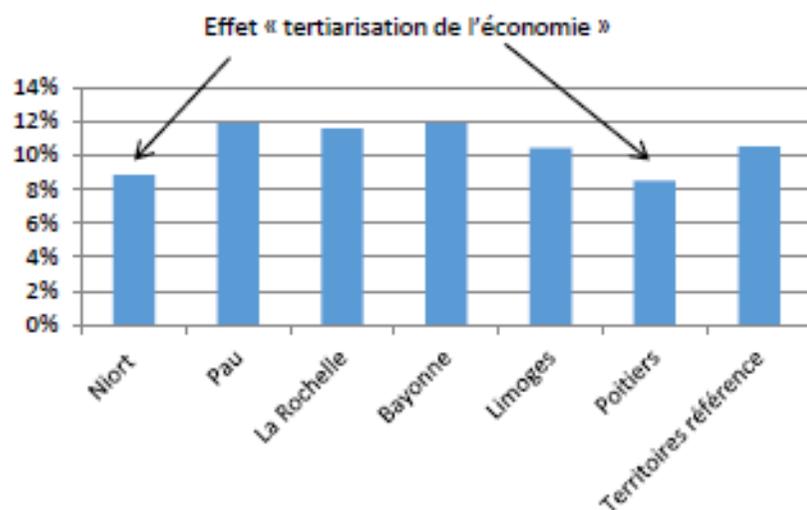


MAISON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A NIORT

4) L'industrie et l'artisanat : des savoir-faire spécifiques à valoriser

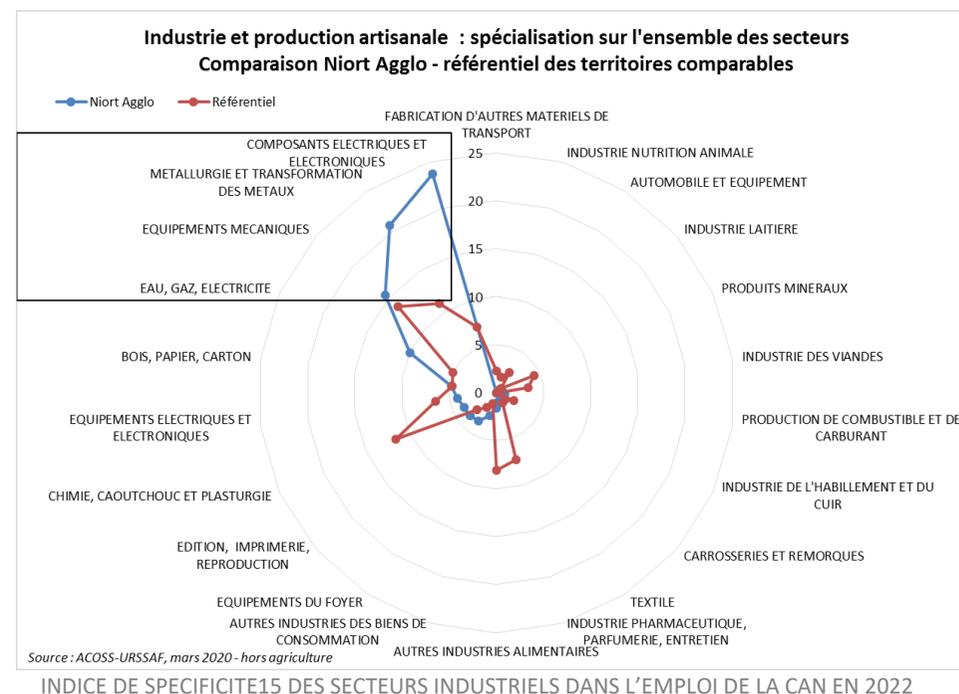
A. L'industrie

L'industrie est également présente sur le territoire et représente plus de 5 200 emplois, soit 8,2% des emplois de l'agglomération en 2017, un chiffre en baisse progressive depuis une trentaine d'années (en 2007, l'industrie représentait 5 500 emplois soit 8,9 % de l'emploi total). Niort Agglo possède en proportion moins d'emplois dans le secteur industriel que dans les agglomérations comparables de Pau, de La Rochelle, de Bayonne, de Limoges, de Poitiers, de Bayonne, de Limoges.



PART DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE EN 2013

La faible proportion du secteur industriel au sein des emplois de Niort Agglo s'explique par une représentation plus forte qu'ailleurs des emplois tertiaires notamment portés par la présence des emplois dans le domaine des assurances et des mutuelles. Les secteurs industriels présents se positionnent toutefois sur un marché de niche, à forte valeur ajoutée.



La situation globale de Niort Agglo cache des disparités territoriales au regard de la concentration de ces emplois au sein de certaines communes avec notamment des grandes entreprises pourvoyeuses de nombreux emplois. À l'image de la commune de Saint-Symphorien, au

¹⁵ L'indice de spécificité mesure la surreprésentation d'un secteur dans l'emploi local par rapport à son poids dans l'emploi d'un territoire de référence, ici la France Métropolitaine

Sud de Niort, dont les emplois industriels en 2017 représentent plus de 60% des emplois de la commune. Cette forte proportion s'explique par la présence d'un fleuron industriel Poujoulat (leader européen des conduits de cheminée) situé au sein du pôle d'activités des Pierrailleuses entre la commune de Saint-Symphorien et de Granzay-Gript. D'autres petites communes comme Le Vanneau-Irleau ou encore Sansais se détachent par la présence d'une ou deux entreprises sur la commune qui regroupent un nombre important d'emplois. C'est le cas de la société SAS Allin société spécialisée dans la fabrication de placage et de panneaux de bois, basée sur la commune du Vanneau-Irleau, elle cumule entre 50 et 99 salariés.

À l'inverse d'autres communes, moins peuplées, au sud du territoire à l'image de Plaine d'Argenson et du Val du Mignon se détachent par l'absence d'emploi industriel. Ces communes sont davantage dominées par le secteur agricole.

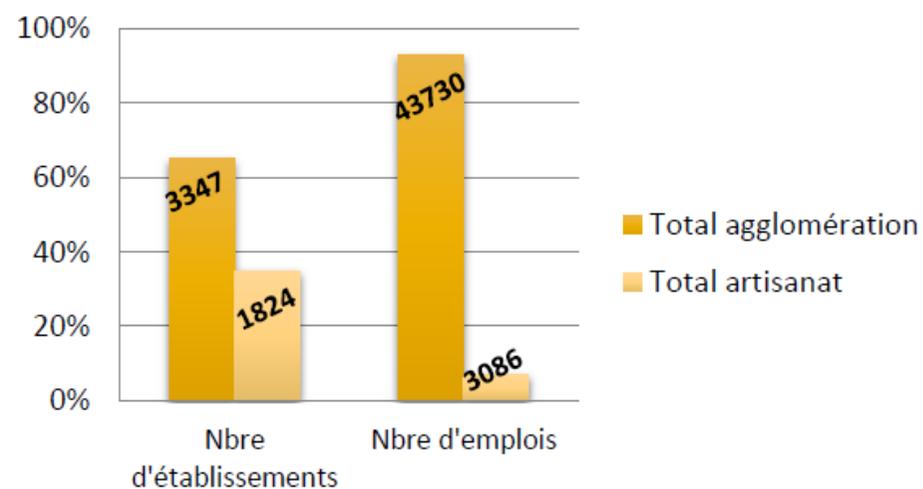
Niort dispose de deux lycées professionnels dans le domaine industriel : le lycée professionnel Paul Guérin qui dispense une formation notamment en chaudronnerie/carrosserie et le lycée polyvalent Saint-André où des formations en maintenance industrielle/systèmes électroniques industriels sont dispensées. Bien que cette offre de formation existe la majorité des entreprises industrielles peinent à recruter des profils de techniciens avec des savoir-faire spécialisés, seules les grandes entreprises comme Poujoulat, Leach International ou encore Safran proposent des formations continues à leurs salariés. Pour autant, les investissements récents de ces entreprises dans de nouveaux locaux accompagnés par une offre de recrutement permanente témoigne d'un attachement au développement et au maintien de ce secteur d'activité au sein de l'agglomération. Niort compte également un lycée horticole (Campus & Paysage).

B. L'artisanat

Le tissu artisanal de Niort Agglo représente respectivement 1 824 entreprises et 1 917 établissements. Un peu moins d'un tiers des entreprises et des établissements artisanaux du département sont concentrés au sein de Niort Agglo.

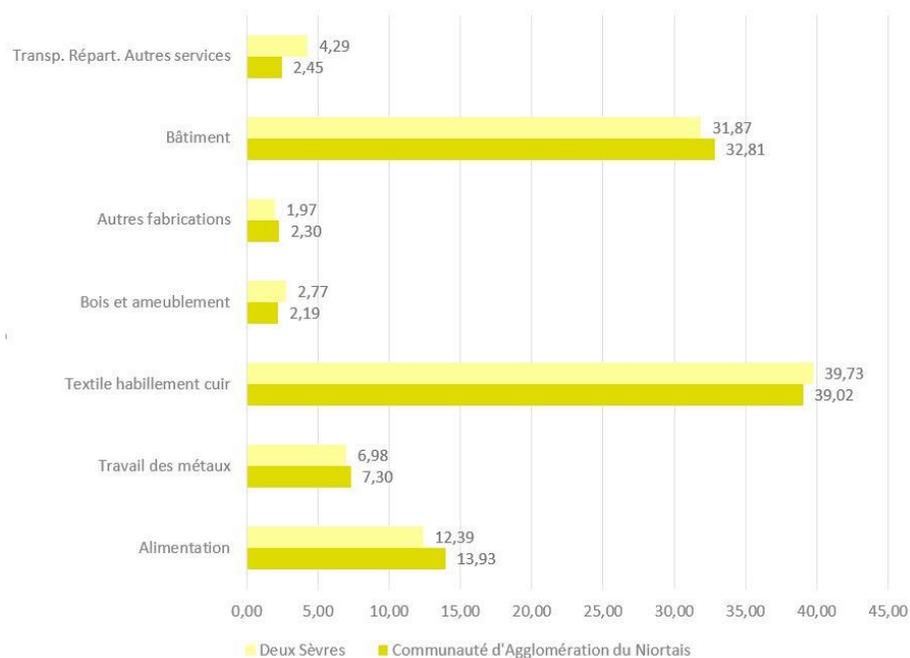
Le secteur compte 3 086 emplois salariés, soit moins de 5% du total des emplois de l'agglomération. A ce chiffre doit être ajouté celui de 1 000 apprentis en formation dans ces entreprises.

Sur l'année 2015, Niort Agglo compte 240 immatriculations d'entreprises artisanales contre 167 radiations générant le solde naturel positif le plus important du département. Cette dynamique récente est à corréliser avec les tendances départementales qui enregistrent une hausse continue de l'activité artisanale depuis la crise de 2008 (+15%), mais aussi la création du régime d'autoentrepreneur.



LA REPARTITION DES ETABLISSEMENTS ET DES EMPLOIS DU SECTEUR DE L'ARTISANAT AU SEIN DE LA CAN (SOURCE : SDEC NOVEMBRE 2016)

De manière générale, l'artisanat emploie peu de personnes et Niort Agglo n'échappe pas à cette règle avec des entreprises composées en moyenne d'1,7 emploi/entreprise. Le faible nombre d'emploi artisanal corrélé avec la jeunesse des entreprises (la moitié des entreprises de l'agglomération a moins de 5 ans) n'est pas sans rappeler le processus de « *turn over* » où les petites et microentreprises souvent plus fragiles économiquement sont les premières victimes des évolutions du marché.



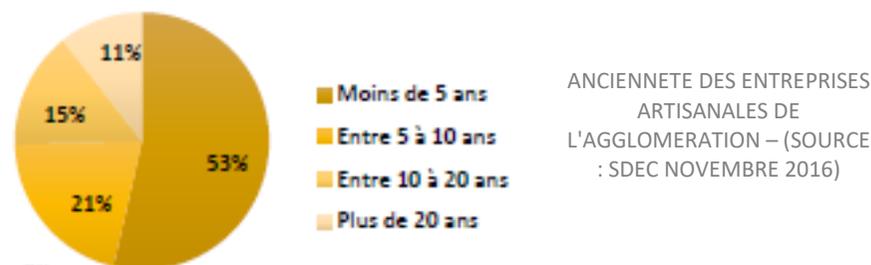
LA REPARTITION DE L'ACTIVITE ARTISANALE (SOURCE : CHIFFRES CLES DE L'ARTISANAT EN DEUX-SEVRES, CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT, 2015)

Les établissements artisanaux de Niort Agglo s'orientent davantage vers le secteur du « bâtiment » (environ 32,8%) et du « textile, habillement cuir » (39%). À l'inverse, les secteurs du « bois et ameublement » et du « transport, réparation, autres services » ne représentent respectivement que 2,7% et 2,4% des établissements au 31 décembre

2015. Une diversification de l'artisanat est à l'œuvre depuis quelques années sur le territoire niortais avec notamment le développement de l'artisanat des métiers de bouche en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Il permet de fédérer les artisans autour du « bien manger ».

D'autres réflexions sont en cours comme les activités de conciergerie et les ateliers d'artisans, notamment dans les zones d'activités industrielles et logistiques mais également dans les ZAE de proximité à l'image de la zone d'activités Les Grandes Versennes à Villiers-en-Plaine...

Dans un contexte de montée des NTIC et de diversification économique, le secteur artisanal doit faire face à de nouveaux défis comme la nécessité d'être accompagné dans les nouvelles procédures d'appel d'offres en lien avec les nouvelles technologiques. Sur Niort Agglo, le secteur artisanal bénéficie de lieux de formation situés à Niort à l'image du campus des métiers qui permet de préparer aux métiers du bâtiment, coiffure, alimentaire, mécanique, etc., du niveau CAP à bac professionnel.



Il est mis également en avant la demande en locaux d'activités où 36% des personnes interrogées souhaiteraient des locaux de production (dont 10% sur des locaux de moins de 100m² et 26% sur des locaux de plus de 100m²). Cette demande peut être corrélée avec les nouvelles

offres d'espace de travail notamment avec les Fablabs de Bressuire ou encore les espaces de coworking qui se développent sur le territoire.



ZAE DE PROXIMITE LES GRANDES VERSENNES VILLIERS-EN-PLAINE

Les activités artisanales et notamment celles du secteur du « bâtiment » s'implantent en partie au sein de zones d'activités spécialisées.

5) Une offre touristique diversifiée

Niort Agglo bénéficie d'une attractivité touristique qui s'appuie sur quatre domaines :

- Niort et son patrimoine architectural, en particulier médiéval, agrémenté par la piétonisation et la végétalisation du centre-ville ; la mise en valeur du patrimoine dont le Donjon ou le musée d'Agesci. La ville dispose en outre d'un projet de site patrimonial remarquable et compte un nombre important de commerces. Plus globalement, un nombre important de bâtiments remarquables et bien conservés sont présents sur l'ensemble de l'intercommunalité. Niort Agglo a par ailleurs candidaté pour l'attribution du label Pays d'Art et d'Histoire.
- Le Marais poitevin organisé autour de 18 533 hectares labellisés Grand Site de France et intégrés au réseau européen EDEN (lauréat en 2010 « Tourisme et espaces aquatiques ») et au PNR

du Marais poitevin depuis 2014. Le Marais poitevin est une destination touristique reconnue qui attire chaque année plus de 500.000 visiteurs.

- Le tourisme d'affaire a lieu principalement sur la ville-centre de l'agglomération, porté, pour une grande partie, par l'activité des mutuelles. L'Office de Tourisme Niort Marais poitevin Vallée de la Sèvre niortaise aide à l'organisation de nombreux événements en proposant un accompagnement sur-mesure aux organisateurs (congrès de la FNSEA, salon Atlantica, etc).
- Le développement des circulations douces autour du développement des itinéraires de randonnées à pied, running (trail), à vélo (Vélo Francette, GR36...) et notamment avec le potentiel développement du tourisme fluvestre.

Ces quatre domaines favorisent la coexistence de deux types de tourisme : le tourisme d'affaire et le tourisme d'agrément.



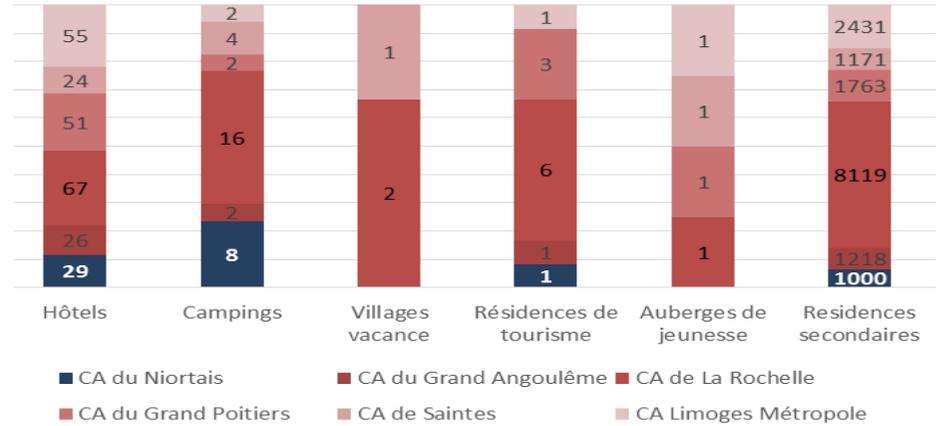
L'activité touristique et culturelle



LES PRINCIPALES ACTIVITES TOURISTIQUES DE NIORT AGGLO (SOURCE : PROJET DE TERRITOIRE DE LA CAN)



LE DONJON A NIORT



LE NOMBRE ET LE TYPE DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES DANS L'AGGLOMERATION DE NIORT ET DES TERRITOIRES DE REFERENCE (SOURCE : CHIFFRES CLES TOURISME 2015)

Le tourisme est un élément important pour le développement des secteurs du commerce de détail, la restauration et l'hébergement. Ces trois secteurs capitalisent 68% des établissements enregistrés sur le

territoire. Cependant, l'analyse de chaque secteur montre que le tourisme local ne profite globalement pas à tous ces secteurs. Ainsi, l'hébergement ou la restauration ne sont pas fortement représentés sur l'ensemble des 40 communes de l'agglomération. Seule l'importance du commerce de détail laisserait à penser de l'importance d'une économie commerciale directement liée au tourisme.

En termes d'hébergement, du point de vue quantitatif, l'offre sur le territoire en 2015, comptabilise notamment 29 hôtels (dont 13 hôtels 3 étoiles et 9 hôtels 2 étoiles), 8 campings (dont 4 campings 2 étoiles), 280 meublés, 76 maisons d'hôtes, et 7 hébergements collectifs.

Détail du secteur commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration

Sous-secteurs d'activités	Nombre d'établissements	Répartition
Commerce de détail (sauf automobiles et motocycles)	1055	49 %
Restauration	350	16 %
Commerce de gros (sauf automobiles et motocycles)	311	14 %
Commerce et réparation d'automobiles et motocycles	215	10 %
Transports et entreposage	163	8 %
Hébergement	72	3 %
Total	2166	100 %

RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS (SOURCE : PORTRAIT DE TERRITOIRE (CAN, NOVEMBRE 2016))

En 2022, le nombre d'hébergements touristiques s'élève à 471.

À noter que depuis le Schéma de Développement Touristique de l'Agglomération, une progression qualitative de l'offre hôtelière est à l'œuvre liée à la modification des normes, le nombre d'hôtels 3 étoiles est passé de 4 en 2011 à 13 en 2015.

Les résidences secondaires, au nombre de 1 924 en 2013 selon l'INSEE, se concentrent dans les communes situées à proximité du Marais poitevin notamment sur les communes d'Arçais, Le Vanneau-Irleau, Saint-Hilaire-la-Palud et Coulon avec respectivement avec 25%, 14% et 15% de résidences secondaires parmi l'ensemble des logements de chacune des communes.

Dans l'ensemble, cette offre correspond à 251 920 nuitées en hôtellerie et 59 884 nuitées en camping sur le territoire de Niort Agglo en 2015.

L'hébergement chez l'habitant n'est pas à négliger. D'après l'analyse du parc d'hébergement faite en 2011, il représente la deuxième capacité d'accueil après l'hôtellerie et se place avant le camping et d'autres hébergements collectifs.

Il comptabilise, en 2011, 1 100 lits répartis dans :

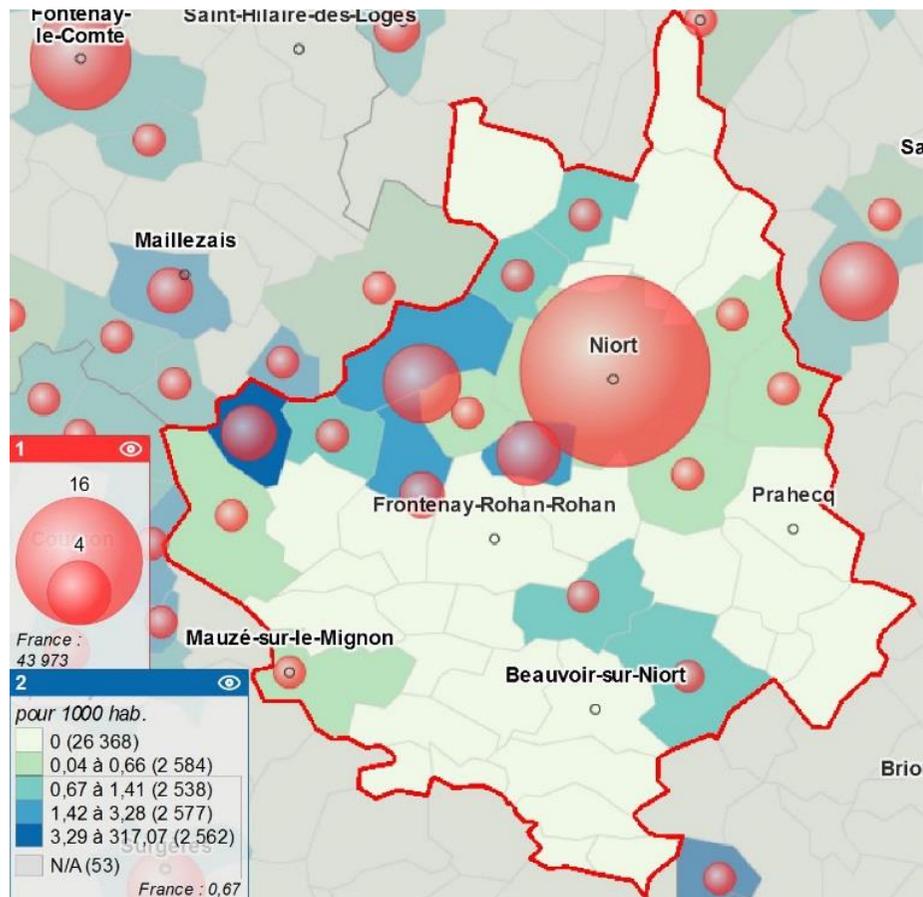
- 185 meublés de tourisme (gîtes ruraux) soit 700 lits dont 70% étaient labellisés (la majorité en « Gites de France Deux-Sèvres, une faible partie en « Clévacances Deux-Sèvres »), les 30% restants étaient déclarés en mairie ou en Préfecture ;
- 66 maisons d'hôtes soit 160 chambres et 400 lits, secteur d'hébergement chez l'habitant le plus en croissance sur le territoire depuis le début des années 2000 car il a doublé en 10 ans (une trentaine de maisons d'hôte était répertoriée en 2002). Le parc est labellisé à 78% en 2011, (la majorité des labels classant à 3 épis ou 3 clés les maisons référencées). Depuis 2011, les hébergements chez l'habitant se sont développés représentant 26% des lits en 2014 notamment en lien avec le développement de chambres d'hôtes.

Ce panel d'hébergement positionne la Communauté d'Agglomération du Niortais globalement dans la moyenne des intercommunalités du Grand Angoulême et de Saintes, mais derrière Grand Poitiers, Limoges Métropole ou encore La Rochelle.

A. Un tourisme d'affaires lié au secteur des mutuelles

Le tourisme d'affaires, fortement lié à l'activité économique notamment aux Mutuelles et sociétés d'assurance, représente entre 180 000 et 200 000 visiteurs par an se traduisant par 223 500 nuitées

en 2013. Il entraîne, entre autres, une fréquentation hôtelière relativement constante et élevée sur l'ensemble de l'année à hauteur de 54% en 2013.



NOMBRE D'EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET TAUX D'EQUIPEMENT POUR 1000 HABITANTS –
SOURCE : INSEE 2016

Plusieurs lieux sont dédiés à ce type de tourisme. Parmi les sites d'accueil de séminaire, on retrouve le Parc des Expositions Noron, l'Acclameur, l'Espace Tartalin et le site Du Guesclin.

De plus, le nombre de séminaires est en hausse depuis l'intégration de Niort dans le réseau national Congrès-cité, mais également depuis la création d'un club affaire et l'augmentation de 40% du chiffre d'affaire du secteur des mutuelles en 2014.

Enfin, l'offre en hébergement et de restauration de standing est relativement bien développée et plus particulièrement dans la ville-centre, Niort, qui compte 19 hôtels, dont 2 hôtels 4*, 7 hôtels 3*, 6 hôtels 2* et 1 hôtel 1*.

Cette offre de standing s'appuie également sur des équipements de loisirs tels que le golf ou l'aérodrome.



L'ACCLAMEUR A NIORT

B. Un tourisme d'agrément en expansion

Le tourisme d'agrément est souvent de courte durée et à proximité des points d'intérêt majeurs. Il représente environ 700 000 à 800 000 visiteurs par an.

Plusieurs activités de loisirs et de découvertes sont proposées sur le territoire :

- 16 embarcadères, 250 barques et canoës en balades guidées ou libres, 8 loueurs de vélo, des circuits de randonnées pédestres, 6 centres équestres ;
- Des équipements attractifs sur la Communauté d'Agglomération du Niortais : terrains de sport, piscines (Niort, Magné, Sansais), centres aquatiques (Chauray, Mauzé-sur-le-Mignon), bases nautiques du Lidon et de Noron ;
- 300 kms de chemins et pistes cyclables balisés (sentier de randonnée, GR36 entre la Manche et la Méditerranée).
- Des sites majeurs de visite se distinguent tout particulièrement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération :
- La maison du Marais poitevin à Coulon
- Le Parc Ornithologique à St-Hilaire La Palud
- Le musée Bernard d'Agesci à Niort
- Le Donjon à Niort
- Le château médiéval de Coudray-Salbart à Échiré
- Port Boinot (friche industrielle transformée en espace paysager) et Séchoir 3.0 (centre d'interprétation sur le site de Port Boinot)



EXEMPLES DE SITES TOURISTIQUES DE NIORT AGGLO

En effet, près de 100 000 visiteurs ont fréquenté les 5 principaux sites en 2015 (Source : Niort Agglo – 2016).

D'autres sites, comme du coq à l'âne à Saint-Georges-de-Rex ou encore la gentilhommière de Mursay à Échiré font partie des sites emblématiques, mais moins visités, du territoire de la Communauté d'Agglomération.

C. Marketing touristique et labellisation

Différents labels priment le territoire et participent largement de la communication réalisée autour des sites majeurs de visite. En effet, Niort est classé « Villes et Métiers d'Art » ; Arçais et Coulon sont labellisées « Petite Cité de caractère » respectivement depuis 2013 et 2016 ; le Marais poitevin est classé « Destination Européenne d'Excellence » et également « Grand Site de France » depuis 2010. Un Parc Naturel Régional protège et promeut également son territoire depuis 2014. En 2022, Coulon a obtenu la dénomination « commune touristique ».

De plus, la Communauté d'Agglomération a entamé une démarche en vue d'une labellisation « Pays d'Art et d'Histoire ».



LES LABELLISATIONS DE NIORT AGGLO

L'activité culturelle s'intensifie plus particulièrement pendant la haute saison (juillet et août), par le biais de la mobilisation d'associations locales. Certaines en faveur du tourisme fluvial sur la Sèvre ont fait l'objet d'une contribution financière de Niort Agglo, qui a décidé d'agir en faveur du développement des activités touristiques peu soutenues. Niort Agglo contribue au développement de la remise en navigabilité de la Sèvre, en tant que partenaire financier de l'IIBSN pour l'aménagement de la capitainerie, la cale du port et de pontons, et du Parc naturel régional du Marais poitevin pour la fabrication de deux bateaux habitables à propulsion électrique.

Dans ce sens, Niort Agglo a mis en place un Pass'Patrimoine permettant d'accéder à un tarif préférentiel aux principaux sites patrimoniaux, ainsi que d'un pass gourmand permettant d'être accueilli chez des producteurs locaux (agriculteurs en vente directe).

Niort Agglo regorge également d'un terroir important composé notamment de l'Angélique (plante aromatique), de la Mogette (haricots blancs), du Chabichou (fromage AOC), du Beurre d'Échiré, du Scofa (gâteau crémeux), de l'eau de vie et du vin (AOC Cognac).

Enfin, les productions agricoles importantes et les paysages ruraux de qualité sont des éléments déterminants pour développer l'agrotourisme sur le territoire (ferme pédagogique, dégustation, nuit à la ferme, etc.).

Le tourisme, un secteur économique important pour le territoire de Niort Agglo, fait l'objet d'une stratégie territoriale au travers de son Schéma de Développement Touristique. Ce dernier a été approuvé par délibération du 29 septembre 2021 pour la période 2021-2026.

Le Schéma de Développement Touristique 2021-2026 est orienté autour de cinq axes stratégiques :

- Mise en synergie de l'itinérance et du patrimoine
- Essor du fluvial
- Niort, ville-centre
- Le Marais, grand site à adapter
- Une gouvernance renforcée

Pour la mise en œuvre de son Schéma de Développement Touristique, Niort Agglo s'appuie sur son Office de Tourisme communautaire Niort Marais poitevin Vallée de la Sèvre niortaise, situé sur le site de port Boinot et dont le positionnement porte sur le triptyque « Itinérance, nature et savoir-faire ».

6) Une offre à destination des entreprises et des actifs, propice au développement de l'activité

A. *Un panel de formations liées aux activités présentes sur le territoire*

Près de 2 500 étudiants sont comptés sur le territoire répartis au sein d'une université, d'un institut universitaire de technologie, de sections de techniciens supérieurs, de classes préparatoires aux grandes écoles et d'écoles paramédicales et sociales (selon le ministère d'enseignement supérieur et de la recherche). Parmi eux, 50% suit une formation au Pôle Universitaire de Niort (PUN) appelé également « Noron ». L'autre partie se partage sur différents sites universitaires et sur des formations courtes de type BTS.



LE POLE UNIVERSITAIRE DE NORON A NIORT

Pour l'année universitaire 2016-2017, 1 263 étudiants étaient inscrits au sein du PUN, un effectif en progression depuis 2012 (avec 955 étudiants). Néanmoins, les marges de progression semblent faibles, les politiques nationales actuelles privilégiant le développement des grandes universités.

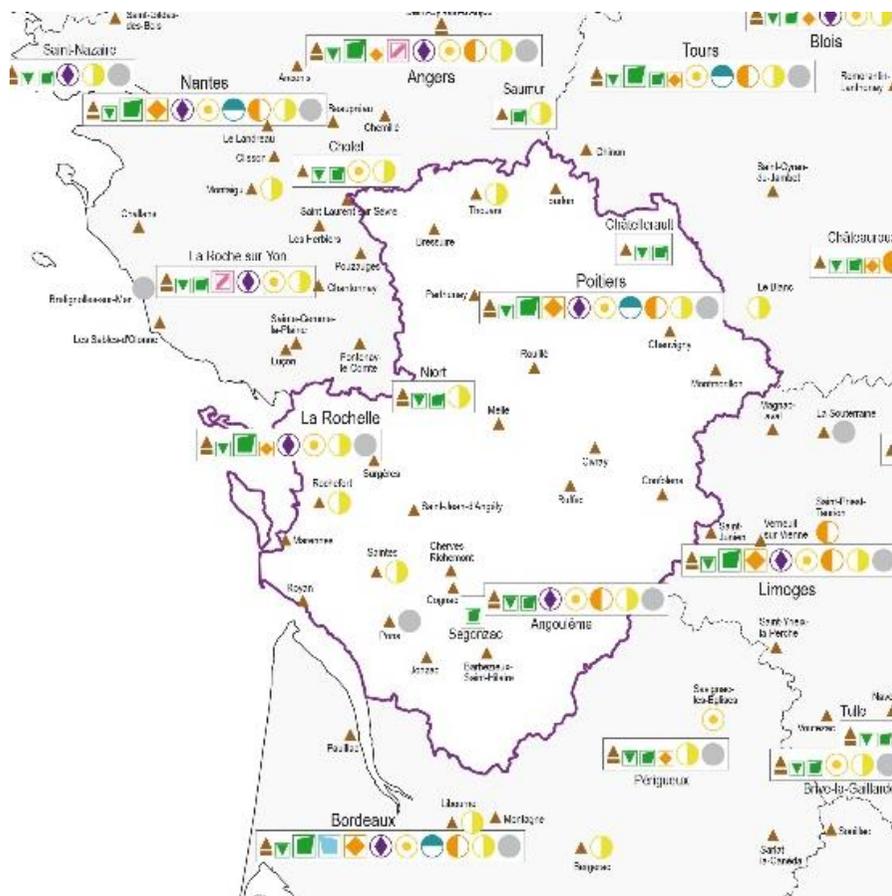
Les étudiants du PUN se répartissent au sein :

- Institut Universitaire et de Technologie de Poitiers (IUTP) : 3 départements : Statistique et informatique décisionnelle (STID), Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) et Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) avec 40% des étudiants pour l'année 2016-2017 du PUN ;
- IRIAF (Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers (IRIAF) avec 18% des étudiants pour l'année 2016-2017 du PUN ;
- Antenne de Niort de l'Université de Poitiers, notamment la filière Droit des Assurances de l'UFR de Droit et Sciences Sociales avec 16% des étudiants pour l'année 2016-2017 du PUN ;
- IAE (Institut d'Administration des Entreprises) de Poitiers, parcours en alternance Master professionnel Management des Projets Marketing (1ère et 2ème année) avec 5% des étudiants pour l'année 2016-2017 du PUN ;
- École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, Masters avec 21% des étudiants pour l'année 2016-2017 du PUN.

Les effectifs étudiants de l'année universitaire 2016-2017 se répartissent à hauteur de 55% au niveau Licence contre 45% au niveau Master.

En 2022, ce sont environ 3 800 étudiants qui poursuivent leurs études à Niort. Niort Agglo priorise le développement de l'enseignement supérieur sur son bassin d'emploi pour répondre aux importants besoins de recrutement des entreprises locales. Ces étudiants sont ainsi répartis dans plus de 100 formations post bac différentes, dans des

domaines porteurs de l'assurance, du numérique ou encore de l'industrie et dans des filières plus généralistes. Niort Agglo a pour objectif d'atteindre un effectif de 5 000 étudiants d'ici 2030.



Types de filières par unité urbaine

- ▲ Sections de techniciens supérieurs - STS
- Classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE
- ▼ Instituts universitaires de technologie - IUT
- Sièges d'universités
- Sites secondaires d'universités
- Sièges de grands établissements
- Sites secondaires de grands établissements
- Siège de l'institut national polytechnique - INP
- Sièges d'universités de technologie - UT
- Sites secondaires d'universités de technologie
- Sièges d'écoles normales supérieures - ENS
- Sièges d'écoles supérieures du professorat et de l'éducation - ESPE
- Sites secondaires d'écoles supérieures du professorat et de l'éducation
- Établissements privés d'enseignement universitaire
- Autres formations d'ingénieurs
- Écoles de commerce, gestion et comptabilité
- Écoles juridiques et administratives
- Écoles supérieures d'art et de culture
- Écoles paramédicales et sociales
- Autres écoles
- Universités étrangères

LA REPARTITION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN POITOU-CHARENTES (SOURCE : ATLAS REGIONAL DES EFFECTIFS ETUDIANTS MESRI)

Plus précisément, le pôle universitaire de Noron est tourné vers la professionnalisation des étudiants notamment en favorisant l'alternance et en relation étroite avec les spécificités économiques du territoire. Selon le rapport d'activités du PUN, 67% des étudiants au niveau des licences professionnelles sont en formation continue ou en alternance contre 44% des étudiants au niveau master.

Ces filières se répartissent en 4 thématiques :

- La gestion et prévention des risques ;
- Le droit des assurances ;
- L'informatique et statistiques appliquées ;
- La gestion, banque et finance.

Les recherches du pôle universitaire de Niort s'orientent principalement vers 5 secteurs : la combustion et l'incendie, l'économie de la santé, les risques de la vie courante dans l'habitat, l'économie sociale et solidaire et le droit des assurances.

À noter que les étudiants étrangers représentent 10% des effectifs étudiants au sein du PUN, chiffre en hausse par rapport aux années précédentes ce qui reflète l'attractivité des formations du PUN (selon le rapport d'activités du Pôle universitaire de Niort 2015-2016).

Outre le campus universitaire de Noron, il existe des formations supérieures hors filières universitaires.

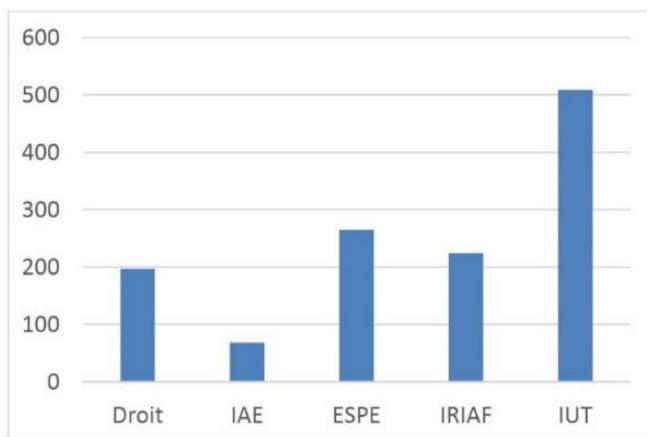
Le territoire de la Communauté d'Agglomération regroupe :

- Campus des Métiers Henri-Denoue : BTS Assurance, et BTS Système constructif bois et habitat ;
- Institut catholique supérieur Saint-André (ICSSA) : 5 BTS gestion, économie, management ;

- Lycée de la Venise Verte : 5 BTS orientés vers les services informatique, sanitaire et social, assurance, biologie médicale... ;
- Lycée des métiers de l'automobile et de la logistique Gaston Barré : BTS après-vente automobile ;
- Lycée Jean Macé : BTS assistant manager ;
- Lycée Paul Guérin : 6 BTS orientés vers l'industrie ;
- 2 classes préparatoires aux grandes écoles en spécialité économique, commerciale, technologique ;
- École supérieure des métiers de la vente par alternance : 4 BTS et une licence.
- Lycée horticole de Niort (Campus & Paysage).

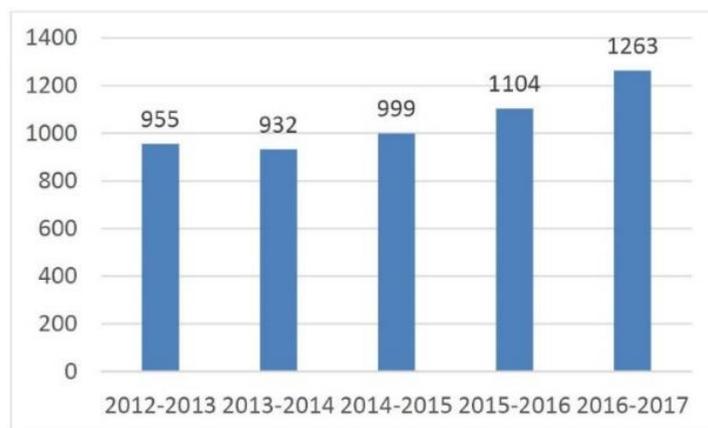


LYCEE DE LA VENISE VERTE - NIORT



REPARTITION DU NOMBRE D'ETUDIANTS AU SEIN DES COMPOSANTES DU POLE UNIVERSITAIRE DE NIORT A LA RENTREE 2016-2017 (SOURCE : POLE UNIVERSITAIRE DE NIORT RAPPORT D'ACTIVITES 2015-2016)

Même si l'offre en formation est diversifiée sur le territoire, les formations supérieures en lien avec les métiers de l'agriculture et du tourisme sont peu ou pas présentes. Ces formations sont toutefois proposées dans des villes proches comme La Rochelle, Poitiers ou encore Saintes qui viennent compléter l'offre de Niort Agglo.



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ETUDIANTS INSCRITS AU PUN (SOURCE : POLE UNIVERSITAIRE DE NIORT RAPPORT D'ACTIVITES 2015-2016)

Et depuis quelques années, l'offre de formation tend à se conforter, notamment autour du numérique. Ainsi, en septembre 2017, le groupe Sup de Co La Rochelle a ouvert à Niort une formation intitulée « Marketing digital et stratégies collaboratives ».

Enfin, Excelia Group a ouvert à Niort, de nouvelles formations dans le domaine du numérique/digital, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie 79. En 2020, une école de web design et communication graphique a été lancée, émanation de La Rochelle Digitale School, préparatoire à un bachelor.

B. Des infrastructures favorables au développement économique

a) L'infrastructure numérique

La situation initiale

Avant l'intervention de la Communauté d'Agglomération du Niortais en 2016, le territoire disposait d'un réseau Très Haut Débit (THD) performant mais inégalement réparti : une puissance de 100Mbits/s concentrée sur Niort et dans le centre d'Aiffres, une puissance 8 à 100Mbits/s pour les communes proches du réseau et moins de 3Mbits/s dans les hameaux et petites communes. Cette situation montre que la majorité de l'économie numérique ne peut se développer que dans un périmètre restreint à Niort ou Aiffres, faute d'infrastructures internet suffisantes ailleurs sur le territoire.

L'engagement de Niort Agglo

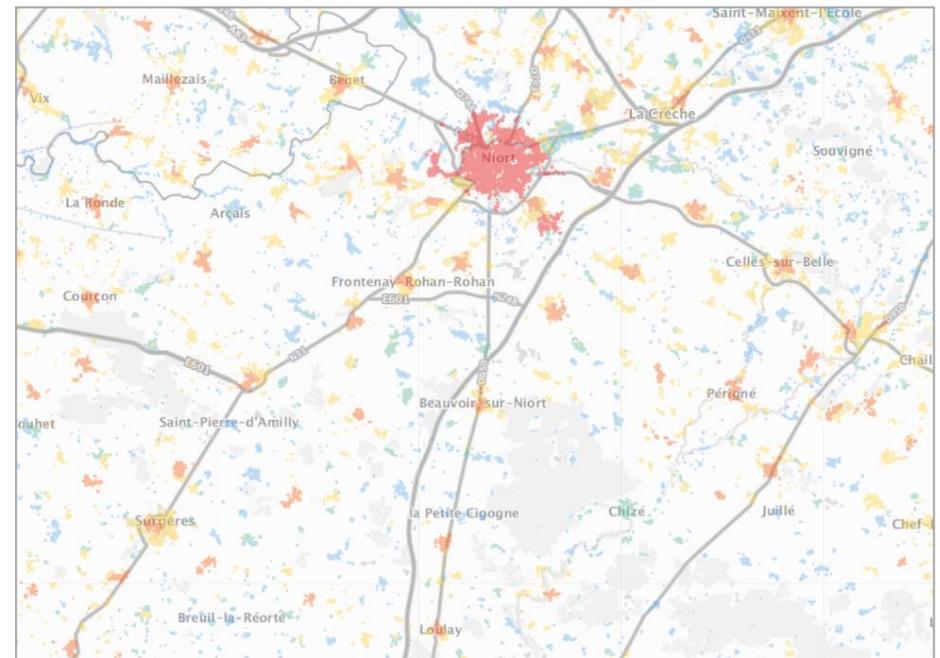
Pour garantir sur l'ensemble du territoire, l'accès au Très haut Débit, l'un des moteurs de l'attractivité résidentielle et économique, la Communauté d'Agglomération a voté le 21 novembre 2016, la prise de

la compétence facultative de développement du Très Haut Débit sur le territoire de façon à coupler deux démarches : le déploiement par ORANGE, dans le cadre d'une convention AMII sur une partie de l'Agglomération et le déploiement par le Syndicat mixte Deux-Sèvres Numérique sur le reste du territoire. Cet engagement, notamment financier, vise une couverture quasi-totale à l'horizon 2022 dans souci de cohésion et de solidarité territoriale.

La situation actuelle

Au vu de cette situation, pour répondre au double enjeu d'attractivité et de soutien aux acteurs économiques, la CAN s'est engagée dans deux démarches complémentaires pour assurer le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire communautaire avec pour objectif « 100 % éligibles en 2022 ».

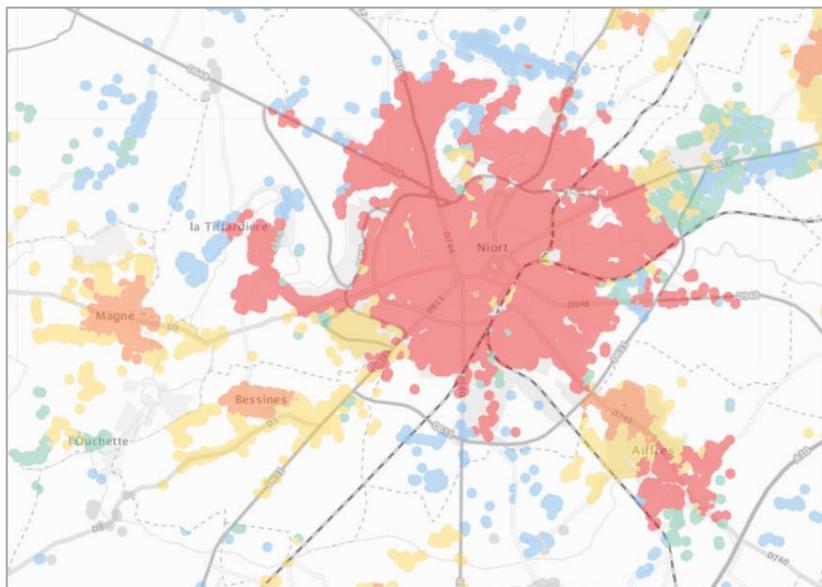
Les bilans de déploiement au 31 décembre 2022 et les perspectives 2023 confirment que l'objectif est atteint pour la très grande majorité des communes. En 2023, les programmes seront finalisés par la résolution des dernières difficultés techniques.



Accès à l'Internet très haut débit

- 100 MBIT/s et plus
- 30 à 100 MBIT/s
- 8 à 30 MBIT/s
- 3 à 8 MBIT/s
- Moins de 3 MBIT/s
- Inéligible

DEPLOIEMENT DE L'INTERNET TRES HAUT DEBIT SUR LA CAN
SOURCE : OBSERVATOIRE FRANCE HAUT DEBIT



Accès à l'Internet très haut débit

- 100 MBIT/s et plus
- 30 à 100 MBIT/s
- 8 à 30 MBIT/s
- 3 à 8 MBIT/s
- Moins de 3 MBIT/s
- Inéligible

source : observatoire.francethd.fr

DEPLOIEMENT DE L'INTERNET TRES HAUT DEBIT - ZOOM SUR LE CŒUR D'AGGLOMERATION -
SOURCE : OBSERVATOIRE FRANCE HAUT DEBIT

b) Des infrastructures routières adaptées



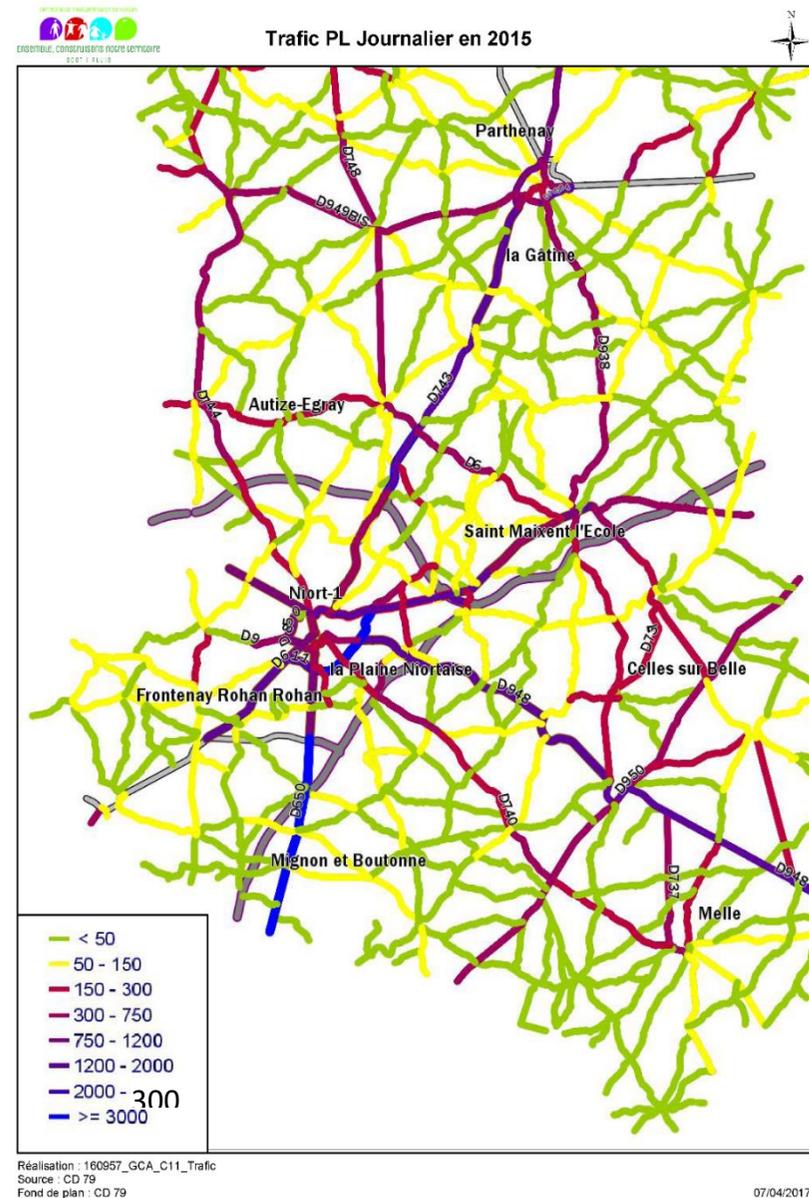
La carte des trafics journaliers des poids lourds sur le territoire de Niort Agglo et les espaces voisins appartenant au département des Deux-Sèvres permet d'identifier leur dynamique de circulation. Ressortent nettement les voies radiales reliant Niort et ses communes périphériques, à l'intérieur et hors Niort Agglo.

Plus de 3 000 poids lourds empruntent chaque jour la route de St-Jean d'Angély au droit de Granzay-Gript, Beauvoir-sur-Niort et Plaine-d'Argenson (RD650), et 1 200 à 2 000 poids lourds / jour les routes de La Rochelle (RD611 – RN11), Limoges (RD948) et Poitiers (RD611). Les routes de Nantes (RD648) et de Saintes jusqu'à l'échangeur de La Rochelle - Niort Sud (RD650), ainsi que certaines voies urbaines de Niort, accueillent quotidiennement un trafic de 750 à 1 200 poids lourds /jour.

Le contournement Est de la ville de Niort est également très utilisé, avec un trafic supérieur à 3 000 poids lourds /jour. Toutefois, les flux poids lourds observés dans le péricentre et les faubourgs de Niort sont en partie dus au trafic de transit.

Il n'existe pas localement de système spécifique de distribution urbaine des marchandises. Or, celles-ci se développent fortement avec la croissance du e-commerce. Une étude réalisée en 2015 par la Ville de Niort précise que « *ce e-commerce se confronte à des demandes toujours plus strictes de la part des consommateurs en termes de prix et de temps de livraison. Ces souhaits imposent aux entreprises de transport la recherche d'une très forte flexibilité. Le e-commerce entraîne donc une augmentation des flux de marchandises en centre-ville et donc des problèmes de congestion, et vient complexifier le paysage de la logistique urbaine. Toutefois, à la différence des*

particuliers, le transport de marchandises commandées sur internet s'effectue en tournée ».



« Contrairement aux flux de marchandises des ménages, le transport est alors optimisé. Cependant, la livraison en tournée implique un nombre important d'arrêts. Mais la livraison des colis en points relais (second mode de livraison des particuliers) réduit fortement le nombre d'arrêts et les émissions des gaz à effet de serre ».



LIVRAISONS EN CENTRE-VILLE DE NIORT (SOURCE : ETUDE VILLE DE NIORT)

Aujourd'hui, les poids lourds peuvent livrer en centre-ville de Niort sans contrainte de tonnage ni de motorisation. Seuls les horaires sont réglementés.

En revanche, la circulation des poids lourds est interdite sur certaines liaisons comme Benet – Sansais via la RD1 et dans certains bourgs tel Usseau (Val-du-Mignon) pour les plus de 19 t., pour des raisons de sécurité et / ou de gabarit de voie.

Niort Agglo a créé une plate-forme de fret multimodal pour favoriser le transport des marchandises via le réseau ferroviaire. Le choix du site a porté sur la zone de Romagné-St-Florent, à l'emplacement de l'ancienne gare de triage, en lien avec les lignes de Bordeaux, La Rochelle et Paris. On compte également un autre site avec embranchements ferrés sur Niort Agglo : ZI La Fiée des Lois (Prahecq) ; et un autre à proximité : AtlanSèvre à La Crèche (29 entreprises de logistique) ; le tout constituant le projet « Niort Terminal ». Par ailleurs,

la ZI de Saint-Liguire au Sud-Ouest de Niort présente une situation adaptée à la logistique grâce à la proximité de la rocade Sud et du bd W. Brandt. Heppner s'y est implantée.

Le trafic ferroviaire porte sur la ligne entre Niort et le Port de Fos/mer pour limiter le trafic de poids lourds, avec 2 trains par semaine et par sens, ouverte en janvier 2013. Une troisième rotation hebdomadaire devrait être bientôt ouverte. D'autres pistes sont à la réflexion vers l'Espagne et le Nord-est de la France. En revanche, assurer la fonction de base arrière au port de La Rochelle apparaît difficile au regard de la nature de ce dernier, orientée vers le transport vrac.

De plus, la ligne de fret ferroviaire Niort-Parthenay-Thouars assure la desserte de grandes entreprises de granulats à l'échelle du grand sud-ouest de la France, avec 550 000 tonnes/an de fret entre Niort et Saint-Varent et plus d'un million de tonnes/an entre Saint-Varent et Thouars. Compte-tenu de sa dégradation, cette voie a été fermée pour des raisons de sécurité en décembre 2015. Sa réouverture nécessite une rénovation estimée à 8,5 M€, en partie financée par le CPER Poitou-Charentes 2015-2020. Ce dossier fait l'objet de recherches de crédits complémentaires.



AERODROME NIORT-MARAIS POITEVIN

Quant à l'aérodrome Niort-Marais poitevin, géré par la Ville de Niort depuis 2007 (auparavant par la CCI de Niort), il comptabilise chaque année en moyenne 35 000 mouvements¹⁶ (décollages ou atterrissages), sur des vols exclusivement non commerciaux (aéroclub).

L'aérodrome n'accueille pas de lignes régulières et est donc particulièrement adapté à la pratique des clubs et des personnes qui possèdent leur avion. Le transport de passagers par « avion - taxi » au départ et à l'arrivée de Niort est relativement faible et atteint depuis 5 ans près de 2 000 voyageurs par an. S'il permet pourtant des gains de temps importants vis-à-vis de la voiture et du train : Niort-Metz en 1h10, Niort-Brest en 1h, Niort-Perpignan en 1h30 etc., le nombre important d'aéroports dans un rayon de 100 km.

c) Une activité logistique importante



Le secteur de la logistique concerne plusieurs types d'activités : le transport, l'entreposage, la manutention, ou encore l'emballage. En 2014, le secteur de la logistique regroupait près de 5 500 emplois. Ce chiffre est lié à la situation géographique attractive de la Communauté d'Agglomération, à proximité de l'autoroute, de la mer et du fer (rails). Cependant, ce secteur a connu entre 2009 et 2014, une baisse d'emplois salariés d'environ 9%. Il existe sur le territoire de Niort Agglo, 163 établissements liés aux activités du transport et entreposage, soit 8% des établissements du secteur « Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration » (Source : Projet de Territoire 2016).



SITE SAINT FLORENT (NIORT TERMINAL) – SOURCE : NIORT-TERMINAL.FR

Niort Agglo a ouvert au chantier, depuis janvier 2016, la plateforme de Niort Terminal sur le site Saint-Florent. Ce projet consiste en la création d'un nœud ferroviaire connecté aux principales destinations nationales et aux grands ports maritimes de La Rochelle, Nantes et Bordeaux. Il s'agit d'une plateforme multimodale et multisites située au carrefour de 3 autoroutes.

Niort Terminal dispose, sur une surface de 20 hectares sécurisés et clos (site de Saint-Florent), de :

- 3 voies ferrées de 770m, 720 m et 550 m,
- D'une plateforme de manutention de 15 000 m²,
- De nombreux équipements logistiques (pont bascule, etc.)

Niort Terminal c'est aussi plusieurs zones périphériques et complémentaires : sites ferroviaires de La Crèche et Prahecq, situés au plein cœur de zones d'activités particulièrement denses. Cette plateforme est utilisée par les professionnels de la logistique (transporteurs, logisticiens) et les entreprises exportatrices pour leur

¹⁶<https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/les-equipements/aerodrome/aviation-de-loisirs-et-de-tourisme/index.html>

transport de marchandises. Elle propose notamment des lignes régulières vers Marseille et Perpignan.

7) L'élaboration d'un schéma directeur des zones d'activités économiques sur le territoire de Niort Agglo

L'élaboration du schéma directeur des ZAE de la CAN a débuté courant 2022 et n'est pas encore abouti. Ci-dessous un résumé des éléments préfigurant ce schéma, qui permettent une mise à jour de certains éléments cités ci-avant.

A. Diagnostics et enjeux de la cible « Habitants »

a) Les chiffres-clés

La Nouvelle-Aquitaine, plus vaste région de France, comporte une population de 6 010 289 habitants en 2019, soit 9% de la population française.

Le département des Deux-Sèvres constitue l'un des 12 départements de cet ensemble. Avec 374 878 habitants, il se positionne à la 6ème place de ces 12 départements, soit 6% de la population régionale. Il recense 19 998 établissements actifs, soit 4,4% du total de la Nouvelle-Aquitaine.

Entre 2013 et 2019, la population de la Communauté d'Agglomération du Niortais a progressé de 0,47% en moyenne annuelle et a largement contribué à la croissance de la population départementale (+0,1% en moyenne). Au cours de la période précédente (2008 à 2013), la progression était équivalente (0,45%)

121.642 habitants étaient recensés en 2019 (près du tiers de la population des Deux-Sèvres) dont 48,7% sur la ville de Niort.

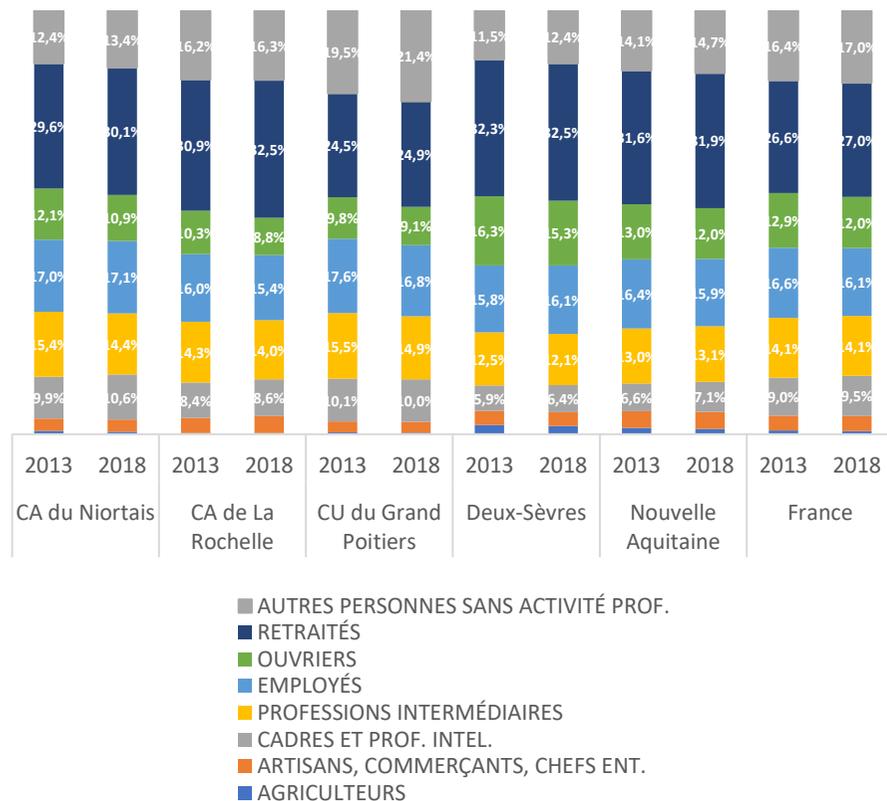
Parmi les études comparatives réalisées, quelques catégories socio-professionnelles (CSP) sont surreprésentées :

- Les cadres et professions intellectuelles supérieures et les employés (poids des assurances et mutuelles) : 10,6% et 17,1% contre 10% et 16,8% à Poitiers et 8,6% et 15,4% à La Rochelle
- Les ouvriers : 10,9% contre 9,1% à Poitiers et 8,8% à La Rochelle
- Les retraités (30,1%) contre 24,9% à Poitiers mais 32,5% à La Rochelle

On perçoit également de fortes évolutions en 10 ans :

- Croissance de 30,2% des cadres et professions intellectuelles supérieures (+2500) et des retraités (+12,1%, soit +3270)
- Recul des ouvriers (-10%, -1222)

Evolution des CSP de la population entre 2013 et 2018



EVOLUTION DES CSP DE LA POPULATION ENTRE 2013 ET 2018 (SOURCE : INSEE)

b) Constats et enjeux liés à la cible « Habitants »

Les constats :

- La principale agglomération d'un « petit » département (63ème rang national)
- Une démographie qui progresse grâce à son solde migratoire. Le solde naturel, encore positif, diminue d'années en années, reflet du vieillissement de la population

- Le profil socio-économique d'une agglomération tertiaire avec une surreprésentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures et des employés. Des ouvriers également nombreux, mais dont le nombre tend à décliner en raison d'un recul des emplois dans l'industrie
- Un territoire d'actifs mais avec une proportion de diplômés du supérieur inférieure aux agglomérations de La Rochelle et de Poitiers
- Des niveaux de revenus supérieurs aux moyennes, reflet de l'importance des activités financières et d'un taux d'activité très élevé. A contrario les indicateurs de précarité sont très faibles
- Des flux pendulaires excédentaires avec tous les territoires environnants, y compris les agglomérations de La Rochelle et de Poitiers, reflet d'un pôle économique attractif

Les enjeux :

- Une situation très favorable avec une majorité d'indicateurs très bien orientés qu'il convient de maintenir
- La réflexion engagée sur la stratégie d'accueil des entreprises (volet offre) apparaît donc comme la composante d'un ensemble visant à pérenniser la prospérité économique du territoire
- Les enjeux relevés sur le volet « Habitants » concernent plus spécifiquement la question de l'attractivité et des moyens de l'améliorer afin de répondre aux besoins de recrutement :
- Question de l'image du territoire
- Question de l'offre d'emplois pour des couples
- Question d'offres tertiaires adaptées aux nouveaux modes de travail
- La spécificité du poids des activités financières a aussi des conséquences :
- Des activités industrielles qui peinent à recruter
- Une spécialisation qui isole le territoire au sein de la région

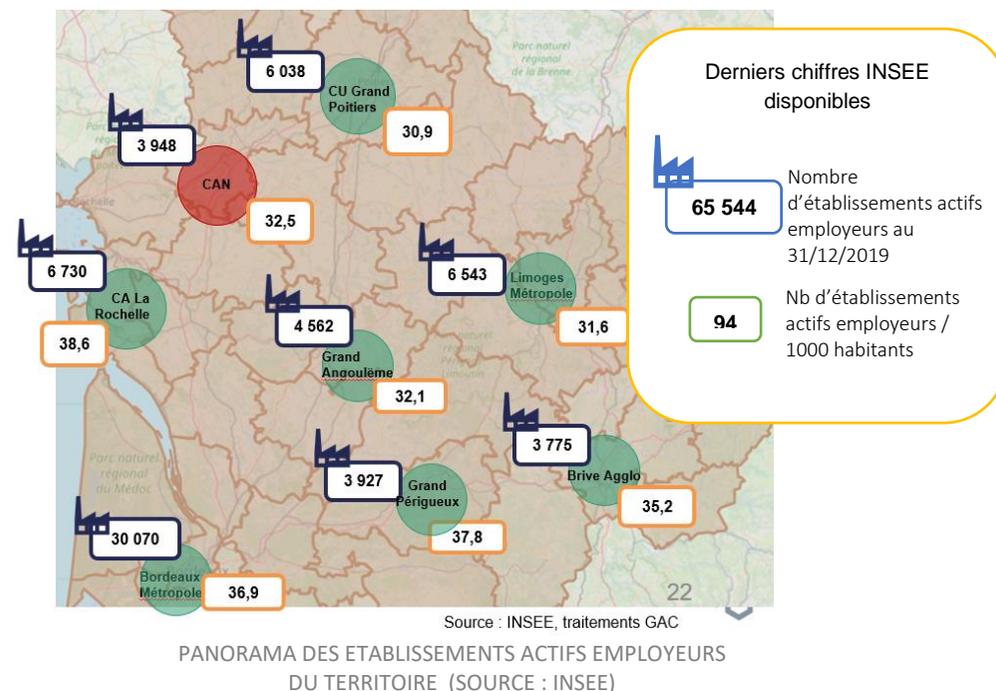
- Un pouvoir d'achat des résidents supérieur aux moyennes a pu favoriser le développement d'importantes zones commerciales

B. Les dynamiques économiques du territoire

a) Les chiffres-clés

3 948 établissements actifs employeurs en 2019 :

- 2 810 relèvent de la sphère présentielle (71,2%) et 1 138 de la sphère productive (28,8%)
- La part de la sphère productive est comparable à Poitiers (28,3%) mais supérieure ailleurs (31,3 % à La Rochelle en au niveau régional, 35,6% pour les Deux-Sèvres)
- 23,7% emploient 10 salariés ou plus, chiffre comparable à la CU du Grand Poitiers (23,3%) mais très supérieur aux données des Deux-Sèvres (20,7%), de la région (17,2%) ou de la France (18,2%)
- ratio de 32,5 établissements actifs employeurs pour 1 000 habitants inférieur à la moyenne régionale et nationale (respectivement 35,1% et 33,6%)
- un nombre d'établissements actifs employeurs pour 1 000 habitants supérieur dans les agglomérations de Brive, Périgueux, Bordeaux et surtout La Rochelle



Dynamiques internes

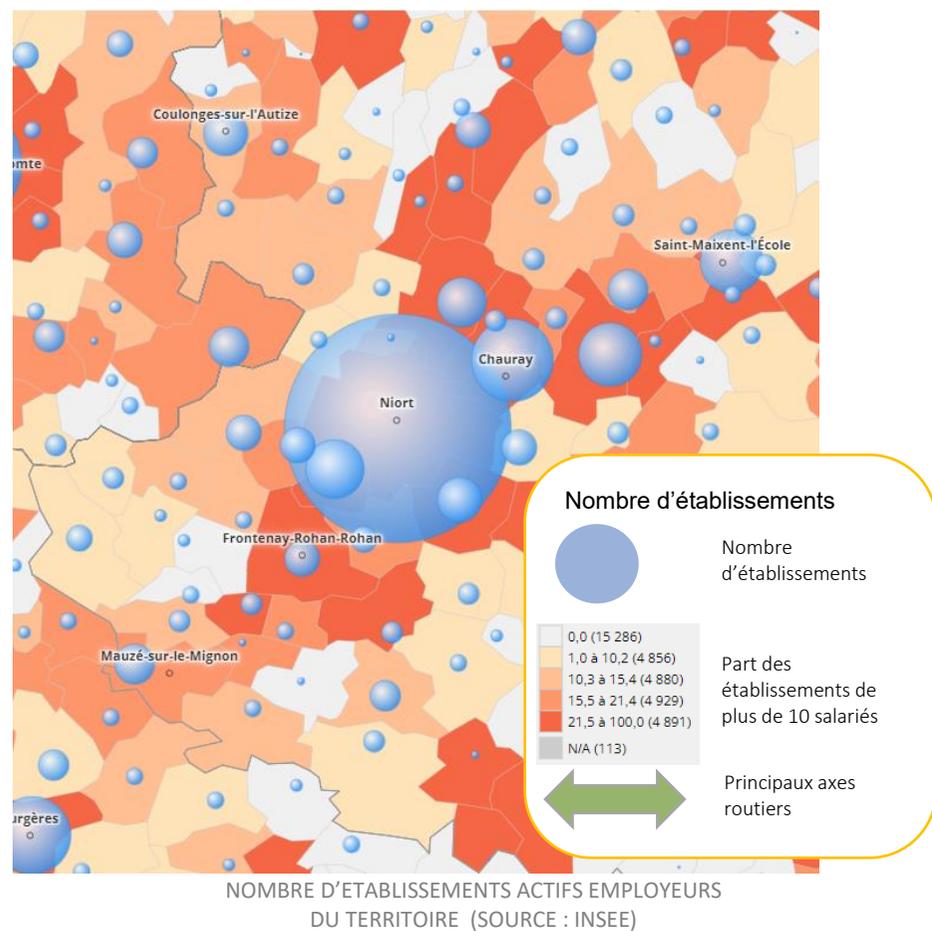
Une très forte concentration des établissements sur la ville de Niort :

- 60% des établissements employeurs actifs
- 3 autres communes recensent plus de 100 établissements actifs:
 - Chauray : 303
 - Bessines : 161
 - Échiré : 119

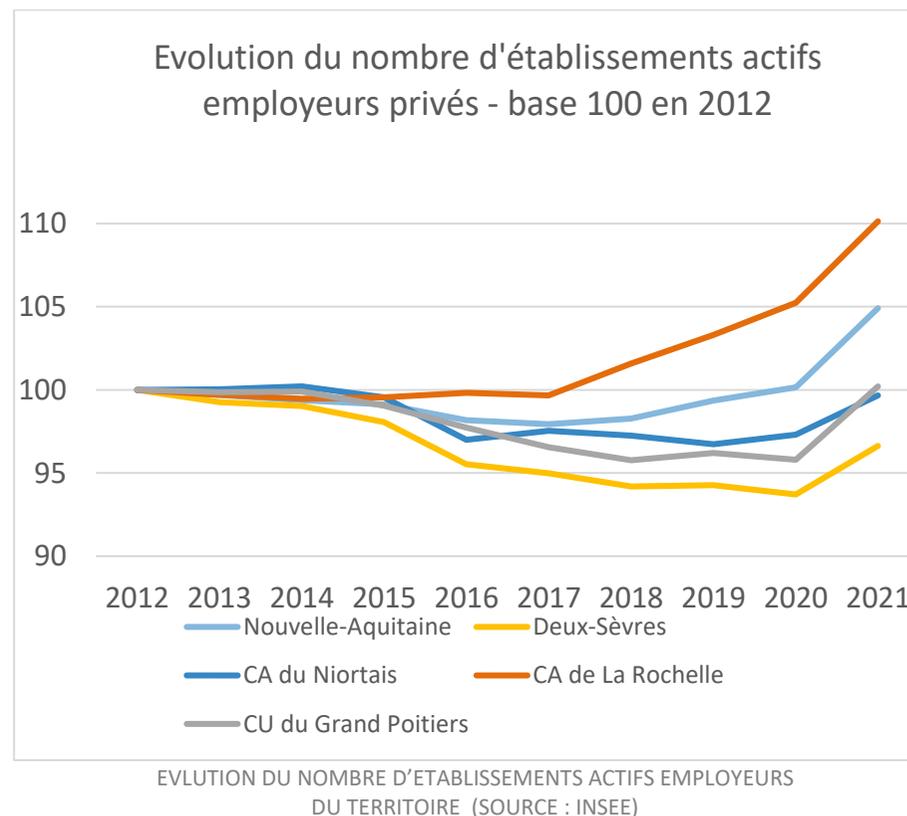
Les communes les plus intensives en établissements de plus de 10 salariés se situent :

- Au Nord de Niort (Germond Rouvre Saint-Gelais et Échiré)
- Au Sud de Niort (Frontenay-Rohan-Rohan, Épannes et Granzay Gript)
- A l'Est (Aiffres et Prahecq)

Une concentration d'établissements est observée autour des départementales (D743 vers Parthenay et D611 vers La Rochelle).



- Forte croissance sur la CA de La Rochelle (+10,1%) et d'une manière générale pour toute la Nouvelle-Aquitaine (+4,9%)
- Un taux de renouvellement peu élevé en 2021

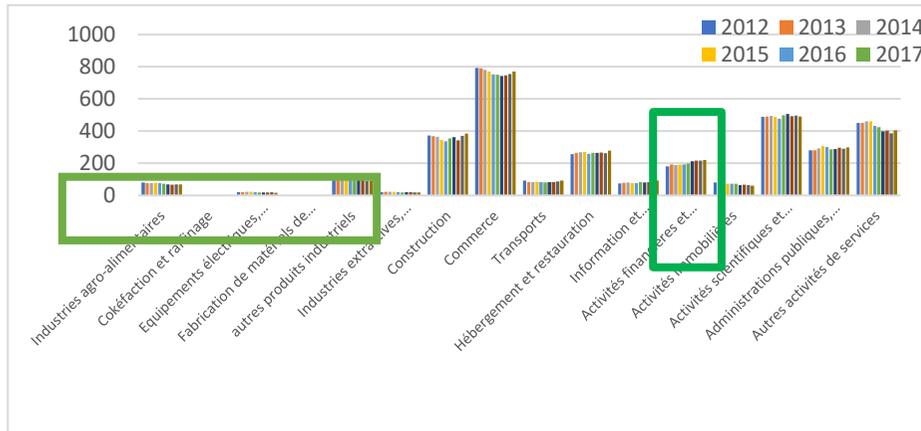


Dynamiques comparatives

3 293 établissements employeurs du secteur privé en 2021 :

- Stagnation du nombre d'établissements privés en 10 ans (-0,3%) dans un contexte départemental peu dynamique (-3,5%)

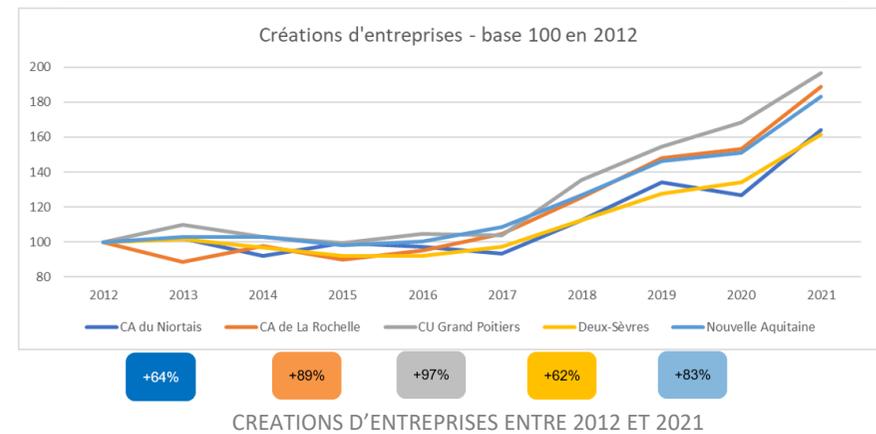
La répartition des établissements employeurs du secteur privé par secteurs d'activités entre 2012 et 2021



REPARTITION DES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DU SECTEUR PRIVE PAR SECTEURS D'ACTIVITES ENTRE 2012 ET 2021

La création d'entreprises

Une forte croissance des créations d'entreprises est constatée depuis 2017. Les évolutions de la CAN suivent la tendance départementale (la CAN représentait 28% des créations du département en 2021). Des croissances sont toutefois plus sensibles dans les deux agglomérations de comparaison (77% à La Rochelle, 78,5% pour le Grand Poitiers) et au niveau régional (83%).



Les principaux employeurs

37 établissements de 200 salariés et plus

Prédominance de trois catégories d'établissements (81% du total) :

- Assurances et services financiers (15)
- Santé (7)
- Services publics (8)

Seulement 3 entreprises industrielles de plus de 200 salariés :

- Transformation des métaux : Poujoulat, Pierre Guérin
- Aéronautique : Safran

Seulement 4 établissements relevant du tertiaire privé (hors assurances et services financiers) :

- Commerce : 30 Ormeaux Distribution
- Services : Eurodem, Onet logistique, Onet services

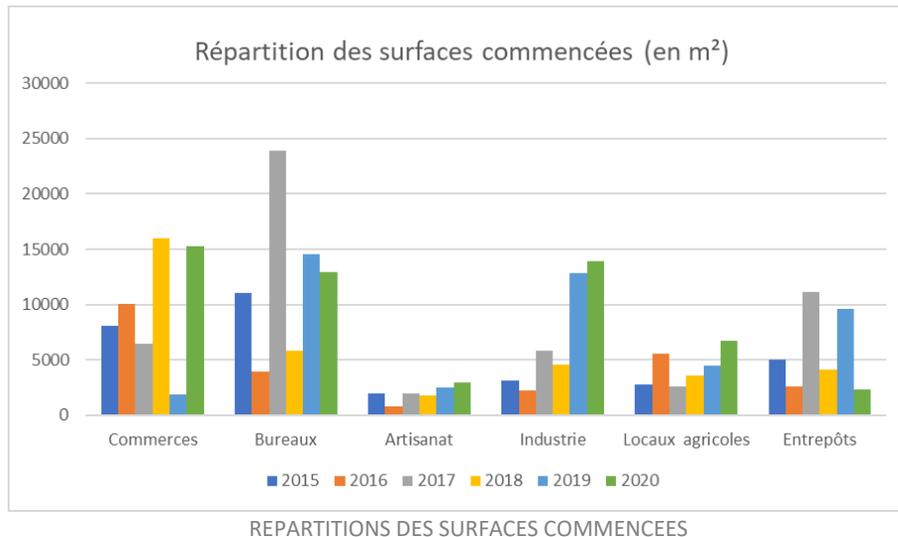
b) La consommation immobilière

Un rythme moyen annuel de 41 860 m² d'immobilier non résidentiel :

- 12 000 m² de bureaux (29%)
- 9 600 m² de commerces (23%)

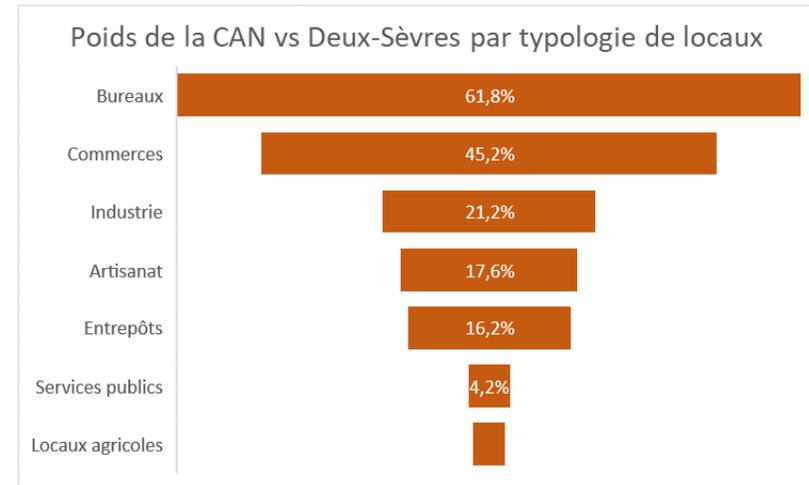
- 7 000 m² de locaux industriels (17%)
- 5 800 m² d'entrepôts (14%)
- 4 700 m² de locaux agricoles (12%)
- 2 000 m² d'ateliers pour de l'artisanat (5%)
- 1 000 m² de locaux publics (3%)

La répartition des surfaces commencées est révélatrice d'une économie très tertiairisée.



REPARTITIONS DES SURFACES COMMENCEES

Comparativement aux Deux-Sèvres, plus de 40% des locaux commerciaux et de bureaux ont été réalisés sur la CAN entre 2015 et 2020 et autour des 20% des bâtiments dédiés à l'industrie ou à l'artisanat concernent la CAN.



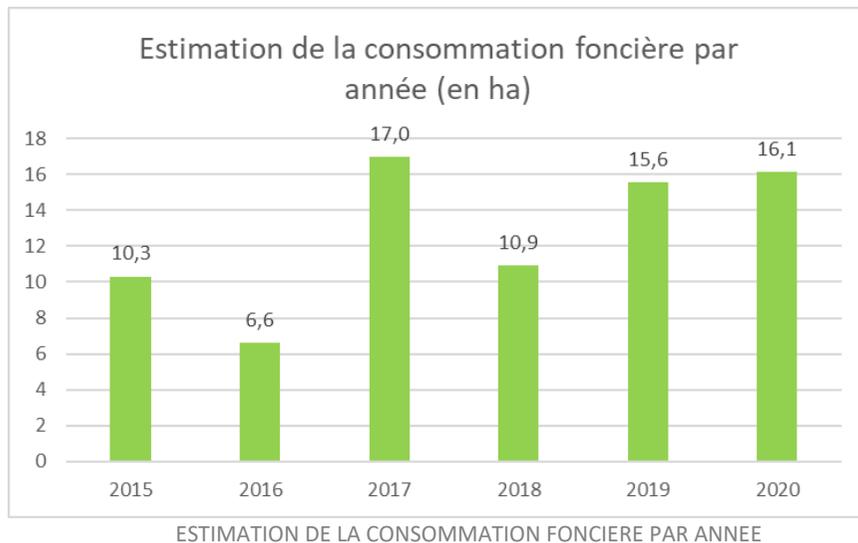
POIDS DE LA CAN ET DES DEUX-SEVRES PAR TYPOLOGIE DE LOCAUX

c) La consommation foncière

Sur la base des chiffres de consommation immobilière, le rythme annuel de consommation foncière peut être estimé à 13 hectares :

- Estimation sur la base de 3 m² de foncier pour les bâtiments tertiaires, publics et commerciaux et de 4 m² pour l'industrie, l'artisanat et les entrepôts
- Locaux agricoles sortis de la réflexion
- Un besoin pour des locaux industriels, logistique et d'artisanat de 6 hectares par an

À noter que des variations sont importantes selon les années en fonction de la réalisation de grands projets. Un rythme de consommation foncière est constaté plus soutenu depuis 2017.



La consommation foncière d'un bassin d'activités labellisé Territoire d'Industrie pour la période 2023-2027

Le bassin d'activité du Niortais, formé par les territoires de la Communauté d'Agglomération du Niortais et de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre, vient une nouvelle fois d'être reconnu comme Territoire d'industries. L'État a prévu d'y consacrer 100 M€.

Lancé par le Premier ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie, le 22 novembre 2018, et relancé pour la période 2023-2027 par le Président de la République, le 11 mai 2023, le programme national « Territoires d'Industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires.

Onze actions figurent dans le projet du Territoire d'industries du Niortais. Parmi elles : inciter les entreprises à l'optimisation foncière pour atteindre l'objectif de « zéro artificialisation nette » fixé par la loi Climat et résilience. Ces actions s'inscrivent dans la continuité de celles

qui ont été engagées par Niort Agglo, la CC Haut Val de Sèvre et leurs partenaires pendant la première période de labellisation (2018-2023).

Dans le cadre de ce nouveau label, plusieurs fiches-actions dans le sens de la sobriété foncière et plus largement du foncier économique ont été réalisées :

- Accompagnement des grandes emprises vers la redéfinition et la mixité ;
- Renforcement de l'observatoire des espaces à vocation économique ;
- Accompagnement du développement économique du Territoire d'Industrie dans une logique de sobriété foncière ;
- Identification et calibrage des gisements fonciers ;
- Animation, accompagnement, mobilisation des entreprises en vue d'optimisation foncière et de requalification environnementale en ZAE.

De manière générale, l'enjeu de ces fiches-actions est de travailler le développement des entreprises dans une perspective d'optimisation de l'existant, de calibrage des besoins et de limitation de la consommation foncière.

d) Constats et enjeux liés à la cible « Etablissements actifs »

Les principaux constats :

- Une économie créatrice d'emplois depuis 2008 avec une forte progression des postes, très majoritairement salariés, très qualifiés
- Une stabilité du nombre d'établissements en 10 ans avec un recul de l'industrie et des créations qui progressent dans les secteurs déjà prédominants (commerce, activités financières et d'assurances)
- Près de 4 000 établissements employeurs sur l'agglomération, dont 81% concernent le commerce et les services devant la construction (9,8%), l'industrie (5,7%) et l'agriculture (3,5%)
- Une concentration sur Niort (60%) et quelques communes limitrophes. Trois pôles plus éloignés (Mauzé-sur-le-Mignon, Granzay-Gript et Prahecq)
- Une dynamique entrepreneuriale perfectible
- Une spécialisation dans le domaine des activités financières et des assurances et des activités liées (informatique) qui tend à se renforcer
- Des constructions immobilières non résidentielles concentrées sur Niort et des communes limitrophes et principalement pour des bureaux ou des commerces
- Environ 13 ha de foncier nouveau consommés par an dont 6 pour l'industrie, la logistique et l'artisanat

Les enjeux identifiés :

- Un poids des activités commerciales qui se traduit par d'immenses zones commerciales accueillant aussi des activités de services
- Un impact du développement du télétravail qui pourrait freiner le besoin d'espaces tertiaires

- Réorganisation des espaces tertiaires dans le domaine des assurances avec la création de nouveaux espaces collaboratifs
- Nécessité de disposer d'une offre foncière pour répondre aux besoins de développement endogène, mais aussi pour des questions d'attractivité exogène
- Conforter les pôles existants où se concentrent les entreprises qui ont l'habitude de travailler ensemble

C. Etat des lieux des zones d'activités économiques

Les activités économiques (en dehors de l'agriculture) se concentrent tant dans les centres-villes/centres-bourgs aux fonctions urbaines mixtes que dans des espaces dédiés. Ainsi, il existe sur le territoire de l'agglomération 23 zones d'activités économiques communautaires (commerciales, artisanales, industrielles ou de bureau), de taille et de vocation diversifiée. Ces zones d'activités communautaires représentent au total 1 220 hectares. Elles sont réparties de la manière suivante :

- Cinq Parcs d'Activités (PA) sont principalement dédiés à l'industrie et/ou à la logistique. Ils sont localisés à proximité immédiate des axes de circulation :

- Le PA le Luc/les Carreaux à Échiré-St Gelais
- Le PA Saint Liguairé à Niort
- Le PA Saint Florent Niort Terminal à Niort
- Le PA la Fiée des Lois à Prahecq
- Le PA Les Pierrailleuses à Granzay-Gript/St-Symphorien

- 7 parcs sont dits intermédiaires (à vocation essentiellement artisanale). Ils sont principalement situés le long de la N11 et au Nord de Niort :

- La ZAE Les Petits Affranchissements à Beauvoir-sur-Niort
- La ZAE de la Route de Parthenay à Niort
- Le PA Batipolis à Aiffres
- La ZAE de la Clielle à Frontenay-Rohan-Rohan
- La ZAE les Sablonnières à Épannes
- Le PA Les Chéracles à Mauzé-sur-le-Mignon et à Prin-Deyrançon
- Le PA les Guillés à Chauray.

Concernant le PA Les Chéracles situé sur deux communes (Prin-Deyrançon et Mauzé-sur-le-Mignon), le nombre d'entreprises implantées dans ce PA est plus important sur la commune de Prin-Deyrançon que sur celle de Mauzé-sur-le-Mignon. Sur la partie située sur Mauzé-sur-le-Mignon, tous les terrains ont été retirés du compte

foncier à 10 ans (PLUi-D), soit environ 20 hectares. Le choix a été fait de développer du côté de Prin-Deyrançon du fait du nombre d'entreprises déjà implantées. L'opération est à considérer dans son ensemble.

- 6 parcs sont dédiés aux commerces et/ou services. Ils se trouvent majoritairement autour de Niort sur un axe Nord-Est/Sud-Ouest. Ces parcs sont :

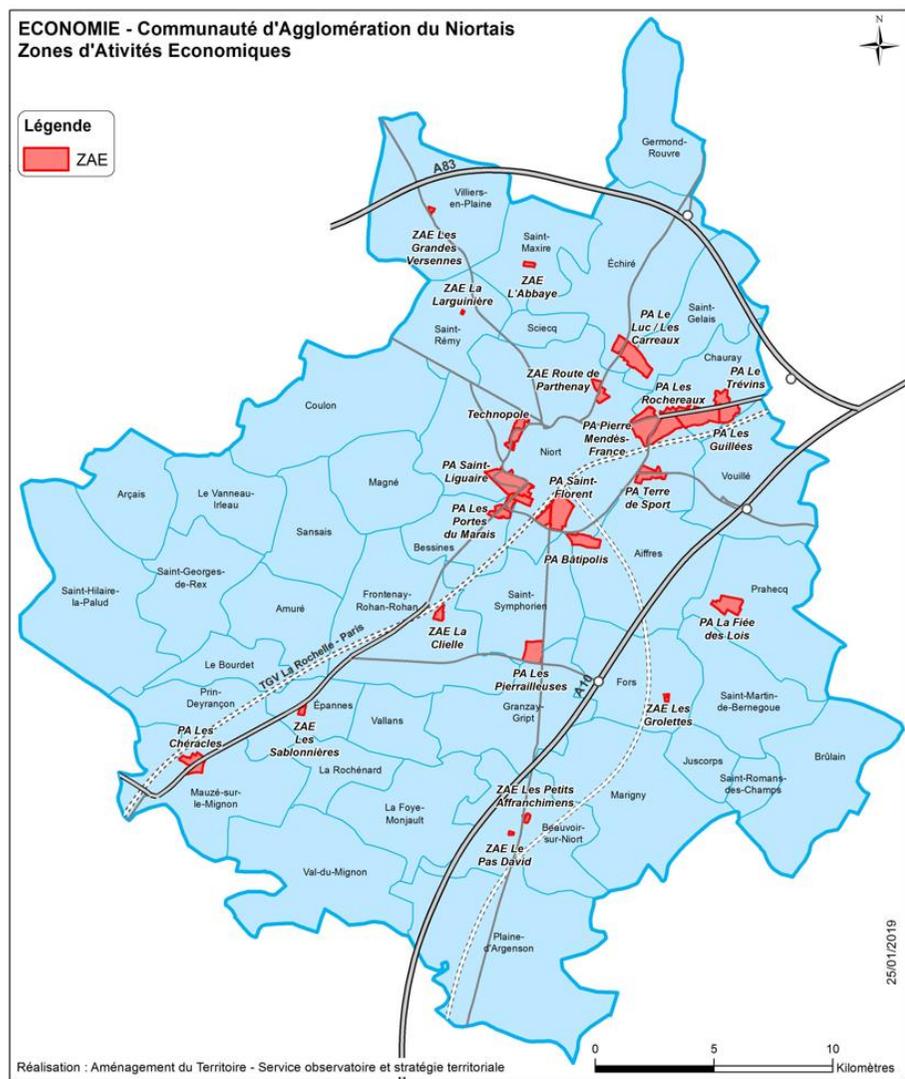
- Le PA les Portes du Marais à Niort/Bessines,
- Le Technopole à Niort,
- Le PA Pierre Mendès-France à Niort,
- Le PA Trévins à Chauray,
- Le PA les Rochereaux à Chauray,
- Le PA Pôle Sports à Niort

- Des ZAE de proximité sont également identifiées comme :

- La ZAE le Pas David à Beauvoir-sur-Niort,
- La ZAE les Grolettes à Fors,
- La ZAE Les Grandes Versennes à Villiers-en-Plaine,
- La ZAE de l'Abbaye à Saint-Maxire,
- La ZAE de la Larguinière à Saint-Rémy.



ZAE LES GRANDES VERSENNES A VILLIERS-EN-PLAINE



CARTE GENERALE DES ZAE COMMUNAUTAIRES

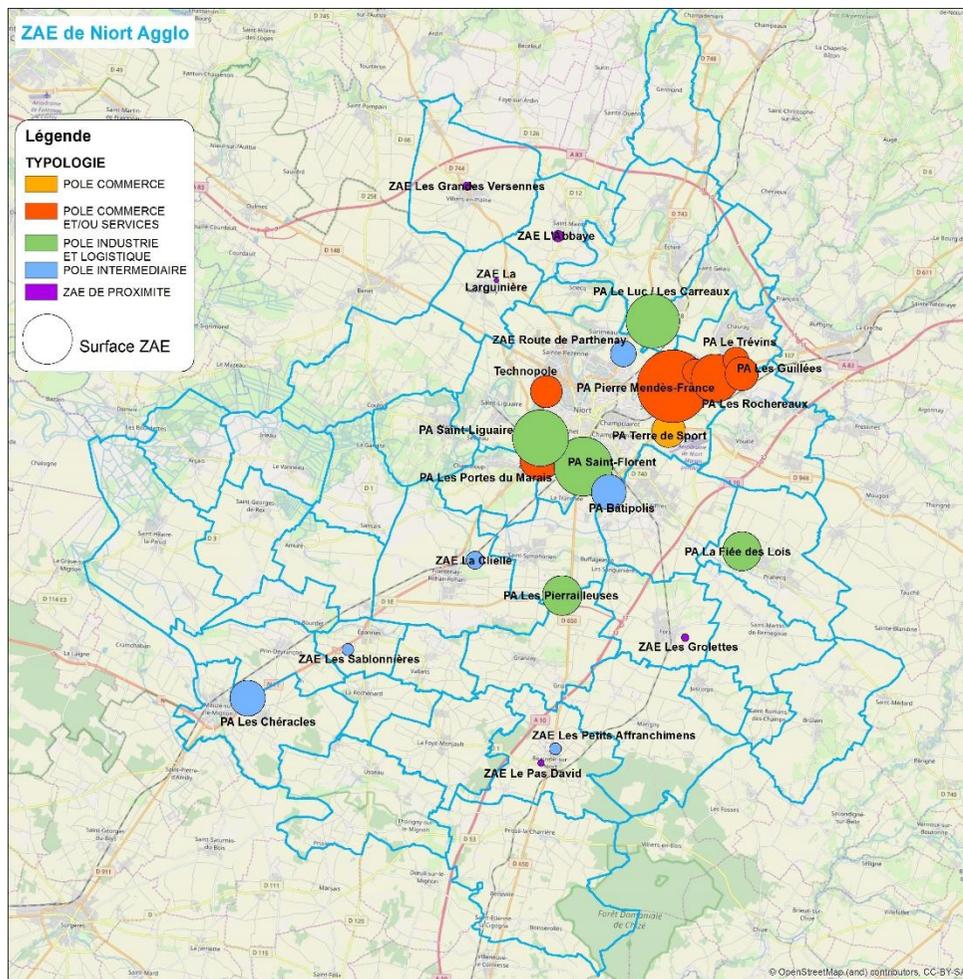
Ces Zones d'Activités Économiques (ZAE) dont la compétence est communautaire, s'étalent sur une surface moyenne d'environ 53 hectares et dont 3% ont une surface inférieure à 10 hectares (ZAE de proximité principalement).

L'offre au sein de l'agglomération apparaît diversifiée et complète sur les secteurs du tertiaire, de l'industrie, de l'artisanat et du commerce. Il existe également, des zones d'activités dédiées au développement de projets industriels. Parmi elles, le parc d'activités Saint-Florent ou encore le Technopole souhaitent se spécialiser autour de la gestion des risques, en lien avec le développement d'entreprises comme, la SMACL ou la MAIF.



PA SAINT-LIGUAIRE A NIORT

Il est mis en avant une localisation diffuse des différentes activités dynamiques majeures (les mutuelles, les activités informatiques et/ou numériques, l'industrie ou encore l'intérim), majoritairement en périphérie de la ville de Niort.



TYPLOGIE DES ZAE COMMUNAUTAIRES

D. Bilan et messages clés du diagnostic du schéma

Les éléments ci-dessous sont issus d'une actualisation du diagnostic réalisée par Niort Agglo en 2022 dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur des Zones d'Activités Économiques de la Communauté d'Agglomération du niortais.

a) Un territoire attractif partagé entre ruralité, tourisme et urbain tertiaire, l'ensemble faisant preuve de dynamisme

- Un territoire à la croisée d'un PNR touristique, de l'axe Paris - Bordeaux, et de l'Arc Atlantique (près de la mer sans être en impasse) ;
- Une spécialisation dans les activités financières et assurances tendant à se renforcer et une économie créatrice d'emplois très qualifiés ;
- Une démographie en hausse notamment grâce au solde migratoire malgré un vieillissement de la population résidente ;
- Une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (mais aussi des employés), et des revenus supérieurs à la moyenne ;
- Une proportion de diplômés du supérieur plus faible que dans les agglomérations de La Rochelle et Poitiers mais supérieure à la moyenne régionale ;
- Un pôle économique attractif avec des flux pendulaires quotidiens excédentaires avec tous les territoires environnants.

b) Un territoire fortement polarisé sur l'agglomération de Niort

- Un territoire dominé par l'agglomération de Niort, qui surplombe aussi bien le département que la CAN ;
- 60% des établissements actifs employeurs sont sur Niort, qui concentre aussi 50% des espaces d'activités ;

- Les établissements éloignés de Niort sont principalement les industries et la logistique qui recherchent l'accessibilité des échangeurs autoroutiers et la limitation des conflits et nuisances (avec en contrepartie des difficultés à recruter) ;
- Les zones de proximité regroupent les établissements liés à l'économie résidentielle.

c) Un territoire sur sa lancée qui s'approche d'une saturation des ZAE

- Tous les indicateurs économiques sont au vert, avec 13 ha de mises en chantier annuelles (dont 6 pour l'industrie, la logistique et l'artisanat) ;
- L'existence de zones à aménager (opérationnelles, réglementaires, ...) sur 157 ha dont presque les trois quart constituées en réserves foncières non viabilisées (114 ha) ;
- Toutefois, les surfaces immédiatement commercialisables (37 ha) représentent moins de 5 ans de commercialisation, et les réserves sont parfois grevées de contraintes importantes, ce qui constitue une menace d'épuisement de l'offre à moyen terme ;
- Les comptes SCoT et ZAN à 10 ans (80 ha et 94 ha) sont inférieurs aux projections linéaires de commercialisation (130 ha), ce qui constitue aussi une réponse à la volonté du législateur et une orientation de la réflexion sur l'optimisation du foncier ;
- Les friches en ZAE représentent précisément un an de commercialisation (13 ha).

d) Un territoire en cours d'appropriation des différentes transitions à l'œuvre

- Le télétravail qui réinterroge la nécessité des grandes zones tertiaires, et le shopping web celle des grandes zones commerciales ;
- L'approche environnementale de l'urbanisme comprenant l'amélioration de la connaissance du territoire, la systématisation de la séquence ERC et la mise en œuvre du ZAN à travers la consommation foncière, la densification de l'existant et la reconversion des friches ;
- La question de l'accompagnement des créateurs et arrivants sur le territoire, au regard des commodités urbaines, de la consommation foncière, des transports et de l'énergie (consommation et production renouvelable notamment).

e) Un territoire structuré autour :

- **D'une ville centre (et sa petite couronne) dynamique et attractive où se concentre la demande sur des secteurs ciblés :**
 - Mendès France, Portes du Marais, : accessibles, tertiaires, bien équipées mais tentaculaires et difficiles à appréhender ;
 - Terres de Sport : Modèle expérimental de PAE « à la Niortaise » et de requalification des espaces publics de l'entrée de ville ;
 - Les Guillées, Trévins à Chauray : reconquête de friche en amorçage sur ces zones en limite de l'enveloppe urbaine ;
 - Des conflits d'usage potentiels avec l'habitat et les fonctions métropolitaines (Saint Liguair, Mendès France, Rochereaux...).
- **De pôles secondaires, attractifs également et accessibles mais en retrait relatif du fait de certains handicaps :**
 - Profitant de l'accès aux infrastructures routières : moins de 5 minutes d'un échangeur (industriels, logisticiens) mais aussi des zones mixtes adossées au réseau non autoroutier très fréquenté vers La Rochelle, Poitiers, Saintes ;

- Soumises à des contraintes d'ordre divers :
 - Écologie et hydrologie (zones des Pierrailleuses : ZPS, Prahecq : zone inondable)
 - Occupations non souhaitées (zone des Lucs-Les Carreaux, Terre de Sport ou Pierrailleuses)
 - Risques technologiques (Saint Florent, Batipolis)
 - Archéologie (Batipolis,...)
- Des zones recherchées et plébiscitées par les porteurs de projet ;
- Des zones mixtes soumises à forte concurrence, notamment de Ferrières, Surgères ou La Crèche.

- **Des pôles de proximité, au dynamisme moins marqué mais continu :**
 - Liés à l'économie résidentielle, sur quelques communes voire une seule ;
 - Des zones en fin de vie, avec quelques terrains restant parfois à viabiliser ou à acquérir ;
 - Une qualité environnementale et paysagère peu attractive.

f) Une offre partielle et souvent en voie d'achèvement :

- Du foncier reste en fond de zone, ou dans des zones subissant des contraintes diverses liées à l'accessibilité, la visibilité ou les réglementations de l'environnement et du patrimoine.
- Il n'existe pas d'offre pour certains segments :
 - Des fonciers de grande dimension (>10ha d'un seul tenant) pour la demande exogène (rare)
 - Des petits lots voire des micro-lots pour favoriser le parcours de création d'entreprise,

- Le maillage de proximité dans les secteurs qui ne sont ni attenants à Niort ni desservis directement par les grands axes routiers est insuffisant,
- Difficulté à traiter la logistique urbaine et offre Niort Terminal en berne
- Une desserte en voirie et réseaux de qualité mais à parfaire en matière de modes alternatifs à l'automobile et de très haut débit

g) La stratégie en matière d'accueil des activités économiques pourra donc viser à :

- Maintenir la situation favorable et pérenniser la prospérité économique et l'attractivité du territoire,
- Hiérarchiser une armature de zones économiques équilibrées par rapport aux territoires et aux potentiels,
- Concrétiser une ambition forte en matière d'aménagement durable, notamment par la reconversion de friches qui favorise l'image rurale et conviviale, et la préservation des milieux protégés en accord avec la doctrine de l'Etat,
- Structurer des services pour répondre aux besoins de toutes les entreprises,
- Aborder la question de l'attractivité au regard des besoins de recrutement (image, couples, modes de travail)

E. Enjeux, perspectives et questionnements

La réflexion engagée sur la stratégie d'accueil des entreprises (volet offre) apparaît comme la composante d'un ensemble visant à pérenniser la prospérité économique du territoire tout en cherchant à corriger les facteurs de fragilité détectés.

Au-delà des aspects fonciers et immobiliers, des actions devront peut-être être engagées en parallèle sur la question de l'attractivité et des moyens de l'améliorer afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises :

- Question de l'image du territoire
- Question de l'offre d'emplois pour des couples
- Question d'offres tertiaires adaptées au télétravail pour des personnes salariées d'entreprises exogènes (Ile-de-France par exemple) ou indépendantes et qui feraient le choix de résider dans l'agglomération

En termes d'aménagement, les questionnements portent sur de multiples sujets :

- Le développement des activités commerciales en périphérie du centre-ville de Niort s'est traduit par la constitution d'immenses zones commerciales accueillant aussi des activités de services. Les flux générés entraînent aujourd'hui de sérieux problèmes de circulation. Leur développement nuit aussi au dynamisme commercial du centre-ville
- Le développement du télétravail risque de limiter durablement le besoin d'espaces tertiaires et donc de freiner sensiblement le rythme de construction de bureaux observés entre 2015 et 2020. Les sociétés d'assurances et de mutuelles réorganisent en outre leurs espaces tertiaires pour y créer de nouveaux lieux de travail collaboratif ou de détente. Il est vraisemblable que des locaux actuellement loués par ces sociétés soient remis sur le marché

- L'agglomération s'est doté d'outils immobiliers tertiaires à destination des créateurs d'entreprises. En revanche il n'existe pas d'ateliers dédiés à des créateurs. Les ateliers relais existants sont en outre tous occupés aujourd'hui
- Les réserves de foncier économique disponible permettent de satisfaire une demande théorique sur trois ans seulement. Il existe un risque important de ne pouvoir répondre à court terme aux sollicitations émanant des entreprises endogènes ou exogènes des secteurs de l'industrie et du transport et de la logistique
- La localisation de l'agglomération sur un corridor logistique majeur de l'hexagone (axe France Espagne Portugal) interroge aussi sur l'accueil d'entreprises exogènes et donc sur une offre foncière à créer pour répondre à d'éventuelles sollicitations
- Les échangeurs et diffuseurs le long de l'A84 et de l'A10 ont été peu exploités jusqu'à présent (à l'exception de la Zone industrielle des Pierrailleuses au sud de l'agglomération)
- Enfin, des questionnements portent aussi sur la répartition des activités sur le territoire dans un souci de rééquilibrage territorial. Les ZAE offrant les plus grandes opportunités en termes de foncier sont aujourd'hui éloignées de Niort (Les Chéacles à Mauzé, Le Luc Les Carreaux à Echiré / St-Gelais) et devraient permettre un rééquilibrage géographique. Au contraire, faut-il conforter les pôles existants où se concentrent les entreprises qui ont l'habitude de travailler ensemble et apporter des solutions foncières ?

8) Synthèse – Partie A3

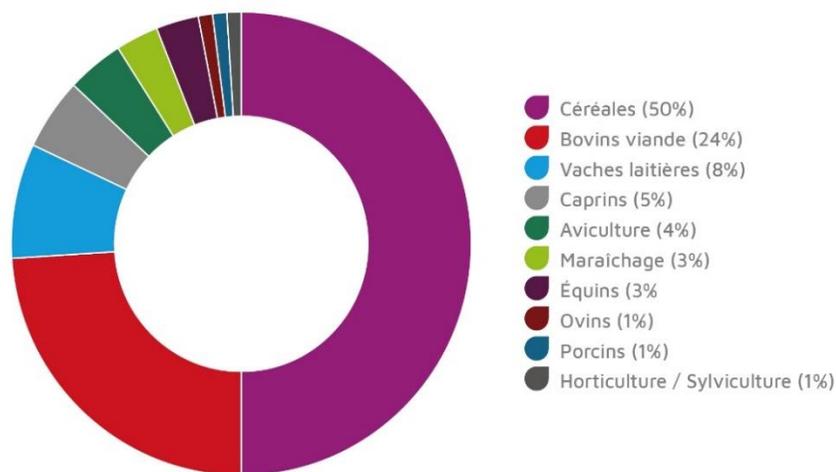
Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Des zones d'activités concentrées autour des communes centres et le long des axes routiers • Un territoire attractif pour l'activité logistique, notamment au travers du projet Niort Terminal • Des formations très spécialisées permettant de rapprocher les demandeurs d'emplois de l'offre • Une offre de Santé importante mais en évolution rapide • Un tourisme d'agrément lié au Marais dynamique, ayant un effet d'entraînement périodique sur les activités de commerces, restauration et hébergements • De nombreux labels donnant de la visibilité au territoire • Présence d'un aéroport : Niort - Marais poitevin • Une offre THD sur l'ensemble du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Des ZAE qui offrent quelques potentiels à l'intérieur du tissu bâti existant • Une présence importante d'activités tertiaires et liées à l'ESS sur le territoire qui impulse une dynamique indéniable • Une activité commerciale bien portante, impulsant une dynamique d'emplois, une qualité d'offre auprès des habitants et la réalisation de projets d'aménagements • Un secteur du numérique porteur sur le territoire avec une densité numérique trois fois supérieure à des agglomérations de même taille et de nombreuses entreprises qui en profitent (notamment les « <i>purs players</i> ») • Dynamique du Niort Terminal (Plate-forme Romagné – Saint-Florent) • Un schéma des ZAE en cours de rédaction
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Une activité industrielle qui se maintient • Une activité artisanale dont le dynamisme semble stagner • Un manque de diversité de l'hébergement touristique (notamment moyen et haut de gamme) – surtout un manque d'hébergement à la nuité • Des zones d'activités et économiques très concentrées dans la moitié Nord du territoire, un déséquilibre en défaveur du Sud • Certains axes très utilisés par les poids lourds, y compris en agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> • Des risques de conflits d'usages entre économie/habitat (nuisances) • Difficultés à faire profiter les secteurs de l'artisanat et de l'industrie de la transition numérique • Absence de réflexion sur la logistique urbaine • Quid du devenir de l'aéroport ?

4. Agriculture : un potentiel à valoriser



1) Un territoire très agricole

En 2014, 72% de la superficie du territoire est occupée par des activités agricoles. La Surface Agricole Utile (SAU) du territoire s'élève à 59 199 ha, d'après 731 déclarants ayant leur siège d'exploitation à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire, répartis entre environ 50% de cultures céréalières, 14% de prairies temporaires, 17% de prairies permanentes et 18% de cultures nécessitant de faibles surfaces d'exploitations (oléagineux, protéagineux, légumineuses, colza, cultures industrielles).

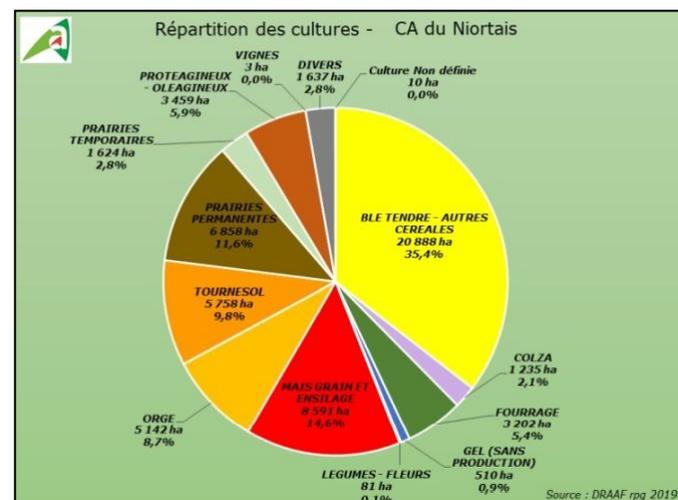


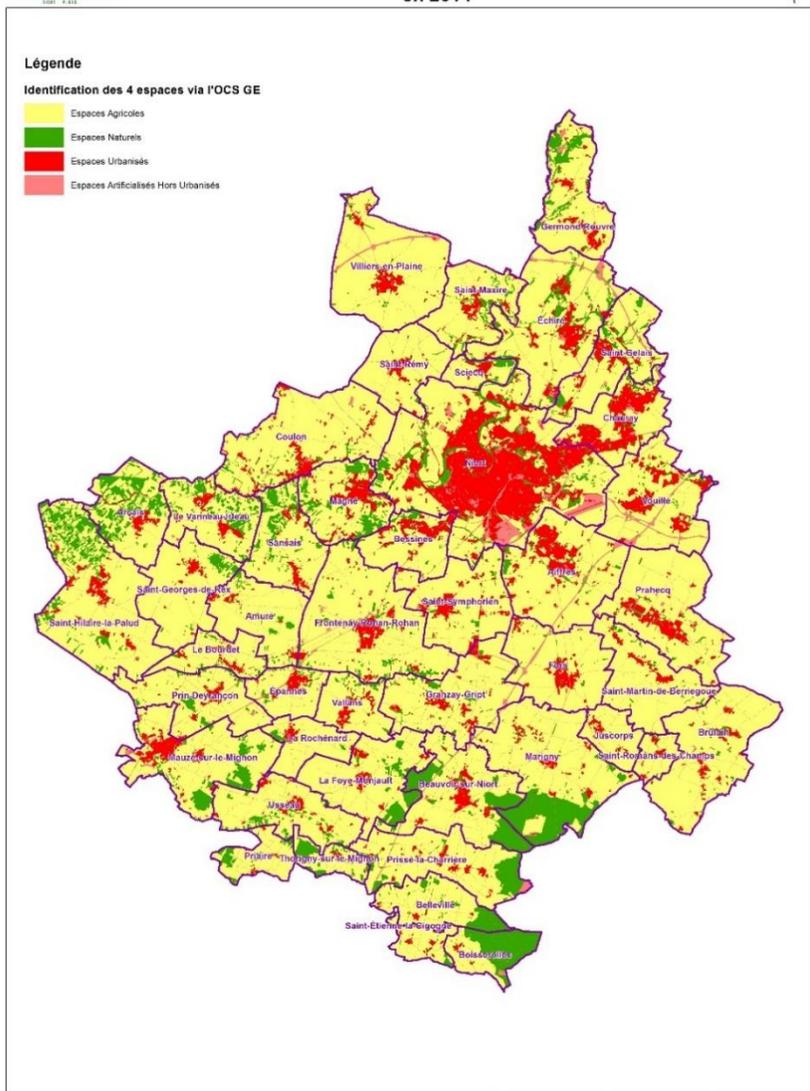
REPARTITION DE LA SAU EN 2015 (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

Mise à jour 2022

Le dernier Recensement Parcellaire Graphique de 2020 met en évidence 59 552 ha de Surface Agricole Utile (SAU). Soit une perte de 419 ha de terres agricoles déclarées entre le recensement de 2010 et 2020.

Il est toutefois difficile de commenter l'évolution des cultures, le choix d'implantation de ces dernières étant pour un grand nombre dépendant des cours mondiaux. Cependant, il est à noter une augmentation de la part des céréales à pailles entre 2014 et 2019. A l'inverse, les prairies permanentes sont passées de 17% de la SAU en 2014 à moins de 12% en 2019.





Réalisation : Pôle Attractivité, Développement, Cohésion et Coopérations du Territoire
 Source : OCS GE 2014 © IGN Fond de plan : BD TOPO © IGN

IDENTIFICATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES, ARTIFICIALISES ET URBANISES EN 2014
 (SOURCE : IGN, OCS GE)

L'analyse des 600 ateliers de production identifiés sur le territoire de Niort Agglo indique une forte présence des ateliers réservés à la

production céréalière (50%). Ce chiffre est à mettre en parallèle des occupations agricoles du sol, représentées pour moitié par une occupation céréalière des terres. Les ateliers d'élevage constituent un peu moins de l'autre moitié des ateliers de production (46%). La filière « bovins viande » est, en effet, encore très présente sur le territoire. La Chambre d'Agriculture note leur relative diversité ainsi qu'une présence de cultures « atypiques » (apiculture, plantes médicinales, tabac, truffes...). La filière « maraichage » est implantée de manière très hétérogène sur le territoire.

2) Une économie conséquente pour le territoire

Au 31 décembre 2014, l'INSEE recense 575 établissements actifs dans la Communauté d'Agglomération du Niortais pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche. La part de ces établissements représente moins de 6% de l'ensemble des établissements enregistrés sur le territoire. La chambre d'agriculture a recensé 447 exploitations agricoles, ayant leur siège d'exploitation sur le territoire, et localisé les différents sièges d'exploitations. Il en a conclu une relative homogénéité de répartition des sièges, prouvant que l'agriculture a un ancrage encore important sur le territoire.

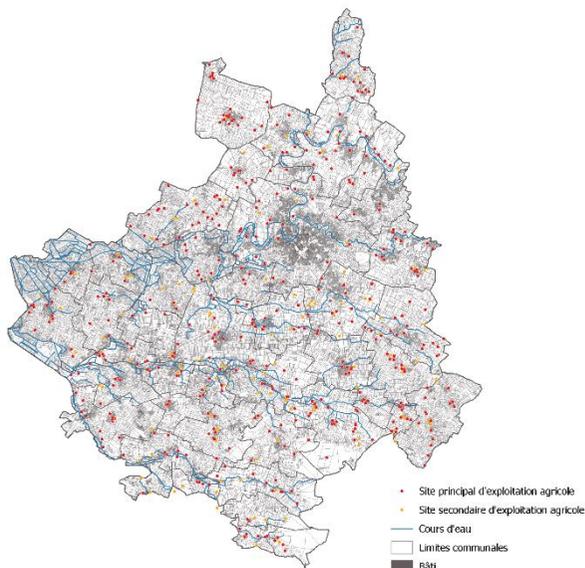
Mise à jour 2022

En 2020, 495 établissements ont été recensés contre 698 en 2010 soit une perte d'environ 30% en 10 ans

Données:
Enquête CA79 2016
BDTopo, IGN 2014
Conception/Réalisation:
Chambre d'Agriculture des
Deux-Sèvres
Date: 05/01/2017



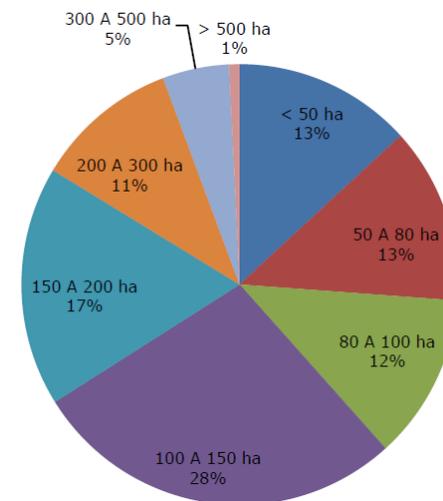
0 5 km



LOCALISATION DES SITES D'EXPLOITATION AGRICOLE (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

386 exploitations agricoles, ayant leur siège d'exploitation sur le territoire, ont répondu à l'enquête agricole réalisée en 2016 par la Chambre d'Agriculture, à propos de la surface qu'elles cultivaient.

52 754 ha ont été identifiés, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire, soit une taille moyenne par exploitation de 137 ha et de 71 ha par exploitant. 74% des exploitations ont une superficie supérieure ou égale à 80 ha, ce qui est relativement important, bien que la Chambre d'Agriculture note que les trois quarts des exploitations ont une superficie inférieure à 150 ha. Les petites exploitations inférieures à 50 ha restent non négligeables (13%) d'après la Chambre d'Agriculture.



SAU DES EXPLOITATIONS PAR TRANCHE (SOURCE : ENQUETE 2016 MENEES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES DEUX-SEVRES SUR LES 386 EXPLOITATIONS AYANT REPONDUES)

Mise à jour 2022

En 2016, 447 exploitations agricoles avaient été recensées comme ayant leurs sièges d'exploitation sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais. En 2022, elles sont 405. Il est à noter que plusieurs structures peuvent être identifiées sur un même site d'exploitation. C'est le cas notamment de structures céréalières ayant une société en agriculture biologique et une autre en agriculture conventionnelle.

Entre 2010 et 2020, la SAU moyenne par exploitation est passée de 86 ha à 120 ha, soit une augmentation de 40%.

3) Des agricultures et non pas une seule agriculture

Mise à jour 2022

Entre 2016 et 2022, 67 ateliers se sont arrêtés dont 24 en vaches allaitantes, 9 en bovins lait et 6 en caprins. Sur cette même période, 18 ateliers ont été créés dont 4 en porcs et 2 en volailles.

En 2022, 86 ateliers en agriculture biologique ont été identifiés pour 71 exploitations soit un quasi doublement des ateliers en agriculture biologique en 6 ans sur le territoire. Sur ces 86 ateliers en agriculture biologique, 51 sont des ateliers céréales.

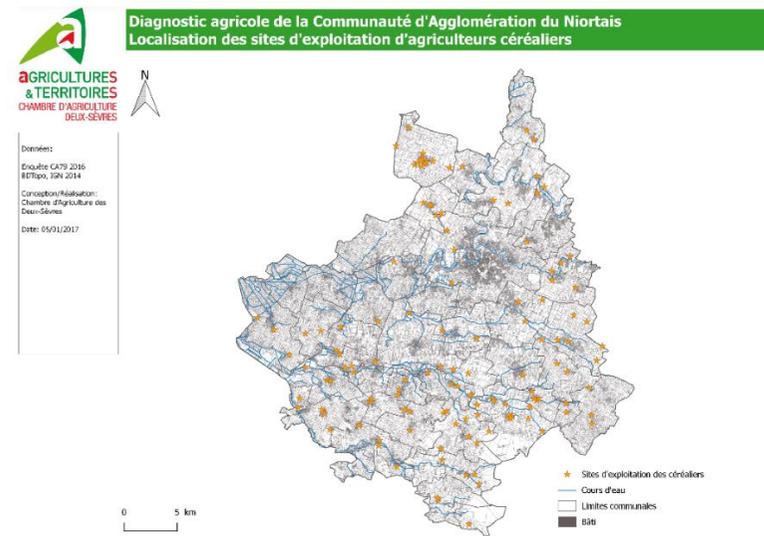
Pour la filière « maraichage », 8 ateliers se sont arrêtés ces 6 dernières années et 2 ont été créés (un en légumes plein champ et un en légumes diversifiés), passant le nombre de maraichers et petits légumiers de 22 en 2016 à 16 en 2022.

La filière « céréales » est très présente sur le territoire. Ce sont 364 ateliers de production céréalière qui sont identifiés dont 63 % sont complémentaires à un autre atelier, le plus souvent d'élevage.

Les exploitations purement céréalières sont concentrées dans le sud et le nord de Niort Agglo, secteurs correspondant aux grandes plaines à forts potentiels céréaliers.

Mise à jour 2022

Ce sont 358 ateliers en production céréalières identifiées en 2022 (364 en 2016) dont 14 nouveaux ateliers. 213 ateliers sont complémentaires à un autre atelier, le plus souvent en élevage.



LOCALISATION DES SITES D'EXPLOITATION D'AGRICULTEURS CEREALIERES (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

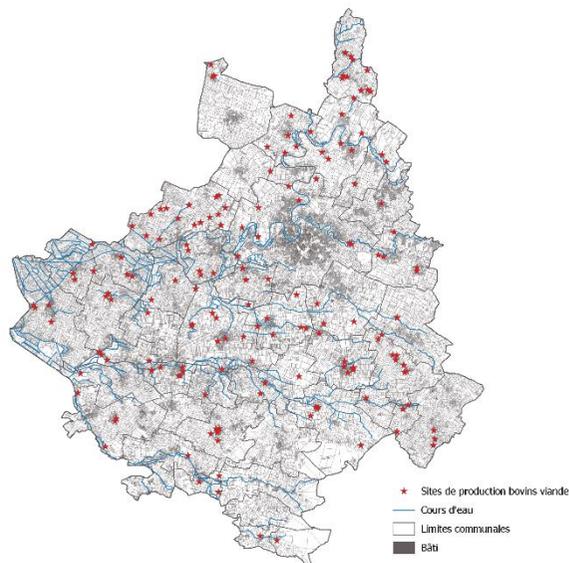
Avec 178 ateliers, la filière « bovins viande » est encore fortement présente. On observe des ateliers sur l'ensemble du territoire hormis sur la partie sud-est (vallée de la Sèvre). Dans le département, il a été observé un phénomène de « transition », les élevages laitiers disparaissant au vu de la conjoncture actuelle et laissant place à l'activité « viande ».

Les races « Maraichine », « Parthenaise », « Charolaise », « Blonde d'Aquitaine » et « Limousine » participent au dynamisme de la filière. Toutefois, le maintien de l'élevage dans le Marais reste problématique au vu notamment des difficultés à maintenir un parcellaire suffisamment important et regrouper pour limiter les déplacements dans le Marais.

Données:
 Enquête CA79 2016
 BCTopo, IGN 2014
 Conception/Réalisation:
 Chambre d'Agriculture des
 Deux-Sèvres
 Date: 05/01/2017



0 5 km



LOCALISATION DES SITES D'EXPLOITATION AGRICOLE (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

Mise à jour 2022

En 2022, le territoire de Niort Agglo comptait 178 ateliers bovins viande. En 2022, 155 ateliers sont encore en activité. Il est à noter une diminution progressive du cheptel allaitant sur le territoire. Entre 2020 et 2022, l'effectif de vaches allaitantes est passé de 4 778 à 3 954, soit une perte de 20% de l'effectif du territoire niortais. Ce phénomène s'explique par une volonté de certains éleveurs de diminuer les coûts de production, de décapitaliser suite au départ d'un associé ou afin d'anticiper la transmission de l'exploitation.

Avec 59 ateliers recensés, la filière « bovins lait » reste plus fortement présente dans les vallées et occupe une place encore importante sur le territoire. Le lien étroit qui lie ces milieux à l'élevage est à souligner puisque la diversité de ces milieux ne peut subsister sans le maintien de l'élevage.

Avec 39 ateliers existants, la filière « caprine » reste présente sur la CAN et plus fortement au Sud-Est en limite du Pays Mellois.

Bien qu'en difficulté, la filière « lait » se maintient dans les vallées. La présence de la laiterie appartenant au groupe « Coopérative Laitière de la Sèvre » à Échiré participe également au développement de l'activité laitière sur le territoire avec 8 exploitations affiliées. De même, 6 exploitations travaillent avec l'Union Laitière de la Venise Verte (ULVV) et 50 avec Terra Lacta (Surgères). En revanche, Lactalis (Saint Varent) et Agrial (Nantes) sont moins présentes pour les exploitations de Niort Agglo.

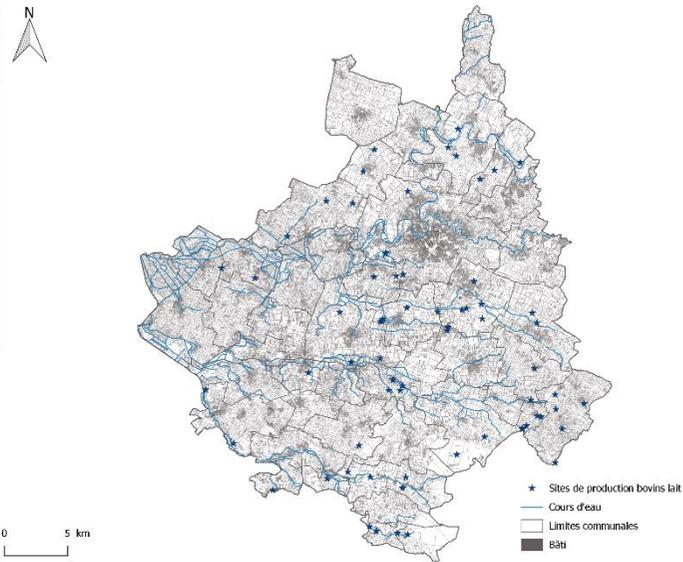
Mise à jour 2022

En 6 ans, le nombre d'ateliers en bovins lait est passé de 59 à 50, soit une baisse de 15%. Cette baisse risque de s'accroître au vu de l'âge moyen des exploitants, à l'augmentation des charges de production et au manque de repreneurs.

La filière caprine suit la même évolution. Le nombre d'ateliers est passé de 39 à 31, soit une diminution de 20%.

Dans ces deux productions, la préservation des effectifs laitiers sur le territoire est essentielle au maintien des outils de collecte et de transformation tel que la Coopérative Laitière de la Sèvre...

Données:
 Enquête CA79 2016
 BCTopo, IGN 2014
 Conception/Réalisation:
 Chambre d'Agriculture des
 Deux-Sèvres
 Date: 05/01/2017



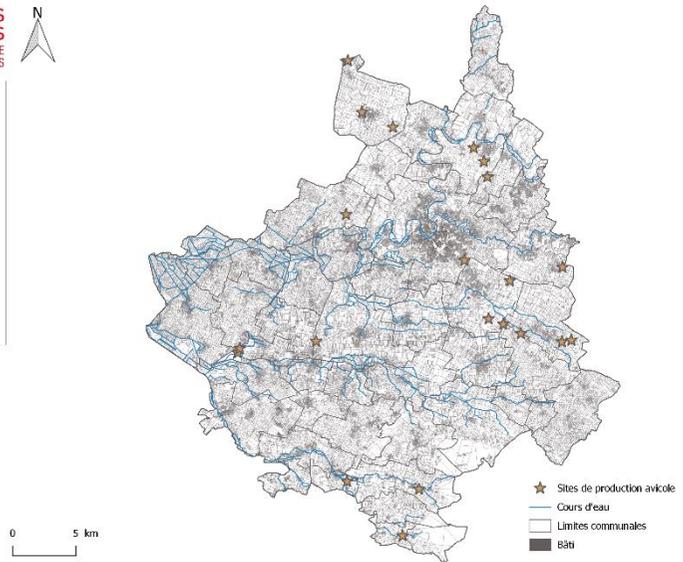
LOCALISATION DE PRODUCTION BOVINS LAIT (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

La filière avicole reste très ciblée sur certaines communes, les 25 productions recensées sont d'ailleurs très différenciées : poules, poulets, canards, pigeons, dindes, faisans, perdrix, etc.

Mise à jour 2022

La filière avicole se maintient avec 23 ateliers identifiés en 2022, pour 25 en 2016. La grande majorité des élevages présents sur le territoire demeurent des élevages hors-sol. La structuration organisationnelle de cette filière risque d'être modifiée suite au problème de la grippe aviaire (printemps 2022).

Données:
 Enquête CA79 2016
 BCTopo, IGN 2014
 Conception/Réalisation:
 Chambre d'Agriculture des
 Deux-Sèvres
 Date: 05/01/2017



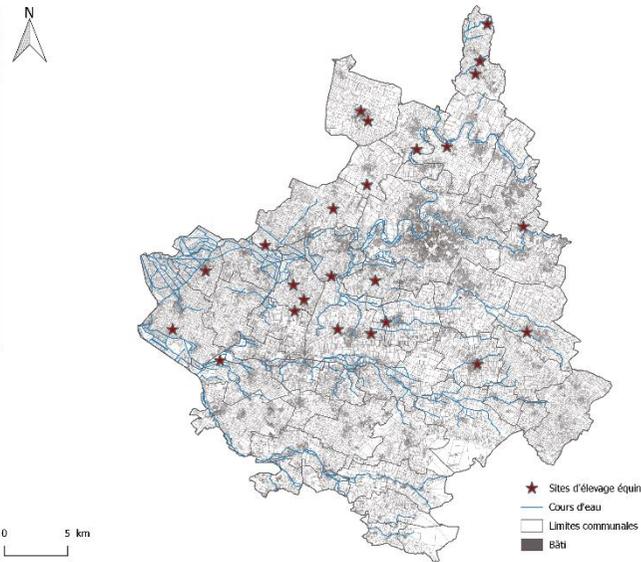
LOCALISATION DES SITES DE PRODUCTION AVICOLE (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

23 élevages équins ont été identifiés et sont plus fortement présents en 1ère couronne de Niort ou dans le Marais. Le plus souvent liée à des activités de loisirs, la présence des équins assure en outre, l'entretien de petites parcelles à proximité de Niort.

Mise à jour 2022

Cette filière est stable avec un maintien de 23 ateliers.

Données:
 Enquête CA79 2016
 BCTopo, IGN 2014
 Conception/Réalisation:
 Chambre d'Agriculture des
 Deux-Sèvres
 Date: 05/01/2017



LOCALISATION DES SITES D'ELEVAGE EQUIN (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

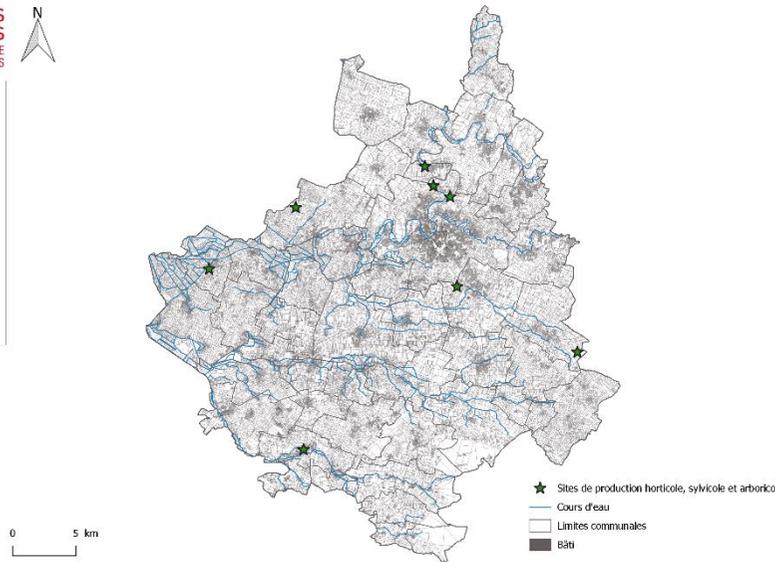
La filière « sylviculture, horticulture, arboriculture » reste marginale avec 8 ateliers sur le territoire de Niort Agglo.

À noter que la trufficulture se développe et constitue une filière de niche.

Mise à jour 2022

Aucune nouveauté n'a été observée ces six dernières années pour ces productions. Toutefois, il est à noter un manque de production en plants de peupliers. Les productions fruitières ne seront mises en place que lorsqu'un accès à de l'eau sécurisée sera possible sur le long terme.

Données:
 Enquête CA79 2016
 BCTopo, IGN 2014
 Conception/Réalisation:
 Chambre d'Agriculture des
 Deux-Sèvres
 Date: 05/01/2017

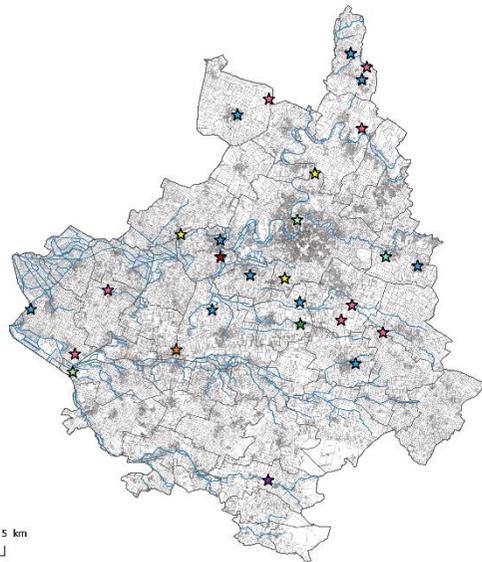


LOCALISATION DES SITES DE PRODUCTION HORTICOLE, SYLVICOLE ET ARBORICOLE (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

Quelques filières plus atypiques ont été recensées : angélique, plantes tinctoriales, plantes médicinales, tabac, cresson, apiculture, porcs, lapins, ovins, canins.

Le maintien de ces productions reste fortement lié à la volonté de ces exploitants. La poursuite de ces productions n'est donc pas assurée bien qu'apportant une forte valeur ajoutée.

Données:
 Enquête CA79 2016
 BCTopo, IGN 2014
 Conception/Réalisation:
 Chambre d'Agriculture des
 Deux-Sèvres
 Date: 05/01/2017



- ☆ Site de production d'angélique
- ☆ Sites de production apicole
- ☆ Site d'élevage canin
- ☆ Site de production de cresson
- ☆ Site d'élevage de lapins
- ☆ Site de production de plantes tinctoriales
- ☆ Sites d'élevage porcin
- ☆ Sites d'élevage ovin
- ☆ Site de production de tabac blond
- Cours d'eau
- Limites communales
- Bâti

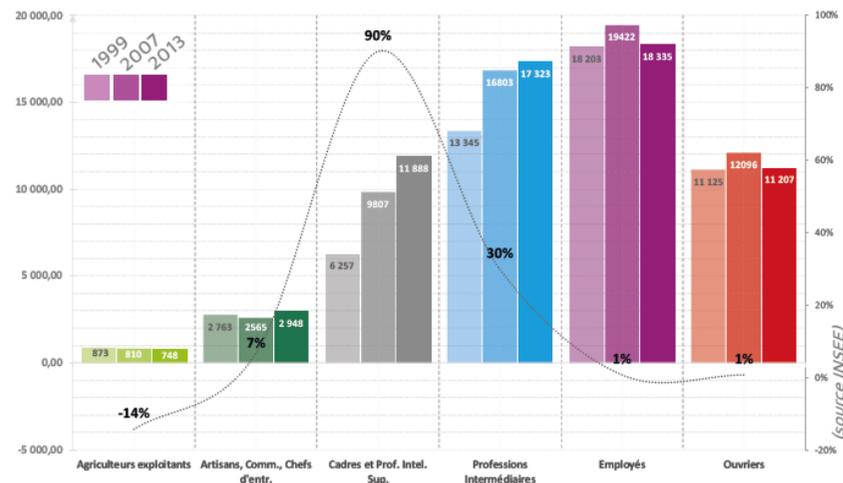
0 5 km

LOCALISATION DES SITES DE PRODUCTION ATYPIQUES (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

4) Des points de vigilance à ne pas négliger

En 2013, l'agriculture représente 1 062 emplois (directs et indirects) sur le territoire de Niort Agglo en 2013 soit 1,7% du total des emplois. L'emploi tend ainsi à baisser raisonnablement sur le territoire par rapport aux moyennes départementale et régionale.

EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS LOCAUX POUR CHAQUE CATEGORIE PROFESSIONNELLE (2013)



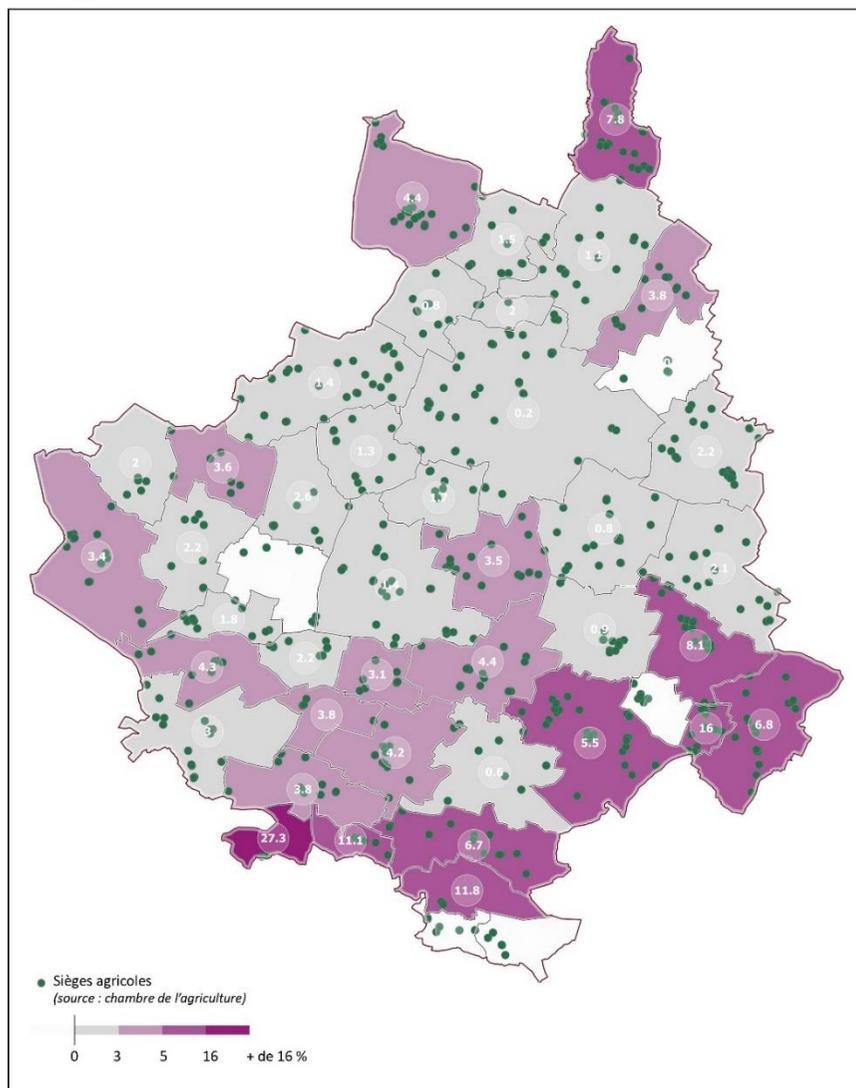
POURCENTAGE DES ACTIFS RÉSIDENTS POUR CHAQUE CATEGORIE (2013)

1,3 % 5% 17% 26,5% 29,3% 20,8%

EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS LOCAUX POUR CHAQUE CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE EN 2013 (SOURCE : INSEE)

L'INSEE relève 754 agriculteurs exploitants (parmi la population ayant 15 ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle), dont 150 femmes soit 20% des agriculteurs exploitants.

Également, au 31 décembre 2014, 245 postes salariés étaient recensés, soit 0,4% de l'emploi salarié total sur le territoire de Niort Agglo à cette même période.



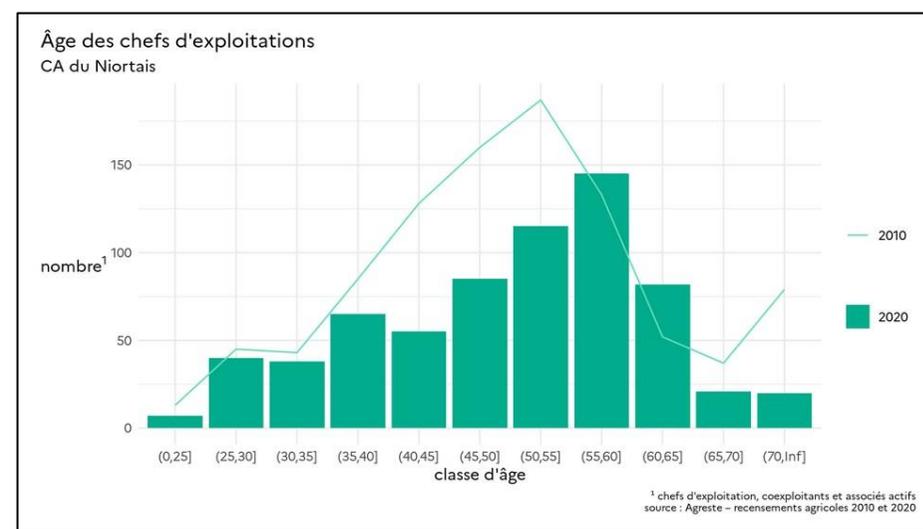
Réalisation : Cittanova
Sources : INSEE

0 2,5 5
Kilomètres

Date : 04/09/2017

PART DES AGRICULTEURS EXPLOITANTS AU SEIN DES ACTIFS RESIDENTS EN 2013 (SOURCE : INSEE)

Cependant, près de 200 exploitants cesseront leur activité dans les 5 prochaines années, en effet, 34% des exploitants ont plus de 48 ans et 13% ont plus de 60 ans. Toutefois, 28 exploitations recherchent d'ores et déjà un repreneur ou associé. Il faut également noter que le nombre moyen d'installations par an sur le territoire depuis 2011 est de 6,1. Le maintien, le développement et la compétitivité des entreprises agricoles passent également par l'enseignement. Le Lycée Horticole Gaston Chaissac de Niort, la MFR du Marais Poitevin à Sansais, ou encore la Pépinière du Lycée Horticole de Niort y contribuent à minima.



Mise à jour 2022

En 2020, une exploitation sur quatre est composée d'un chef d'exploitation ou d'un membre exploitant de plus de 60 ans

Enfin, il existe un potentiel frein au développement de l'activité agricole, à travers, notamment, des contraintes d'urbanisme :

- Le périmètre sanitaire obligatoire entre l'exploitation et l'habitat ;
- La suppression en 2018 du zonage reconnaissant les zones défavorisées et donc la fin de l'indemnisation du secteur céréalier entraînant la fermeture d'exploitations.



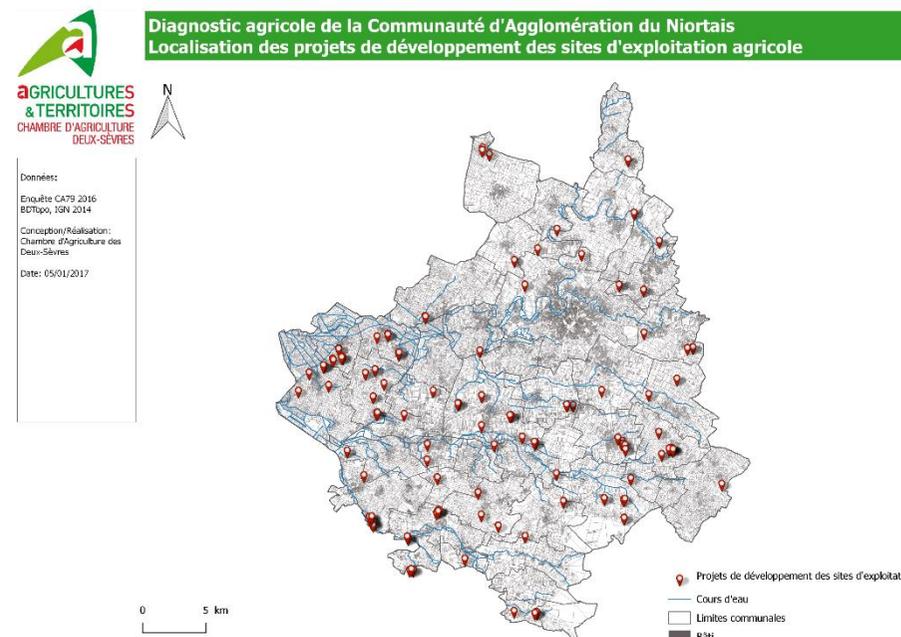
ESPACES AGRICOLES DE NIORT AGGLO

A. Une mutation agricole à accompagner

Les entreprises agricoles du territoire comptent de nombreux projets. 45 exploitations se sont exprimées sur leurs envies de développer la vente directe ou la transformation de leurs produits.

Le photovoltaïque est encore envisagé dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments agricoles bien que le prix de rachat ait fortement baissé. La sollicitation des constructeurs est encore importante, il est donc essentiel de sensibiliser les exploitants sur la nécessité de recourir à ce type d'installations au vu de leurs projets : surface, bien-être animal, risque incendie, assurance, déconstruction, etc.

Plusieurs exploitations (47 sur Niort Agglo) sont également engagées dans le programme de réserves de substitution de prélèvements d'eau. De même, 26 exploitations souhaitent développer des projets de méthanisation afin de valoriser les fumiers et boues. On trouve également au sein de ces 26 exploitations, celles qui se sont engagées dans le projet des Injecteurs Niortais d'Aiffres. Enfin, seules 2 exploitations envisagent de travailler à la valorisation du bois.



LOCALISATION DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES SITES D'EXPLOITATION AGRICOLES
(SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

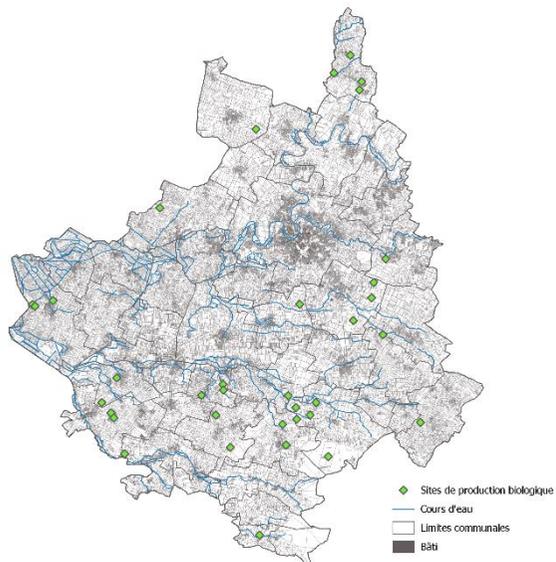
Malgré la part affaiblie des emplois, le remplacement progressif des surfaces enherbées par les cultures céréalières, et l'unification du paysage par l'augmentation des cultures intensives, l'évolution des activités et pratiques agricoles participent au dynamisme du secteur par le biais :

- De nouvelles filières agricoles :
 - o Augmentation de l'agriculture biologique (élevage et production) avec une croissance des demandes de conversion - 25% de maraîchage bio à l'échelle du département.



Diagnostic agricole de la Communauté d'Agglomération du Niortais Localisation des sites de production biologique

Données:
Enquête CA79 2016
BDTopo, IGN 2014
Conception/Réalisation:
Chambre d'Agriculture des
Deux-Sèvres
Date: 05/01/2017



LOCALISATION DES SITES DE PRODUCTION BIOLOGIQUE (SOURCE : CHAMBRE D'AGRICULTURE)

- Abattoir de Niort, magasins de vente directe et laiteries
- Les politiques de labels existants : un certain nombre de labels assure la qualité des produits agricoles, qu'ils soient en Appellation d'Origine Protégée (AOP) par exemple le beurre ou en Indication Géographique Protégée (IGP), par exemple l'Agneau, la Brioche vendéenne ou le vin (très peu produit aujourd'hui) :
- Des labels en développement (marque valeurs « Parc naturel régional » sur le Marais poitevin, marque Poitou)
- Appellation d'Origine Protégée (AOP) : Beurre des Charentes, etc.
- Indication Géographique Protégée (IGP) : Agneau du Poitou, Brioche Vendéenne, etc.



LABELS DE QUALITE EXISTANTS SUR NIORT AGGLO

Mise à jour 2022

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitation est passé de 105 à 92 soit une baisse de 12%

- Développement des circuits courts (maraîchage) et diversification dans la production face à une demande croissante de produits locaux et bio même s'ils ne se développent pas vite sur l'existant
- La méthanisation
- Des contrats territoriaux locaux pour une meilleure coopération :
 - 21 CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole)
 - 70% des installations sous forme sociétale
 - Entreprises de négoce en lien direct avec les exploitations (OCEALIA, BSN, CAVAC, ...)

Mise à jour 2022

En 2020, 51 exploitations sont en AOP, 7 en IGP et 10 en Label Rouge. En ce qui concerne le développement de l'Agriculture Biologique entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations est passé de 19 à 89 soit une augmentation de 368%.

B. *Projet Alimentaire Territorial Niort Agglo / Haut Val de Sèvre*

Afin de relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur notre territoire, Niort Agglo et la communauté de communes Haut Val de Sèvre se sont engagées dans un Projet Alimentaire Territorial. La feuille de route 2021-2027 qui en découle est soutenue par l'État et signée par une petite vingtaine de partenaires. Elle compte 19 actions :

- 1 - Soutenir / développer le pâturage / Reconquérir des surfaces en herbe
- 2 - Étudier la faisabilité d'une « démarche » pour préserver la ressource en eau
- 3 - Identifier le foncier à enjeu alimentaire et construire un observatoire
- 4 - Réseau d'accompagnement des projets / des cédants // vocations // conseil
- 5 - Mettre en place des lieux de test des projets d'installation agricole
- 6 - Accompagner les ateliers individuels en circuits courts
- 7 - Créer de nouvelles solutions collectives de transformation
- 8 - Accompagner les expérimentations / suivi technique autour des F&L
- 9 - Structurer et accompagner les groupes d'éleveurs capables de répondre à la demande locale
- 10 - Créer de nouveaux points de vente pour les produits locaux
- 11 - Construire des outils permettant de mettre en relation offre et demande
- 12 - Coordonner les actions de sensibilisation auprès des citoyens
- 13 - Rendre accessibles les produits locaux de qualité à tous les habitants
- 14 - Accompagner le partage d'expériences et la collaboration des acteurs à travers un club « restauration collective »
- 15 - Former les professionnels de la restauration collective
- 16 - Améliorer la coordination de la commande de la restauration collective

17 - Améliorer la logistique des approvisionnements de la restauration collective

18 - Construire un observatoire de l'agriculture et de l'alimentation

19 - Animer le Projet Alimentaire Territorial

Le diagnostic et la feuille de route du Projet Alimentaire Territorial sont téléchargeables sur le site internet de Niort Agglo :

<https://www.niortagglo.fr/habiter-etudier/projet-alimentaire-territorial-pat/index.html>

5) Synthèse – Partie A4

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none">• Une répartition homogène des sièges sur le territoire• Des paysages et des constructions agricoles « patrimoniales »	<ul style="list-style-type: none">• De nouvelles initiatives en faveur du développement de circuits courts• Croissance de la demande en produits biologiques• Développement de labels et de produits « locaux »
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Peu de diversité dans les cultures• Une majorité de petites exploitations• Très peu d'unité de transformation	<ul style="list-style-type: none">• Des emplois agricoles en diminution sur Niort Agglo• Difficultés de gestion de la ressource en eau (irrigation, sécheresses)• Blocages des besoins en construction pour l'activité agricole• De nombreuses exploitations dont la pérennité n'est pas assurée (reprise)

5. UN DYNAMISME DE L'EMPLOI ET UNE QUALITÉ DE SERVICE QUI ASSURE UN RENOUVELLEMENT DÉMOGRAPHIQUE

1) Un dynamisme démographique marqué par une forte attractivité résidentielle

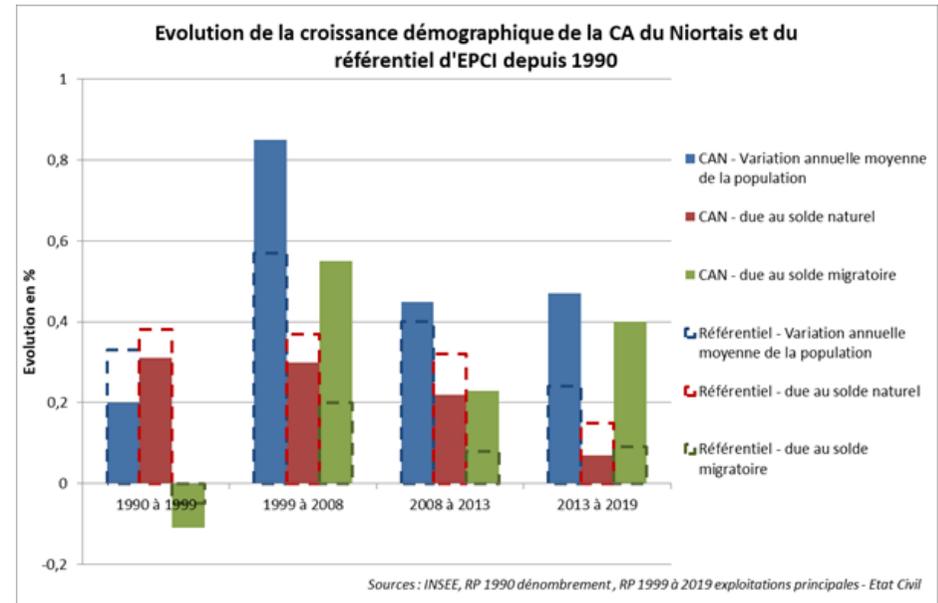
A. *Une attractivité résidentielle marquée, en rupture avec les dynamiques des villes moyennes*

La CAN compte 121 642 habitants en 2019 dont 59 193 sur la commune de Niort. L'analyse de l'évolution de la population montre que la croissance démographique est continue sur le territoire depuis 1968. La population a progressé de 0,5 % par an depuis 2013. Ce taux d'accroissement était déjà équivalent sur la période 2008-2013, démontrant une dynamique sur le long terme. Cette croissance est similaire à celle de la Nouvelle-Aquitaine sur la même période et supérieure à celles de la France métropolitaine (+0,4%), du département des Deux-Sèvres (+0,2%) et du référentiel des territoires comparables (+0,2%).

Cette croissance est essentiellement alimentée par une attractivité résidentielle forte, portée principalement par le cœur d'agglomération. Il est intéressant de noter qu'en comparaison des territoires de référence, le solde naturel de la CAN est toujours inférieur tandis que le solde migratoire est nettement supérieur.

Le solde migratoire est principalement alimenté par les jeunes ménages qui viennent profiter du marché de l'emploi favorable, d'où une dynamique davantage favorable aux territoires les plus urbains de l'agglomération. Ces jeunes alimentent aussi la dynamique

démographique en permettant un renouvellement générationnel progressif au sein des communes.

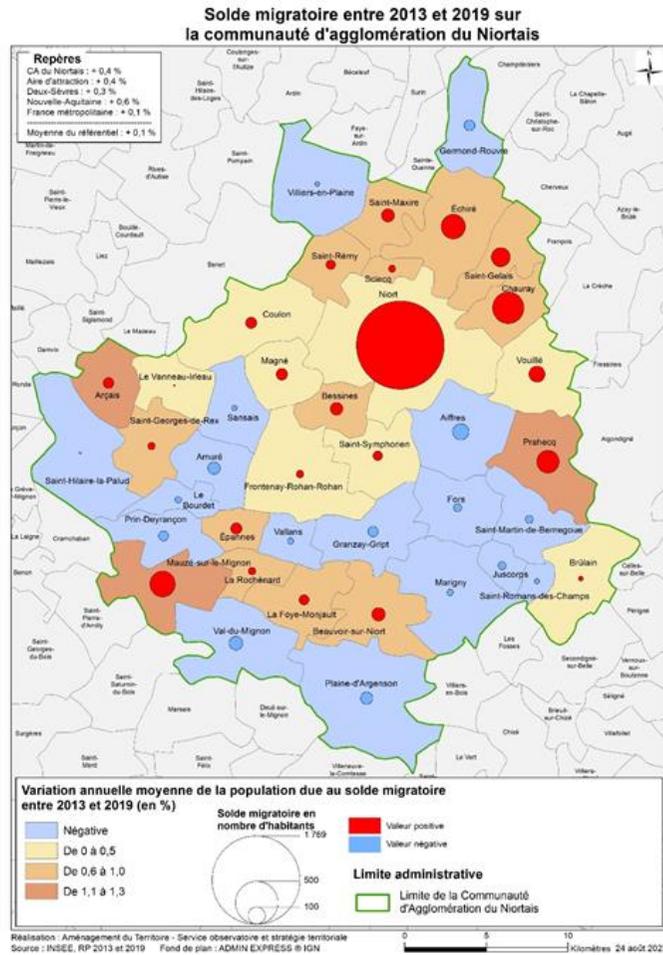


EVOLUTION DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DE LA CAN DEPUIS 1990

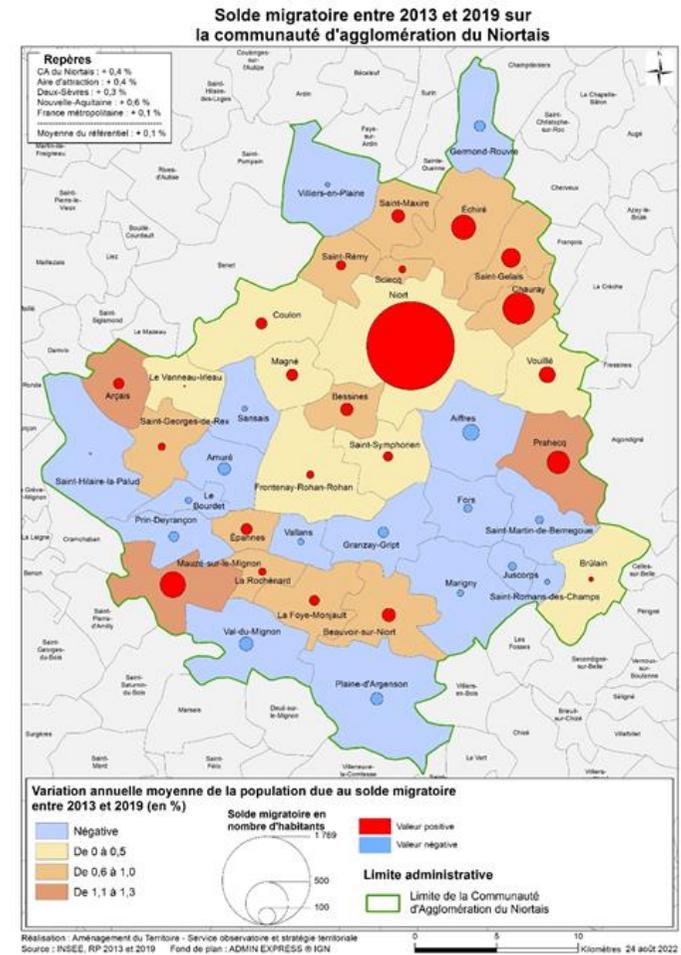
Le solde migratoire a eu tendance à se renforcer ces dernières années, compensant la baisse progressive du solde naturel marqué par la baisse de la natalité mais aussi par le vieillissement d'une partie de la population.

Le solde migratoire profite d'abord à Niort et sa proche périphérie : les jeunes actifs viennent s'installer à Niort en arrivant sur le territoire puis investissent dans les communes voisines lorsqu'ils fondent une famille. La deuxième couronne de l'agglomération connaît ainsi un solde négatif, avec le départ des jeunes vers la ville-centre ou les métropoles régionales pour les études ou trouver un premier emploi.

Au contraire, le solde naturel sur le territoire a une logique géographique différente. Il profite évidemment en priorité aux communes dont le solde migratoire est positif, par l'apport de jeunes ménages mais d'autres communes connaissent un certain renouvellement notamment au Sud-Est de Niort et au sein du Marais poitevin.



SOLDE MIGRATOIRE ENTRE 2013 ET 2019

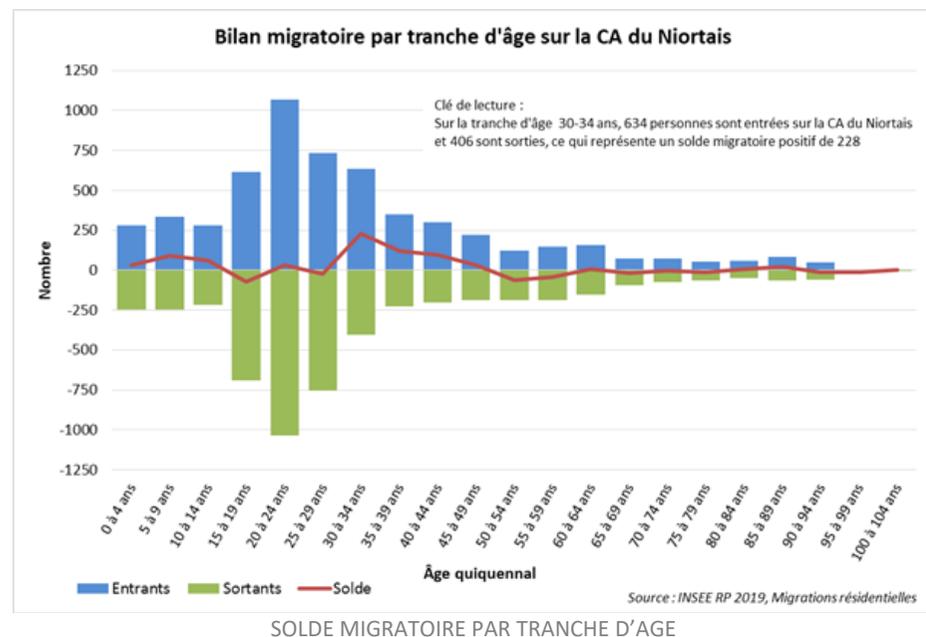


SOLDE NATUREL ENTRE 2013 ET 2019

B. Des échanges bénéficiaires chez les jeunes et avec les territoires voisins

L'essentiel des échanges résidentiels ont lieu avec les territoires voisins : parmi les 5 642 arrivées, 22% viennent du département, 12% arrivent de la Charente-Maritime voisine, 9% de Vendée et 8% de la Vienne. La particularité du territoire niortais réside dans ses échanges intenses

avec l’Ile-de-France qui représente 10% des arrivées pour seulement 5 % des départs. En effet, avec un bassin de l’emploi très dynamique pour une population très diplômée, la CAN doit aller chercher sa main d’œuvre dans les métropoles françaises où se concentrent les formations supérieures. Ce sont ainsi d’abord de jeunes cadres ou professions intermédiaires qui arrivent d’Ile-de-France.



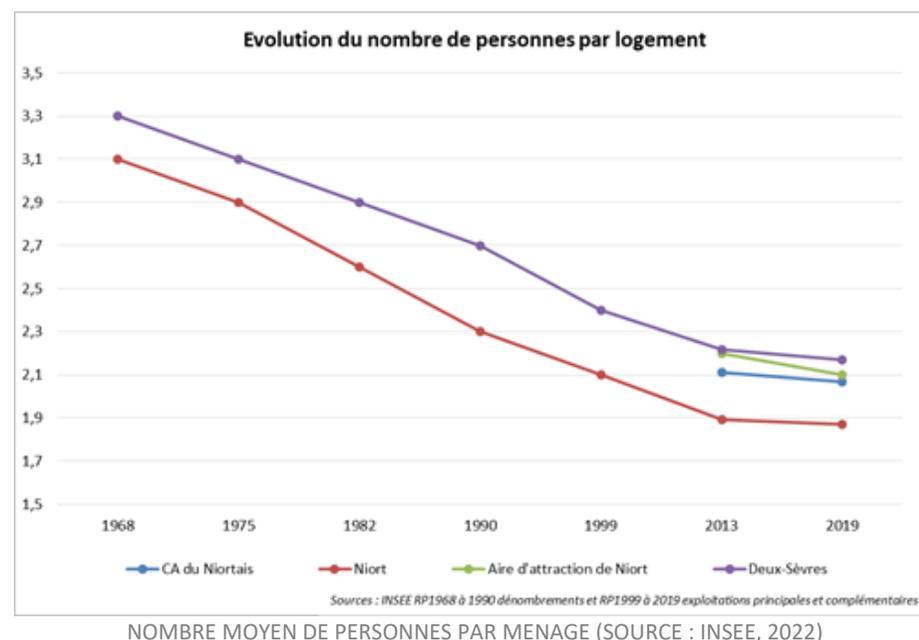
Les populations les plus mobiles sont les 20-49 ans : la tranche 50-59 ans est ainsi déficitaire ; la tranche 20-49 ans est la plus mobile avec des échanges relativement équilibrés entre les départs pour les études et les arrivées pour un premier emploi ; de 30 à 45 ans, les échanges sont au large bénéfice de la CAN avec l’arrivée de jeunes actifs pour bénéficier du marché de l’emploi très favorable.

2) Un territoire familial

A. *Un nombre de personnes par ménage qui se stabilise*

On dénombre 2,1 personnes par logement, comme en région Nouvelle-Aquitaine, ce qui est légèrement supérieur à Niort (1,9) et légèrement inférieur aux taux du département des Deux-Sèvres et à celui de la France métropolitaine avec 2,2 personnes par logement.

Cette diminution progressive de la taille des ménages s’explique notamment par l’individualisation des comportements, l’allongement de la vie et la plus grande fragilité des unions.

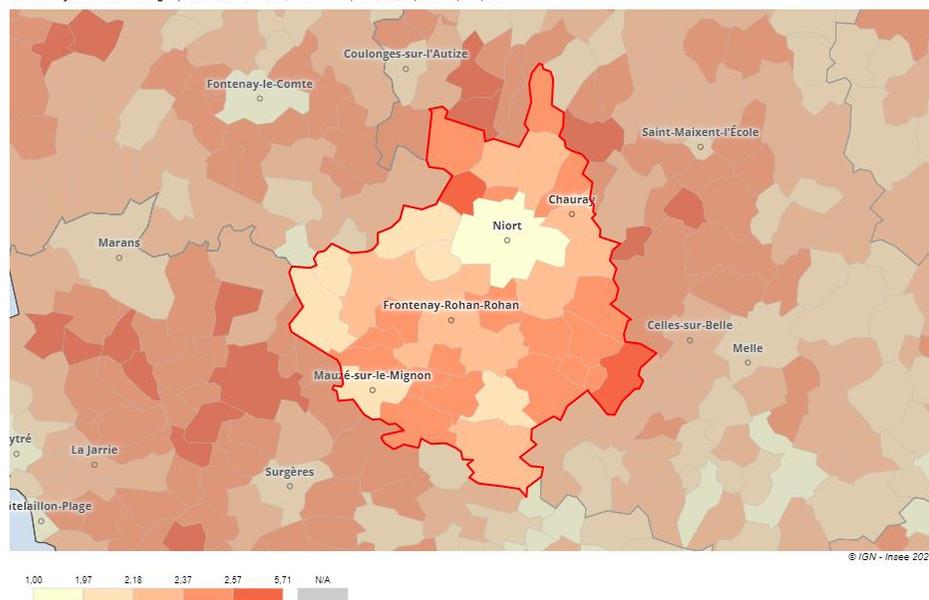


Ce desserrement s’est ralenti depuis une dizaine d’années, arrivant à une sorte de pallier sur le territoire, autour de 2,1. L’arrivée de jeunes actifs, souvent en couple, sur le territoire permet de contrer le

vieillesse de la population qui accélère sur certains territoires le desserrement des ménages.

Le nombre de personnes moyen par ménage est très variable au sein des communes de la CAN entre Niort (1,9 personnes par ménage) et La Rochénard (2,7 personnes par ménage). Niort accueille des ménages plus petits avec de nombreux jeunes habitants seuls ou en couple.

Taille moyenne des ménages, 2019 - Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale

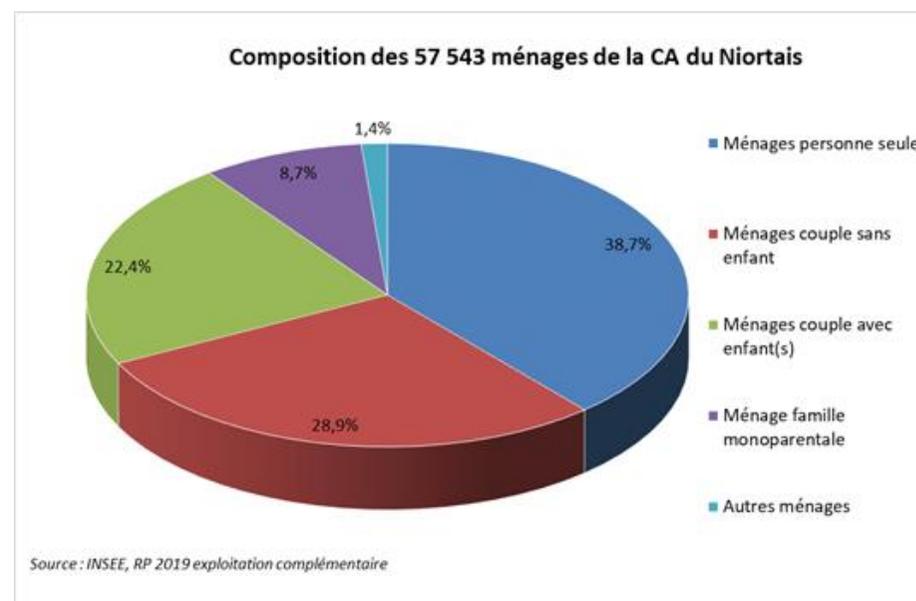


TAILLE MOYENNE DES MENAGES EN 2019 (SOURCE : INSEE 2022)

B. Une forte proportion de familles mais une forte progression des personnes seules

L'analyse de la structure des ménages montre que les familles représentaient en 2019 environ 61,4% des ménages de l'ensemble du territoire, proportion inférieure à celle des Deux-Sèvres (65,7%). Les familles restent le modèle dominant parmi les ménages mais leur profil

évolue avec les modes de vie : en 6 ans, la proportion de familles monoparentales a ainsi bondi de près de 2,3 %.



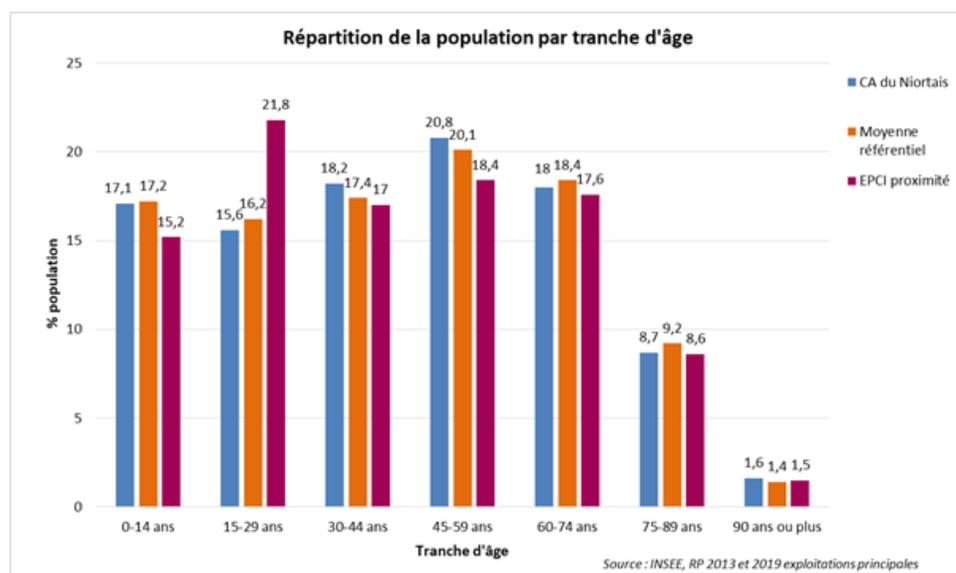
COMPOSITION DES MENAGES EN 2019 (SOURCE : INSEE)

La proportion de personnes vivant seules a augmenté : +1,8% en 6 ans soit 2 227 personnes en plus sur la CA du Niortais. Cela représente désormais plus d'un ménage sur trois (38,7%).

58% des personnes qui vivent seules sont des femmes et 42% des hommes. Cette proportion s'explique principalement par le vieillissement de la population, les femmes survivant davantage à leur compagnon. En 2019, les plus de 65 ans représentaient ainsi 37% des personnes seules, un chiffre en augmentation. Cet isolement renforcé pose de nombreuses problématiques en termes d'accès aux services.

3) Un vieillissement de la population à l'œuvre, mais moins marqué que dans les autres villes moyennes

Niort Agglo est majoritairement composée de personnes de 45 à 59 ans (20,8 %) et de 30 à 44 ans (18,2 %). Cela fait écho à sa forte attractivité auprès des jeunes actifs et cela la distingue des autres territoires de comparaison. En effet, la part des jeunes (moins de 30 ans) et des seniors (plus de 60 ans) est inférieure sur la CAN par rapport aux autres territoires.

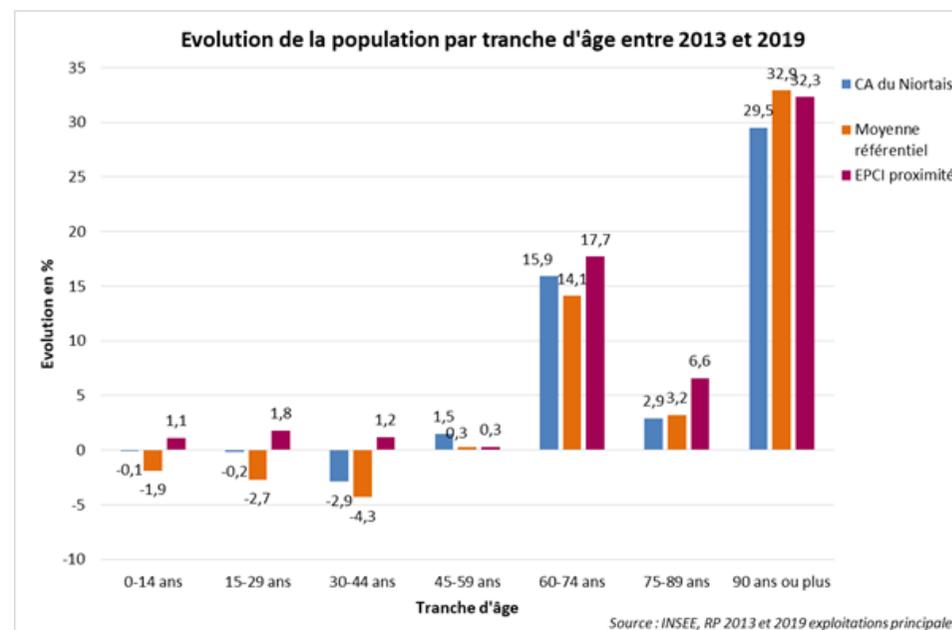


REPARTITION DE DE LA POPULATION PAR AGE DE NIORT AGGLO EN 2019 (SOURCE : INSEE)

Le maintien de la proportion des enfants et adolescents est principalement dû sur le territoire à l'arrivée de jeunes ménages avec enfants. En effet, le nombre de naissances a eu tendance à fortement ralentir ces dernières années.

C'est la proportion de seniors qui connaît la plus forte évolution ces dernières années, que ce soit celle des jeunes retraités (+15,9% des 60-74 ans entre 2013 et 2019), que celle de la grande vieillesse (+29.5% des

plus de 90 ans sur la même période). Le premier phénomène s'explique principalement par l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite et le second par l'allongement de l'espérance de vie. Ce phénomène touche tous les territoires et demande de la part de l'agglomération une certaine anticipation en termes d'offres de logements, services et mobilité.

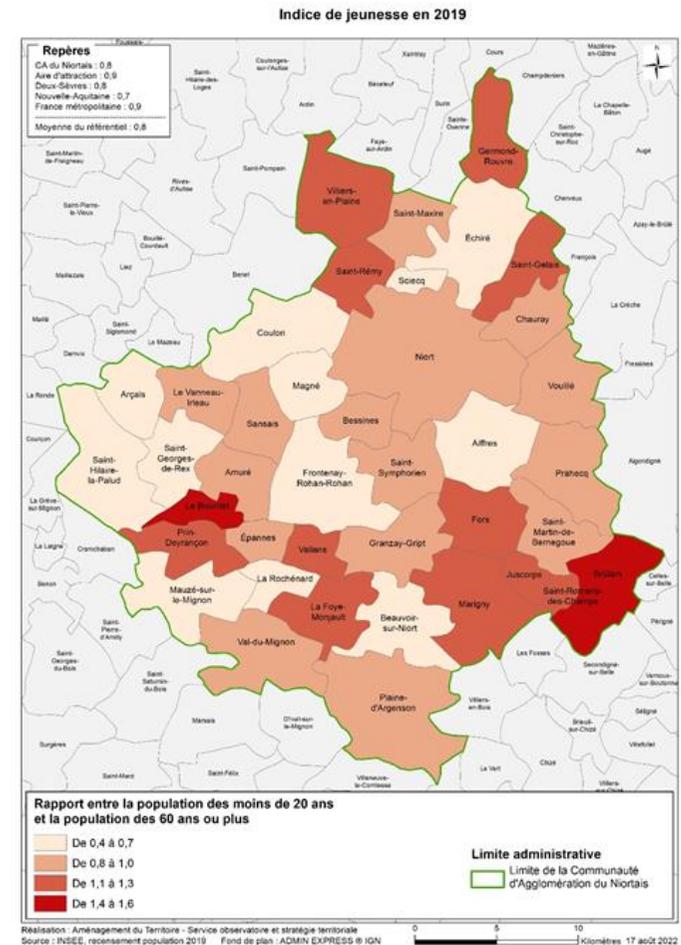


EVOLUTION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE ENTRE 2013 ET 2019 (SOURCE, INSEE)

Bien évidemment, cette vision globalisée à l'échelle de l'agglomération cache des disparités fortes entre communes voire territoires.

La population est plus jeune en deuxième couronne de l'agglomération niortaise, du fait du mouvement de périurbanisation. C'est dans le Marais que l'on retrouve le plus fort déséquilibre avec un vieillissement prononcé de la population.

Ce vieillissement constaté de la population pose plusieurs questions notamment sur le devenir et l'adaptabilité des équipements, des logements pour des populations qui tout en vieillissant, seront susceptibles d'être de plus en plus dépendantes.



INDICE DE JEUNESSE17 EN 2019 (SOURCE, INSEE)

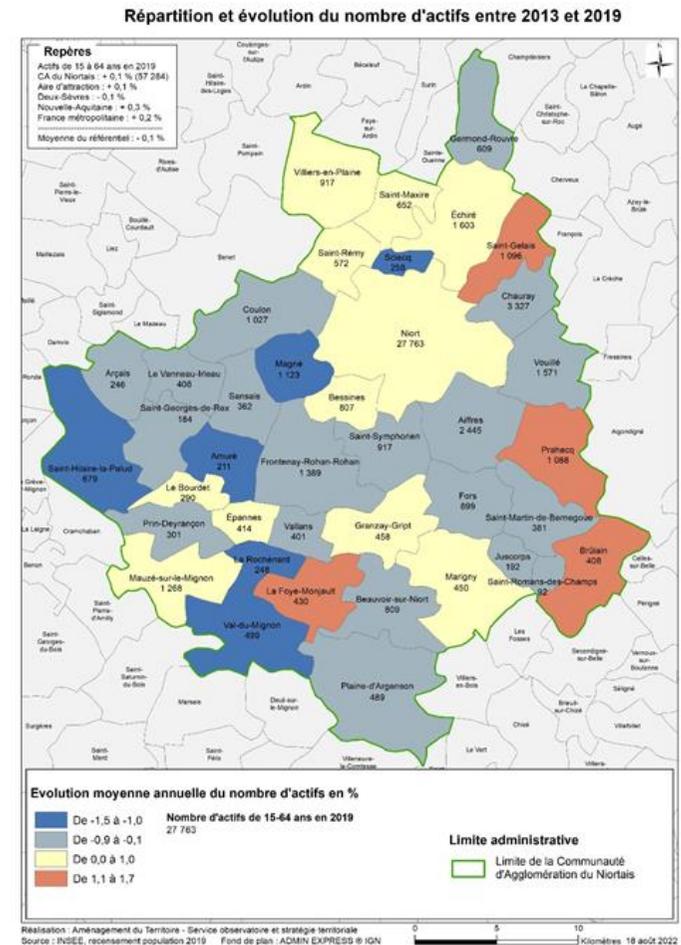
¹⁷ Rapport entre les moins de 20 ans et les 60 ans et plus

4) Une population avec une moyenne de revenus importante

A. *Un taux d'activité important, marqué par une forte présence des cadres et professions intellectuelles supérieures*

La CAN se distingue par un fort taux d'activité¹⁸ de 76,9% par rapport aux villes de comparaison. Seules Cholet (77,9 %) et Chartres (77.1 %) font mieux. Cette forte proportion s'explique par son profil des actifs, souvent jeunes, avec une proportion de carrières longues en recul et par le fort taux d'activité des femmes.

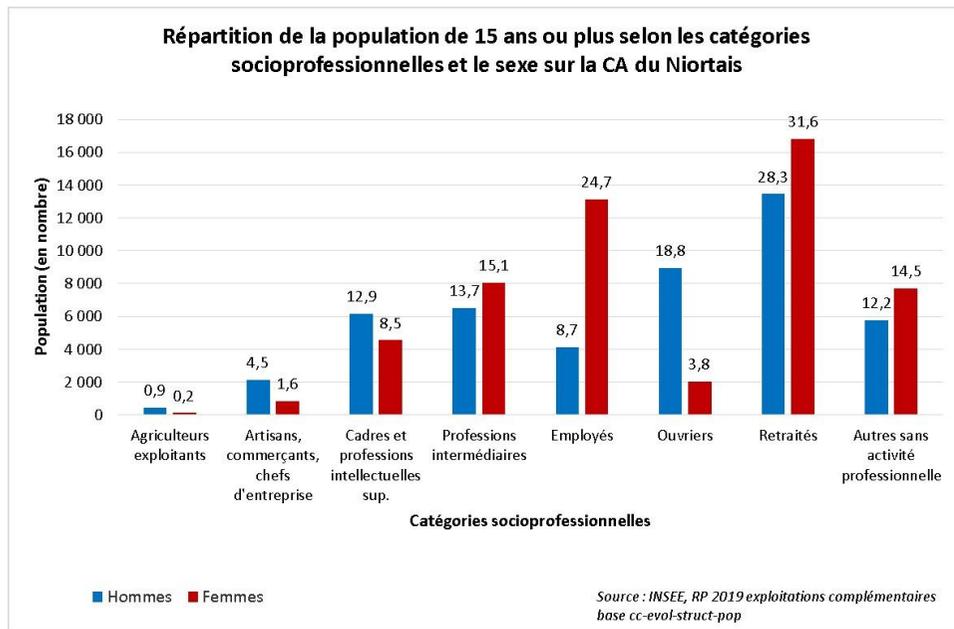
Le nombre d'actifs, autour de 57 284, a eu tendance à stagner sur le territoire ces dernières années. Cependant, cela ne s'exprime pas de la même façon au sein des communes : le cœur d'agglomération et le long de l'axe de la D650, le nombre d'actifs a eu tendance à augmenter, par l'apport de jeunes ménages ; au contraire, l'Est du territoire, notamment dans les communes du Marais Poitevin, a connu une baisse marquée du nombre d'actifs liée au vieillissement de la population.



EVOLUTION DES ACTIFS ENTRE 2013 ET 2019 (SOURCE, INSEE)

Parmi les plus de 15 ans, ce sont les retraités qui sont les plus représentés parmi les catégories socioprofessionnelles. En 2019, ils représentent 30 % des ménages.

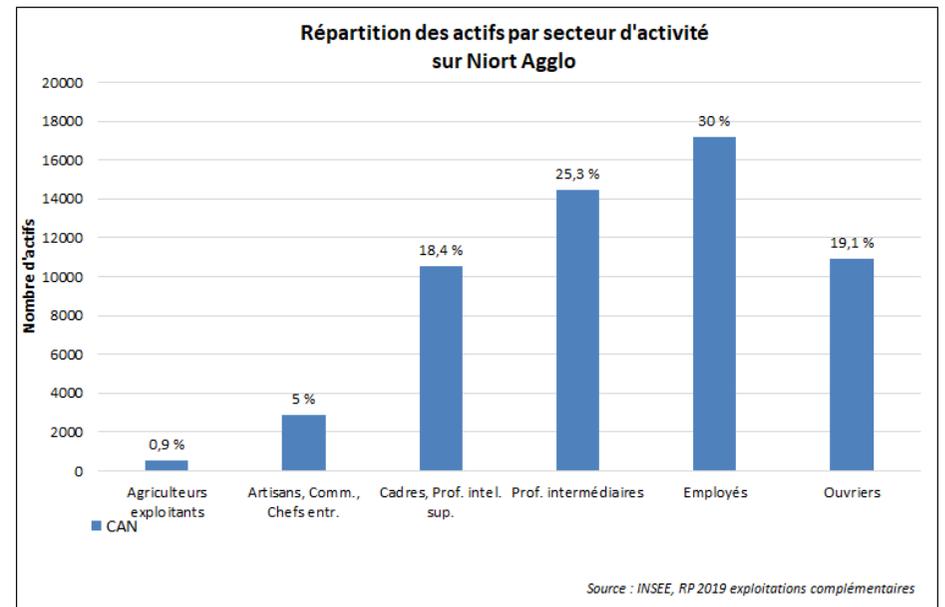
¹⁸ Proportion d'actifs parmi la population de plus de 15ans à 64 ans



EVOLUTION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (SOURCE : INSEE)

Les catégories socioprofessionnelles sont marquées par la tertiarisation de l'économie niortaise. Les employés sont la catégorie la plus représentée (30 % des actifs) et leur nombre connaît une croissance notable. De la même façon, la proportion de cadres parmi les actifs niortais est très importante (18 %), au même niveau que celle des ouvriers, et elle connaît une croissance très rapide. A contrario, les activités « productives » (agriculteurs et ouvriers) sont en recul parmi les actifs.

Par rapport aux territoires de référence, la proportion de cadres est supérieure du fait de la spécificité tertiaire du territoire, avec 18%.

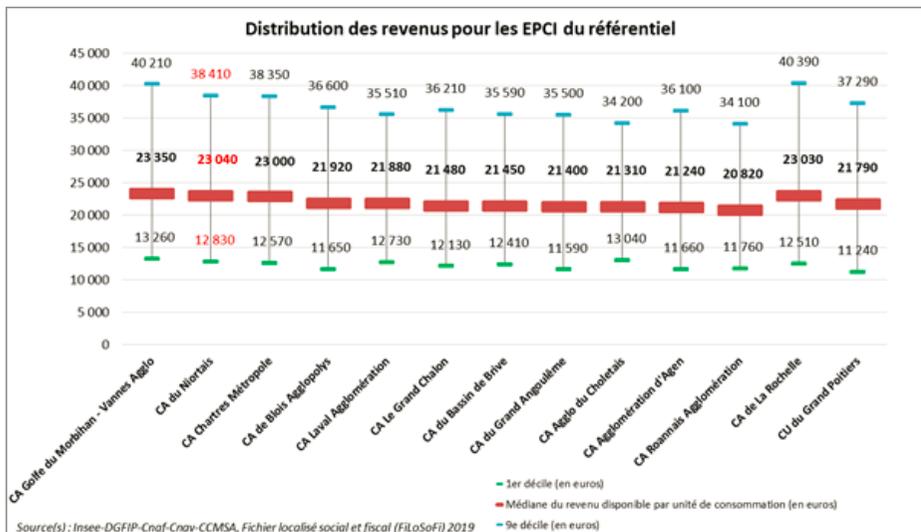


REPARTITION DES ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE SUR NIORT AGGLO (SOURCE : INSEE)

B. Des revenus élevés, témoins du profil socioéconomique particulier de la CAN

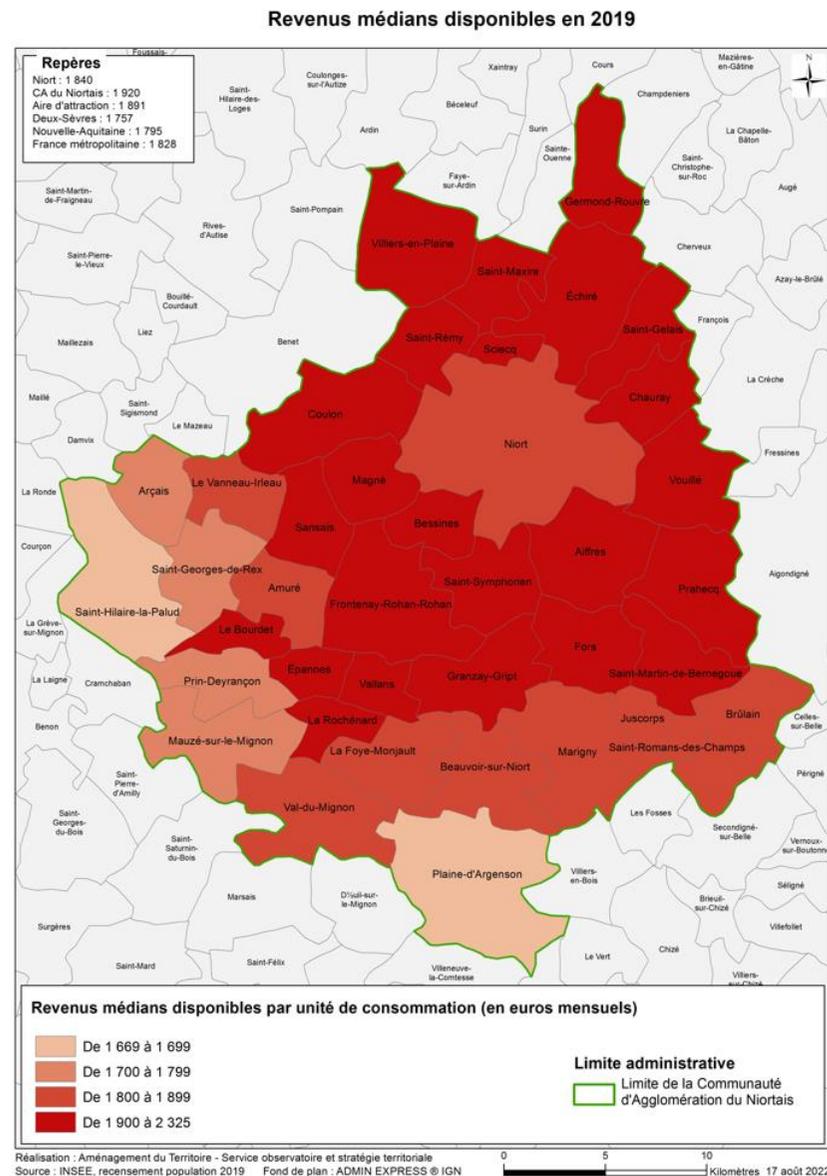
Avec un revenu médian de 1 920 €/mois, Niort Agglo dispose d'une population aux revenus importants, largement supérieurs aux moyennes départementale (1 757€) ou régionale (1 795 €). Le territoire bénéficie d'un taux d'encadrement important lié au secteur banque/assurances qui garantit des revenus élevés à une partie de la population. Les médianes les plus élevées se situent dans la première couronne de la ville-centre.

Cependant, l'écart entre les plus riches et les plus faibles (écart entre le décile aux revenus les plus faibles et celui aux revenus les plus élevés) reste dans la moyenne des villes de comparaison.



DISTRIBUTION DES REVENUS DANS LES TERRITOIRES DE REFERENCE (SOURCE : INSEE)

Le taux de chômage reste contenu. Cependant, cette pauvreté est concentrée d'abord dans la ville-centre et les bourgs les plus importants et concerne d'abord les plus jeunes (moins de 30 ans).



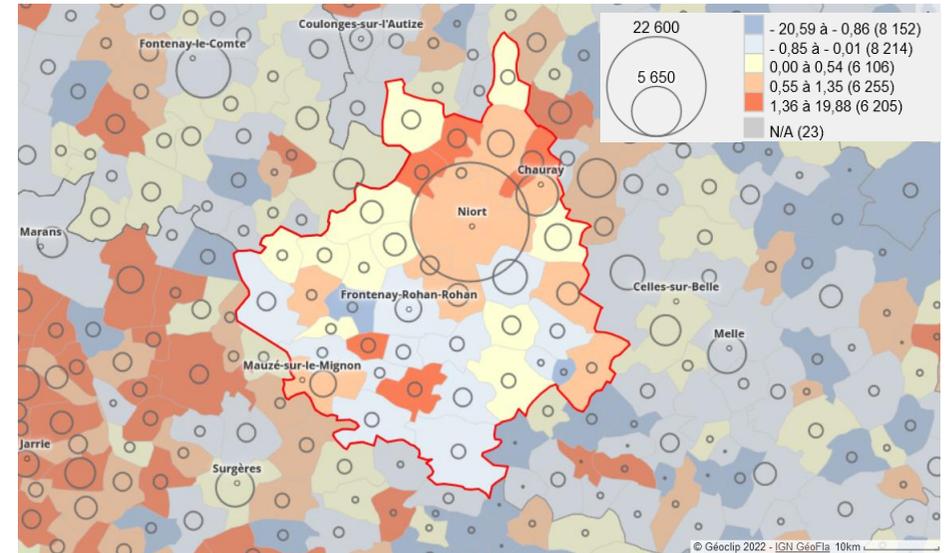
REVENUS MEDIANS PAR COMMUNES (SOURCE : INSEE, 2019)

5) Un territoire bien équipé

L'analyse des équipements à l'échelle de l'agglomération montre que celle-ci dispose d'une offre globale répartie sur la totalité du territoire. La ville-centre et certaines communes de première couronne, comme Aiffres, Bessines, Échiré ou encore Chauray, concentrent une part plus importante d'équipements par rapport aux autres communes.

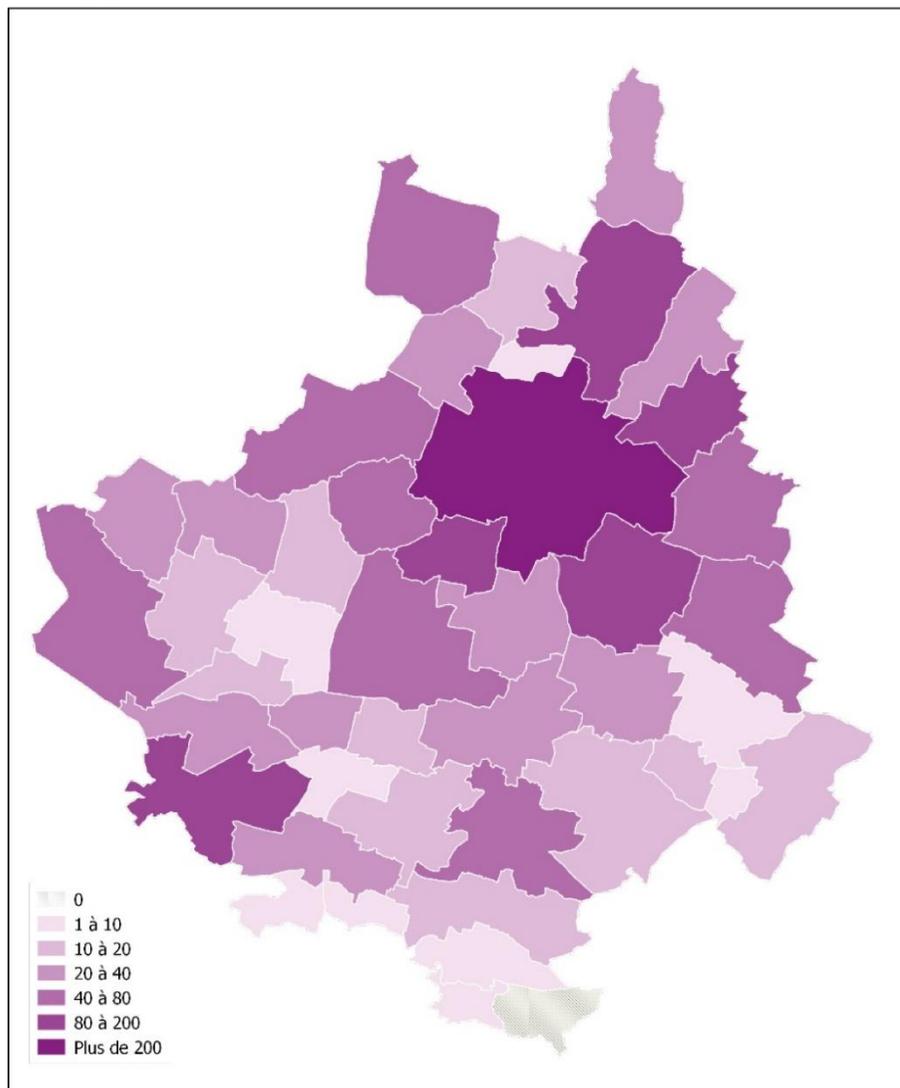
Les communes de Mauzé-sur-le-Mignon et Saint-Hilaire-la-Palud à l'Ouest et Beauvoir-sur-Niort au Sud bénéficient également d'une offre en équipements satisfaisante. Cette offre diversifiée et répartie de manière relativement équilibrée sur le territoire, participe de la qualité de vie et du dynamisme sur l'ensemble de l'agglomération de Niort Agglo. Ainsi, l'accès à cette offre administrative, culturelle, sportive, de santé, d'enseignement et de loisirs permet de faciliter le quotidien des habitants.

La concentration des équipements à Niort et dans les communes voisines puis dans des communes telles qu'évoqué ci-dessus souligne les dynamiques démographiques récentes et le rôle des équipements, source d'attractivité, dans les dynamiques territoriales.

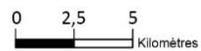


NOMBRE D'HABITANTS ET VARIATION ANNUELLE DE LA POPULATION 2014-2020

Nombre total d'équipements recensés en 2016



Réalisation : Cittanova
Sources : INSEE



Date : 04/09/2017

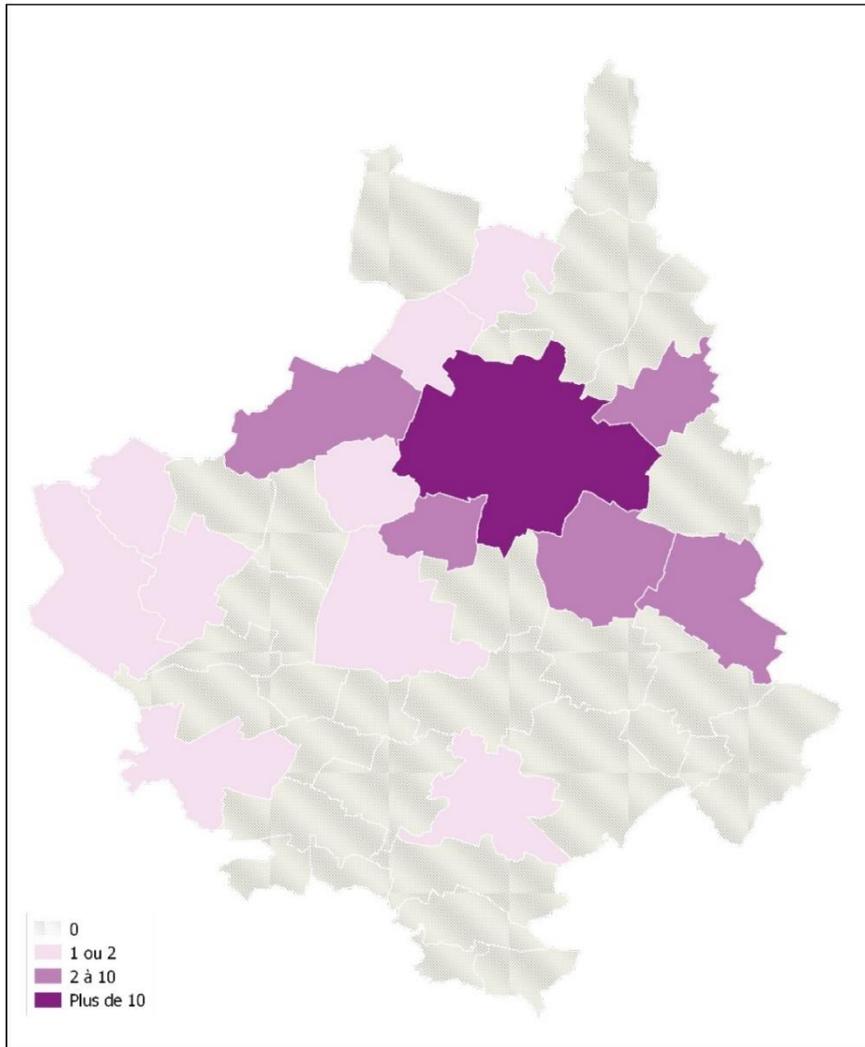
NOMBRE TOTAL D'EQUIPEMENTS RECENSES EN 2016 (SOURCE : INSEE, BPE 2016)

A. Des équipements supérieurs centralisés

Les équipements supérieurs se composent des équipements suivants :

- pôle emploi : réseau de proximité ;
- location d'automobiles et d'utilitaires légers ;
- agence de travail temporaire ; hypermarché ;
- produits surgelés ;
- poissonnerie ;
- magasin de revêtements murs et sols ;
- lycée d'enseignement général et/ou technologique ;
- lycée d'enseignement professionnel ;
- centre de formation d'apprentis (hors agriculture) ;
- établissement de santé de court séjour,
- établissement de santé de moyen séjour ;
- établissement de santé de long séjour ;
- établissement psychiatrique ;
- urgences ;
- maternité ;
- centre de santé ;
- structures psychiatriques en ambulatoire ;
- dialyse ;
- spécialiste en cardiologie ;
- spécialiste en dermatologie et vénéréologie ;
- spécialiste en gynécologie ;
- spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie ; spécialiste en psychiatrie ;
- spécialiste en ophtalmologie ;
- spécialiste en oto-rhino-laryngologie ; spécialiste en pédiatrie ;
- spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale ;
- orthoptiste ;
- audio prothésiste ;
- psychomotricien ;

- enfants handicapés : hébergement ;
- enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires ;
- adultes handicapés : hébergement ;
- adultes handicapés : services ; travail protégé ;
- aide sociale à l'enfance : hébergement ;
- théâtre ;
- cinéma ;
- musée.



Réalisation : Cittanova

 Sources : INSEE

0 2,5 5

 Kilomètres

Date : 04/09/2017

NOMBRE TOTAL D'EQUIPEMENTS SUPERIEURS RECENSES EN 2016 (SOURCE : INSEE, BPE 2016)

Niort Agglo compte, en plus du centre hospitalier et du pôle universitaire :

- 11 lycées à Niort
- 2 établissements d'enseignement artistique
- 16 médiathèques réparties sur 10 communes ;
- le Musée Bernard d'Agesci et le Donjon, labellisés musées de France ;
- 3 cinémas et 2 théâtres

La majorité de ces équipements sont concentrés sur Niort et les communes en continuité (Chauray, Aiffres, Prahecq, Bessines et Coulon). Saint-Hilaire-la-Palud, Mauzé-sur-le-Mignon et Beauvoir-sur-Niort ressortent à nouveau.

Des équipements intermédiaires polarisés

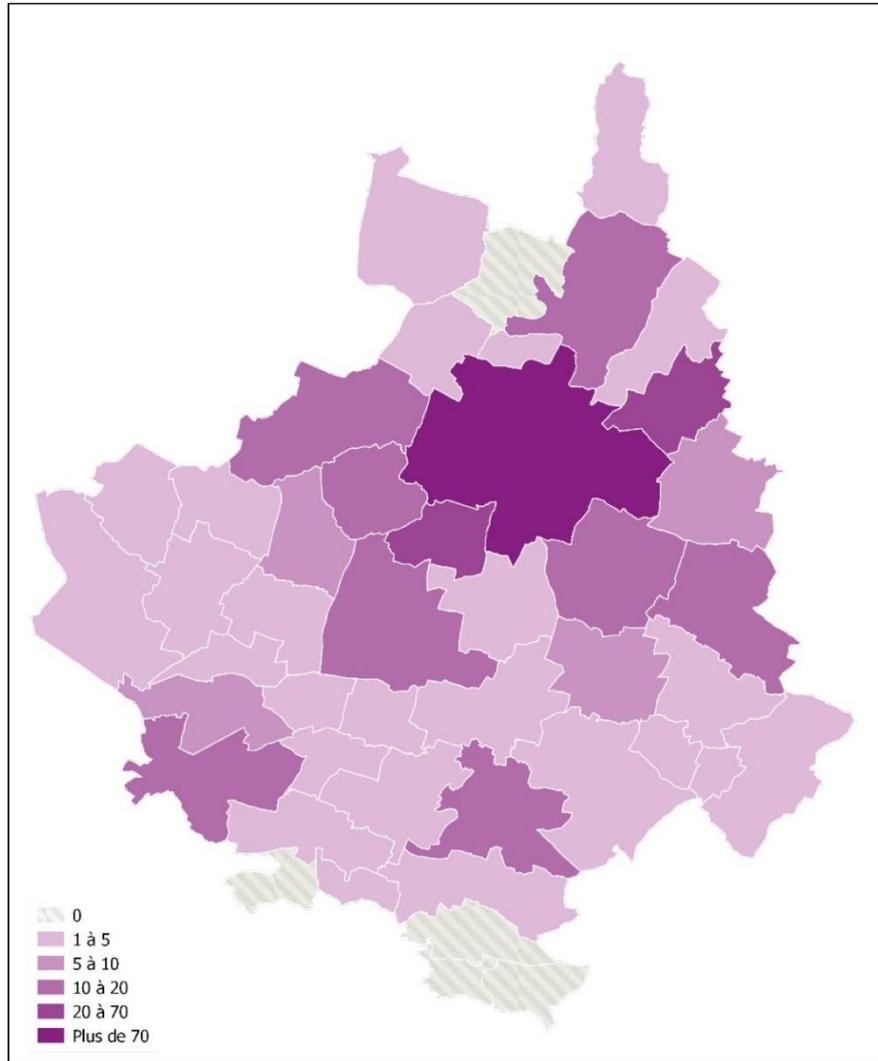
Les équipements intermédiaires regroupent les équipements suivants :

- police, gendarmerie ;
- centre de finances publiques ;
- pompes funèbres ;
- contrôle technique automobile ;
- école de conduite ;
- vétérinaire ;
- blanchisserie,
- teinturerie ;
- supermarché ;
- librairie, papeterie, journaux ;
- magasin de vêtements ;
- magasin d'équipements du foyer ;
- magasin de chaussures ;
- magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo ;
- magasin de meubles ;
- magasin d'articles de sports et de loisirs ;
- droguerie, quincaillerie, bricolage ; parfumerie ;
- Horlogerie, bijouterie ;
- magasin d'optique ;
- station-service ;
- collège ;
- sage-femme ;
- orthophoniste ;
- pédicure, podologue ;
- laboratoire d'analyses et de biologie médicale ;
- ambulance ;
- personnes âgées : hébergement ;
- personnes âgées : soins à domicile ;
- personnes âgées : services d'aide ;
- garde d'enfant d'âge préscolaire ;

- gare ;
- bassin de natation ;
- athlétisme ;
- roller, skate, vélo bicross ou freestyle.



LA GARE DE NIORT



Réalisation : Cittanova
Sources : INSEE

0 2,5 5
Kilomètres

Date : 04/09/2017

NOMBRE TOTAL D'EQUIPEMENTS INTERMEDIAIRES RECENSES EN 2016 (SOURCE : INSEE, BPE 2016)

Niort Agglo compte :

- 6 bassins de natation, 11 centres équestres, 1 golf, 22 salles de sport ;
- 13 écoles maternelles et primaires intercommunales
- 8 sages-femmes (Niort et Chauray)
- 6 laboratoires d'analyses médicales
- 26 centres d'hébergement pour personnes âgées
- 12 gardes d'enfant d'âge préscolaire

La répartition territoriale de ce type d'équipements s'apparente à celle des équipements supérieurs.

Niort et certaines communes de la première couronne, Mauzé-sur-le-Mignon et Beauvoir-sur-Niort se distinguent à nouveau. Les communes de Plaine d'Argenson, Prieure et Saint-Maxire ne possèdent pas d'équipements intermédiaires.

B. Diffusion des équipements de proximité

Il existe deux types d'équipements de proximité : les équipements de proximité fixes et les équipements de proximité mobiles.

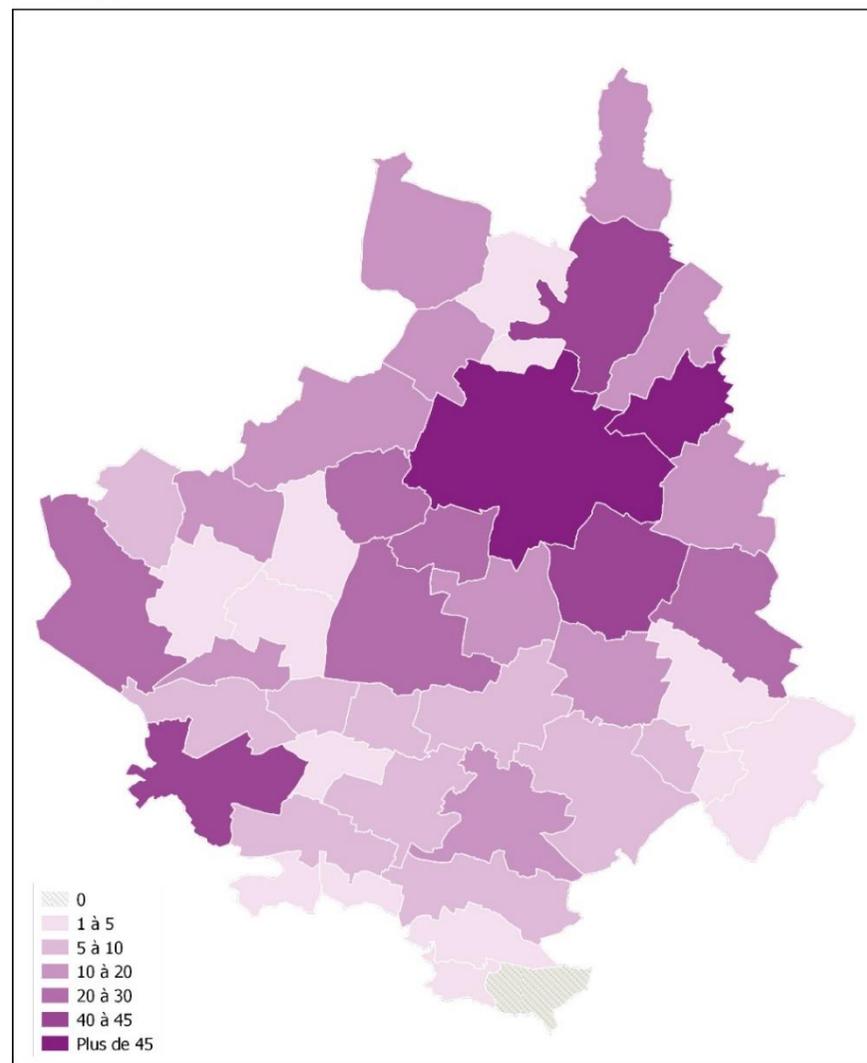
Les équipements de proximité fixes correspondent à des terrains et salle de sport de petite envergure, les écoles maternelles et primaires communales, les chirurgiens-dentistes et l'ensemble des petits commerces de proximité.



TERRAINS DE SPORTS - SAINT-SYMPHORIEN

En termes d'équipements de proximité fixes, sur le territoire de Niort Agglo, ceux-ci se retrouvent sur la quasi-totalité des communes. Néanmoins, leur répartition et leur concentration reprend en grande partie la hiérarchie déjà observée avec la carte des équipements supérieurs et intermédiaires.

Toutes les communes de l'agglomération ne possèdent pas d'équipement de proximité. En effet, Plaine d'Argenson, n'en compte aucun.



Réalisation : Cittanova
Sources : INSEE

0 2,5 5
Kilomètres

Date : 04/09/2017

NOMBRE TOTAL D'EQUIPEMENTS PROXIMITE MOBILES RECENSES EN 2016 (SOURCE : INSEE, BPE 2016)

Les équipements de proximité mobiles comportent les artisans, les infirmiers et médecins généralistes ainsi que les taxis. Ce type d'équipement, de par son caractère mobile, permet d'impacter d'autres territoires bien qu'ils soient localisés sur une seule commune. Leur rayonnement est plus important que les équipements de proximité fixes.

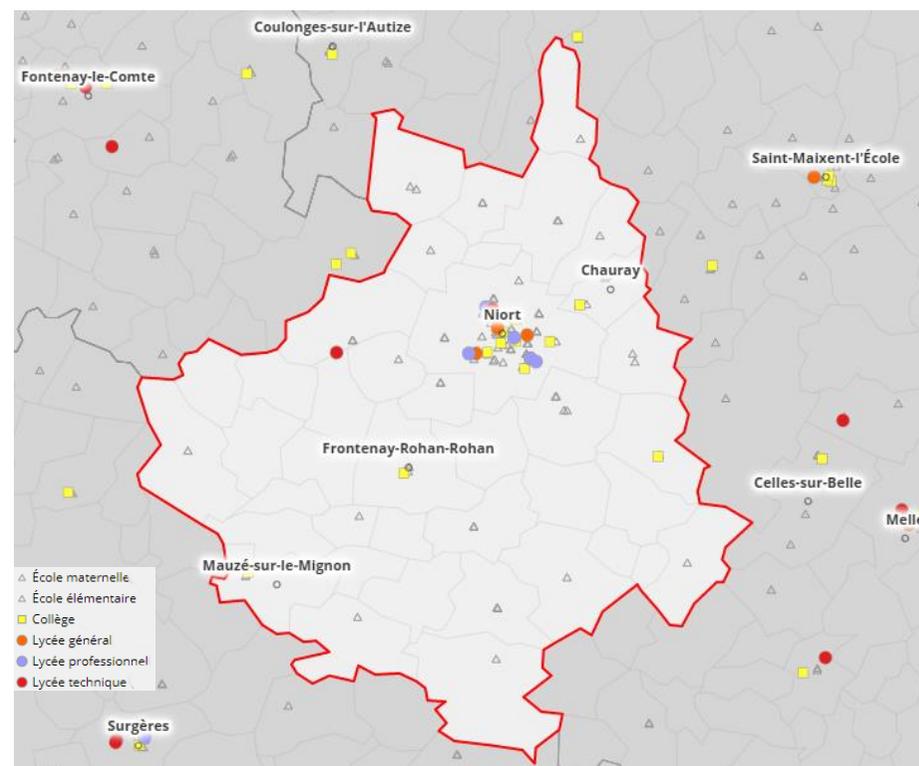
La répartition des équipements de proximité mobiles rejoint une nouvelle fois celle des équipements supérieurs et intermédiaires, faisant ressortir le pôle central de Niort et les communes périphériques, ainsi que les 2 communes de l'Ouest et du Sud de l'agglomération : Saint-Hilaire-la-Palud, Mauzé-sur-le-Mignon.

En plus des équipements présents sur le territoire, il existe un réseau associatif qui contribue fortement au dynamisme local des communes. Malheureusement, l'absence de sources de données fiables ne permet pas de le quantifier précisément.

C. Une forte concentration des équipements scolaires du secondaire sur Niort

Il paraît essentiel de faire un focus particulier sur les équipements scolaires supérieurs (collèges, lycées) du territoire.

Ces équipements sont majoritairement concentrés dans la ville de Niort.



LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES EN 2018 (SOURCE : INSEE, BPE)

Les lycées sont tous concentrés sur la ville de Niort.

Le maillage du territoire par des collèges est plus important. Néanmoins, le Nord et le Sud-Est du territoire ne comptent pas de collèges.

Ainsi, des jeunes de certaines communes (comme Villiers-en-Plaine) de Niort Agglo sont amenés à être scolarisés dans des collèges en dehors de Niort Agglo.

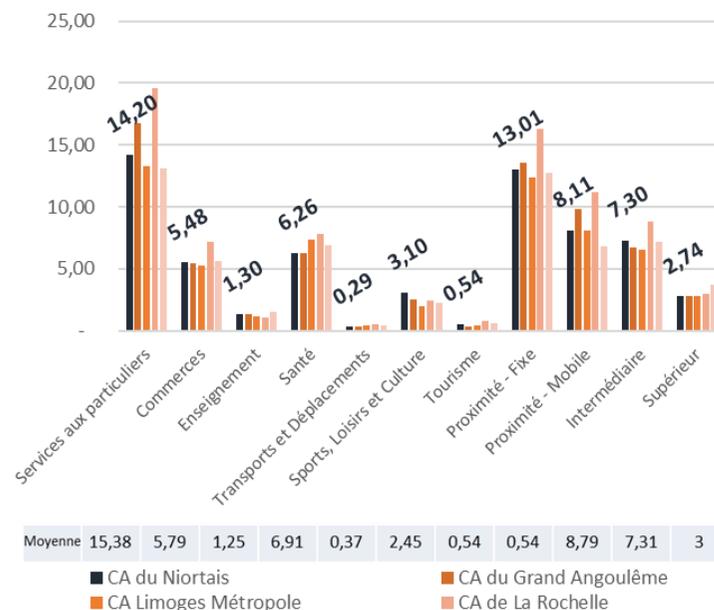
De manière globale, il apparaît une inadéquation de l'offre d'enseignement supérieur (plus particulièrement pour les collèges) avec la répartition de la population et le dynamisme démographique récent du territoire. Cela engendre une mobilité forte des scolaires.

D. Une place déterminante des Sports / Loisirs / Culture

La comparaison de l'agglomération aux autres territoires, permet de mettre en exergue l'importance de Niort Agglo dans les équipements de sports, loisirs, et culture avec un taux de 3,10 équipements pour 1000 habitants (la moyenne étant de 2,45 à l'échelle des intercommunalités témoins).

Elle offre également une bonne concentration d'équipements commerciaux, sanitaires ainsi que dans l'enseignement. Elle reste globalement dans la moyenne voire la moyenne basse par rapport aux autres territoires en ce qui concerne les autres équipements.

Dans le graphique ci-dessous, le taux de la CA de La Rochelle doit être relativisé du fait de l'importance du tourisme sur ce territoire, participant à une surreprésentation des services aux particuliers.



LES EQUIPEMENTS PAR CATEGORIES PAR RAPPORT AUX TERRITOIRES DE REFERENCE EN 2016 (SOURCE : INSEE, BPE)

6) Synthèse – Partie A5

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none">• Une démographie toujours positive sur le territoire• Un territoire familial• Une progression constante des cadres et professions intermédiaires• Un territoire bien équipé, notamment en sport, loisirs et culture	<ul style="list-style-type: none">• Une démographie positive qui permet le renouvellement du parc d'habitations et le maintien des équipements• Des soldes migratoires importants, potentiels sources de mixité sociale des populations• Un réseau associatif fort, source d'attractivité
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• La dynamique de la ville-centre remise en question par les dynamiques des communes périurbaines• Des équipements supérieurs très centralisés dans le cœur d'agglomération	<ul style="list-style-type: none">• Vigilance sur la capacité des équipements et des réseaux (eau, etc.)• Un vieillissement de la population important sur une partie du territoire

